Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12831 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 30 AVRIL 1986

ANNONCÉ PAR LES PAYS NORDIQUES ET RECONNU PAR MOSCOU

L'accident de la centrale nucléaire soviétique a fait plusieurs victimes

Un grave accident a affecté, le samedi 26 avril, un des réacteurs de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl, située à 130 kilomètres au nord de la ville de Kiev (Ukraine). L'événement, d'abord tenu sous silence par les Soviétiques, a été rendu public dans la soirée de lundi. Ce n'est pas le premier accident nucléaire survenu en URSS, mais c'est la première fois que Moscou le reconnaît aussi rapidement.

Catastrophe? Nul ne le sait encore. L'agence Tass relate en quelques lignes qu'un des quatre réacteurs de 950 mégawatts de la centrale de Tchernobyl *« a été endommagé »*, que *« des mesures ont été prises pour pallier les conséquences »* et que *« des soins ont été donnés aux victimes »*. Sans doute aurait-il été difficile de cacher plus longtemps la vérité. Les vents du sud-est ont en effet trahi les Soviétiques.

Dès lundi matin, les Suédois mesuraient dans l'atmosphère un taux anormal de radioactivité. Un moment, ils se demandaient même si cette anomalie ne venait pas d'une de leurs installations nucléaires et évacuaient aussitôt une partie du personnel de la centrale de Forsmark, sur la côte est de la Baltique. Dans les heures qui suivaient, les pays scandinaves s'interrogeaient sur l'éventualité d'un accident nucléaire survenu en Union soviétique. En dépit de leurs demandes, Moscou se refusait d'abord à répondre.

Selon un responsable de l'Institut français de protection et de sûreté nucléaire, les populations scandinaves ne risquent rien, mais il n'en va sûrement pas de même pour les populations habitant à proximité de cette centrale. A-t-on frôlé le fameux « syndrome chinois » porté à l'écran par les Américains, ou seulement connu un incident sans trop de conséquences sur l'environnement ?

Selon un expert du Commissariat à l'énergie atomique, *« le fait que l'on ait pu mesurer à 2 000 kilomètres de là des taux de radioactivité supérieurs d'un facteur 10 à la normale laisse penser que le cœur du réacteur a souffert »*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire l'ensemble de nos informations page 8.)

Pas de contrôle international

L'accident de Tchernobyl fera probablement date dans l'histoire, encore toute jeune, du nucléaire civil. Jamais les défaillances techniques d'une centrale nucléaire n'avaient risqué d'affecter des pays voisins. L'accident de Three Mile Island, si célèbre que les professionnels le désignent sous ses initiales, TMI, a profondément modifié les techniques et les méthodes de contrôle de la plupart des réacteurs dans le monde. Il n'avait fait pourtant aucune victime.

Tchernobyl soulève d'autres questions. Ce réacteur relevant d'une technique connue mais unique au monde, d'ailleurs en passe d'être abandonnée en Union soviétique même, ses défauts fourniront peu d'enseignements aux autres pays. En revanche, l'accident, dont on peut redouter qu'il n'ait été majeur, pose le problème de la sécurité civile et surtout de l'absence totale de contrôle international. Il est choquant que l'Union soviétique n'ait pas jugé bon de prévenir ses voisins et n'ait reconnu les faits qu'un jour au moins après l'incident, lorsque les pays scandinaves en ont constaté les effets, sous forme de nuage radioactif. Il est d'ailleurs probable qu'on n'en aurait jamais rien su si les employés d'une centrale suédoise n'avaient remarqué lundi des signes alarmants de radioactivité.

Mais aucune règle internationale n'existe à ce sujet, sinon celles créées par l'habitude et la collaboration des pays détenteurs de la technique nucléaire. L'Agence internationale de l'énergie atomique, chargée par le traité de non-prolifération de vérifier le caractère pacifique de toutes les actions nucléaires des Etats non dotés de la bombe, n'a dans le domaine de la sécurité aucun pouvoir réglementaire ou contraignant. Pas plus d'ailleurs que les organismes spécialisés de l'OCDE ou de la CEE.

La règle de la souveraineté nationale prévaut. Chaque pays est seul chargé d'assurer la protection de sa population. Aucune norme, aucun code international. Seule la coopération technique et scientifique, au demeurant largement développée, permet des échanges et une certaine concertation. La règle, peu à peu née de la pratique encouragée par les organismes internationaux, veut seulement que les pays membres informent leurs partenaires de tous les incidents techniques intervenus, afin qu'ils puissent en tirer des enseignements pratiques.

L'URSS n'a pas appliqué ce code de bonne conduite. On comprend l'indignation des Etats scandinaves, bien qu'apparemment les degrés de radioactivité constatés soient très inférieurs aux seuils dangereux. La Suède a aussitôt demandé que l'Union soviétique soumette l'ensemble de ses installations civiles aux contrôles de l'AIEA. Mais ce contrôle, même élargi à l'ensemble des centrales soviétiques, ne servirait probablement à rien. La technique utilisée à Tchernobyl relève, soulignent les spécialistes, de l'utilisation civile du nucléaire, et l'AIEA, quand bien même elle l'inspecterait, n'a aucun pouvoir pour imposer à Moscou des normes de sécurité supplémentaires jugées éventuellement nécessaires.

Les normes soviétiques sont-elles d'ailleurs moins draconiennes qu'ailleurs ? Les experts scandinaves l'affirment. Les Français, eux, sont plus mesurés. L'URSS, constatant les défauts de son programme nucléaire, pourtant vital pour assurer l'équilibre énergétique du pays, a fait semble-t-il depuis quelques années d'énormes efforts pour améliorer tant son efficacité technique que la sécurité de ses installations. Pour la première fois, le comité spécialisé chargé du contrôle, créé en 1983, va être mis à l'épreuve.

LE BILAN DE LA GESTION SOCIALISTE

Le rapport de M. de La Genière embarrasse le gouvernement

Le rapport sur l'état des finances publiques, commandé il y a un mois par le gouvernement à M. Renaud de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France, fixe à 159 milliards de francs le déficit prévisible du budget en 1986. Ne dénonçant pas d'anomalies graves dans la gestion par la gauche des comptes de l'Etat, le rapport embarrasse le gouvernement. Toutefois, M. de La Genière s'inquiète de l'avenir de la Sécurité sociale.

En confiant, il y a un mois, à *M. Renaud de La Genière*, ancien gouverneur de la Banque de France, le soin d'établir un bilan des finances publiques, le gouvernement pensait découvrir une situation à la fois mauvaise et désordonnée. Une situation qui lui aurait permis de critiquer vertement la gestion des socialistes et de se poser en bon gestionnaire, seul capable de mener à son terme la double tâche de réduire les déficits et d'abaisser les impôts.

Le rapport qu'a remis M. de La Genière à MM. Balladur et Juppé, décrit certes une situation difficile (le déficit de l'Etat tangente les 160 milliards de francs) qui pose problème et appelle des solutions. Mais l'ancien gouverneur de la Banque de France note aussi que les besoins de financement des administrations publiques, c'est-à-dire les déficits de l'ensemble formé par l'Etat, la Sécurité sociale et les collectivités locales se réduisent régulièrement depuis 1983, année où ils représentaient 3,1 % de la richesse nationale (2,9 % en 1984, 2,6 % en 1985). Cela au prix d'un maintien l'année dernière des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) à leur niveau de 1984 : 45,4 % du PIB. Le non-respect des promesses faites sur ce point par M. François Mitterrand aura finalement permis d'assainir la situation malgré l'alourdissement du poids de la dette publique, passée de 418 milliards en 1980 à 1 228 milliards.

La situation des comptes sociaux apparaît en revanche à M. de La Genière inquiétante à terme dans la mesure où les dépenses croissent inexorablement plus vite que les recettes, mangeant progressivement les excédents de trésorerie accumulés grâce aux efforts de gestion de ces dernières années.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 37.)

INCERTITUDES EN LIBYE APRÈS LE RAID AMÉRICAIN

Les défauts de l'armure du colonel

L'hebdomadaire libyen *Jamahirya* – organe des Comités révolutionnaires – critique le comportement des Libyens durant le raid du 15 avril : la DCA a été lente à entrer en action ; les lumières sont restées allumées dans Tripoli ; des centaines d'habitants ont fui la ville.

De notre envoyé spécial

Tripoli. – Sur l'affiche, placardée comme tant d'autres au coin d'un mur de Tripoli, il ne porte aucun de ses habituels couvre-chefs : ni turban enroulé à la bédouine, *ni casquette militaire* plate à visière. La chevelure abondante est soigneusement tirée en arrière ; le visage s'est un peu empâté, mais le sourire se veut toujours angélique et le regard inspiré. L'artiste a voulu un Kadhafi plus prophète que guerrier.

En toile de fond, le pays dont il rêve : une Libye irriguée par un gigantesque fleuve artificiel, parcourue de moissonneuses-batteuses, parsemée d'usines ultra-modernes, peuplée de citoyens-soldats ; une nation de révolutionnaires occupés à bâtir un nouveau monde et prêts, derrière le « guide », à se sacrifier au service de la *« lutte anti-impérialiste »* et de l'unité arabe.

La réalité est tout autre, bien plus prosaïque. La première leçon du raid américain et des journées qui l'on suivi est que jamais la population libyenne n'a semblé aussi éloignée des aspirations du colonel. Il aurait souhaité un sursaut militant, une mobilisation massive contre l'agresseur, *« le peuple en armes »* dans la rue, criant sa colère. Il n'en a rien été.

Le premier réflexe des Tripoli*tains a été de fuir la ville ou de se* terrer chez eux. Passé un instant de stupeur et, peut-être, un bref accès de fierté et de solidarité nationale, ce fut, les jours suivants, l'indifférence. Une indifférence contrastant singulièrement avec le discours enflammé des dirigeants.

Toute la semaine dernière, à l'heure du dîner, les Comités révo*lutionnaires – l'équivalent du* parti unique dans le système de « l'Etat des masses » – ont bien organisé des manifestations dans la capitale, mais sans grand succès. Les défilés n'ont réuni que quelques dizaines de jeunes gens, attirant plus les journalistes étrangers que les Tripolitains. Le vendredi suivant le raid, le prêche dans les mosquées n'a suscité ni enthousiasme militant ni débordements anti-américains.

Les slogans du régime ont beau stigmatiser *« Reagan le barbare nécrophage et Thatcher la tueuse d'enfants »*, la population paraît réagir avec une totale passivité. On a plus *manifesté* à Khartoum ou sur le campus de l'université de Tunis qu'à Tripoli. Tel n'est pas le moindre paradoxe de Kadhafi : il provoque sans doute plus de ferveur chez les deshérités du monde arabe et africain qu'auprès de ses concitoyens, que *la manne pétrolière a quelque peu* embourgeoisés. Pour le « chef de la révolution », c'est un signal d'alarme, un indice qu'il ne peut négliger.

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 3.)

UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE MÉHAIGNERIE

« Nous ne sommes pas les « malgré-nous » du gouvernement »

Hostiles à la cohabitation et rangés derrière M. Barre avant le 16 mars, les centristes du CDS sont entrés en force dans le gouvernement. Leur président, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, de l'aménagement du territoire et des transports, affirme, dans un entretien avec *le Monde*, que ses amis ne veulent pas être les « malgré-nous » du gouvernement.

« Le CDS, ces dernières années, s'est défini essentiellement par rapport à M. Raymond Barre. Aujourd'hui, l'ancien premier ministre se tait, après sa contre-performance lyonnaise, et le CDS, hostile, comme lui, à la cohabitation, participe au gouvernement. Comment pensez-vous concilier une fidélité à M. Barre et votre engagement dans un gouvernement dominé par le RPR ?

– Le CDS assume totalement la responsabilité de sa participation au gouvernement. Sans états d'âme. Après avoir analysé les résultats du 16 mars, les parlementaires du CDS, à l'unanimité, ont estimé que le parti devait participer au gouvernement. Cette position a été ratifiée dès le 22 mars par le conseil politique du CDS.

» Nous ne sommes pas les « malgré nous » du gouvernement.

– Ne vous sentez-vous pas dans une position ambiguë ?

– Non.

– Même par rapport à M. Barre ?

– Par rapport à M. Barre, les trois mots-clés de notre action sont : fidélité, complémentarité et travail en commun.

» Fidélité à une approche fondée à la fois sur la rigueur et le courage. Et ce ne sont pas les résultats des dernières élections qui vont modifier notre jugement. Croire que M. Barre, sur le résultat d'une seule élection, est « dévalué » relève, selon moi, d'une analyse bien courte !

» Complémentarité : nous avons les obligations et les priorités d'une formation politique. Ce ne sont pas forcément les mêmes que celles d'un homme.

» Travail en commun, enfin. Nous souhaitons continuer, comme par le passé, à travailler avec M. Barre, pour améliorer l'action gouvernementale.

» Ceux qui n'auraient que des préoccupations tactiques – il y en a partout – seraient très mal jugés par les Français qui ont voulu, manifestement, expérimenter la cohabitation. Nous n'en gardons pas moins nos réserves quant aux difficultés institutionnelles de la cohabitation. Mais nous estimons qu'il faut saisir chaque possibilité de mettre en application notre programme, chaque chance de pouvoir assurer un réveil de l'investissement et du dynamisme économique.

– Très rapidement, [illegible], avec l'approche de l'élection présidentielle, l'heure [illegible]. Comment alors réussirez-vous à ne rien renier si M. Barre reste votre candidat ?

– Aujourd'hui, les Français n'ont pas envie qu'on leur parle de l'élection présidentielle. Il est vrai que le problème du présidentiable se posera, à l'intérieur de l'UDF.

Propos recueillis par
CHRISTINE [illegible].

(Lire la suite page [illegible].)



débats

LE « DROIT A LA DIFFÉRENCE »

Les discussions sur l'immigration doivent dépasser les cadres nationaux. C'est ce que pense Dominique Boyer, qui estime que l'interdépendance est le fait dominant de notre époque. La défense de la diversité des cultures ne doit pas être détournée, écrit Alain Policar. Certaines récupérations pourraient conduire à un « racisme différentialiste ».

L'esprit de communauté

Le problème des immigrés ne peut se résoudre « dans un seul pays »

par DOMINIQUE BOYER (*)

EN fait, le problème des immigrés est mal posé. Pas plus que le « sanctuaire » matérialisé par la force de frappe ne peut garantir la France contre l'holocauste nucléaire, la défense de *l'indépendance nationale* ne peut la préserver des autres phénomènes de portée internationale. Les causes des mouvements de populations étant économiques, elles sont liées aux problèmes du développement.

Les économistes utilisent une méthode « *multilinéaire* », comparant taux de population, capacité agricole, disponibilité de ressources, d'énergie et de capitaux. Pour les futurologues, l'analyse des systèmes est une méthode « circulaire », qui permet d'étudier les interactions entre ces différentes données — les répercussions de chaque phénomène — ou chaque option — sur chaque autre. Les tableaux qui en résultent lui permettent de se faire une idée de la capacité porteuse de la terre dans son ensemble, et de chaque pays où région en particulier.

Ainsi, le futurologue sait que les populations des pays sous-développés vont continuer à se déplacer vers les zones développées, que le monde de demain sera métissé, et que tous les peuples devront apprendre à vivre dans des communautés où se côtoient des cultures et des religions diverses. Il sait aussi que la progression de la planète vers un niveau de développement plus équilibré ne sera possible que si les gouvernements acceptent de renoncer à une part de leur souveraineté en faveur d'institutions globales, quitte à accroître les autonomies locales.

Mais une telle évolution est liée à celle de l'Etat-nation, et donc à celle de la citoyenneté. Lorsque certains parlent d'exiger des jeunes Beurs une adhésion au passé ou au futur de la France, ils bloquent une évolution nécessaire des mentalités : tout individu doit rester libre de rejeter la politique de son pays. Et le désir de vivre *sur une terre plutôt que sur une* autre ne doit supporter aucun jugement de valeur, aucune notion de supériorité d'un pays par rapport aux autres. Une conception exacerbée de la souveraineté nationale rend difficile la résolution non seulement du problème des *immigrés, mais aussi* l'antagonisme Est-Ouest. En effet, tout étant lié, le cloisonnement des questions de développement et de sécurité est artificiel.

Un cadre plus vaste

Un exemple : la croissance des populations musulmanes est ressentie avec autant d'acuité par les Soviétiques que par les autres Européens, en particulier les Français. Les incidents de frontière sino-soviétiques sont imputés, à tort, à des désaccords idéologiques. En réalité, ils sont dus au fait qu'avec seulement le quart de la population de son voisin, l'URSS dispose d'un territoire deux fois plus grand. Un conflit dans cette zone ne sera évité que dans le cadre d'un équilibrage entre les populations et les capacités porteuses des différentes parties de l'Eurasie.

C'est peut-être parce que les Soviétiques, eux, s'intéressent aux travaux des futurologues, que Mikhaïl Gorbatchev cherche à améliorer ses relations avec le Japon, puissance économique clef pour le grand continent. De la même façon, la France, pour vaincre ses craintes — et ses problèmes économiques, — a besoin d'insérer « son » problème dans un cadre plus vaste.

(*) Journaliste.

Veut-on parler de races ? A l'heure qu'il est, il y a dans le monde un peu plus d'un milliard et demi de Jaunes, un peu moins d'un milliard et demi de Blancs, presque un milliard d'Indiens, moins d'un demi-milliard de Noirs et rien qu'une poignée d'Arabes : 150 millions (mais 800 millions de musulmans, il est vrai...). Ces chiffres, que nous disent-ils ? Que la question des immigrés, pas plus que les autres grands problèmes de cette fin du vingtième siècle, ne peut se résoudre « *dans un seul pays...* » Mais il peut se résoudre dans le cadre d'une communauté eurasiatique liée à l'Afrique.

Cela commence par la construction d'une Grande Europe, capable, aux côtés de la Chine, du Japon, de l'Inde, et des pays du Golfe, de faire le poids par rapport à l'URSS. Et cela continue avec la recherche patiente d'un « *esprit de communauté* » entre les différentes grandes entités que je viens d'évoquer. Ces entités constitueront d'ailleurs l'étape intermédiaire *entre la multitude d'Etats-nations* qui existent aujourd'hui et l'avènement d'un gouvernement planétaire.

Dans ce cadre régional, la notion de deux catégories de pays : les uns blancs et développés, les autres bariolés et sous-*développés, pourra céder la place* à des relations économiques, culturelles et politiques définies par l'interdépendance qui constitue le fait déterminant de notre époque, et donc indifférenciées aussi bien sur le plan racial qu'idéologique. C'est alors seulement que les Maghrébins, les Turcs, les Africains — et les Chinois — cesseront à nos yeux, soit indulgents soit dédaigneux, de représenter l'« autre » pour devenir nos pairs. C'est alors seulement que les Français seront tranquilles dans leur coin du monde.

Les pièges

Nous devons penser à la fois à la diversité et à l'unité

par ALAIN POLICAR (*)

CONCILIER l'exigence d'égalité et la revendication du droit à la différence apparaît, aux yeux de nombreux progressistes, comme la quadrature du cercle. Notre propos est de montrer que le problème n'est pas insoluble mais seulement, le plus souvent, mal posé.

Il n'est évidemment pas question de relativiser la légitimité du premier terme : la réalité de l'inégalité devant la fortune, l'emploi et le pouvoir impose, comme l'avait souligné « Convergence 84 », la primauté de l'exigence d'égalité. Le deuxième terme nécessite une lecture plus attentive. Bien entendu, le respect des différences constitue un principe dont la portée éthique est indéniable. En outre, *l'effort* d'assimilation demandé aux minorités est inacceptable, car il suppose la disparition, par acculturation, de la spécificité des communautés qui ont choisi la France comme terre d'accueil. Il est donc souhaitable de substituer à *l'assimilation* la perspective de l'intégration, celle-ci étant comprise comme la participation à la vie de la cité dans un enrichissement mutuel.

Sur ces principes, il se dégage, chez les démocrates, un incontestable consensus. C'est pourquoi il nous a paru plus opportun d'insister sur le risque de perversion de l'idéal démocratique que constitue la référence au droit à la différence, lorsque celle-ci sert de slogan quasiment exclusif aux forces de progrès.

Il est symptomatique que des courants de pensée opposés aux valeurs de la gauche aient choisi de privilégier le même thème (parmi ceux-ci la Nouvelle Droite et, en particulier le GRECE dans un numéro de sa revue *Eléments* de février 80). Cette récupération, par des théories politiques fondées sur l'inégalitarisme et la hiérarchisation des aptitudes, permet de repérer la mise en place d'un nouveau type de racisme que l'on peut nommer « *racisme différencialiste* ».

Parmi ses traits pertinents figurent l'absolutisation de la différence (de façon que l'individu n'existe que comme représentant de sa communauté d'origine, voire, au-delà, de sa région ou de sa famille) et sa biologisation (d'où les emprunts à la sociobiologie américaine en tant qu'héritière du darwinisme social) (1).

Il convient peut-être, ici, d'attirer l'attention du lecteur sur une *confusion fréquente commise*, certes dans une perspective opposée, tant par les sophistes de droite que par les sophistes de gauche (pour reprendre la terminologie de R. Zazzo) (2). En effet, il n'est pas possible d'utiliser les enseignements tirés de l'étude des différences individuelles pour interpréter les différences collectives, et réciproquement. Si les premières s'expliquent, partiellement, par des facteurs génétiques, les différences entre groupes peuvent, intégralement, s'expliquer par l'hétérogénéité des milieux.

Ainsi, alors que la droite conservatrice étend, illicitement, aux collectivités les données biologiques valant pour l'individu, l'antiracisme naïf n'hésite pas à nier l'existence de différences héréditaires entre individus craignant *qu'elle ne ruine son échafaudage* idéologique.

Une erreur pernicieuse

Il s'agit là d'une erreur particu*lièrement pernicieuse : en effet*, négliger les constats scientifiques élémentaires afin de justifier des *a priori* politiques suppose que la légitimité du combat antiraciste est suspendue au verdict biologique alors que l'égalité des individus constitue un impératif juridique et éthique absolu. Or, ce n'est pas l'attention exclusive aux différences de tous ordres et, en particulier, culturelles, qui facilitera la prise en compte de cet impératif.

La jeune cinéaste algérienne F. Belghoul l'a souligné fortement : « *Le fameux droit à la différence n'aboutit jamais à l'égalité, c'est une forme voilée de l'exclusion... La France est un pays qui respecte les différences au point d'imposer des justices différentes, des conditions de vie différentes et de perpétuer ainsi l'ordre établi.* » (3) Elle ne fait que formuler, avec véhémence, ce que l'un des fondateurs de l'anthropologie psychanalytique, G. Roheim, adversaire résolu du relativisme culturel, avait écrit il y a déjà trente-cinq ans : « *Vous êtes complètement différent de moi, mais je vous pardonne.* »

Les relativistes, réduisant l'homme à un précipité culturel, contribuent à amplifier les différences au détriment de la reconnaissance de l'unité du genre humain. Il y a, de fait, une étonnante symétrie entre les positions de ceux qui, adeptes du déterminisme racial, affirment que certaines facultés mentales sont génétiquement différentes d'un groupe humain à un autre et les positions de ceux qui, faisant du cerveau une table rase, caractérisent l'homme par son infinie malléabilité. Ces positions conduisent, l'une et l'autre, à la dissolution du concept d'homme.

Nous avons, au contraire, la certitude que notre tâche est de *mettre l'accent sur la nécessité de* redonner à l'anthropologie le sens qu'elle aurait toujours dû avoir, celui de Kant, pour qui l'objet de cette discipline était la recherche des attributs spécifiques à l'homme et communs à tous les hommes. Fidèles à cet objectif, *nous nous devons de penser*, à la fois, la diversité, dont nous faisons quotidiennement l'expérience, et l'unité, irréductible bien que souvent occultée. Dans ces conditions, peut-être apprendrons-nous à vivre, au sein d'une « société métissée » (4), respectueuse de *l'égalité des droits* et *cultivant*, plutôt que nos différences, nos essentielles ressemblances.

(*) Professeur de sciences sociales.

(1) Lire, sur ces points, les travaux de P.-A. Taguieff, notamment « La stratégie culturelle de la Nouvelle Droite en France (1968-1983) », *in : Vous avez dit fascismes ?* (Arthaud/Montalba, 1984), et « Alain de Benoist, philosophe », *in : les Temps modernes* (n° 451, février 1984).

(2) Entretien avec R. Zazzo dans *le Monde* du 26 décembre 1982.

(3) *Le Monde* daté 16-17 décembre 1984.

(4) Expression d'E. Balibar dans *le Monde* du 1er décembre 1984.

COURRIER DES LECTEURS

Du « droit » à l'« obligation »...

L'abondant courrier que vous publiez sur les problèmes de l'immigration m'amène à attirer l'attention sur les dangers du concept très en vogue de « droit à la différence ».

Dangers pour ceux qui le revendiquent ; dangers non pas à cause du mot « *différence* », bien entendu, mais à cause du mot « droit » : car tout droit implique des obligations et rien ne serait plus nocif que le glissement du « droit à la différence » à l'« obligation à la différence »... que symbolisa en son temps, par exemple, l'étoile jaune. Un droit n'est jamais la simple adjonction de quelques avantages particuliers au droit général : c'est un tout cohérent qui implique nécessairement des aspects négatifs et des servitudes. Certains musulmans, me dit-on, réclameraient, en France, le droit à la polygamie ; ce qui entraînera automatiquement toute une législation spécifique pour eux sur le divorce, l'héritage, les pensions de reversion, les droits de leurs enfants, etc.

Et c'est là qu'est le danger. Danger, pour eux, de se trouver marginalisés par une juridiction particulière qui empêcherait l'intégration que certains d'entre eux souhaitent ; *car jusqu'où aller dans cette voie* ?

Mais danger, surtout, pour la société française, qui se trouverait « atomisée » en une juxtaposition de droits différents.

Dr ÉMILE ARIE
(Paris).

Vive l'administration !

Deux éminents professeurs viennent de faire la critique de l'administration dans *le Monde* du 2 avril.

Ces messieurs font du poujadisme sans le savoir. Ignorent-ils qu'ils sont eux-mêmes fonctionnaires et qu'ils appartiennent à l'université si décriée ? Haro sur le baudet ! L'Administration avec un grand A, les Fonctionnaires avec un grand F.

J'ai été fonctionnaire de préfecture pendant quarante-deux ans, je n'ai jamais rencontré dans l'administration ces hauts fonctionnaires qui n'ont pas une activité intense et qui risquent de couler la France (...).

Messieurs les professeurs, vous *semblez ignorer que les hauts fonc*tionnaires et les autres ne font qu'appliquer les directives gouvernementales (lois-décrets-arrêtés, voire circulaires d'interprétation des textes législatifs et réglementaires).

Vous ignorez aussi, surtout, les dizaines de milliers de fonctionnaires des catégories A, B, C, D, qui « triment » en essayant d'appliquer avec le plus de justice possible des textes souvent compliqués qui ne sont pas leur fait et d'accueillir avec le maximum de sourire et de complaisance une population remontée contre les fonctionnaires par la droite la plus bête du monde.

L'administration a été longtemps la fierté de la France. On nous l'enviait. On nous l'enviera toujours, n'en déplaise à MM. Prud'homme et Leroux.

ROGER DUPONT,
chef de service des Préfectures (en retraite).

Et les otages ?

M. Levy-Lambert (*le Monde* du 19 avril) proteste contre le refus de l'Etat français de laisser survoler son territoire par les bombardiers américains. Point de vue irresponsable car il a tout simplement osé oublier que nous avons huit otages au Liban menacés de mort à tout instant. Dans ces conditions on peut comprendre que le gouvernement français « marche sur des œufs ».

BERNARD FABRIQUE
(Arpajon).

« EUROPE, TIERS-MONDE, MÊME COMBAT » d'Alain de Benoist

Nationalismes intégraux

ON aura tout vu. On aura tout lu. Qu'Alain de Benoist, porte-drapeau de la nouvelle droite, se retrouve aux côtés de Régis Debray, de Frantz Fanon ou de François Perroux pour parler du tiers-monde, à leur façon, voilà bien qui montre à quel point se brouille le paysage idéologique depuis quelque temps. Notre auteur n'a que mépris dans son dernier ouvrage pour les thuriféraires de la division internationale du travail et de la loi du marché, qui selon lui ne profite qu'aux forts, aussi bien que pour les marxistes expliquant par les *séquelles du colonialisme le sous-développement* du Sud.

Il renvoie dos à dos les Etats-Unis et l'URSS comme, estime-t-il, devraient le faire les Européens, fustige Pascal Bruckner et son *Sanglot de l'homme blanc*, et rejoint au fond le dernier livre de Samir Amin, *la Déconnexion* (1), qui demande que soient brisées les chaînes qui relient la « périphérie » au « centre ». Comme l'auteur africain, Alain de Benoist souhaite le développement endogène et des liens Sud-Sud entre groupes et nations.

Alors quoi ? Les tiers-mondistes durs, étrillés ces derniers temps, ont-ils trouvé une nouvelle recrue... dont ils se seraient peut-être bien passés ? En fait, il faut y regarder de plus près. En prenant parti pour la cause des peuples contre les droits de l'homme abstraits, Alain de Benoist magnifie deux « valeurs » : le nationalisme, seul moteur efficace du développement, et le « droit à la différence », face au rouleau compresseur culturel du capitalisme.

Séduisantes propositions, qui ne doivent pas masquer les perversions, *sur lesquelles* l'auteur ne nous dit rien. Tout justifier au nom de la nation, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Même les pratiques qui vont contre les droits les plus élémentaires de la personne : l'excision, la violence, l'apartheid, etc. ? On voit où a mené en *Amérique du Sud* le thème de la « sécurité nationale ».

Le « droit à la différence ». Certes les biologistes tels Jacques Ruffié ou Jean Dausset, que cite Alain de Benoist, ont insisté sur le fait que « *chaque homme a son identité inscrite dans ses cellules* ». Mais de quel droit passer des individus aux peuples (2) ? Au nom de la « différence », il peut, hélas ! aussi y avoir rejet de l'Autre... L'affirmation du « relativisme culturel » (p. 121) face à la notion d'homme et de développement peut, elle aussi, entraîner des déviations graves. Sans doute la croissance quantitative *n'est* pas une loi universelle, ni forcément une norme, mais on ne voit pas pourquoi la notion de « développement » non ethnocentrique englobant tout ce qui peut donner plus de densité à la personne humaine ne pourrait être un paradigme.

Cela dit, que l'on soit ou non d'accord avec lui, Alain de Benoist, à l'écriture passionnée et au répertoire encyclopédique, donne à réfléchir de manière peu conformiste sur un thème rebattu. Une démarche « non alignée », souvent irritante et qui, *donc, stimule la discussion.*

PIERRE DROUIN.

★ Robert Laffont, 256 p., 78 F.

(1) Ed. La Découverte, Paris, 1986.

(2) Comme se le demande, dans cette même page, Alain Policar.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LA LUTTE ANTITERRORISTE ET LA SITUATION EN LIBYE

A leur tour, la Belgique et le Luxembourg ont annoncé, lundi 28 avril, une réduction du personnel diplomatique libyen en poste sur leur territoire, conformément aux décisions prises, la semaine dernière, par les ministres des affaires étrangères de la CEE. A Bruxelles, le nombre de diplomates libyens reviendra de quatorze à sept ; à Luxembourg de seize à trois. La plupart des pays de la CEE ont déjà annoncé des décisions similaires au cours des jours derniers.

Celles-ci ont été vivement critiquées par les dirigeants libyens. Ainsi, Tripoli a accusé, lundi, les pays de la CEE *« d'abriter eux-mêmes, d'organiser et d'exporter le terrorisme »*, en donnant asile *« à des mouvements terroristes hostiles à la Libye et aux pays arabes progressistes »*. Cette prise de position officielle a été transmise à Tripoli au chargé d'affaires néerlandais, dont le gouvernement assure actuellemennt la présidence du Conseil des Communautés.

● A BEYROUTH, le groupe Abou Nidal (Fatah-Conseil révolutionnaire) a revendiqué l'assassinat du touriste britannique Paul Appleby, tué d'une balle dans la tête, dimanche, à l'entrée de la vieille ville de Jérusalem. Selon un communiqué du groupe, le meurtre a été commis *« en riposte au raid américain contre la Libye »*. D'autre part, dans une interview diffusée lundi soir par la chaîne de télévision américaine CBS, M. Atef Abou Bakr, l'un des dirigeants du groupe Abou Nidal, assure que son organisation a dressé une liste d'*« objectifs américains et britanniques »* auxquels son organisation compte s'attaquer.

● A WASHINGTON, le Pentagone a annoncé que le porte-avions *Enterprise*, actuellement dans l'océan Indien, allait faire route vers la Méditerranée pour y relever un autre bâtiment du même type, le *Coral Sea*. De son côté, le vice-président américain, M. George Bush, a assuré que le bombardement sur la Libye *« avait été une bonne chose »* : *« le message a été transmis (...) ceux qui menaceraient nos ressortissants doivent savoir qu'il y aura un prix à payer »*, a-t-il dit.

● A ANKARA, un tribunal a délivré lundi des mandats d'arrêt contre trois Libyens à la suite d'une tentative d'attentat contre un club d'officiers américains le 18 avril dernier. Ces trois hommes – dont deux sont employés à l'ambassade de Libye à Ankara – ont quitté la Turquie entre le 20 et le 23 avril. Deux autres Libyens arrêtés précédemment à Ankara, dans le cadre de la même affaire, ont été inculpés lundi. Enfin, en visite dans la capitale turque, le premier ministre algérien, M. Abdelhamid Brahimi, a estimé que la Libye n'était pas responsable des actions terroristes qu'on lui impute : *« Nous ne pouvons accepter que la Libye soit impliquée dans le terrorisme ; le terrorisme est un produit des Occidentaux »*, a-t-il notamment déclaré.

● A TUNIS, la Ligue arabe a commencé à lancer officiellement les invitations pour le sommet arabe qui doit se réunir le 3 mai à Fès (Maroc) pour dénoncer le raid américain contre la Libye. Selon certaines sources, il est possible que le colonel Kadhafi n'assiste pas au sommet : *« L'important, c'est de réunir le sommet, non de savoir qui représentera la Libye »*, a déclaré le ministre libyen de l'information, M. Fituri, au quotidien d'Abou-Dhabi *Al Ittihad*.

● A TOKYO, nous signale notre correspondant, Philippe Pons, le premier ministre japonais, M. Nakasone, a estimé lundi que la lutte contre le terrorisme serait *« un des thèmes politiques importants »* abordés du 4 au 6 mai par les chefs d'Etat ou de gouvernement des sept pays occidentaux les plus industrialisés.

Interrogé sur la position, pour le moins réservée, du Japon à l'égard du raid américain, M. Nakasone a déclaré : *« Le Japon a constamment condamné le terrorisme. En ce qui concerne l'affaire américano-libyenne, nous avons été informés que les Etats-Unis avaient agi en état de légitime défense, et que Washington avait des preuves contre la Libye. Pour notre part, nous ne sommes pas en possession de tels détails. »* Le trafic ferroviaire a par ailleurs été interrompu mardi en plusieurs points du réseau japonais par des courts-circuits délibérément provoqués, selon la police, par des militants d'extrême gauche, qui entendaient protester contre la célébration du quatre-vingt-cinquième anniversaire de l'empereur, et la tenue du sommet des pays industrialisés.

● A PARIS, le nouveau porte-parole de l'Elysée, Mme Gendreau-Massaloux, a indiqué que, lors du sommet de Tokyo, ce serait essentiellement *« le principe de l'efficacité »* qui guiderait l'action de la France en matière de lutte anti-terroriste. M. Mitterrand est prêt, a ajouté Mme Gendreau-Massaloux, à *« examiner tout ce qui peut permettre une meilleure organisation »* de cette lutte, mais sans envisager la création d'une nouvelle structure internationale : *« Il n'est question de rien de tel »*, a précisé la porte-parole. De son côté, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a affirmé lundi soir sur TF1 que le sommet de Tokyo, où *« le président de la République et le premier ministre seront bien sûr d'accord pour présenter la position française »*, allait notamment produire une déclaration commune des Sept sur le terrorisme.

« Les liens avec la France sont trop importants pour être mis en cause par les récents incidents »

déclare l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris

Dans une déclaration faite lundi 28 avril à Paris, l'ambassadeur des Etats-Unis en France, M. Joe Rodgers, s'est efforcé de dédramatiser les conséquences pour les relations franco-américaines du désaccord à propos du raid contre la Libye. *« La déception appartient au passé*, a dit M. Rodgers. *Les liens avec la France sont trop importants pour être mis en cause par cet incident. »*

Reconnaissant que les Etats-Unis *« ont été déçus par la décision »* de la France d'interdire aux appareils américains le survol de son territoire, l'ambassadeur ajoute : *« Les enjeux sont trop importants pour que nous laissions les adversaires de la démocratie profiter de l'occasion pour tenter de nous brouiller. Je crois que le monde occidental se prépare à montrer une extraordinaire unité sur la question du terrorisme. Nous ne devons pas laisser l'occasion qui nous est offerte se perdre dans les malentendus ou les divergences d'opinion d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique. »*

A propos des sentiments anti-français qui se manifestent aux Etats-Unis à la suite de l'attitude adoptée par Paris, le diplomate a l'intention de rappeler *« à tous ceux qu'il verra »* au cours du voyage qu'il doit effectuer dans son pays dans les prochains jours que *« la France nous a toujours soutenu dans nombre de circonstances. Je dirai aussi aux Américains que, contrairement à beaucoup de nos alliés, la France défend activement la liberté par sa présence au-delà de son territoire. Elle a été à nos côtés à Beyrouth, où elle a perdu nombre de ses soldats. Elle s'est montrée résolue à empêcher la Libye de conquérir les terres de ses voisins, attitude qui est essentielle pour nous.*

Elle a récemment apporté la preuve de sa résolution par son action militaire contre l'agression libyenne au Tchad. Je rappellerai encore que la France a fourni un soutien capital à la décision prise par l'OTAN d'installer des missiles de portée intermédiaire en Europe. C'est en grande partie grâce à cette décision que se poursuivent les négociations sur les réductions des armements ».

En ce qui concerne les inquiétudes des Américains vivant en France ou qui désirent s'y rendre, M. Rodgers a indiqué qu'il *« conseille la prudence »*, mais a souligné que « [son] *gouvernement n'a donné et ne donne à* [ses] *nos concitoyens aucun conseil pour annuler leur voyage en France, quitter la France ou renoncer à leurs activités normales »*.

Il a ajouté : *« Je suis personnellement convaincu que le gouvernement français fait et continuera à faire tout son possible pour assurer la sécurité de tous les Américains et de toutes les institutions américaines en France. »*

LA CHUTE DU TRAFIC SUR L'ATLANTIQUE NORD BOULEVERSE LES PRÉVISIONS D'AIR FRANCE ET DE PAN AM

Les attentats perpétrés en Europe et la crise libyenne continuent d'effrayer les Américains, qui renoncent en grand nombre à franchir l'Atlantique. C'est ainsi que le trafic passagers d'Air France a chuté de 15 % au cours du premier trimestre 1986. La compagnie nationale incrimine aussi la baisse du dollar et la concurrence renforcée des compagnies aériennes américaines.

De son côté, la compagnie Pan Am, qui devait ouvrir trois nouvelles liaisons vers la France, a renoncé à une partie de ses projets à cause de l'effondrement de la demande américaine. Pan Am remet à des jours meilleurs une ligne entre Paris et la Californie (San-Francisco et Los Angeles). En revanche, elle maintient sa nouvelle ligne sans escale qui dessert Miami (Floride) quatre fois par semaine au départ de Paris. Pan Am s'inquiète de cette évolution, car elle a misé gros sur l'Atlantique et l'Europe, qui représentent 60 % de son trafic depuis qu'elle a vendu son réseau du Pacifique à United Airlines. Si cette conjoncture médiocre se prolongeait, elle pourrait compromettre le redressement de la compagnie, qui a perdu en 1985 181,5 millions de dollars (1,2 milliard de francs).

DES MUSICIENS AMÉRICAINS RENONCENT A VENIR EN FRANCE

Après les cinéastes, ce sont les musiciens qui annulent leur participation à des manifestations françaises par peur du terrorisme : l'Orchestre de l'université du Michigan vient de renoncer à venir au Festival d'Evian, qui a lieu du 8 au 18 mai, et dont la formation devait être la cheville ouvrière.

Cette défection devrait, en outre, mettre gravement en péril la production à l'Opéra de Lille du *Rake's Progress*, de Stravinsky (mise en scène de Robert Altman) à laquelle devaient participer de nombreux éléments de cette université.

Les défauts de l'armure du colonel

(Suite de la première page.)

« Les Libyens, explique un diplomate, *détestent l'épouvantable image qu'a leur pays à l'étranger ; ils tolèrent l'activisme révolutionnaire de leurs dirigeants tant que cela ne tire pas trop à conséquence pour eux ; mais si des bombes viennent à tomber sur Tripoli et Benghazi, il peut en aller autrement. En public, on ne dit rien, mais radio-médina fonctionne très bien, véhiculant un certain sentiment de lassitude. »*

De là à conclure que la primauté du colonel a été gravement ébranlée par le raid et que le « guide » a été relégué en marge du pouvoir par ses proches compagnons, constitués en junte de gouvernement, il y a un pas que la plupart des diplomates interrogés à Tripoli se refusent à franchir.

Certains observateurs se sont étonnés du « profil bas », de la relative discrétion de M. Kadhafi après le raid. Il s'est peu manifesté en public, n'a pas rencontré la presse occidentale, laissant alors le devant de la scène à quelques-uns de ses fidèles, les commandants Abdessalam Jalloud et Khouildi Al Hamidi, notamment. Avec le colonel Mohamed Kharoubi et le général Abou Bakr Younes, chef d'état-major de l'armée, ils forment le dernier carré des « compagnons historiques », ceux qui ont fait le coup d'Etat de 1969.

Certes, ces hommes comptent, particulièrement le commandant Jalloud, « numéro deux du régime », que l'on dit « bien placé » en cas de succession. En très bons termes – dit-on – avec les Soviétiques et les Algériens, il a la responsabilité du principal secteur économique, le pétrole, et la haute main sur les finances publiques depuis qu'il n'y a plus de gouverneur de la banque centrale.

Toutefois, aucun des « historiques » n'est vraiment populaire ni ne dispose du charisme dont on crédite encore leur chef.

« Kadhafi reste le patron », disent la plupart des diplomates occidentaux et arabes à Tripoli. C'est lui qui a reçu les rares hôtes étrangers de passage en Libye après le raid. Il a accordé des entretiens à des médias de l'Est, à un journaliste de l'opposition égyptienne et à un envoyé spécial indien d'un quotidien britannique. S'il a laissé ses compagnons monter en première ligne, c'est peut-être simplement pour les « mouiller », pour les forcer à témoigner de leur solidarité dans un moment difficile. Sans doute y a-t-il eu une période de flottement dans les vingt-quatre heures ayant suivi le raid ; mais le colonel Kadhafi, appuyé par les comités révolutionnaires, semble avoir vite repris les choses en main.

Les problèmes de fond demeurent, lourds de périls. Pour le dirigeant libyen, ils sont essentiellement de deux ordres : la grogne dans l'armée et les difficultés économiques.

Une armée mécontente

C'est d'abord de l'armée que peut venir le danger ; d'une armée humiliée au Tchad, éprouvée par l'affrontement avec les Etats-Unis, totalement dépendante de la maintenance étrangère pour le matériel très complexe dont elle dispose ; une armée déjà sévèrement épurée après la tentative de coup d'Etat de mai 1984.

C'est aussi une armée placée sous haute surveillance, noyautée par les « officiers révolutionnaires », qui sont, au sein de l'institution militaire, le pendant des comités révolutionnaires.

Ces officiers-là, plus politiques que techniciens, contrôlent les dépôts de munitions, de préférence aux « professionnels » formés à l'Est ou à l'Ouest et envers lesquels la confiance du régime est toute relative.

« Kadhafi s'est toujours méfié de l'armée, dit un observateur européen, *il a besoin d'une armée de métier pour ses visées régionales, mais il a peur du danger potentiel qu'elle représente. »* En substance, le pouvoir est confronté à un cas de figure classique : trouver un équilibre entre les officiers « professionnels » en qui il n'a pas confiance et les « politiques » sans trop s'aliéner les premiers.

Or, au lendemain de l'opération américaine, un net mécontentement se serait manifesté dans l'armée. A en croire un observateur digne de foi, le mercredi 16 avril, vingt-quatre heures après le bombardement, certains officiers supérieurs sont allés trouver le colonel Kadhafi pour lui faire part de leur ressentiment.

Leur message était simple : il n'est plus possible de continuer ainsi, sans munitions, dans un état de dangereuse impréparation. En bref, poursuivre l'affrontement avec les Etats-Unis présente des risques qui peuvent conduire à un état de rébellion au sein de l'armée. Là encore, c'est un signal d'alarme que le régime ne peut enregistrer dans l'indifférence.

Il en va de même sur le front économique. En 1980, la Libye disposait de 23 milliards de dollars de revenus pétroliers. En 1981, il n'y en avait plus que 16 ; 14 en 1983 ; 11 en 1984 et 4 aujourd'hui – avec une production estimée à 900 000 barils/jour. La chute est brutale.

La chute des revenus pétroliers

Certes, les réserves en devises du pays restent substantielles : quelque 5 milliards de dollars. Mais la dette militaire à l'égard de Moscou est évaluée à 4 milliards de dollars, et la Libye s'en acquitterait en fournitures de pétrole sur la base du prix particulièrement bas de 13 dollars le baril – le protecteur et ami n'est pas tendre en affaires..

Quatre milliards de dollars de revenu annuel restent une somme coquette pour une nation de trois millions d'habitants.

Il n'en faut pas moins commencer à serrer les écrous, dans un pays où tout, ou à peu près, est importé. Certains grands projets d'infrastructure ont dû être révisés à la baisse. Il a fallu, cet été, renvoyer de nombreux travailleurs étrangers, notamment tunisiens et égyptiens, et ces départs ont porté un coup à l'agriculture.

Enfin, conséquence la plus impopulaire, des pénuries de produits de grande consommation – viande, café, beurre – apparaissent fréquemment, même si c'est pour des périodes de courte durée.

Faut-il ajouter un « danger intégriste naissant » à cette liste des difficultés menaçant le régime ? On peut prudemment constater que le pouvoir semble se méfier de plus en plus du regain d'activisme de certaines confréries musulmanes et que l'islam moderniste du colonel Kadhafi n'est pas toujours bien perçu dans une population attachée à certaines valeurs traditionnelles.

La Libye n'est pas un pays « fondamentaliste », au sens où peut l'être l'Iran. Le fichu islamique est plus rare dans les rues de Tripoli que dans celles de Tunis ou d'Alger. Hors les ambassades, l'alcool est absent de la ville ; mais, ici, et ce n'est pas si fréquent dans le monde arabe, les femmes conduisent, sortent seules, font un service armé, arpentent les rues de la capitale en *battle-dress* ou en jeans et constitueraient près de la moitié des effectifs des universités.

Face à une situation difficile, le colonel Kadhafi a pu compter sur l'efficacité des comités révolutionnaires. Ils se sont rapidement mobilisés au lendemain du raid américain.

Mais de quel poids pèseraient-ils en cas de conflit ouvert avec l'armée ? Et quel camp choisirait alors l'allié soviétique soucieux d'abord de sauvegarder, avec la Libye, un important point d'appui stratégique en Méditerranée ? La question ne se pose pas encore. Mais le colonel Kadhafi a assez de sens politique pour en saisir la portée. Au-delà de ses chimères, l'auteur du *Petit Livre vert* est homme à mesurer l'évolution des rapports de force et à en tenir compte.

ALAIN FRACHON.

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Trois militants d'extrême gauche tués par l'explosion de leur bombe

Santiago-du-Chili. – Trois membres du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) ont été tués lundi 28 avril par l'explosion d'une bombe qu'ils manipulaient dans une maison utilisée comme cache par l'organisation d'extrême gauche à Villa-Alemana, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Santiago. En outre, deux attentats non revendiqués ont fait quatre blessés dans la capitale. Enfin, un carabinier et un civil ont été tués le même jour à Santiago au cours d'un échange de coups de feu. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

2 500 victimes de la rupture du barrage

Quelque 2 500 personnes sont portées disparues à Sri-Lanka dans cette catastrophe dont les autorités locales ont *« minimisé les conséquences »*, a déclaré lundi 28 avril le secrétaire de la Croix-Rouge norvégienne, M. Odd Grann.

Le gouvernement sri-lankais avait avancé un chiffre de moins de 150 morts. Une organisation inconnue, le Parti communiste révolutionnaire de l'Eelam, a affirmé avoir fait sauter le barrage. M. Grann a indiqué que les inondations ont, en outre, fait 7 800 sans-abri. Il a estimé que le Sri-Lanka a tenté de dissimuler l'ampleur du désastre parce qu'il la jugeait fâcheuse pour la réputation du pays. Il a, en outre, fait état de retards dans l'organisation des secours. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

République sud-africaine

HOTES PENDANT DEUX JOURS DE L'ÉVÊQUE TUTU

MM. Fabius et Lang ont rencontré les animateurs de la lutte contre l'apartheid

De notre correspondant

Johannesburg. – MM. Laurent Fabius et Jack Lang sont arrivés lundi matin 28 avril en Afrique du Sud à l'invitation de l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix. Un voyage de deux jours au cours duquel l'ancien premier ministre et son ministre de la culture ont rencontré des personnalités des mouvements anti-apartheid et de l'opposition politique. Aucun entretien n'était prévu avec des membres du gouvernement ou des responsables du pouvoir. M. Fabius a catégoriquement rejeté l'offre qui avait été faite par le ministère des affaires étrangères. A leur arrivée à Johannesburg, MM. Fabius et Lang ont été accueillis par des membres de l'ambassade, laquelle est actuellement dirigée par un chargé d'affaires, M. Claude Blanchemaison, l'ambassadeur, M. Pierre Boyer, ayant été rappelé à Paris en juillet dernier. Aucun officiel sud-africain n'était présent à l'aéroport.

La première journée du séjour s'est déroulée au Cap, où une série d'entretiens ont eu lieu avec le révérend Allan Boesak, fondateur de l'UDF (Front démocratique uni). Mme Hélène Suzman et M. Colin Eglin, deux figures dominantes du PFP (Parti fédéral progressiste), M. Van Zyl Slabbert, ancien dirigeant de cette formation, qui a récemment démissionné avec fracas du Parlement, et enfin M. Gavin Relly, directeur de l'Anglo-American.

MM. Fabius et Lang ont visité le gigantesque camp de squatters de Crossroads, aux portes du Cap. Trois pierres ont été jetées par de jeunes Noirs en direction du minibus dans lequel ils voyageaient. L'une d'elles a fracassé le pare-brise. Il n'y eut pas de blessés. Pour M. Fabius, c'est davantage le contraste entre ce bidonville, *« avec ses maisons qui s'écroulent dans tous les sens, et les quartiers bourgeois du Cap qui renforce le sentiment de violence »*.

Mardi, les deux parlementaires socialistes devaient poursuivre leurs conversations à Johannesburg et se rendre à Soweto. Un déjeuner était prévu avec plusieurs animateurs de la lutte anti-apartheid, et notamment Mme Winnie Mandela. Une conférence de presse devait clore cette brève visite. M. Fabius a indiqué que ce voyage avait pour but de *« poursuivre l'action en faveur des droits de l'homme entreprise sous son gouvernement »*, estimant que *« le témoignage d'une ancien premier ministre pouvait avoir une certaine influence »*.

La lutte en faveur des droits de l'homme ne s'arrête pas parce que les socialistes ne sont plus au pouvoir, a dit M. Fabius, qui a été surpris de constater que *« les gens savaient ce qu'était la France »*. C'est le résultat d'une politique qui avait fait de Paris le champion européen de la cause anti-apartheid, après la décision, l'été dernier, de geler les investissements et de rappeler l'ambassadeur.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Tunisie

REMANIEMENT PARTIEL DU GOUVERNEMENT

Le premier ministre, M. Mzali, perd le portefeuille de l'intérieur au bénéfice du général Ben Ali

Le président Bourguiba a procédé lundi 28 avril à un remaniement partiel de son gouvernement, marqué par la nomination du général Zine El Abidine Ben Ali, jusqu'alors ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la sûreté nationale, au poste de ministre de l'intérieur.

Depuis la démission de M. Driss Guiga, aujourd'hui réfugié à l'étranger et accusé d'avoir cherché à profiter des « émeutes du pain » en janvier 1984 pour affaiblir la position du premier ministre, M. Mzali, c'était ce dernier qui assumait lui-même les fonctions dévolues lundi à son ancien adjoint. Agé de cinquante ans, ancien de Saint-Cyr, le général Ben Ali a été directeur de la sûreté nationale de décembre 1977 à avril 1980 avant d'être nommé ambassadeur en Pologne. Les syndicalistes lui reprochaient ses méthodes de « répression » lors des émeutes de janvier 1978. Au lendemain des nouvelles émeutes de janvier 1984 il fut rappelé de Varsovie pour occuper les fonctions de directeur de la sûreté nationale. En octobre 1984, il devenait secrétaire d'Etat à la sûreté nationale, avant d'être promu au rang de ministre délégué lors du remaniement du 23 octobre 1985.

Agissant sur instructions du gouvernement, le général Ben Ali a toujours fait preuve de fermeté pour le maintien de l'ordre ; néanmoins il s'est efforcé d'engager le dialogue avec certains contestataires et la Ligue tunisienne des droits de l'homme. Sa nomination est de nature à limiter les pouvoirs de M. Mzali. Déjà responsable de l'armée et de la police, le général Ben Ali a maintenant la haute main sur l'administration régionale.

Ce changement d'attributions a été annoncé par M. Mzali lui-même, à l'issue d'une entrevue avec le chef de l'Etat. Le 9 avril, un précédent remaniement ministériel partiel avait permis de « rogner » sur les prérogatives du premier ministre : son ami M. Mezri Chekir, ministre de la fonction publique et de la réforme administrative, avait été remplacé par M. Mansour Skhiri, un des partants dans la course à la succession.

Un premier pas vers la réforme universitaire ?

Le remaniement de lundi concerne aussi M. Rachid Sfar, précédemment ministre de l'économie nationale, qui devient ministre de l'économie et des finances. Le titulaire de ce dernier portefeuille, M. Salah Ben Mbarka, est chargé d'un nouveau département, celui de l'énergie et des mines. Un ministre de l'industrie et du commerce est, en outre, créé et confié à M. Slaheddine Ben Mbarek, président d'une banque tuniso-algérienne et membre du bureau politique du Parti socialiste destourien.

Par ailleurs, le président Bourguiba a décidé de scinder en trois unités l'Université de Tunisie, théâtre d'une agitation chronique ces derniers mois, particulièrement dans la capitale. Selon l'agence TAP, il y aura désormais une université de Tunis, du Centre et du Sud. L'Université de Tunisie avait son siège dans la capitale, mais plusieurs facultés étaient situées dans les principales villes du pays.

M. Bourguiba a choisi le professeur Amor Chedli, directeur de l'Institut Pasteur tunisien, pour présider l'université de Tunis.

Le chef de l'Etat a ordonné un renforcement de la sécurité dans certains établissements d'enseignement supérieur en vue de *« bannir l'anarchie entretenue par certaines tendances extrémistes »* et d'assurer un déroulement normal des études, ajoute l'agence TAP.

Cela pourrait être le début de la mise en œuvre de la réforme universitaire que les autorités jugent nécessaire depuis longtemps, en raison de la dégradation du niveau des études et de la « politisation » à outrance des campus.

Maroc

● *Deux touristes ouest-allemands poignardés.* – Deux touristes ouest-allemands, un homme et une jeune femme, ont été poignardés à mort dimanche 27 avril à Al Hoceima, dans le nord du pays, par un déséquilibré qui a été arrêté, a rapporté lundi l'agence marocaine MAP. Un incident similaire, impliquant cette fois des touristes britanniques, avait eu lieu le 15 avril à Marrakech, quelques heures après l'annonce du bombardement américain sur la Libye. Deux personnes avaient été tuées et deux autres blessées par un homme hurlant des insultes anti-américaines. Les autorités avaient déclaré qu'il s'agissait d'un fou. – *(Reuter.)*

ASIE

LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DU RÈGNE DE HIROHITO

M. Nakasone se défend d'exploiter le prestige impérial à des fins politiques

De notre correspondant

Tokyo. – L'homme est par nature effacé, et la Constitution a réduit sa fonction à celle de symbole de l'unité nationale. C'est pourtant en grande pompe que le gouvernement japonais célèbre, ce mardi 29 avril, le soixantième anniversaire du règne de l'empereur Hirohito. La Constitution de 1946 a clairement mis l'empereur hors du jeu politique, lui conférant des fonctions honorifiques et un rôle formel. Sa personne et la famille impériale ne s'en trouvent pas moins aujourd'hui impliquées, contre leur gré semble-t-il, dans des manœuvres politiques.

Le choix de la date des cérémonies est déjà révélateur. L'empereur Hirohito a accédé au trône le 25 décembre 1926. En raison de la période de deuil qui suivit la mort de son père, la cérémonie d'intronisation n'eut lieu que le 10 novembre 1928. C'est donc un 10 novembre qui avait été retenu par le gouvernement Miki pour fêter, en 1976, le cinquantième anniversaire du règne impérial. Malgré l'opposition de la maison impériale, soucieuse de tradition, M. Nakasone, lui, a choisi le 29 avril, jour de naissance de Hirohito (il y a quatre-vingt-cinq ans). Le mandat du premier ministre expire le 31 octobre prochain. Il entend, à l'approche d'une échéance électorale, le renouvellement, fin juin, – de la Chambre haute, – rehausser sa popularité par une série de manifestations contribuant au rayonnement international du Japon. En l'espace de deux semaines, il a regroupé les cérémonies de l'anniversaire de l'empereur, le sommet des pays industrialisés et la visite du couple princier britannique.

Le Parti communiste japonais, qui, dans un document de 1973, avait expressément demandé que l'empereur ne soit pas impliqué dans des affaires politiques, accuse le gouvernement Nakasone de l'utiliser à des fins électorales. Ni le PCJ ni le Parti socialiste n'assisteront aux cérémonies de ce mardi.

La droite n'exclut pas l'existence de tentatives de manipulations politiques ; mais, *« même si c'est le cas, ce n'est pas une raison pour négliger de célébrer l'anniversaire du règne de l'empereur »*, nous a dit M. Hogen, ancien ambassadeur et membre du comité pour la célébration du soixantième anniversaire.

La maison impériale reste muette : l'empereur et sa famille sont astreints à une réserve absolue et doivent s'abstenir de toute intervention à caractère politique. Mais les journalistes accrédités (les seules personnes qui ont accès à cette forteresse secrète) se font l'écho en privé d'une certaine irritation, notamment de la part du prince héritier, Akihito.

Un néonationalisme

Impliquer la maison impériale dans un dessein politique risque, estiment certains, d'ébranler le statut de l'empereur et de rompre le consensus national. La génération née, après la guerre (60 % de la population) éprouve sans doute plus d'indifférence que de respectueuse sympathie à l'égard de l'empereur (selon un récent sondage de l'agence Kyodo, les indifférents sont passés de 25 % en 1975 à 46 % en 1984, tandis que les sympathisants diminuaient de 50 à 34 % au cours de la même période), mais seule une petite minorité conteste son statut actuel.

Le premier ministre se défend de toute arrière-pensée. Il s'agit uniquement, estime-t-il, de fêter un règne particulièrement long et nullement de servir son propre grand dessein de « clore l'après-guerre ».

Si ces célébrations suscitent cependant certaines polémiques, c'est qu'elles interviennent après une série d'événements qui donnent à penser que, dans un souci légitime de renforcer l'identité culturelle nationale, M. Nakasone encourage une sorte de néonationalisme fondé sur la volonté d'effacer la coupure qu'a constituée la défaite et de restaurer une continuité historique entre l'avant et l'après-guerre.

Lorsque M. Nakasone commémora, le 15 août dernier, au sanctuaire de Yasukuni, la défaite japonaise d'il y a quarante ans, il rompit avec la réserve observée par ses prédécesseurs, qui avaient toujours évité de donner à cette cérémonie un caractère officiel. Le sanctuaire, où reposent certains des 2,4 millions de soldats japonais morts pendant la guerre, est plus que l'équivalent de la tombe du Soldat inconnu pour l'Occident. Edifié en 1869 pour vénérer les âmes de ceux qui donnèrent leur vie à la cause impériale dans la lutte contre le régime shogu, il devint par la suite, pendant la période militariste, le lieu de glorification des actes guerriers.

La visite officielle de M. Nakasone suscita un tollé de protestation en Chine et en Corée, deux pays victimes de l'expansionnisme japonais, au point qu'on se demande si le premier ministre récidivera cette année. Elle a en tout cas donné satisfaction à l'association des familles des victimes de la guerre qui, avec plus d'un million de membres, constitue une machine électorale non négligeable pour le parti libéral démocrate.

Une nouvelle droite

Une autre initiative suscita également des polémiques. Le premier ministre et seize membres de son cabinet assistèrent le 11 février dernier au théâtre de Tokyo aux cérémonies marquant le jour de la fondation du Japon. C'était la deuxième fois que M. Nakasone participait en tant que chef de gouvernement à de telles célébrations. Cette fête a été instituée en 1966. Jusqu'à la fin de la guerre, c'était le jour de Kigensetsu, ou ascension sur le trône du premier empereur (mythique) Jimmu. Celui-ci serait à l'origine de la dynastie impériale (Hirohito étant ainsi le cent vingt-quatrième empereur du Japon) et surtout la *« source de l'identité nationale japonaise »*.

Ces célébrations, auxquelles sont liées les plus hautes personnalités de l'Etat, ont pour contexte intellectuel un mouvement de reconquête de l'identité culturelle japonaise sur les idées importées après la guerre. Ce mouvement se développe sur deux plans : d'abord, la réorientation du contenu des manuels scolaires, jugé comme entaché par les conceptions marxisantes qui prévalurent dans les cercles intellectuels au lendemain de la guerre ; ensuite, le renforcement d'un courant de pensée insistant sur l'originalité de la culture japonaise et la « déstabilisation » dont elle a été victime depuis la guerre. Ce courant intellectuel est à l'origine d'ouvrages qu'on appelle *Nihonjinron* ou *« théorie sur les Japonais »* et qui ont fleuri depuis la fin des années 70.

Tant ces théories, qui mettent souvent l'accent sur une vision plus fantasmatique qu'historiquement fondée du Japon, que les initiatives du gouvernement Nakasone tendent à encourager la droite à relever la tête. Les extrémistes de droite qui sillonnent Tokyo sur leurs camions en arborant le drapeau du Soleil-Levant et en hurlant des *« Vive l'empereur ! »* sont plus spectaculaires que politiquement significatifs. Une nouvelle droite plus jeune partage certes les idéaux de ses prédécesseurs (anticommunisme, dévotion à l'empereur et nationalisme romantique). Mais elle insiste beaucoup plus sur l'identité culturelle du Japon, rejettant dos à dos le communisme et le capitalisme : de ce point de vue, contrairement à celui de la génération précédente, son nationalisme est anti-américain. C'est le cas de la Société Issui-kai, dont la revue *Reconquista* tire à deux mille exemplaires.

Selon la police, la droite compte au Japon huit cent quarante organisations, qui regrouperaient cent vingt mille membres. A côté de cette droite extrême existent des mouvements plus modérés, comme le Conseil pour la défense du Japon, présidé par un ancien ambassadeur auprès des Nations unies, M. Kase, qui a des ramifications dans tous les pays et une organisation de jeunes particulièrement active. Alors que la gauche accuse M. Nakasone de faire le jeu des *« réactionnaires »*, une bonne partie de la nouvelle droite le trouve encore un peu timide.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT ENTRE QATAR ET BAHREIN

● Les étrangers enlevés sont sains et saufs
● Des troupes qatariotes débarquent sur l'îlot contesté

Manama. – La crise entre Bahrein et Qatar a pris lundi 28 avril la forme d'une véritable épreuve de force avec le débarquement d'unités qatariotes sur l'îlot de Facht-al-Dibel, revendiqué par les deux pays et où vingt-neuf employés d'une compagnie opérant à Bahreïn ont été enlevés samedi dernier *(le Monde* du 29 avril).

Qatar a finalement reconnu qu'il était à l'origine de l'enlèvement des techniciens et ouvriers de la compagnie néerlandaise Ballast Nedam qui travaillaient sur cet îlot désert pour le compte de la force de défense bahreïnie. Les autorités de Qatar ont affirmé à l'ambassade des Pays-Bas à Koweït que les vingt-neuf expatriés – un Hollandais, deux Anglais et vingt-six Philippins et Thaïlandais – étaient tous sains et saufs, selon des sources diplomatiques. L'ambassade n'a pu toutefois obtenir une quelconque indication sur le lieu où il se trouvaient et la date de leur retour à Bahreïn.

Un ministre omanais, en mission de médiation, a déclaré que *« les forces de Qatar ont débarqué »* dans la zone contestée. Des blindés de l'armée qatariote auraient pris position à Facht-al-Dibel, où le drapeau de Qatar aurait été hissé, et des vedettes croisent au large de l'îlot. Qatar avait annoncé samedi dernier que cet endroit était désormais zone d'exclusion maritime.

L'îlot est situé à une vingtaine de kilomètres à l'est de Bahreïn et entre 20 et 24 kilomètres au nord de Qatar. Des travaux y étaient en cours pour aménager un poste de garde de la BDF (Bahrain Defense Force).

Selon des milieux informés, des unités de l'armée qatariote auraient également débarqué sur l'île de Ketaat-Garada, au sud de Facht-al-Dibel dont la superficie est également d'une dizaine de kilomètres carrés.

Les deux îlots font partie des zones revendiquées par Qatar depuis le dix-huitième siècle, notamment la grande île de Hawar. – *(AFP.)*

● *Les relations entre Israël et la Pologne.* – Israël et la Pologne échangeront des représentants officiels dans un mois, a indiqué dimanche 27 avril, la radio israélienne citant son correspondant à Bonn. L'ambassadeur israélien en RFA, M. Yitzhak Ben Ari, s'est entretenu la semaine dernière avec une délégation de diplomates polonais dirigée par l'ambassadeur polonais à Bonn sur les *« moyens de concrétiser l'accord de principe portant sur un échange de représentants officiels conclu entre Israël et la Pologne »*, a poursuivi la radio. – *(AFP.)*

Liban

Les milices chrétiennes proclament sans succès un cessez-le-feu unilatéral

De notre correspondant

Beyrouth. – Des « retrouvailles » entre les maronites et les sunnites à l'occasion de l'intronisation du nouveau patriarche maronite ont donné lieu à la proclamation unilatérale par les forces libanaises (milice chrétienne unifiée) d'un cessez-le-feu pour mardi 29 avril à 0 heure. Il a été aussitôt suivi d'une recrudescence des affrontements le long de la ligne de démarcation. C'était là une éclatante démonstration de ce que cette entente des deux communautés, naguère décisive, n'était plus en mesure de restaurer la paix au Liban ou même d'y instaurer une simple trêve.

Le mufti sunnite, Cheikh Hassan Khaled, s'était rendu lundi, à la tête d'une délégation de sa communauté, au patriarcat maronite de Bkerké, au cœur du pays chrétien, pour féliciter le nouveau titulaire du siège, Mgr Nasrallah Sfeir. Dans son homélie, celui-ci avait souhaité la proclamation de la fin de l'état de guerre. Le mufti s'est associé à son vœu et les forces libanaises ont saisi la balle au bond.

Elles avaient, la semaine dernière, fait un geste de même nature en libérant unilatéralement aussi, trente-quatre otages musulmans. Affirmant ne pas en détenir d'autres, elles les avaient remis au mufti sunnite qui avait exprimé son approbation.

Cette initiative n'a, néanmoins, pas trouvé d'écho favorable au sein de la majorité du camp musulman, notamment chez les chiites. « Amal » et le « Hezbollah » ont fait valoir que ce n'est pas en libérant trente-quatre otages que les forces libanaises passeront l'éponge sur deux mille cent onze autres musulmans disparus.

De leur côté, les chrétiens ont une liste d'environ mille cinq cents disparus dont une centaine seulement sont identifiés et localisés à l'instar des trente-quatre musulmans libérés. Ces otages chrétiens répertoriés n'ont pas été libérés. quant aux milliers de disparus de part et d'autre, les chances d'en retrouver la trace sont presque nulles.

Le mufti Khaled a, enfin, au cours des derniers jours et à deux reprises, exprimé sa *« compréhension »* à propos de l'initiative du camp chrétien – considéré comme hautement « partitionniste » par ses adversaires – d'ouvrir prochainement un aéroport dans son territoire, à Halate. Le mufti estime que, pour éviter une telle mesure, le camp musulman aurait dû être en mesure d'assurer la sécurité de l'accès de l'aéroport à tous les Libanais. Il est vrai que la route de l'aéroport est devenue ces derniers temps de moins en moins sûre, pas seulement pour les chrétiens, qui ne l'empruntent plus guère, mais même pour les musulmans, notamment les sunnites.

LUCIEN GEORGE.

EXCLU DE L'OLP

Abou Zaïm convoque un « conseil supérieur militaire » à Amman

De notre correspondant

Amman. – L'ancien chef des renseignements militaires palestiniens, le colonel Atallah Atallah (Abou Zaïm), démis de ses fonctions au sein de l'OLP par M. Yasser Arafat pour cause d'insubordination, a convié à son domicile, lundi 28 avril, tout ce qu'Amman compte de correspondants de presse pour assister à la réunion d'une quarantaine de ses partisans présentés comme étant des membres du « Conseil supérieur militaire du Fath ».

Sanglé dans une saharienne impeccable et s'appuyant sur une canne à pommeau doré, Abou Zaïm a poussé la coquetterie jusqu'à faire procéder à l'appel des participants en présence des journalistes... en commençant par Yasser Arafat et Khalil Al-Wazir (Abou Jihad), déclarés « absents » – et pour cause... Après que le secrétaire de la séance eut annoncé que *« quarante et un membres du Conseil sur cinquante-deux »* étaient présents et que le quorum était par conséquent atteint, les journalistes ont été priés de quitter la salle pendant les délibérations. Une heure plus tard, le colonel Atallah leur a lu la résolution votée « à l'unanimité » par le « Conseil ».

Celle-ci rejette, en les qualifiant d'illégales, les mesures disciplinaires prises à l'encontre d'Abou Zaïm et des autres officiers du « Mouvement de réforme du Fath », mesures, affirme le texte, qui ont *« dépassé les limites acceptables »*. Dans la même déclaration, les partisans d'Abou Zaïm appellent à la convocation du congrès général du Fath *« pour mettre fin aux errements politiques, militaires, organisationnels et financiers, ainsi qu'aux abus de pouvoir de Yasser Arafat »*.

Cette réunion se voulait une réplique du colonel Atallah à celle du Comité supérieur militaire de l'OLP, qui a décrété son exclusion de la centrale palestinienne la semaine dernière à Bagdad *(le Monde* du 26 avril).

« C'est une plaisanterie », commentait, lundi soir, le numéro deux du Fath, Abou Jihad. *« C'est la première fois que j'entends parler de l'existence d'un Conseil supérieur militaire du Fath de cinquante-deux membres. Nous n'avons qu'un Conseil militaire du Fath qui comprend dix-sept membres et un Conseil militaire de la révolution palestinienne* [celui qui s'est réuni à Bagdad], *qui compte actuellement vingt-cinq et est présidé par Yasser Arafat. En dehors d'Abou Zaïm et de son frère Abou Hajem, aucun des participants n'a jamais appartenu à l'un de ces organes. Ce sont de simples officiers ou même, pour certains, des gens qui ne sont pas militaires et dont on n'avait jusque-là jamais entendu parler. »* Un point de vue que corroboraient d'autres sources palestiniennes à Amman.

EMMANUEL JARRY.

••• LE MONDE - Mercredi 30 avril 1986

...SAIRE DU RÈGNE DE HIROHITO

...l'exploiter le prestige impérial ...ns politiques

...ionationalisme

Une nouvelle droite

PHILIPPE PONS

...ont sans succès ...téral

ASIE

Indonésie

AU COURS DE SA RENCONTRE AVEC M. SUHARTO

Le président Reagan n'entend pas insister sur la question des droits de l'homme

Honolulu. — Le président Ronald Reagan a quitté, lundi 28 avril, Hawaï pour Bali (Indonésie), après avoir fait savoir qu'il n'avait pas l'intention d'insister auprès du président Suharto sur la question des droits de l'homme en Indonésie.

Les Etats-Unis souhaitent *« le maintien d'un environnement stable permettant la poursuite du progrès économique, politique et social en Asie orientale »*, a déclaré M. Reagan, avant d'entreprendre la première tournée d'un président américain dans la région depuis dix ans. La Maison Blanche a indiqué que la question des droits de l'homme *« ne sera pas une question importante à l'ordre du jour »* de la rencontre de jeudi entre M. Reagan et le président Suharto.

Plus d'une centaine de parlementaires américains, démocrates et républicains, ont adressé récemment une lettre au président Reagan lui demandant d'*« ajouter à l'ordre du jour* (de ses conversations avec le général Suharto) *le sort du peuple de Timor-Est »*, l'ancienne colonie portugaise annexée de force par l'Indonésie en 1975. Alors que le président a mis sa tournée asiatique sous le signe des *« vents de la liberté »* qui soufflent, selon lui, sur le Pacifique, les parlementaires l'ont adjuré de faire peser *« le prestige et la force morale des Etats-Unis »* afin d'améliorer la situation des droits de l'homme à Timor-Est.

Mme Corazon Aquino bientôt en URSS ?

A l'exception des Philippines, qui n'ont pas officiellement pris position, les pays de la région, proches des Etats-Unis mais comptant tous de fortes communautés musulmanes, ont condamné le raid américain contre Tripoli. Ils ont par ailleurs fait savoir qu'ils étaient plus préoccupés par le problème de leurs relations économiques et commerciales avec Washington (leur principal partenaire après Tokyo dans ces domaines) que par les questions de lutte contre le terrorisme.

Le président Reagan — qui a créé un certain embarras en s'entretenant au téléphone, le week-end dernier à Honolulu, avec M. Marcos — aura, d'autre part, un tête-à-tête avec M. Salvador Laurel, vice-président philippin. En attendant, on apprend à Manille que la présidente, Mme Corazon Aquino, a reçu lundi le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Mikhaïl Kapitsa. Ce dernier, arrivé discrètement pour une visite de cinq jours, lui a notamment transmis les vœux de M. Gorbatchev. Mme Aquino a déclaré, à l'issue de l'entretien, qu'elle comptait, d'une part, se rendre prochainement en visite en URSS, et, d'autre part, nommer un ambassadeur des Philippines à Moscou, poste vacant depuis quatre ans.

Enfin, sur un sujet qui préoccupe particulièrement les Etats-Unis, le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumasmadja, a déclaré lundi à un hebdomadaire de Hongkong qu'il ne considérait pas la présence d'une base soviétique dans le port vietnamien de Cam-Ranh-Bay comme une menace pour les pays du Sud-Est asiatique. Le ministre souligne que les Américains disposent, pour leur part, de bases militaires aux Philippines.

Enfin, le gouvernement indonésien a maintenu son refus de délivrer des visas à la presse australienne, y compris à deux journalistes accompagnant le président Reagan. Cette mesure fait suite à la publication récente dans la presse de Sydney d'un article affirmant que M. Suharto et son épouse ont accumulé une fortune, à l'instar de M. et Mme Marcos. — *(AFP, Reuter.)*

Afghanistan

Des résistants trop peu mobiles

Islamabad. — Les résistants afghans, qui viennent de subir un revers au cours d'une bataille contre les forces gouvernementales épaulées par l'armée rouge, auraient-ils oublié les règles de base de la guérilla, se demande-t-on à Islamabad.

Une force comptant dix mille hommes a, en effet, écrasé plusieurs places fortes de la résistance, dont celle de Jhawar, dans la province de Paktia, après trois semaines de combats qui auraient fait de nombreuses victimes des deux côtés.

« C'est une grande défaite pour les moudjahidins », reconnaît un chef de la rébellion basée au Pakistan. Plusieurs responsables de la guérilla admettent en privé que la mise sur pied de bases comme Jhawar a été une erreur grave. Elles constituaient à la fois des cibles fixes et un défi direct sur lesquels le commandement soviétique ne pouvait pas fermer les yeux.

Dans la province de Paktia, les moudjahidins ont abandonné leur tactique de harcèlement et d'embuscades et se sont lancés dans une guerre de positions, mais sans disposer des armes ou de la force nécessaire pour défendre des bases face à l'offensive d'une armée régulière bien équipée. Jhawar, constitué d'un ensemble de souterrains, de casemates et d'entrepôts, était défendu par des batteries d'artillerie et même par quelques chars T-54 de fabrication soviétique. Mais ses vieux canons antiaériens ne faisaient pas le poids face aux chasseurs-bombardiers soviétiques.

Rakim Wardak, l'un des plus anciens responsables du Front national islamique d'Afghanistan, a assisté à l'offensive. Il affirme qu'il n'avait jamais vu de bombardements aussi intenses en sept ans de guerre. Des vagues comptant, selon lui, jusqu'à vingt chasseurs-bombardiers attaquaient en même temps, et la défense aérienne rebelle a été rapidement mise hors de combat.

Les moudjahidins se sont bien défendus, mais ils ont été submergés par une puissance de feu très supérieure. Des centaines des leurs ont été tués ou blessés, et de grandes quantités d'armes et de ravitaillement ont été détruites.

Les troupes de Kaboul se sont retirées de Jhawar après avoir détruit la base, et des moudjahidins s'y sont déjà réinstallés. Certains responsables affirment que la place forte sera reconstruite. D'autres espèrent que l'épreuve aura servi de leçon. — *(AP.)*

● *La « disparition de M. Karmal.* — L'agence Tass a accusé lundi 28 avril les États-Unis d'*« empêcher un règlement politique »* en Afghanistan, dans un long commentaire qui ne mentionne à aucun moment le nom du « numéro un » afghan, M. Babrak Karmal. L'agence soviétique ne cite parmi les dirigeants du régime de Kaboul que le premier ministre Sultan Ali Kesthmand.

Par ailleurs, le ministre afghan des affaires étrangères, Shah Mohammed Dost est parti lundi pour Genève où il doit participer à une série de conversations indirectes avec le Pakistan, a annoncé Radio-Kaboul, selon laquelle les troupes afghanes ont quitté le secteur de Jhawar (frontière nord-ouest avec le Pakistan) après avoir *« infligé de sérieux revers aux rebelles »* de la région (voir ci-dessus). — *(AFP.)*

EUROPE

Italie

La fin du monopole public de l'information télévisée : une victoire pour MM. Craxi et Berlusconi

Rome. — M. Silvio Berlusconi dirigera désormais en Italie une *télévision à part entière* : il pourra, notamment, diffuser des journaux ainsi que des matches de football en direct, au lieu de devoir continuer à « bricoler » à grande échelle, comme il le faisait depuis bientôt dix ans.

De notre correspondant

Tel est le résultat le plus spectaculaire de l'exercice dit de « vérification » auquel viennent de se livrer, depuis deux mois, les cinq partis de la majorité gouvernementale. Les efforts des socialistes en faveur du champion des réseaux privés ont, le lundi 28 avril, prévalu contre les réticences de son principal partenaire, la démocratie chrétienne : le Parlement devrait avant l'été étudier un projet autorisant ce qu'il est convenu d'appeler ici l'« interconnexion ». C'est la possibilité pour le patron de Canale 5, Rete 4 et Italia 1 d'émettre en direct au plan national, et non plus en distribuant à l'avance des cassettes enregistrées à des centaines de réémetteurs, à partir desquels la quasi-totalité de la péninsule était « couverte » jusqu'à présent.

La fin légale du monopole de l'information télévisée, qui devrait être acquise pour le début de 1987, mettrait ainsi un terme aux ennuis périodiques de « Sua emittenza » avec la justice. L'accord entre les cinq partis prévoit cependant que nul ne pourra émettre plus d'un seul journal ni être propriétaire de plus de deux chaînes, ce qui obligera M. Berlusconi à abandonner l'un de ses réseaux. Il envisageait d'ailleurs cette éventualité.

Les secrétaires généraux des partis de la majorité sont en fait tombés d'accord sur un projet réglementant l'ensemble du secteur audiovisuel, y compris donc les trois chaînes publiques de la RAI, à propos desquelles demeurait pendante l'épineuse question des volumes maximaux de publicité. Ceux-ci seront un peu mieux contrôlés.

Un tel texte était attendu depuis dix ans, c'est-à-dire depuis qu'une décision de la Cour constitutionnelle avait autorisé l'émission privée, au nom de la liberté d'expression.

L'un des effets de cet accord devrait être de permettre la nomination d'un nouveau conseil d'administration de la RAI, attendue depuis... près de trois ans. La présidence, selon la règle de « répartition » en vigueur, doit échoir à un socialiste.

L'heureux aboutissement de la *verifica* est un grand succès pour le président du conseil, M. Bettino Craxi. L'accord survient par coïncidence au millième jour d'existence de son gouvernement, de loin le record absolu de toute l'histoire de la République. Le président du conseil a obtenu de M. de Mita, secrétaire de la démocratie chrétienne, de pouvoir en principe poursuivre son action jusqu'au moment où le Parlement aura approuvé le budget de 1987 (celui de 1986 a été voté le... 27 février dernier). Nombreux étaient ceux au sein du principal parti de la coalition qui réclamaient une « alternance » à la tête du gouvernement, sitôt après le congrès démocrate-chrétien, qui doit avoir lieu à la fin de mai.

JEAN-PIERRE CLERC.

URSS

Le retour d'Oleg Toumanov

« Chaque homme intègre doit être avec son peuple, c'est pour cela que je suis ici. »

Le visage carré, la barbe bien coupée et la voix neutre, Oleg Toumanov semble au bord de l'épuisement, à l'issue d'une conférence de presse de deux heures lundi 28 avril, face aux journalistes occidentaux en poste à Moscou.

L'ex-rédacteur en chef du service russe de *Radio-liberté* passé à l'ouest en 1965 en sautant d'un navire soviétique en Méditerranée n'en dira pas plus long, malgré les sollicitations pressantes des journalistes. Silence sur les raisons qui l'on poussé à rentrer dans son pays, et sur les circonstances de son retour. *« Un véritable cauchemar »*, selon Oleg Toumanov.

En revanche, il se montrera beaucoup plus prolixe dans ses accusations contre *Radio-Liberté*, une station américaine émettant en direction de l'URSS et des pays communistes.

Pour Oleg Toumanov *Radio-Liberté* est une pure et simple officine de renseignements dont les activités de propagande en direction de la population soviétique ne sont *« que la partie visible de l'iceberg »*.

Le transfuge met en cause divers services dépendant de *Radio-Liberté* et de *Radio-Europe Libre*, émettant depuis le territoire de la RFA, qui effectueraient des études dans le domaine militaire pour le compte du Pentagone. Il s'agirait notamment du Service d'études de l'auditoire, situé à Paris, 193, boulevard Saint-Germain, dirigé par M. Gene Parta, dénoncé par les Soviétiques comme fonctionnaire de la CIA.

Des « antennes » du même type existeraient également à Vienne, Salzbourg, Hambourg et Copenhague. Samedi dernier, le quotidien moscovite *Sovietskaïa Rossia* avait dénoncé, en termes violents, deux journalistes américains. Oleg Toumanov a cité de son côté trois noms de journalistes américains et britanniques, dont deux ne sont plus en poste à Moscou, qui seraient *« de fréquents visiteurs du consulat américain de Munich qui assure la liaison avec Radio-Liberté »*.

Oleg Toumanov a également précisé dans sa conférence de presse qu'il n'était pas un agent du KGB. Ce qui va sans dire va encore mieux en le disant... — *(AFP, Tass.)*

Norvège

CONSÉQUENCE DE LA BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

Le gouvernement s'apprête à démissionner

Oslo. — Le gouvernement de centre-droit, dirigé par M. Kaare Willoch, devait démissionner dans la journée du mardi 29 avril. C'est ce qu'a annoncé lundi le premier ministre, en expliquant qu'il n'avait plus les moyens de gouverner si le Parlement refuse comme prévu, ce mardi, d'entériner les mesures d'austérité qu'il préconise. M. Kaare Willoch juge ces mesures indispensables pour résorber la baisse des ressources publiques norvégiennes, consécutive à la chute des prix du pétrole. La baisse prévisible des recettes provenant de l'impôt sur la production de pétrole et de gaz de la mer du Nord est estimée à plus de 40 milliards de couronnes (37 milliards de francs) pour le prochain exercice budgétaire.

La balance commerciale de ce pays de 3,1 millions d'habitants était excédentaire l'an dernier de 40 milliards de couronnes, mais, si l'on défalque les revenus de l'extraction de pétrole et de gaz, elle a en fait accusé un déficit de 50 milliards. Par ailleurs, l'industrie manque de compétitivité en raison de la montée des coûts salariaux ces dernières années, à la suite de la flambée des prix pétroliers et du dollar.

Parmi les mesures proposées par le gouvernement, la plus impopulaire était l'augmentation de 35 centimes des taxes sur le litre d'essence à la pompe à partir du 1er mai. Des économies sur les budgets des ministères des transports et de la défense étaient également prévues. Mais les Norvégiens ne semblent pas disposés à se serrer la ceinture.

Le petit Parti du progrès, dont les deux députés apportent généralement leur soutien au gouvernement minoritaire de M. Willoch (78 députés sur 157) ont décidé cette fois de rejoindre l'opposition.

Celle-ci, dirigée par Mme Gro Harlem Bruntland (travailliste), préconise pour sa part essentiellement une augmentation de 2 % de l'impôt sur les revenus supérieurs à 150000 couronnes et sur les voitures de société : une plate-forme populaire pour un électorat qui a mal admis le refus du patronat d'entériner comme chaque année des hausses de salaires substantielles, et qui vient d'exprimer son mécontentement par de longues grèves suivies de lock-out. — *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Argentine

ACCUSÉ DE NOMBREUX ENLÈVEMENTS

Le lieutenant Astiz est acquitté par la justice militaire

De notre correspondante

Buenos-Aires. — Le lieutenant Astiz est innocent aux yeux de la justice militaire argentine. Le Conseil suprême des forces armées a fait connaître officiellement, lundi 28 avril, à Buenos-Aires, sa sentence : *« faute de preuves »*, le jeune lieutenant de vaisseau a été déclaré *« libre de charge »* et lavé de l'accusation portée contre lui d'avoir enlevé et fait disparaître en 1977 une Suédoise de seize ans, Dagmar Hagelin.

Des témoins avaient pourtant affirmé en 1984 devant la CONADEP (Commission nationale argentine sur la disparition des personnes, nommée par le président Raul Alfonsin et dirigée par l'écrivain Ernesto Sabato) avoir vu le lieutenant Astiz tirer sur la jeune fille dans une rue de la banlieue de Buenos-Aires et la jeter dans le coffre d'une automobile sans plaque minéralogique.

Le huis clos entourant tout procès devant la cour martiale ne permet pas de dire aujourd'hui si ces témoignages ont été insuffisants, ou si leurs auteurs se sont rétractés.

Dix mille « disparus » en sept ans

Détenu préventivement de décembre 1984 à mars 1985, il ne retournera pas en prison. Au grand scandale des organisations de défense des droits de l'homme et du père de la victime, qui a annoncé son intention de faire appel devant la justice civile cette fois. Si celle-ci décidait de se saisir du dossier, elle aurait une lourde responsabilité, car, au delà du problème juridique, le cas Astiz s'est transformé, depuis la restauration de la démocratie, fin 1983, en enjeu politique.

Pour les défenseurs des droits de l'homme, Astiz est — à tort ou à raison — le symbole de la répression. L'archétype de ces exécutants qui, avec ou sans ordre, ont enlevé, torturé, tué ou fait disparaître des milliers de personnes : dix mille entre 1976 et 1982, selon la CONADEP. Il doit donc être condamné. Pour l'exemple.

Pour l'armée, au contraire, il est le représentant des centaines de sous-officiers qui n'ont fait qu'obéir aux ordres. Le condamner, c'est les condamner tous. Pour le gouvernement — et les sources les mieux informées n'en font pas mystère, — une condamnation d'Astiz aurait de graves répercussions. Certains fonctionnaires vont même jusqu'à évoquer en privé un *« bain de sang »*.

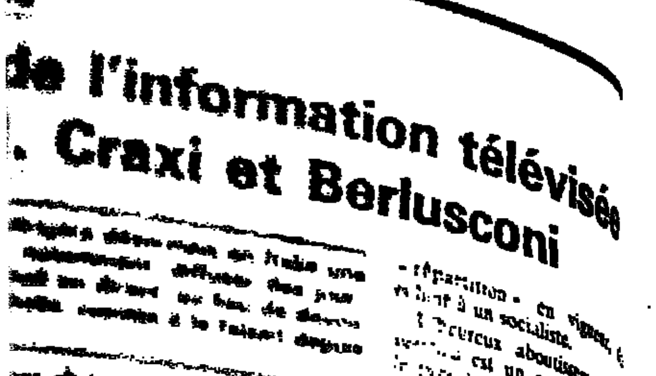
Innocenté par la justice militaire dans le cas Hagelin, Astiz n'en a pas pour autant terminé avec les tribunaux. Outre le procès en appel, il est impliqué dans trois autres affaires. Ses pairs le jugent encore pour s'être rendu sans combattre aux Anglais, pendant la guerre des Malouines, avec l'unité qu'il commandait dans les îles de Georgie du Sud. Mais il n'a rien à craindre : le procureur lui-même a déjà réclamé son acquittement.

Le Conseil suprême des forces armées est également saisi d'une plainte déposée par les familles de deux religieuses françaises, Alice Domont et Léonie Duquet, venues à Buenos-Aires pour des raisons humanitaires, et disparues toutes les deux en 1977. Une plainte qu'il sera bien difficile de faire aboutir tant — dans ce cas plus encore que dans l'affaire Hagelin, — les preuves matérielles font défaut.

Enfin, au terme de récentes instructions délivrées par le ministère de la défense, Astiz devrait être au moins cité lors du procès qui évoquera les violations des droits de l'homme commises à l'Ecole supérieure de mécanique de la marine (ESMA), transformée à l'époque de la dictature en centre de détention et de torture.

CATHERINE DERIVERY.

● *Le ministre de l'éducation tué dans un accident d'avion.* — Le ministre équatorien de l'éducation, M. Camilo Gallegos, un de ses fils et quatre autres personnes ont péri dans un accident d'avion en Equateur, a-t-on appris lundi 28 avril. — *(AFP.)*



JEAN-PIERRE CLERC

URSS

Le retour d'Oleg Toumanov

Norvège

ÉQUENCE DE LA BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

e gouvernement s'apprête à démissionner

AVIS AUX ESPAGNOLS

EUROPE

L'accident de la centrale nucléaire soviétique

L'Union soviétique a annoncé, lundi 28 avril dans la soirée, qu'un accident s'était produit dans la centrale de Tchernobyl, près de Kiev, et qu'il avait fait *« des victimes »*. Dès lundi matin, une augmentation de la radioactivité (plus de cinq fois supérieure à la moyenne habituelle) avait été constatée en Suède, puis en Finlande et au Danemark.

Peu après l'annonce officielle de l'accident, le ministre danois de l'environnement, M. Christian Christensen, et son collège suédois de l'énergie, Mme Brigitta Dahl, ont publiquement demandé que l'URSS *« explique pourquoi elle n'a pas prévenu les pays voisins »* qui risquaient d'être contaminés. Mme Dahl a réitéré son souhait que l'Union soviétique autorise une inspection internationale de son programme civil. Dans les pays scandinaves, on continuait mardi matin à surveiller les taux de radioactivité dans l'atmosphère, tout en multipliant les déclarations apaisantes à la radio.

● A BERLIN-OUEST, où une radioactivité plus de deux fois supérieure à la normale a été enregistrée, un expert de la commission chargée du contrôle technique des centrales nucléaires en Allemagne fédérale a estimé que l'accident survenu en Ukraine était *« très grave »*. *« Il devrait être bien plus grave que celui de la centrale de Three-Miles-Island (Etats-Unis) car on n'avait pas dû y* « prodiguer des soins aux victimes,comme les Soviétiques ont indiqué l'avoir fait ». Le ministère de l'intérieur a par ailleurs recommandé à tous les Laender de contrôler le degré de radioactivité dans l'air. Quant au ministre de la recherche, faisant écho au ministre de l'énergie suédois, il demande que *« les standards de sécurité de toutes les centrales nucléaires en URSS soient vérifiés »*.

● A WASHINGTON, un porte-parole de la Maison Blanche a qualifié lundi de *« sérieux »* l'accident survenu en Union soviétique, dont les Américains disent avoir eu, de façon *« indépendante »*, confirmation. M. Donald Regan, le secrétaire général de la Maison Blanche, a pour sa part déclaré que les Etats-Unis *« pourraient aider* (l'Union soviétique) *et le feraient si on le leur demandait »*.

● A PARIS, les experts se disent d'accord avec leurs collègues suédois et américains pour qualifier l'affaire de *« sérieuse »*. Ils insistent toutefois sur le fait qu'il *« n'y a aucun risque de retombées radioactives en France »*. Les stations du Service central de protection contre les rayonnements ionisants installées dans l'Hexagone n'ont d'ailleurs rien détecté d'anormal.

Le mouvement SOS-Environnement souhaite qu'au prochain sommet de Tokyo il soit donné *« autant d'importance à la prévention des accidents industriels qu'à la lutte contre le terrorisme »*.

De leur côté, les Amis de la Terre constatent que la mobilisation écologiste des années 70 a freiné le développement du nucléaire dans certains pays comme les Etats-Unis. *« Nous parlons,* ajoutent-ils, *comme lors de l'accident de Three-Mile-Island, que les responsables français vont dire que cela ne peut pas se produire en France. C'est faux. Dans chaque société, le contrôle démocratique des choix technologiques est indispensable. »*

Tchernobyl, ville interdite

De notre correspondant

Moscou. – L'URSS a reconnu officiellement, le lundi 28 avril, pour la première fois de son histoire, qu'un accident s'était produit dans une de ses centrales nucléaires et qu'il y avait des victimes. « *Un accident est survenu à la centrale nucléaire thermique de Tchernobyl, dont un des réacteurs a été endommagé. Des mesures sont prises pour éliminer les conséquences de cet incident. Des soins sont apportés aux personnes contaminées. Une commission gouvernementale d'enquête a été formée* », a annoncé Tass. Ce communiqué a été lu au journal télévisé.

La centrale de Tchernobyl est située en Ukraine, à environ 160 kilomètres au nord de Kiev. Elle comporte quatre réacteurs identiques de 1000 mégawatts chacun, construits en 1977, 1978, 1981 et 1983. Ceux-ci fonctionnent selon le procédé RBMK (initiales des mots russes signifiant « réacteur de grande puissance à tubes de force »). Le cœur du réacteur est entouré de graphite qui, joue le rôle de modérateur, la vapeur est produite dans ces « tubes de force » où l'eau circule avant d'aimanter des turbines classiques produisant l'électricité.

Le procédé RBMK est de conception entièrement soviétique et n'existe guère ailleurs il est jugé relativement « rustique » et peu économique par les spécialistes. Il était également considéré jusqu'ici comme plus sûr que le procédé à eau pressurisée inventé par la firme américaine Westinghouse, et beaucoup plus répandu en Occident parce que plus rentable.

Les autorités soviétiques répugnent traditionnellement à révéler les catastrophes, qu'elles soient naturelles ou provoquées par l'homme. Elles n'avaient cependant guère le choix. Les stations de contrôle suédoises avaient noté dimanche soir une nette élévation du taux de radioactivité dans l'atmosphère. Les Finlandais avaient décelé quelques heures auparavant une augmentation encore plus forte, mais sans donner l'alerte.

La centrale de Tchernobyl se trouve à environ 1 100 kilomètres de la première station suédoise qui a donné l'alerte. Il faut donc que les vents porteurs de pollution radioactive aient franchi cette distance. Ceci implique que l'accident a été considérable, et peut-être même, comme certains experts scientifiques occidentaux à Moscou l'envisagent, que le cœur du réacteur a fondu.

La presse soviétique de ce mardi 29 avril est muette sur l'événement, peut-être faute de temps. Le communiqué de Tass ne précise ni la date de l'accident, ni le nombre des « *victimes* », ni la nature des mesures prises pour « *éliminer les conséquences de l'accident* ». Ce flou artistique autorise toutes les rumeurs.

La ville de Tchernobyl (qui signifie « herbe noire ») est de création récente : elle a été édifiée en 1941 sur les bords de la rivière Prityat, à environ 160 kilomètres au nord de Kiev, la capitale de l'Ukraine. C'est aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement (« rayon ») à la fois industriel et agricole. La ville abrite une base navale, des laminoirs et d'importantes fromageries. On y trouve aussi un centre de formation de médecins. Tchernobyl est l'un des deux centres de production d'électricité nucléaire en Ukraine.

Des habitants de Kiev, joints par téléphone, ont déclaré qu'ils étaient au courant (ils avaient regardé la télévision comme tout le monde), mais qu'ils n'avaient pas remarqué de changements en ville. Sept stagiaires français résident actuellement à Kiev, où ils travaillent dans des établissements d'enseignement. Ils ont été joints ce mardi matin par l'ambassade de France ; ils ont fait savoir qu'ils étaient en bonne santé et qu'ils n'avaient, eux non plus, rien trouvé d'anormal dans la ville. Aucune consigne concernant l'eau ou les aliments n'avait en tout cas été donnée dans la capitale de l'Ukraine.

Tass parle de « *victimes* » sans préciser s'il s'agit de blessés ou de morts. La dépêche est cependant, dans sa version russe, surmontée de la mention « *condoléances* », qui implique, sans bien sûr que cela soit explicitement formulé, qu'il y a eu des morts.

L'accident a vraisemblablement eu lieu samedi ou dimanche. La présence dans la région de Kiev d'un anticyclone a probablement provoqué une très large dispersion de la radioactivité vers le nord et l'ouest, ce qui explique que celle-ci ait pu être détectée en Suède, en Finlande et en RFA.

Tass affirme que cet accident est le premier du genre survenu en URSS, alors que des événements comparables seraient monnaie courante en Occident et surtout aux États-Unis. Pourtant, une catastrophe, qui a sans doute provoqué la mort de plusieurs centaines de personnes, avait eu lieu à Tcheliabinsk, dans l'Oural en 1958. Selon les témoignages recueillis plus tard auprès de scientifiques soviétiques passés à l'Ouest, une réaction en chaîne incontrôlée se serait produite dans un dépôt militaire de matériaux irradiés. La région contaminé est toujours fermée au public, et toute végétation en a disparu.

DOMINIQUE DHOMBRES.

« Il faut rentrer chez soi »

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, un accident de centrale nucléaire ne correspond en aucun cas à une explosion nucléaire. Les caractéristiques de l'uranium utilisé par l'industrie (uranium faiblement enrichi) interdisent en effet qu'un tel scénario puisse se réaliser.

L'accident le plus grave pouvant survenir dans une centrale (échauffement non maîtrisé, explosion thermique, fonte du « cœur » et libération de la radioactivité à l'extérieur) pose un tout autre problème : celui de l'exposition prolongée d'une population aux rayonnements ionisants. Bien qu'on parle de *« nuage radioactif »*, il s'agit là d'une menace totalement invisible et dont il est difficile de prévoir l'évolution géographique. Les vents, les paramètres météorologiques et la rotation de la Terre sont alors autant d'éléments à prendre en compte.

« En France, dans l'hypothèse la plus « masochiste », compte tenu de la qualité exemplaire des normes de construction et de fonctionnement de nos centrales nucléaires, l'exposition de la population ne correspondrait au pire des cas qu'à l'équivalent de quelques radiographies médicales », explique le professeur Pierre Pellerin, directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI).

Pour certains spécialistes, l'accident majeur pourrait toutefois être une irradiation sérieuse *« à moins de 2 kilomètres sous le vent, par le panache invisible de produits de fission libérés équivalant au passage du nuage initial de la bombe atomique* (1) *»*.

En dehors de ce cas de figure, les conséquences d'un accident de centrale pour la population environnante sont celles de l'exposition de l'organisme humain à de faibles doses de radioactivité. Le risque est alors celui d'une altération du patrimoine génétique (maladies hématologiques, pathologies cancéreuses). C'est une question prêtant à controverses compte tenu du faible nombre de cas connus et des délais souvent longs entre l'exposition et la maladie.

Reste en pratique à savoir quelle est la meilleure conduite à observer. *« Il faut rentrer chez soi*, explique le professeur Pellerin, *fermer portes et fenêtres et attendre les instructions. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) Cahiers médicaux lyonnais, 9 août 1983. « Agression nucléaire, effets biologiques et conséquences médicales », par le docteur R. Periès (service de santé des armées).

Le cœur du réacteur atteint

Il y a tout lieu de penser qu'une partie du combustible (uranium enrichi) contenu dans le cœur du réacteur de la centrale de Tchernobyl a fondu en raison, sans doute, d'un arrêt du système de refroidissement, libérant ainsi une fraction non négligeable de produits radioactifs parmi lesquels se trouvent du krypton, du plutonium, du cobalt, du strontium, etc. Ces matières fortement radioactives ont-elles été confinées au bâtiment réacteur ? Il semble que non, d'après les mesures faites par les pays scandinaves. Quelles mesures de sécurité étaient prises à Tchernobyl pour pallier leur effet ? Nul ne le sait non plus.

Reste que cet accident, s'il se confirme, est à rapprocher de celui qu'avait connu, en mars 1979, l'un des réacteurs de la centrale américaine de Three Mile Island (Pennsylvanie), dont le combustible – on le sait aujourd'hui – avait aussi en partie fondu. Seule différence, mais différence essentielle, l'ensemble des produits du cœur étaient restés confinés dans le bâtiment réacteur et cela n'avait donné lieu à aucun rejet de matières nucléaires dans l'atmosphère. L'affaire avait fait grand bruit, et ce d'autant plus que les autorités locale avaient, à juste titre, évacué un grand nombre de personnes dès que l'alerte avait été donnée.

Autre différence aussi : il est clair que les responsables de l'exploitation des centrales nucléaires ne tireront pas, contrairement à ce qui s'est passé pour Three Mile Island, beaucoup d'enseignements de l'accident soviétique. En effet, ce type de centrale n'est construit nulle part ailleurs qu'en URSS, alors que la plupart des réacteurs installés dans le monde sont de type eau pressurisée-uranium enrichi (PWR) comme l'était la centrale pennsylvanienne. Mais il y a tout lieu de penser qu'ils analyseront, si la possibilité leur en est offerte, le déroulement minute par minute de cet accident, pour voir s'il n'y a pas là un scénario pouvant se reproduire sur une de leurs centrales.

Cet accident est grave et certainement plus important que celui qu'avait connu, en septembre 1973, la centrale à neutrons rapides de 350 mégawatts de Chevtchenko, installée sur les bords de la mer Caspienne. Une fissuration dans les circuits d'eau avait alors donné lieu à une réaction de type sodium-eau, conduisant à une production d'hydrogène dont l'explosion avait grandement endommagé un générateur de vapeur de la centrale. Les Soviétiques s'étaient alors bien gardés d'annoncer la nouvelle, qui avait été révélée par les services de renseignements américains et confirmée plus d'un an après par le président de la commission soviétique pour l'utilisation de l'énergie atomique.

Y avait-il eu ou non des morts dans cet accident ? Nul ne l'a jamais dit. Pas plus que les Soviétiques ne se sont hasardés à commenter la catastrophe nucléaire qui, à la fin de 1957 ou au début de 1958, a frappé la région de Cheliabinsk, dans l'Oural du Sud, où existait un centre de stockage de déchets radioactifs. Selon le biologiste et dissident soviétique Jaurès Medvedev, exilé depuis 1973 en Grande-Bretagne, plusieurs centaines de kilomètres carrés avaient été stérilisés et des centaines de personnes avaient, paraît-il, trouvé la mort dans cette catastrophe.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Les précédents accidents

● En Union soviétique, une explosion nucléaire se serait produite dans la centrale de Tchelyabinsk (au sud de l'Oural) durant l'hiver 1957-1958, et, selon Jaurès Medvedev, un biologiste soviétique dissident, elle aurait fait plusieurs centaines de victimes. Cette catastrophe, révélée par la CIA américaine, aurait eu pour origine l'explosion d'un dépôt de déchets nucléaires enfouis dans le sol. Elle n'a jamais été confirmée par les autorités soviétiques.

En 1973, toujours en URSS, un accident se serait produit dans la centrale nucléaire de Chevtchenko, sur les bords de la mer Caspienne. L'explosion, décelée par un satellite américain, a été attribuée à une réaction violente entre le sodium et l'eau.

● *Les Etats-Unis* ont aussi été en alerte, le 28 mars 1979, à la suite de fuites d'eau radioactive et de la formation d'une bulle de gaz radioactif survenues à la centrale de Three Miles Island (en Pennsylvanie). L'accident, dû à la rupture d'une valve d'une pompe d'alimentation en eau du système de refroidissement, a entraîné le déplacement de quelque 140 000 personnes, mais il n'y a eu ni blessé, ni irradié.

Le 5 janvier dernier, à Webbers Falls (Oklahoma), un ouvrier a été tué et huit autres blessés dans une usine de traitement d'uranium par l'explosion d'un gaz radioactif et toxique.

● *Au Japon*, de janvier à mars 1981, d'importantes fuites radioactives à la centrale de Tsuruga (au centre du pays) provoquent une concentration élevée de substances radioactives dans la baie d'Urazoko.

● Enfin, en *Grande-Bretagne*, un réacteur de l'usine de retraitement nucléaire située à Windscale a brûlé pendant vingt-quatre heures, provoquant des retombées d'iode radioactive dans l'atmosphère sur plusieurs centaines de kilomètres carrés autour de l'usine. L'accident n'a blessé personne.

Le nucléaire civil en URSS : un parent pauvre de l'industrie d'armement

L'agence Tass n'a pas encore précisé la composition de la commission d'enquête créée à la suite de l'accident de Tchernobyl, mais il est clair que cette affaire est le premier test sérieux pour un organisme créé à l'initiative d'Andropov il y a moins de trois ans : le Comité d'Etat de l'URSS pour la sécurité dans l'industrie nucléaire.

Paradoxalement, il a fallu attendre trente ans après la construction de la première centrale atomique soviétique (qui était aussi la première au monde, en 1954), et les graves accidents déjà signalés de sources occidentales à la fin des années 50, pour que le problème de la sécurité dans cette industrie soit confié à une institution spéciale. Le motif en avait été, apparemment, de graves anomalies constatées lors de la construction d'une centrale nucléaire dans le sud de la Russie d'Europe : sans qu'il y ait eu accident nucléaire proprement dit, des éboulements et affaissements de terrain avaient causé des victimes.

Au plan institutionnel, le nucléaire civil est séparé du nucléaire militaire, en URSS, mais il est en fait un sous-produit de l'industrie d'armement, et les hommes qui en ont la charge sont tous passés par le ministère des « constructions mécaniques moyennes » : il s'agit du nom codé de l'administration en charge de la fabrication de la bombe depuis la fin de la seconde guerre mondiale et que préside depuis un quart de siècle M. Slavski, âgé de... quatre-vingt-neuf ans. M. Evgueni Koulov, président du Comité pour la sécurité dans l'industrie nucléaire, était premier adjoint de M. Slavski jusqu'à sa nomination en août 1983.

Il en va de même de M. Andronik Petrosiants, un Arménien, qui préside depuis 1962 le Comité d'Etat pour l'utilisation de l'énergie nucléaire, l'organisme officiellement chargé du nucléaire civil en URSS, au plan national comme international (il a participé notamment à certaines négociations sur la non-prolifération). Lui aussi avait fait toute sa carrière antérieure dans les « constructions mécaniques moyennes », comme M. Slavski, tout en étant un peu plus jeune que ce dernier.

Au côté toutefois des grands fabricants d'armes atomiques, les responsables du nucléaire civil font figure de parents pauvres, leur statut étant très inférieur dans la hiérarchie de la nomenklatura : ni M. Petrosiants ni M. Koulov ne siègent au comité central du parti, pas même comme membres suppléants.

M. T.

Le troisième producteur mondial d'électricité nucléaire

L'Union soviétique est le troisième producteur mondial d'électricité d'origine nucléaire après les Etats-Unis et la France. L'Union soviétique, qui pourtant dispose actuellement d'un plus grand nombre de réacteurs en fonctionnement (51 tranches au mois d'août 1985 selon la revue *Nuclear Ingineering*) que la France (41 réacteurs), ne fournit qu'un peu plus de 26000 MW électriques contre près de 33000 pour EDF.

Le programme électronucléaire soviétique repose sur trois types de réacteurs : la filière RBMK à « *graphite, uranium enrichi et tubes de force eau-vapeur* » forte de 27 tranches nucléaires, capable de fonctionner à la demande soit pour produire de l'électricité, soit pour fabriquer du plutonium à vocation militaire (le réacteur de la centrale de Tchernobyl appartient à ce premier type) ; la filière VVER, analogue à nos centrales nucléaires à eau pressurisée, qui compte 18 tranches, la filière à neutrons rapides BN, qui compte quatre unités seulement. Il s'agit, comme pour les surgénérateurs français Phénix et Superphénix, de réacteurs nucléaires encore au stade préindustriel. S'ajoutent à cela deux unités de type particulier.

Si le programme d'équipement électronucléaire des Etats-Unis est en fort ralentissement, voire complètement stoppé depuis la catastrophe de Three-Miles-Island (Pennsylvanie), en mars 1979, si le programme français ne connaît plus l'essor des années 70, les Soviétiques continuent à développer le secteur électronucléaire. Huit tranches RBMK sont en construction et six autres sont en principe programmées. Vingt-sept réacteurs de type VVER sont mis en place et trente autres sont programmés. Pour les réacteurs de type BN, deux unités de 800 à 1 600 mégawatts doivent être mises en chantier.

L'Union soviétique espère tirer 20 à 21 % de sa production d'électricité du nucléaire en 1990, contre 10 à 11 % aujourd'hui. Selon les récentes déclarations de M. Semonov, vice-président du Comité national pour l'énergie nucléaire, le douzième plan quinquennal prévoit de mettre en service 41 millions de kilowatts. MM. Valeri Legasov et Lev Feoktistov, tous deux collaborateurs de l'Institut de l'énergie nucléaire de Moscou, définissent ainsi la stratégie du développement de l'énergie nucléaire en URSS dans la revue *Priroda* : « *Le développement de l'énergie nucléaire se fera à l'avenir par l'accroissement de la puissance unitaire des réacteurs et par leur plus grande concentration par site. Dans les dix prochaines années, un effort prioritaire sera consacré à la création de réacteurs à neutrons rapides.* »

L'accent mis sur le développement de l'énergie nucléaire par les Soviétiques s'explique par le fait que le pays connaît des difficultés dans le secteur pétrolier.

soviétique

« Il faut rentrer chez soi »

...ur atteint

...mondial d'électricité nucléaire

politique

LA COHABITATION A L'ÉPREUVE DES FAITS

La nouvelle stratégie de communication du président

M. Mitterrand n'est pas rancunier : le premier ministre et lui rencontreront ensemble M. Reagan à Tokyo. Le président de la République manifeste ainsi qu'il privilégie l'harmonie de l'exécutif — la France parle d'une seule voix — plutôt que les querelles de préséance. De ce point de vue, la préparation du sommet de Tokyo, qui avait pris des allures de guéguerre entre l'Elysée et Matignon, se termine au mieux.

Cette affaire est révélatrice d'un état d'esprit, constant chez M. Mitterrand : les faits parlent d'eux-mêmes ; mieux en tout cas que les mots, lorsqu'ils sont en contradiction avec le discours. Ainsi le chef de l'Etat et ses conseillers comptent-ils sur la réalité du déroulement du sommet de Tokyo pour que s'impose tout naturellement son véritable rôle de chef de la diplomatie française, d'interlocuteur principal des grands de ce monde. Ce à quoi on lui répondra que l'image télévisée d'une poignée de main Reagan-Chirac effacera le relevé notarial de tous les dîners, entretiens ou échanges de lettres.

M. Chirac est, depuis longtemps, un expert en images. Le premier ministre croit autant à la force de ce qui est perçu par l'opinion qu'à la réalité des faits. A court terme, le premier ministre a sans doute raison. M. Mitterrand lui-même a éprouvé, de 1981 à 1986, la difficulté — voire le danger — de s'en tenir à une vision confiante de l'action politique fondée sur la reconnaissance, par le peuple, d'un bilan et du bien-fondé des thèses qui ont permis de l'établir. Les Français, disait-il, un an ou deux ans avant les élections législatives, rendront justice aux socialistes. Plus orgueilleusement — ou plus modestement, si l'on se place du point de vue de l'efficacité électorale, — il est passé, à l'approche du 16 mars, à une ambition plus lointaine : l'histoire, affirmait-il, me rendra justice.

Les mots, les faits : M. Mitterrand a une longue expérience des uns et des autres, et il sait bien que les premiers bousculent souvent les seconds. L'expérience du gouvernement Chirac est, de ce point de vue, amère pour lui. S'il est arrivé, jeudi dernier, de fort méchante humeur à l'Elysée, c'est que, la veille, à la télévision, le verbe de M. Chirac avait fait mouche et lui avait, probablement, fait mal. A « l'heure de vérité », le premier ministre ne s'était pas seulement présenté comme le champion du *« redressement »* économique, social et sécuritaire du pays, mais aussi comme le *« patron »* de la diplomatie française.

Dès lors, le président a paru prendre la pleine mesure de l'impact de la stratégie de communication du premier ministre. La machine Chirac, en la matière, est rodée depuis plusieurs années, et tourne à plein régime. L'équipe est formée de professionnels : de Mme Lydie Gerbaud, chef du service de presse de Matignon, formée dans des entreprises américaines avant de s'engager en politique, à M. Denis Baudouin, ancien porte-parole de Georges Pompidou en passant par Maurice Ulrich, directeur de cabinet, qui connaît la musique pour avoir été PDG d'Antenne 2.

Dans un premier temps, M. Mitterrand avait été pris, comme tous les socialistes, par une sorte d'allégresse nourrie du score inattendu du PS le 16 mars, et du spectacle donné par le premier ministre « pressenti », pendant vingt-quatre heures, lorsqu'il devait composer avec les partis et les ambitions individuelles pour former son gouvernement. Puis il a ressenti le poids de la défaite et la pression de l'étau que les vainqueurs du 16 mars ont resserré autour de l'Elysée. Bien que ses conseillers, à l'époque, se soient efforcés de le dire *« en pleine forme »*, *« serein »*, ses amis le sentaient atteint, ayant besoin d'être soutenu et entouré.

La reconquête

M. Mitterrand a repris tout doucement le dessus. Première manifestation tangible : l'atmosphère insensiblement allégée du conseil des ministres.

Exemple : Le 23 avril, en développant sa philosophie de la sécurité des Français et de la défense de leurs libertés, le chef de l'Etat s'est adressé au ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, à propos de la carte d'identité infalsifiable. Ces papiers-là, en d'autres temps, on faisait plutôt profession de les falsifier, a-t-il fait remarquer avec un brin de malice, avant d'ajouter à demi mots, que le ministre de l'intérieur et lui s'étaient livrés à cette activité illicite... pendant l'Occupation. M. Pasqua et M. Mitterrand appartenaient au même réseau de résistance.

La bonne humeur, voire l'esprit de reconquête, étaient dans l'air depuis le week-end des 19 et 20 avril. Plusieurs des collaborateurs du président s'étaient réunis à Puy-Guillaume, chez M. Michel Charasse, au fin fond de l'Auvergne. M. Mitterrand est passé les voir et leur a annoncé ce qu'il avait en tête depuis quelques jours : la réorganisation, en termes de communication, des structures de l'Elysée. Le lendemain a été rendue publique la nomination d'un nouveau porte-parole, Mme Michèle Gendreau-Massaloux, d'un chargé des relations avec le Parlement, puissant relais d'opinion, M. Jean Glavany, et d'une sorte de conseiller itinérant, M. Jean-Michel Gaillard, chargé, tel un joyeux laboureur, d'aller d'abord défricher les provinces avant de récolter les idées et les hommes nécessaires à la « reconquête ». Pour sa part, M. Jean-Louis Bianco a renouvelé sa demande aux collaborateurs de la présidence : s'intéresser, se mêler à la société civile plutôt que de faire de la politique en chambre, contribuer à la réflexion sur le nouveau visage du socialisme, dont le prochain candidat à l'élection présidentielle devra être porteur.

Pour ce qui concerne la communication, les hommes de l'Elysée ont eu l'occasion, sans attendre, d'exercer leurs talents. La prestation de M. Chirac à Antenne 2 a été si réussie, si déplaisante pour le chef de l'Etat, que la question a été brutalement posée : comment répondre ?

Les faits, toujours les faits, pour dominer, au bout du compte, les mots. Si Matignon ment par omission ou par exagération, l'Elysée rétablira — foi de président — la vérité. Ainsi remarque-t-on autour de M. Mitterrand que la meilleure preuve de l'ascendant présidentiel en matière de politique extérieure se trouve dans la continuité de l'action de la France. Le Liban ? L'opposition d'hier criait au scandale parce que la France *« lâchait »* les chrétiens ; et le gouvernement d'aujourd'hui retire les observateurs français de Beyrouth. Le Tchad ? L'opposition d'hier se moquait de ces socialistes accrochés, face au colonel Kadhafi, à la ligne du 16e parallèle ; le gouvernement d'aujourd'hui campe sur cette même position naguère brocardée. Pour l'instant, les collaborateurs de M. Mitterrand ne s'inquiètent que d'un sujet de conflit possible : l'Europe. Le comportement tonitruant du ministre de l'agriculture les inquiète, et ils attendent de savoir — toujours les faits — comment le gouvernement assurera la continuité politique et financière du projet Eurêka, dont M. Chirac n'a d'ailleurs pas soufflé mot dans son discours-programme.

Comment répondre autrement à des discours ? M. Mitterrand ne peut pas se permettre de commenter les paroles du premier ministre. Il attend les actes, notamment la traduction précise des projets en cours de discussion à l'Assemblée nationale.

JEAN-YVES LHOMEAU.

POINT DE VUE

La partie de cache-cache

par MONBERCET*

LES élections législatives du 16 mars ont induit une situation politique à la fois neuve et non usuelle : la coexistence d'un président de gauche et d'un premier ministre de droite.

Coexistence pacifique ? Sans doute. Mais pour savoir où celle-ci mènera notre pays il faut garder à l'esprit qu'elle se terminera, tôt ou tard, au plus tard dans deux ans, par un affrontement : l'élection présidentielle qui verra face à face, très probablement, au deuxième tour, un candidat de droite et un candidat de gauche.

D'ici là que se passera-t-il ? Nul ne peut le deviner. Mais l'on peut, pour essayer d'y voir clair, envisager toutes les hypothèses :

— Ce que l'on sait d'abord, et les sondages actuels le prouvent aisément, c'est que l'opinion est profondément « cohabitationniste », ou plus exactement « coexistentialiste ». Autant elle loue ceux qui s'engagent dans cette voie respectueuse de la Constitution, comme le président de la République ou le premier ministre, autant elle condamne ceux qui s'en éloignent, comme M. Barre. A partir de là, malheur à celui par qui la rupture arrivera !

En clair, le président de la République et le premier ministre feront tout pour éviter une crise, sauf si l'un ou l'autre peut clairement, nettement, en faire porter la responsabilité par l'autre aux yeux de l'opinion. Là est le premier signe de la partie de cache-cache.

— Mais ce que l'on ne sait pas, ensuite, c'est ce qui se passera si la coexistence va à son terme, c'est-à-dire 1988. Qui en tirera le plus grand bénéfice ?

Le président de la République pourra-t-il se voir contester la qualité essentielle que l'opinion réclame, celle de rassembleur ? A l'inverse, dans quelles conditions de crédibilité pourrait-il demander un mandat pour mettre en œuvre une politique différente de celle qu'il aura, peu ou prou aux yeux de l'opinion, laissé faire ?

Le premier ministre actuel pourra-t-il revendiquer la présidence pour avoir *vraiment* les moyens de gouverner alors qu'il les a déjà aujourd'hui, infiniment plus en tout cas que lorsqu'il démissionna, pour cette raison, en 1976 ?

A l'inverse, pourquoi ne serait-il pas à même de revendiquer le mandat de président pour continuer et amplifier l'œuvre entreprise dans le calme ?

En revanche, ce que l'on sait de l'hypothèse où la coexistence fonctionnerait, c'est que MM. Giscard d'Estaing et Barre ne sauraient l'admettre sans réagir, sauf à prendre le risque d'être définitivement distancés par M. Jacques Chirac pour l'élection présidentielle. Tel est le deuxième signe de la partie de cache-cache. En automne, la chasse va rouvrir... et l'échéance du budget de 1987 sera difficile pour le premier ministre face à sa fragile majorité. Le discours de l'ancien président de la République lors du vote de confiance à l'Assemblée le 9 avril, tout autant que le communiqué du député de Lyon sont, à cet égard, pleins de promesses.

Comment éviter la confusion ?

C'est dans ce cadre où l'échéance sera affrontement au terme soit d'une coexistence pacifique, soit d'une crise, que se mettent en place des règles de jeu complexes pour l'opinion : le président préside, et le gouvernement gouverne. Il n'y a pas de cogestion, indique le président de la République, qui a assumé avec dignité et courage cette épreuve que lui imposait son attachement profond aux règles du jeu démocratique : l'alternance sous son septennat.

« Il n'y a pas de cogestion », fait-il savoir, et tous les responsables socialistes à l'identique, afin d'éviter, autant que faire ce peut, la confusion politique : *« Ce gouvernement n'est pas le mien, ces ministres qui siègent au conseil des ministres chaque mercredi à l'Elysée ne sont pas mes ministres, la politique mise en œuvre n'est pas ma politique. »*

Et pour cela, il importe, comme on l'a vu plus haut, que le gouvernement ait vraiment les moyens de gouverner, afin que sa politique entre dans les faits et que l'opinion puisse « écouter la différence ».

Mais l'opinion comprend-elle bien tout cela, elle qui croyait très majoritairement au lendemain du 16 mars qu'il y aurait des ministres socialistes dans le gouvernement de cohabitation ?

Comment éviter la confusion politique quand, par le jeu des communiqués officiels et des commentaires officieux, chacun des deux pôles du pouvoir exécutif expose, de fait, les conditions d'un partage des pouvoirs ? Quand le président reçoit désormais régulièrement le premier ministre mais aussi le ministre de la défense, celui des affaires étrangères, celui de l'économie et des finances, voire d'autre, encore ?

Comment éviter la confusion politique quand on sait les liens étroits que les « domaines réservés » — même si chacun se défend de ce thème, la Constitution est là, — affaires étrangères et défense, peuvent entretenir avec les autres secteurs de la vie politique, économique et sociale ?

Comment éviter la confusion politique quand, du refus de certains noms proposés pour appartenir au gouvernement au refus de signer certaines ordonnances, en passant par le vœu de voir le découpage électoral arbitré par une commission de magistrats, le président de la République ne fait rien d'autre que de rendre la politique chiraquienne un peu plus supportable ?

Comment éviter la confusion politique quand, de toute façon, tôt ou tard, le président de la République sera contraint de signer des lois rétrogrades, réactionnaires ?

Oui, comment éviter la confusion ? Certes, le président de la République dispose de nombreux moyens pour éviter cette confusion : des moyens constitutionnels et, surtout, la liberté de s'adresser au pays. Mais ce sera le rôle essentiel du Parti socialiste, ce parti à qui la situation actuelle impose une certaine schizophrénie : être avec le président, contre le gouvernement ! Voilà un travail de pédagogie difficile et ambitieux pour ce parti. Il lui impose de ne pas jouer, lui, à cache-cache avec l'opinion.

* Personnalité proche du président de la République tenue, du fait de ses fonctions, à l'obligation de réserve et qui s'exprime à titre personnel. (*Le Monde* a publié un premier point de vue de Montbercet sur le PS dans ses éditions du 29 avril.)

LE DÉBAT SUR LES ORDONNANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Philippe Séguin précise ses intentions

Sans se presser, l'Assemblée nationale a poursuivi, le lundi 28 avril, l'examen du projet de loi d'habilitation économique et sociale. Le gouvernement doit faire face aux feux croisés de ses oppositions de droite et de gauche, voire aux critiques de ceux qui, dans la majorité, lui reprochent de ne pas aller assez loin.

Le Front national a lui aussi ralenti les débats en répliquant avec vivacité à certaines des propositions de la gauche. Le gouvernement n'a pas cherché à les accélérer. Bien au contraire. Sur la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi et sur les contrats à durée déterminée. M. Philippe Séguin a clairement expliqué ses intentions. Ainsi réplique-t-il à ceux qui affirment que le Parlement s'apprête à donner au gouvernement le droit de légiférer par ordonnances sans connaître ses intentions.

La majorité n'entend pas, pour autant, réduire sa liberté de manœuvre. Le PS voudrait inscrire dans la loi l'interdiction de modifier certaines dispositions du code du travail. Non nous n'avons pas l'intention de changer cet aspect de la législation, donc il est inutile de le préciser ; oui nous voulons le faire, donc ne nous l'interdisez pas, répond alternativement le gouvernement. Le débat est simple : d'un côté le souhait d'une loi d'habilitation laissant le champ libre au gouvernement, de l'autre la volonté de contrôler et de contenir son action.

La stratégie des socialistes leur permet, certes, d'obtenir de nombreuses précisions. Mais la discussion est ralentie. Lundi, en deux petites séances et quelque cinq heures et demie de travail, 54 amendements ont été examinés, 2 venaient du FN, 11 du PC et 41 du PS. L'Assemblée n'a pas achevé la discussion de l'alinéa de l'article 2 du projet concernant les contrats à durée déterminée. Depuis le début de l'examen des articles, elle a étudié 153 amendements, soit un tiers de tous ceux qui ont été déposés. A ce rythme, il lui faudrait, au moins, 4 à 5 jours de débat pour venir à bout du texte.

Soit en présentant la partie du projet concernant l'Agence nationale pour l'emploi, soit en répondant aux amendements des uns et des autres, M. Séguin a précisé ce qu'il entend faire. L'Agence est *« devenue une énorme machinerie administrative, utile sans doute, nécessaire même, mais qui enregistre les chômeurs plus qu'elle ne les place »*, dit-il. Sa réforme sera discutée avec les partenaires sociaux, c'est-à-dire après « concertation », mais non après « négociation », comme le souhaitaient les socialistes. Puisqu'il s'agit d'un établissement public, l'Etat n'a pas à négocier avec d'autres son statut, dit-il. Ne serait-ce que par respect d'une convention de l'Organisation internationale du travail, son *« caractère de service public ne sera pas remis en cause ». Mais son statut sera modifié pour que l'Agence soit régionalisée.*

Cela n'est pas du goût de tous les élus de droite. M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) n'est pas convaincu que *« cette réforme aille assez loin »* ; pour lui, le statut de l'Agence *« est à remanier de fond en comble »*. Il pense même que le projet ne correspond pas *« à la philosophie de la plate-forme »* RPR-UDF. Trouvant le ministre *« trop timoré »*, il lui demande de se montrer *« plus téméraire »*. Le député barriste précise : *« Le système fonctionnerait beaucoup mieux si on créait dans chaque bassin d'emploi des organismes décentralisés d'intérêt public à gestion paritaire. Mais je crains que le gouvernement n'ait pas le courage d'aller jusque-là, notamment en raison de l'opposition des partenaires sociaux. »* Le ministre lui répond : *« De l'audace oui ; de la témérité non. »*

L'utilisation des contrats à durée déterminée

La critique du Front national est encore plus totale puisqu'il demande que soit *« supprimé le monopole dont dispose l'Agence »*. Cette suggestion est vue d'un bon œil par plusieurs membres de la majorité gouvernementale. M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général du budget, reconnaît : *« Personnellement, je ne serais pas hostile à un amendement comme le vôtre. »* Il ajoute même que, pour certains élus de la majorité, il faut *« se faire violence »* pour repousser l'amendement de l'extrême droite, *« car comme employeurs et comme élus nous n'avons jamais été satisfaits de l'ANPE »*. De fait, si cet amendement du FN n'est voté que par ses députés présents, dix-sept élus de l'UDF sont *« non votants »* à ce scrutin, les autres rejoignant tous ceux du RPR, du PS et du PC qui le repoussent.

La discussion de l'article permettant une réforme de la législation des diverses formes de contrats à durée déterminée (contrat temporaire ou temps partiel) donne lieu à un long débat. Les socialistes en général se contentent de s'abstenir sur les amendements très généraux des communistes. Le PC et le FN laissent le PS face à la majorité lors du vote des amendements techniques des socialistes pour des raisons différentes : ils ne vont pas assez loin dans un cas, trop dans l'autre.

Les socialistes auraient souhaité que l'on ne touche pas cette partie de la législation qu'ils estiment avoir suffisamment assouplie en 1985. De sa propre initiative ou en répondant à leurs questions, le ministre de l'emploi et des affaires sociales apporte de nombreuses précisions. Le contrat à durée indéterminée restera la *« pierre angulaire »* du système d'embauche ; le délai de carence entre deux contrats à durée déterminée sur un même poste ne sera pas réduit ; avant d'ouvrir une entreprise de travail temporaire, il faudra continuer à le déclarer à l'administration ; l'indemnité de *« précarité »* ne sera pas modifiée ; il n'y aura toujours pas de possibilité d'appel au travail temporaire en cas de conflits sociaux ou pour les travaux dangereux : les règles sur l'échéance du terme et sur le calcul de l'ancienneté des travailleurs ne seront pas changées, pas plus que celle sur la rupture du contrat ; l'indemnité de fin de contrat ne sera pas supprimée.

En revanche, le gouvernement veut étendre les possibilités d'utilisation des contrats à durée déterminée ou de travail temporaire ; aucune autorisation administrative ne sera nécessaire pour y avoir recours ; la durée maximum de ces contrats sera allongée ; les contrats resteront écrits, mais leur formulation sera simplifiée ; la réglementation de la période d'essai et les conditions de renouvellement de ces contrats seront revues après négociation avec les partenaires sociaux ; un plus grand nombre de secteurs économiques auront la possibilité d'avoir recours au contrat à durée déterminée ; le nombre des travailleurs soumis à ces contrats ou travaillant à temps partiel comptera moins qu'actuellement dans le calcul des effectifs de l'entreprise, donc dans le franchissement des seuils sociaux.

Th. B.

● *M. Mermaz (PS) : la droite n'aura pas le temps de démolir.* — M. Louis Mermaz, député PS de l'Isère, a affirmé, le lundi 28 avril, que *« la droite (...) veut démolir et privatiser. Mais elle n'aura pas le temps de se mettre en place »*, car, a ajouté M. Mermaz, *« si nous menons bien notre barque, le 16 mars n'aura été qu'une péripétie. »* M. Mermaz a estimé que la cohabitation-coexistence *« durera autant que le respect de la Constitution »*. « *Sinon*, a-t-il ajouté, *on peut imaginer beaucoup de choses et notamment le recours au peuple.* »

M. Mermaz a encore plaidé pour l'élargissement du PS. *« Le rassemblement des forces de gauche (...) ne suffit plus »*, a-t-il souligné. *« Il faut s'adresser aux gens qui votent à droite. Il y a une nécessité absolue de reconquérir les « Français perdus », ceux des nôtres qui ont voté pour le Front national. »*

Premières difficultés

Esprit fin dans un corps rond, M. Philippe Séguin doit naviguer au plus juste : ne pas rompre l'état de grâce qu'il sait faire régner dans ses relations avec la plupart des organisations syndicales, sans désespérer sa majorité parlementaire. L'exercice est difficile. Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a réussi — jusqu'alors — à éviter les écueils les plus dangereux, mais pour combien de temps ?

Sa mission est claire : obtenir pour le gouvernement la paix sociale, apanage de ses prédécesseurs. Pour ce faire, il est contraint d'atténuer le programme sur lequel la nouvelle majorité s'est fait élire. Or celle-ci commence à renâcler. Fidèle à sa stratégie de « l'ange gardien », le Front national ne rate pas une occasion de souligner les coups de canif dans le contrat électoral. Mais le débat à l'Assemblée nationale montre que, même dans les rangs du RPR et de l'UDF, la pilule a de plus en plus de mal à passer.

La logique politique n'est pas mise à mal quand un barriste comme M. Edmond Alphandéry manifeste avec vivacité sa contestation. Mais plus surprenantes apparaissent les prises de position de ceux qui devraient soutenir sans faille un ministre de Jacques Chirac. Pourtant M. Robert-André Vivien, un RPR pur sucre, a clairement indiqué qu'il n'acceptait la prudente réforme de l'Agence nationale pour l'emploi, préparée par le gouvernement que par discipline.

M. Séguin n'est pas un « patron », mais, avant d'être un député et un ministre, il fut un haut fonctionnaire. Aux yeux de certains, cela explique peut-être sa prudence. A entendre quelques élus de l'extrême droite ou de la droite classique, seuls ceux qui ont dirigé des entreprises ont la capacité de légiférer pour elles. M. Jean-Pierre Schénardi (FN, Val-de-Marne) l'a dit brutalement. M. Henri Bouvet, un nouvel élu UDF-rad. de la Haute-Vienne, qui n'a pas l'air de supporter que l'opposition puisse s'exprimer dans l'hémicycle, l'a dit aussi clairement. Et quand M. Robert-André Vivien lance aux socialistes fonctionnaires : *« Le monde du travail, nous le connaissons d'une autre façon que vous. Pas de façon livresque ! »*, ne se rend-il pas compte que sa critique — si critique il y a — s'adresse aux élus fonctionnaires, qu'ils soient de gauche ou de droite ? Faut-il être chef d'entreprise pour avoir le droit de s'exprimer à l'Assemblée nationale ?

THIERRY BRÉHIER.

M. Queyranne demande que le PS puisse avoir connaissance du découpage électoral

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a demandé, le lundi 28 avril, que le projet gouvernemental de redécoupage des circonscriptions électorales (pour le retour au scrutin majoritaire), soit *« rendu public officiellement devant la représentation nationale »*. Il a souligné qu'il serait *« injuste, illégitime »* que deux groupes parlementaires seulement soient informés, les autres étant *« tenus dans l'ignorance »* (1).

M. Queyranne a souligné, à propos de la politique du gouvernement, que *« de plus en plus dans la chorale gouvernementale, des voix discordantes (...) se font entendre »*.

Pour M. Queyranne, des désaccords *« assez profonds »* opposent M. Chirac à son ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard. Selon M. Queyranne, le ministre de la culture se caractérise par *« des décisions négatives »*, la *« remise en cause de la décentralisation »* et la *« peur de la création »*.

Le porte-parole du PS a enfin évoqué l'entretien accordé par M. François Mitterrand au quotidien japonais *Yomiuri Shimbun*, (*le Monde* du 29 avril), pour estimer que le président de la République a rappelé qu'il est *« le commandant du bateau France »*.

(1) Dans *le Nouvel observateur* daté du 25 avril au 1er mai, M. Pascal Clément, député (UDF-PR) de la Loire et rapporteur du projet de loi d'habilitation sur la réforme du mode de scrutin, affirme notamment que le ministre de l'intérieur *« a mis à la disposition de l'UDF et du RPR deux membres de son cabinet »* pour que *« chacun, individuellement, puisse faire valoir ses observations »* auprès de M. Charles Pasqua. M. Clément précise : *« Si des députés socialistes demandent à être reçus à l'intérieur, ils auront droit au même régime que nous. Cela s'est d'ailleurs déjà produit. »*

DEVANT LES ... RÉUNIS EN PRÉSENCE ...

M. Pasqua annonce ...

« L'ordre public »

La mort de Raymond Guyot

UNE LETTRE DE M. GÉRARD LONDON



DEVANT LES PRÉFETS RÉUNIS EN PRÉSENCE DE M. CHIRAC

M. Pasqua annonce un « réexamen » de la décentralisation

M. Jacques Chirac s'est adressé, le lundi 28 avril, à l'ensemble des commissaires de la République, réunis au ministère de l'intérieur. Les préfets ont, également, entendu des allocutions de MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, Bernard Bosson, secrétaire d'Etat aux collectivités locales.

Cette réunion a été l'occasion, pour M. Pasqua, d'annoncer une « pause » *dans la décentralisation et un réexamen des réformes faites par la gauche dans ce domaine. Le gouvernement n'a l'intention ni de prolonger ces réformes ni de revenir en arrière, mais de freiner ce que l'on considère, à l'Hôtel Matignon et Place Beauvau, comme des débordements, tels que la création, par certains conseils régionaux, de délégations aux affaires extérieures ou étrangères et la multiplication d'administrations régionales ou départementales qui doublent les services de l'Etat et pèsent sur la fiscalité locale.*

S'inspirant davantage du pacte RPR pour la France que de la plate-forme pour gouverner ensemble du RPR et de l'UDF, M. Pasqua a souligné la nécessité de renforcer l'autorité de l'Etat et, par conséquent, celle des préfets. M. Chirac a réaffirmé, quant à lui, que la France ne peut avoir quatre échelons d'administration : l'Etat, la région, le département et la commune. Aux yeux du premier ministre et du ministre de l'intérieur, le véritable niveau de mise en œuvre de la politique gouvernementale est le département.

P. J.

Après avoir assuré les préfets de son « *estime* » et de sa « *confiance* », M. Chirac a souligné que le gouvernement attend des commissaires de la République qu'ils exercent « *pleinement* » [leur] *rôle au service de la politique de redressement qui est mise en œuvre* ». Le premier ministre a déclaré à ce sujet : « *Le redressement de notre pays suppose, à côté des nombreuses mesures législatives ou réglementaires qui interviendront, une transformation de l'état d'esprit des Français. C'est par le développement des initiatives individuelles, par la volonté d'aller de l'avant, par la mise en commun et l'encouragement de toutes les énergies, que la France reprendra sa place dans le monde. Il vous appartient, à vous, qui représentez l'Etat, de favoriser ces initiatives et ce dynamisme et de donner vous-même l'image d'une administration ouverte et attentive au progrès.* »

« L'ordre public »

Selon M. Chirac, « *les Français sont sensibles à l'image à la fois négative et contradictoire que l'Etat leura donnée au cours des dernières années : celle d'un Etat de plus en plus envahissant et étouffant dans tous les domaines de la vie du pays, et, simultanément, celle d'une démission de l'autorité et d'une incapacité à exercer ses véritables responsabilités* ».

« *Je souhaite*, a-t-il dit aux préfets, *que l'administration cesse de s'occuper de tout, mais qu'elle exerce, dans les domaines qui sont les siens, la plénitude de ses attributions. Il vous appartient au premier chef, dans vos départements, de veiller au respect de ce principe.* »

M. Chirac a rappelé, enfin, aux commissaires de la République que « *les problèmes de sécurité et d'ordre public sont au tout premier rang de* [leurs] *responsabilités* ». « *De toutes vos missions*, a-t-il dit, *l'ordre public, au sens le plus large, constitue la plus ancienne, la plus durable et la plus importante (...) Vous devez vous consacrez sans faiblesse à cette tâche, pour laquelle je vous demande de vous tenir en contact très étroit avec les procureurs de la République, dans le respect de leurs attributions.* »

M. Pasqua a insisté, lui aussi, sur ce point, tout en invitant les préfets à être « *particulièrement vigilants* » dans le domaine des libertés. Le ministre de l'intérieur a exprimé, ensuite, l'intention de « *relancer vivement* » la déconcentration par des « *mesures concrètes* », visant à réaffirmer « *l'autorité de l'Etat dans les départements et les régions* ». Il est nécessaire, selon M. Pasqua, de « *donner aux préfets les moyens de manifester la prééminence de l'Etat sur ses partenaires publics et privés* » et de renforcer leur maîtrise sur les crédits publics.

Le ministre de l'intérieur a déclaré ensuite : « *On ne pourra mener à bien l'effort considérable de remise en ordre des affaires de l'Etat sans, parallèlement, mieux maîtriser la décentralisation : une pause est, aujourd'hui, indispensable en ce domaine. Cette pause est nécessaire pour faire le point des dizaines de lois et des centaines de décrets déjà parus. Nous verrons quelles sont celles de ces dispositions qui peuvent être appliquées en l'état, celles qui, dans la pratique, créent des difficultés trop grandes et devront être corrigées, et celles qui, éventuellement, devront être abrogées.* »

M. Pasqua a indiqué, en outre, que le projet de loi électorale « *viendra en discussion à l'Assemblée nationale vers le 15 mai et devrait être publié dans la deuxième quinzaine du mois de juin* ».

La mort de Raymond Guyot

UNE LETTRE DE M. GÉRARD LONDON

Après le récit, par M. Philippe Robrieux, de la vie de Raymond Guyot (le Monde *du 19 avril), nous avons reçu de M. Gérard London la lettre suivante :*

Je découvre avec stupéfaction sous la plume de M. Robrieux que j'aurais, au moment du procès de mon père Arthur London, tenu des propos infamants contre lui et que je l'aurais condamné. J'avais neuf ans à l'époque. J'étais simplement très malheureux et jamais il ne me serait venu à l'idée de faire une chose pareille.

M. Robieux n'a donc visiblement pas vérifié ses sources, ce qui constitue à mon égard une véritable diffamation et me paraît fâcheux pour un historien.

[M. Philippe Robrieux à qui nous avons fait part de cette lettre nous précise qu'il s'est mal exprimé. Les « propos infamants » qu'il attribue au fils d'Arthur London, ont été – en réalité – prêtés à celui-ci par Raymond Guyot lui-même en 1952.]

EN BREF

● *Le PCF appelle à manifester le 1er mai.* – Le Parti communiste a lancé, le lundi 28 avril, un « *appel* » à ses militants et ses organisations à « *contribuer largement aux manifestations du 1er mai* », pour en faire « *une grande journée de lutte contre la politique du capital et pour les revendications des travailleurs* ».

● *Une nouvelle lettre confidentielle animée par M. Perrimond.* – M. Guy Perrimond, ancien membre du cabinet de M. Pierre Joxe au ministère de l'intérieur et ancien rédacteur en chef de l'*Unité*, hebdomadaire du PS, doit faire paraître, le lundi 5 mai, une lettre confidentielle hebdomadaire, « Le pli », destinée notamment aux élus ou responsables politiques, qui donnera des informations politiques, économiques et régionales. L'essentiel de la rédaction sera assurée par d'anciens membres du cabinet de M. Joxe, mais n'est pas destinée à être l'expression d'un courant ou d'un homme au sein du PS, affirment les promoteurs du « Pli ».

Un entretien avec M. Pierre Méhaignerie

(Suite de la première page.)

» Dans les prochains mois, l'UDF devra progressivement s'orienter vers le choix d'une personnalité qu'elle soutiendra. Mais ce choix ne peut intervenir aujourd'hui.

» L'équipe gouvernementale est appelée à une tâche prioritaire : redresser le pays. Même si certains nourrissent des arrière-pensées – je suis suffisamment lucide pour m'en apercevoir, – nous ne pouvons pas nous permettre de perdre des semaines et des mois dans des combats politiques.

– Cette remarque est valable jusqu'en 1988 ?

– Ou avant ! Personne ne peut prédire la durée de cette expérience de cohabitation.

– Au terme d'un peu plus d'un mois de cohabitation êtes-vous optimiste ?

– Tout dépendra de l'évolution de l'opinion publique. C'est la raison pour laquelle j'estime qu'il est extrêmement important, vital même, d'établir un bilan de l'action du précédent gouvernement. C'est à partir de faits, de chiffres, que les Français doivent juger la situation et pourront mesurer les progrès accomplis par la nouvelle majorité.

– Qu'est-ce qui différencie les centristes des libéraux ?

– Nous sommes des libéraux décidés à réhabiliter l'économie de marché et la responsabilité à tous les niveaux. Mais, en même temps, nous sommes attachés à ce que des progrès sociaux et un souci de la promotion des hommes accompagnent cette évolution libérale. Nous saurons à chaque occasion marquer là nos convictions.

L'impératif de la sécurité

– Quel est votre pouvoir d'influence au sein d'un gouvernement où vous avez tenu à ne prendre en charge que des ministères « techniques » ?

– Les ministère techniques sont pour moi les ministères qui touchent à la vie quotidienne des Français : le logement, les transports, le développement régional, l'emploi, l'éducation, la protection sociale, la décentralisation... J'arrête là l'énumération. Cela ne me paraît pas être des ministères sans influence.

» Vous remarquerez aussi que pour ces ministères techniques, et dans un gouvernement qui compte beaucoup d'énarques, le CDS n'en a aucun, ayant préféré des hommes de terrain, en prise directe avec la vie quotidienne des Français.

» J'ajoute que nous faisons entendre clairement notre voix sur la totalité des choix du gouvernement, car un gouvernement c'est une équipe et pas une juxtaposition de ministres...

– M. Jacques Barrot craint « *un gouvernement de l'opinion publique* ». Si ce gouvernement cédait à certaines pressions, dans le domaine de l'audiovisuel par exemple, réagiriez-vous violemment ?

– Le gouvernement a sû donner une image de modération et de tolérance, et grande est la part du CDS dans cette attitude. Les hommes seront jugés sur leur compétence et leur loyauté.

– Estimez-vous que le gouvernement manifeste sa tolérance en matière de sécurité et d'immigration ?

– Il est complètement inutile et même provocant de parler de libertés si la simple sécurité n'est pas assurée. La première exigence d'une société démocratique est d'assurer à tous, et en particulier aux plus vulnérables, la sécurité, c'est-à-dire le droit de sortir dans la rue, sans être agressé, ou de rentrer chez soi, sans avoir été cambriolé.

» Nous avons abordé ces questions au CDS. Le parti n'a pas manifesté, majoritairement, d'opposition aux projets du gouvernement. Il a seulement insisté sur la nécessité, d'une part, de rechercher entre le traitement et la prévention un bon équilibre et, d'autre part, de laisser une chance de réhabilitation aux coupables. Il existe au CDS des individualités qui s'expriment différemment. Mais si, dans ces domaines, avec mes amis parlementaires, nous étions en désaccord avec les orientation, souhaitées par le gouvernement, je défendrai notre point de vue.

– Qui est le plus marginal au CDS : Bernard Stasi ou René Monory ?

– C'est l'arc-en-ciel. L'un et l'autre apportent leur contribution. L'une, très économique et réaliste, l'autre dans le sens de l'idéal du mouvement. Mais je constate que sur la quasi-totalité des décisions, nous nous retrouvons parfaitement unis.

Trouver ses marques

– Comment se fait-il, si vous exercez une influence sur la politique gouvernementale, que certains des vôtres au gouvernement se plaignent d'être laissés complètement à l'écart des décisions ; se sentent marginalisés par rapport au RPR et au PR et que l'un d'entre eux menace même déjà de démissionner ?

– Ce peut être le sentiment de certains secrétaires d'Etat. Mais les premières semaines de tout secrétariat d'Etat, qu'il soit CDS, PR ou RPR, sont toujours difficiles. Il a du mal à trouver ses marques. Je l'ai expérimenté moi-même en 1976 !

» C'est la raison pour laquelle je réunis ministres, secrétaires d'Etat et principaux responsables du CDS, le mardi soir, pour que nous puissions ensemble préparer les décisions gouvernementales et que je puisse défendre leur point de vue lors des réunions de concertation des responsables de la majorité.

» Nous faisons entendre notre différence, mais une fois les décisions prises, nous sommes totalement loyaux.

– Reprenons les dossiers qui ont justement pu être examinés à ces déjeuners de concertation. Ordonnances, autorisation préalable de licenciement, collectif budgétaire, impôt sur les grandes fortunes, audiovisuel... Où faut-il distinguer votre influence ?

– Dans chacun de ces domaines. Mais particulièrement en ce qui concerne l'emploi, et plus spécialement l'emploi des jeunes, le CDS a fait valoir la nécessité d'un effort substantiel en faveur de cette priorité absolue.

– Le CDS a d'autant plus facilement exercé son influence que vous n'avez pas eu, sur ce point, à combattre le ministre en charge du dossier, M. Philippe Séguin !

– Cela prouve que nos idées passent ! Je suis en phase avec Philippe Séguin. Je pense aussi que l'influence de nos deux secrétaires d'Etat, qui lui sont rattachés, Jean Arthuis et Adrien Zeller, est importante.

» En matière d'arbitrages budgétaires, j'ai souhaité que, pour mon ministère, on ne sacrifie pas les investissements, quitte à aller beaucoup plus loin dans les efforts pour réduire les dépenses de fonctionnement. Pour les routes, il y avait ainsi, en projet, une diminution de 500 millions. Cela ne s'est pas fait.

» Sur le logement et la loi Quilliot, je n'accepterais jamais de voir privilégier les uns aux dépens des autres. Je veux une loi qui permette à tous les Français d'obtenir le logement auquel ils aspirent. Je pense en priorité à tous ceux qui, aujourd'hui, doivent pour bénéficier d'un logement connaître des jours durant les files d'attente dans les escaliers, sans oublier les questions humiliantes. C'est pourquoi cette loi traitera de l'investissement immobilier, des rapports entre locataires et propriétaires et enfin de l'accession sociale à la propriété.

– La loi d'amnistie pour les capitaux expatriés, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, ne recueillent pas l'adhésion de tous les centristes. Vous êtes-vous opposés à ces mesures ?

– La suppression de l'impôt sur les grandes fortunes qui figurait dans la plate-forme commune RPR-UDF, nous l'avons acceptée après un large débat, et le CDS a signé.

» Nous avons tous la même ambition : créer des richesses et des emplois. Il s'agit de prendre des dispositions qui vont dans le sens de cet objectif prioritaire ! Avec cinq impôts sur le patrimoine : impôt foncier bâti et non bâti, taxe professionnelle, impôt sur les plus-values, impôt sur les successions, impôt sur les grandes fortunes... nous sommes sûrs qu'il ne peut y avoir de réveil de l'investissement industriel et immobilier. C'est clair, nous avons trop d'impôts sur le patrimoine. Comment voulez-vous que quelqu'un investisse si c'est pour aboutir à un taux de rentabilité nul ou même négatif ?

» La difficulté vient du terme IGF, qui ne correspond pas à la réalité. Il faudrait l'appeler impôt sur le patrimoine. Là vous verriez changer la position des Français !

» On ne peut pas vouloir une chose et son contraire. Si l'on veut réveiller l'investissement, créer des richesses et des emplois, il faut s'en donner les moyens ! Ceci vaut aussi pour l'amnistie sur les capitaux expatriés.

– En participant au gouvernement, vous n'auriez rien abdiqué de vos ambitions ?

– Les décisions gouvernementales qui ont été prises sont en conformité avec la plate-forme RPR-UDF, que j'ai négociée au nom de l'UDF et signée.

– Mais la plate-forme, c'était déjà un compromis entre des courants différents !

– Nous avons eu des divergences. Nous avons dû faire des concessions. Tout comme nos partenaires. Le tout a été équilibré.

– L'acceptation d'un retour au scrutin majoritaire par un parti qui a longtemps défendu la proportionnelle figure-t-elle au nombre de ces concessions ?

– Nous avions défendu l'idée de maintenir dans le scrutin majoritaire une dose de proportionnelle, lors de notre dernier congrès, à Toulouse en octobre 1984. Fallait-il mettre en application cette idée dans la nouvelle loi électorale ? Nous en avons débattu avec les parlementaires et le collège exécutif. Mais, finalement, parce qu'il faut être simple et rapide en ce domaine, nous avons accepté le retour à un mode de scrutin qui ne soit que majoritaire.

Un secrétaire d'Etat aux affaires européennes

– Votre combat, c'est aussi la décentralisation. Ne partagez-vous pas sur ce point le pessimisme d'un Bernard Stasi qui, dans nos colonnes, parlait notamment de la « *fin du rêve régionaliste* » ?

– Il est vrai que la décentralisation bénéficie plus aux départements qu'aux régions. Le combat pour la décentralisation n'est pas gagné d'avance, mais nous avons l'intention de prendre l'initiative.

– Votre combat, c'est encore l'Europe. Ne trouvez-vous pas qu'il est un peu paradoxal de vous voir tenir à célébrer avec un certain éclat, le 8 juillet prochain, le centième anniversaire de la naissance de Robert Schuman et ne pas parvenir à imposer un secrétariat d'Etat aux affaires européennes ?

– Il n'est jamais trop tard ! J'ai bon espoir que cela devienne une réalité très prochainement.

» Il faut un secrétaire d'État aux affaires européennes si nous voulons gagner le combat du marché unique en 1992 et aller vers des structures de décision autonomes au sein de l'Europe. Sinon le risque de dilution est très grand. Cette exigence suppose un homme de conviction qui apporte son soutien total aux initiatives européennes, allant dans le sens de la constitution de ce marché unique.

– Ce secrétaire d'Etat devrait être issu des rangs du CDS, naturellement...

– Oui. D'autant plus que ce sont des partis démocrates-chrétiens qui sont au pouvoir dans six des douze pays de la Communauté (Allemagne fédérale, Bénélux, Irlande et Italie).

– La vocation du CDS est-elle de travailler le centre gauche, en concurrence avec le PS, ou de s'en tenir à une alliance privilégiée avec la droite ?

– Nous avons largement discuté de ces questions. Pour en arriver à une conclusion simple. Si nous n'agissons pas de façon rapide et efficace, la France risque de connaître le même déclin que la Grande-Bretagne : baisse des investissements, réduction des parts de marché, réduction de l'emploi. Pour combattre ce risque, et compte tenu des rigidités de la société française, de l'importance du secteur public, nous pensons que c'est avec nos amis du RPR et du PR que nous sommes les mieux à même de réussir le réveil économique de la France.

– Dans le passé, pourtant, vous avez souffert de cette alliance, au pouvoir comme dans l'opposition !

– C'est vrai ! Mais les problèmes à résoudre ne sont plus du tout les mêmes qu'en 1974-1975. Le risque le plus grave pour la France, c'est le déclin ; et l'inégalité la plus grave aujourd'hui, c'est celle qui sépare ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas.

– Cette alliance vous tire à droite. Vous enregistrez, vous-même, une perte de voix dans l'électorat du centre et vous reconnaissez que vous ne réussirez pas à le retenir...

– C'est en partie vrai puisque 20 % des électeurs qui se disent au centre ont voté pour le PS en mars dernier. Parce que, pendant la campagne, nous n'avons pas, à mon avis, suffisamment expliqué nos choix ou renouvelé les hommes. Il nous faut encore convaincre les salariés, particulièrement ceux du secteur privé et plus encore ceux qui sont proches du SMIC, que nous pouvons, plus et mieux que d'autres, apporter des réponses à leurs aspirations. En matière d'emplois et de revenus, bien sûr, mais aussi de justice sociale et de considération.

– Vous n'envisagez plus de nouvelles alliances. Il n'y a pas si longtemps, pourtant, certains centristes rêvaient d'un rapprochement avec une partie du PS...

– Après l'échec de 1981 et en pleine guerre idéologique, c'était difficile.

– Mais aujourd'hui vous reconnaissez l'évolution du PS ?

– Le Parti socialiste, contraint par les faits, a évolué au pouvoir. Le retour dans l'opposition l'a déjà malheureusement entraîné à retrouver un langage dur. Il est obligé, face au PC, de conserver un discours assez idéologique sous peine de voir le PC et certains courants du PS retrouver de l'influence.

» Nous sommes sur une voie pour l'instant. On ne va pas poursuivre deux lièvres à la fois. De toute façon, seule une élection présidentielle peut permettre une redistribution des forces politiques.

– Par rapport au PS, vous sentez-vous plus proche de Michel Rocard, Jack Lang, Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Jean-Pierre Chevènement, ou peut-être Jacques Delors ?

– Il faudrait plutôt parler du courant qui se trouve le plus proche de nous et voir la part du PS qui revient au CDS... Mais je ne veux pas entrer dans ce débat. Je dis simplement qu'il m'arrive de lire avec plaisir certaines analyses venant de socialistes, et que, par exemple, l'honnêteté et la rigueur intellectuelle du raisonnement de M. Christian Pierret me conviennent parfaitement. Mais j'ai constaté que, au PS, M. Pierret était bien souvent isolé. »

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. ROSSINOT (RAD.) : NAVIGATION FORESTIÈRE

Le nouveau ministre chargé des relations avec le Parlement ne craint pas, pour mieux expliquer ses craintes de voir se développer dans la majorité des « *prétentions présidentielles anticipées* », d'avoir recours à force métaphores. Au risque de malencontreux téléscopages. C'est ainsi que le lundi 28 avril, à Nancy, ville dont il est le maire, M. Rossinot a prévenu tout à trac : « *Actuellement dans la majorité, nous sommes tous dans le même bateau, malheur à qui sort le premier du bois.* » Mais à force de charger la barque, le ministre ne risque-t-il pas de s'emmêler les pieds dans les racines allégoriques ?

C.F.M.

société

M. Albin Chalandon, manager

Des capitaux privés pour construire les prisons

Pour sa première conférence de presse parisienne, lundi 28 avril, M. Albin Chalandon ne risquait pas de surprendre ses auditeurs. Les projets que le nouveau garde des sceaux aura à défendre, avant l'été, devant le Parlement, avaient été dévoilés le 9 avril par M. Jacques Chirac.

Le conseil des ministres du 23 les a explicités et, sur certains points, édulcorés. Restait la vision d'ensemble, l'idée que M. Chalandon se fait d'une fonction à laquelle il n'était pas destiné.

L'état des lieux est, à juste titre, alarmiste ; la justice est en *« crise »*. Le ton et l'approche sont ceux du chef d'entreprise, qu'il a longtemps été : M. Chalandon parle de *« management »* et de *« ratios »*. Il réclame des crédits qu'il juge indispensables au *« redressement »* de l'institution judiciaire et se ménage ainsi une excuse au cas où la Rue de Rivoli les lui refuserait.

Aux restrictions budgétaires dont ont souffert ses prédécesseurs, l'ancien président d'ELF-Aquitaine croit néanmoins avoir trouvé une solution : faire construire des prisons par d'autres, les louer ensuite ou les acquérir à crédit. On verra si cet appel aux capitaux privés est la panacée.

Cinq ans après M. Alain Peyrefitte, M. Chalandon se lance dans un difficile exercice : faire passer pour respectueuse des libertés une politique axée sur la sécurité. Le recul du gouvernement sur la peine *« incompressible »* de trente ans montre néanmoins que M. Chirac a retenu les leçons, désastreuses politiquement, de l'épisode « sécurité et liberté ». La promesse faite lundi par M. Chalandon de confier aux juges du siège le contrôle du nouvel arsenal pénal est, elle aussi, de bon augure, de même que sa volonté de rester *« en deçà des limites fixées par la Cour européenne des droits de l'homme »*. Le détail des textes en préparation dira si de telles garanties existent réellement ou si M. Chalandon n'est qu'un épigone de M. Peyrefitte.

Voici les principales déclarations que M. Chalandon a faites lundi 28 avril :

● LA JUSTICE EN CRISE

Pour M. Chalandon, la justice est en *« crise »*. Elle est, de toutes les institutions, celle *« qui semble inspirer la plus grande défiance aux Français »*. *« Coupée de la nation »*, *« morcelée en clans »*, elle est le champ d'*« affrontements idéologiques »*. Elle est surtout *« submergée »* par le nombre des affaires qui lui sont soumises. Depuis 1914, commente le garde des sceaux, les effectifs de la magistrature n'ont pas bougé, *« alors que le nombre d'affaires a doublé en dix ans »*. Pour ne rien arranger, les textes se sont multipliés de manière *« incohérente »*. En 1983, par exemple, mille deux cents lois et décrets ont vu le jour.

A cette situation, le garde des sceaux entend remédier de manière *« pragmatique »*. Il se limitera *« aux réformes législatives strictement nécessaires »*. Il souhaite aussi être celui qui, après *« beaucoup de tempêtes »* ramènera la *« sérénité »*.

Ancien inspecteur des finances, M. Chalandon sait, par expérience, que la justice est *« toujours la victime expiatoire »* du ministère du budget. Mais il estime qu'*« il est impossible de redresser la situation sans avoir les fonds nécessaires »*. L'état des lieux auquel il s'est livré place Vendôme lui a fait découvrir, affirme-t-il, qu'il n'y avait pas assez d'argent en caisse *« pour subvenir jusqu'à la fin de l'année aux besoins des détenus »*. Il reconnaît, néanmoins, n'avoir pas obtenu de fonds supplémentaires lors de la préparation du collectif budgétaire. Les crédits du ministère de la justice pour 1986 ont même été amputés à cette occasion de 7 millions de francs.

Ces sombres perspectives incitent le garde des sceaux à envisager autrement l'utilisation des fonds alloués à son ministère. La priorité sera donnée à la création de postes.

Mobiliser les hommes

Pour les équipements, c'est-à-dire les prisons, M. Chalandon est favorable à des formules de location ou de crédit-bail (les établissements pénitentiaires seraient acquis sur une durée de quinze ou vingt ans). Le garde des sceaux exclut néanmoins de créer des prisons dont la gestion serait confiée à des entreprises privées, comme il en existe aux Etats-Unis.

Il compte surtout sur une *« mobilisation des hommes »*. Il y a là, à ses yeux, *« une marge d'amélioration possible, grâce à ce qu'on peut appeler un meilleur management »*. *« Les magistrats*, estime-t-il, *doivent travailler mieux, pas plus. »* Pour cela, l'informatisation des juridictions, *« engagée du temps de M. Peyrefitte et développée par M. Badinter »*, va être *« poussée le plus fort possible »*. Les conciliateurs créés par M. Olivier Guichard à l'époque où celui-ci était garde des sceaux lui paraissent être une *« bonne idée »*, apte à décharger les magistrats de certaines affaires. La comparution immédiate des délinquants devant les tribunaux sera, elle aussi, favorisée (cette procédure, connue sous le nom de « flagrants délits », évite le recours préalable à un juge d'instruction). Enfin, M. Chalandon ambitionne de faire sauter les *« goulets d'étranglement »* qui retardent les décisions judiciaires.

● CHATIER, RÉÉDUQUER

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, note le garde des sceaux, le délinquant est davantage considéré comme un *« malade »* que comme une personne *« responsable »* de ses actes. M. Chalandon entend rétablir l'équilibre entre les deux fonctions de la justice : *« châtier »* et *« rééduquer »*.

« La sanction, affirme-t-il, *est devenue théorique, illusoire »*, alors qu'elle devrait être rapide et effective. Il se dit *« effaré »* des pouvoirs dont disposent les juges de l'application des peines de réduire la durée des incarcérations. Il vaut mieux, à ses yeux, une peine d'emprisonnement courte mais exécutée réellement, qu'un peine plus longue assortie d'un sursis. De toute façon, les récidivistes ne doivent plus bénéficier de sursis, estime le garde des sceaux, qui déclare cependant *« approuver les peines de substitution »*, comme le travail d'intérêt général voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale au cours de la précédente législature.

M. Chalandon dénonce le *« laxisme »*, sous-entendu : qui prévalait jusqu'ici. Il défend la nouvelle position du gouvernement sur la peine de trente ans. Celle-ci, avait déclaré le 9 avril le premier ministre, sera *« incompressible »*. Revirement lors du conseil des ministres du 23 : il ne s'agit plus, aux yeux du gouvernement, que d'*« une mesure de sûreté qui pourra aller jusqu'à trente ans »* et pourra être réduite par les chambres d'accusation. Justification ce de revirement par M. Chalandon : *« Il faut laisser au cœur des condamnés un petit espoir. »* Il faut aussi, dit-il, tenir compte des préoccupations des gardiens de prison, hostiles à cette peine incompressible. De toute façon, ajoute le garde des sceaux, *« le Parlement disposera »*.

Prévention

Partisan de sanctions plus rigoureuses, M. Chalandon croit cependant à la prévention. Pour lui, la petite délinquance *« concerne toute la société française »*. C'est, à ses yeux, *« un problème d'éducation (...) sur le terrain »*, ainsi qu'il l'a observé dans un quartier de Lille dont il est l'élu, quartier habité par une *« population du quart-monde »*. Là, souligne-t-il, des associations ont obtenu des *« résultats substantiels »*. Selon M. Chalandon, cet exemple devrait inciter les Français à se mobiliser en faveur des marginaux. Il fixe à dix mille par an le nombre des bénévoles indispensables à cette entreprise.

● DIVERSIFIER LE RÉGIME CARCÉRAL

M. Chalandon est préoccupé par la situation dans les prisons, dont le taux d'occupation moyen est de 140 %. Il souhaite, pour remédier à cela, réduire le nombre d'étrangers qui y séjournent et qui représentent actuellement, remarque-t-il, 28 % des détenus. Pour cela, le garde des sceaux entend introduire dans le code pénal une peine d'expulsion qui tiendra lieu de condamnation. Il préfère cette solution aux échanges de détenus entre les pays dont ils sont ressortissants. Il craint que ce remède-là ne donne pas *« beaucoup de résultat »*.

M. Chalandon souhaite aussi diversifier les régimes d'incarcération. Pour les détenus les plus dangereux, il faut, si le besoin s'en fait sentir, imaginer une solution ; pas nécessairement le retour aux quartiers de haute sécurité, encore qu'il ne l'exclut pas. Le rétablissement des QHS lui semble, en tout cas, un *« problème marginal »*, moins essentiel que la nécessité de créer des *« prisons légères »* où seraient enfermés les condamnés à de courtes peines, sous la surveillance d'un nombre réduit de gardiens.

A propos des mineurs, le garde des sceaux estime : *« En ne les punissant pas, on risque de favoriser la récidive. Or la prison est indispensable pour les multirécidivistes. Tout le prouve. Mais en mettant les mineurs dans les prisons de tout le monde, on risque de les contaminer pour toujours. »* M. Chalandon entend, de ce point de vue, *« développer l'éducation surveillée mais en la reprenant en main car elle ne remplit plus sa fonction »*.

● L'EUROPE CONTRE LE TERRORISME

« Je ne suis pas capable de dire s'il faut ratifier ou non » la convention d'extradition signée à Dublin, en décembre 1979, par les pays membres de la Communauté européenne, a déclaré M. Chalandon. Comme l'a rappelé M. François Mitterrand lors du conseil des ministres du 23 avril, cette convention oblige les pays qui n'extradent pas les terroristes, réels ou supposés, arrêtés chez eux, à les juger, avec les risques de représailles que cela entraîne. Pour cette raison, le garde des sceaux hésite sur la conduite à tenir.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Des magistrats s'inquiètent de* « l'emprise » *du ministère de l'intérieur.* — Après la conférence de presse du garde des sceaux, lundi 28 avril, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) *« s'inquiète de l'emprise que semble prendre actuellement le ministère de l'intérieur sur un secteur législatif touchant aux libertés et devant relever, de ce fait, du seul ministère de la justice »*. L'USM estime que *« la plupart des lignes générales d'action définies par le ministre en matière pénale se conforment à ses propres orientations »*, mais rappelle son hostilité *« à la limitation possible de la liberté d'appréciation du juge dans l'individualisation de la sanction pénale »*.

A LA SUITE D'UN TRAFIC DE BIJOUX

Marc Francelet est condamné à dix-huit mois de prison dont six avec sursis

De notre correspondant

Bordeaux. – Placé en garde à vue, mardi 22 avril, au cours de l'enquête sur les attentats d'Action directe, Marc Francelet, journaliste à *VSD*, où il venait d'entrer en tant que conseiller de la direction, était condamné le lendemain, à Bordeaux, à deux ans de prison ferme pour abus de confiance. Une peine assez lourde qui avait sans doute été aggravée par son absence au procès alors qu'il avait signé la citation à comparaître.

Statuant sur l'opposition au jugement, la troisième chambre correctionnelle de Bordeaux n'a fait aucune difficulté à reconnaître le bien-fondé des arguments de Marc Francelet : la garde-à-vue est une contrainte plus forte qu'une simple détention. Prévenus de la citation, les policiers, qui voulaient interroger rapidement le témoin, n'en avaient pas avisé les juges de Bordeaux, et l'accusé n'avait donc pu se faire entendre.

Marc Francelet a été rejugé le lundi 28 avril. Il était inculpé d'abus de confiance à la suite d'une plainte d'un commerçant de Langon (Gironde) qui non seulement n'avait pas été rémunéré à la suite d'un « confier » de bijoux (opération qui consiste à charger un mandataire de revendre des valeurs avec bénéfice), mais encore n'avait récupéré ni l'argent escompté ni même la mise initiale. L'opération avait en effet été contrecarrée le 17 février 1982 par la douane, qui avait arrêté Marc Francelet à l'aérodrome de Toussus-le-Noble alors qu'il s'envolait pour Périgueux afin de négocier des bijoux.

Les défenseurs de Marc Francelet, Mes Samdja et Spizner, ont d'abord tenté d'invoquer la prescription. Elle fut repoussée par le tribunal, qui n'a pas voulu prendre en compte la date de la transaction commerciale mais celle de la volonté manifeste de non-remboursement.

Les juges n'ont pas été plus sensibles à la caution de l'écrivain Françoise Sagan et de François Siégel, directeur de *VSD*, venus témoigner par leur présence que le Marc Francelet actuel n'avait plus rien à voir, trois ans après, avec celui qu'il avait été jusqu'en 1982. Les antécédents judiciaires de l'accusé ont, semble-t-il, pesé plus lourd.

Marc Francelet a été condamné à dix-huit mois de prison, dont six avec sursis, non plus pour abus de confiance mais pour complicité d'escroquerie.

PIERRE CHERRUAU.

A MARSEILLE

Escroquerie aux faux accidents : neuf personnes sont inculpées

De notre correspondant

Marseille. – La brigade financière de la police judiciaire de Marseille vient de mettre fin aux activités d'une filière d'escrocs aux assurances à laquelle participaient une dizaine de personnes, dont deux médecins.

C'est à la suite de la plainte déposée par les inspecteurs des Assurances générales de France de Marseille que l'enquête des policiers a permis d'établir comment fonctionnait l'escroquerie aux *« faux accidents corporels »*. Dans le service s'occupant de ces questions au siège de la compagnie d'assurances, on s'était rendu compte que plusieurs dossiers accompagnés de certificats médicaux ayant entraîné des frais à la fois médicaux et chirurgicaux ainsi que des incapacités de travail ne comportaient pas les constats de police établis sur les lieux des accidents présumés.

Les inspecteurs avaient également remarqué que c'étaient souvent les noms des mêmes assurés qui en étaient les *« victimes »*, et toujours à leur avantage, notamment grâce à la présence des certificats médicaux attestant de blessures graves aux coefficients de dédommagement importants.

Les policiers, agissant sur commission rogatoire, purent établir que les « victimes » d'accidents étaient de connivence ou bien même que les accidents n'avaient jamais eu lieu. Les enquêteurs utilisaient également la complicité de deux médecins marseillais.

L'un d'eux, le docteur Charles Tourré, exerçant dans le quartier de la Timone à Marseille, a été inculpé et placé sous contrôle judiciaire par Mme Françoise Llaurens, juge d'instruction, de faux et usage de faux, tandis que huit autres personnes ont été inculpées, sept d'entre elles ayant été écrouées. Il s'agit d'Antoine Ebeyer, Mireille Ebeyer, Jacques Gabro, Christian et Jean-Pierre Kokoyan, Jocelyne Germain et Jean-Pierre Alizar, qui appartiennent tous, à des degrés divers, à la même famille.

J. C.

En pleine campagne électorale

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES MAGISTRATS S'EN PREND AU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Dans un communiqué, l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), se livre par la voix de son secrétaire général, M. Alain Terrail, à une attaque en règle contre le Syndicat de la magistrature et *« ses récentes prises de position »*. L'APM considère en particulier que *« sont inacceptables et dangereuses les manifestations réitérées de complaisance vis-à-vis des marginaux de tous horizons, dont le Syndicat de la magistrature devient le complice plus que le défenseur. Une telle attitude est indigne d'un juge et à l'opposé de l'attente du justiciable, comme l'est aussi cette volonté maniaque de hâter à tout prix la mise en liberté des délinquants, fussent-ils les plus dangereux »*. *« L'ultime ambition et l'ultime dévoiement d'un syndicat, lui-même en voie de marginalisation, ne sont-ils pas de supprimer les prisons ? »*, demande l'APM.

Face au Syndicat de la magistrature, l'APM *« ne craint pas d'affirmer que les orientations et les projets actuels des ministres de la justice et de l'intérieur, et qui sont à l'opposé de la politique menée jusqu'ici, vont dans la bonne direction. Ils tendent à rendre aux Français la confiance, la sécurité et la plénitude de l'exercice de leurs libertés essentielles »*.

[Les attaques de l'APM contre le Syndicat de la magistrature justifient les propos et les regrets émis par M. Albin Chalandon lundi 28 avril : « morcelée en clans », la justice est le champ clos d'« affrontements idéologiques ». Ces attaques interviennent en pleine campagne pour les élections professionnelles : les magistrats éliront leurs représentants du 12 au 21 mai. L'APM entend ainsi se « positionner » face à des électeurs dont elle sollicite pour la première fois les suffrages. Née en 1981, l'APM n'avait pas présenté officiellement de candidats en 1983.]

UN NOUVEAU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE MARSEILLE

Par décret du 25 avril, M. Michel Vigneron a été nommé président du tribunal de grande instance de Marseille. Il remplace M. Henri Frayssinhes, mis d'office à la retraite pour avoir « emprunté » divers objets dans le local des pièces à conviction du tribunal. Le nouveau premier vice-président du tribunal de Marseille est M. Henri Mas, qui remplace M. Henri Aldémar, muté comme conseiller à Agen pour les mêmes faits que ceux reprochés à M. Frayssinhes.

[Né le 2 septembre 1935 à Châlons-sur-Marne, M. Vigneron a été juge d'instruction à Valenciennes et à Lille, puis vice-président à Béthune et à Lille. Il a été ensuite président des tribunaux de Douai et de Valenciennes. Il était président du tribunal de Caen depuis avril 1983.]

● *Attentat à Paris contre des organisations opposées à l'avortement.* – Une explosion criminelle a eu lieu vers 23 h 30 au 139, boulevard Magenta à Paris (10e). Elle visait un local où se réunissent plusieurs associations opposées à l'avortement, notamment le mouvement « Laissez-les vivre ». Deux personnes ont été légèrement blessées. Les dégâts matériels sont importants.

L'engin avait été déposé devant la porte au deuxième étage de l'immeuble, à l'entrée du local où étaient réunie une dizaine de membres de l'association « Comité pour sauver l'enfant à naître ».

ÉDUCATION

LE CAPES POUR LES PROFESSEURS DE COLLÈGE

L'épreuve de force est engagée entre M. Monory et la FEN

« Les hommes politiques, c'est fait pour faire des réformes. Je suis venu pour changer beaucoup de choses », a déclaré, lundi 28 avril, devant les journalistes, M. Monory, un mois après avoir annoncé qu'il ne souhaitait rien chambouler. Et il a enchaîné en annonçant la suppression du recrutement des professeurs de l'enseignement général des collèges (PEGC) (*le Monde* du 29 avril), l'extinction progressive de ce corps, qui compte quatre-vingt mille professeurs (sur trois cent mille enseignants du secondaire), et le recrutement des professeurs de collège par le CAPES, qui leur donnera accès aux lycées.

Le ministre justifie cette décision par le souci d'élever le niveau de qualification des enseignants, de faire du collège une véritable *« antichambre du lycée »* ouvrant la voie du baccalauréat à un nombre sans cesse croissant d'élèves.

Professeur « bivalent »

Recrutés à l'origine parmi les instituteurs pour permettre la démocratisation de l'enseignement secondaire dans les années 60, les PEGC sont devenus, en 1969, un corps indépendant, recrutant des étudiants formés en deux ans pour enseigner deux matières différentes, d'où leur appellation de professeur *« bivalent »*. L'insuffisance de cette formation, a été vivement critiquée, et même désignée par M. Laurent Schwartz comme une cause essentielle de la dégradation de l'enseignement dans les collèges. *« De bivalents, les PEGC ont été rapidement considérés comme des polyvalents. On donne à enseigner n'importe quoi à n'importe qui »*, écrit-il dans son *Bilan de la France en 1981*.

Mais, en annonçant la fin des PEGC, M. Monory ne se contente pas de tirer de façon spectaculaire la conclusion de ces analyses convergentes. Bien qu'officiellement il *« préfère ignorer »* les *conséquences corporatives* de sa décision, il ne peut oublier que les collèges où coexistent, à part presque égale, des PEGC et des professeurs certifiés, constituent le milieu sensible de la FEN, puisque ses deux principaux syndicats s'y affrontent. Le SNI-PEGC, à majorité socialiste, regroupe instituteurs et PEGC et a donc toujours souhaité multiplier les ponts entre l'école et le collège. A l'inverse, le SNES, à direction communiste, syndique les certifiés et les agrégés et tire les collèges vers sa base traditionnelle : les lycées.

« Coup de poignard dans le dos »

La décision de M. Monory ne peut donc que mécontenter les socialistes du SNI – et, curieusement, satisfaire le SNES (même s'il critique le maintien de la bivalence dans les collèges qui ne correspond pas à sa conception de la spécialisation). Le SNI estime avoir reçu *« un coup de poignard dans le dos »* et la FEN parle de *« provocation »*. Le SNES au contraire se félicite du passage des PEGC au corps des certifiés. Quant au syndicat national des collèges (autonome), il s'insurge contre le *« manque de concertation »* et qualifie les promesses de promotion interne de *« miroir aux alouettes »*.

Le conflit n'est pas nouveau. Déjà quelques semaines avant l'arrivée de la gauche au pouvoir, M. Christian Beullac avait annoncé le gel du recrutement des PEGC, mesure annulée très vite par son successeur, M. Alain Savary. Les socialistes ne pouvaient pas se permettre de mécontenter d'actifs artisans de leur victoire.

Même M. Chevènement, chantre de la qualité des contenus d'enseignement, prétendu point faible des PEGC, ne les inquiétera pas. Pourtant, les mesures qu'il décidera pour améliorer leur formation constituent les fondements sur lesquels s'appuie aujourd'hui M. Monory.

En décidant d'aligner les obligations de service hebdomadaire des PEGC (vingt et une heures) sur celle des professeurs certifiés (dix-huit heures), M. Chevènement a fait un pas décisif vers l'unification des deux statuts. En compensant cette réduction d'horaire par un dispositif complet de formation continue, il poursuivait sur la même voie, déjà tracée depuis 1977 par le tassement des effectifs des PEGC. En revanche, plusieurs décrets publiés dans les derniers jours du gouvernement Fabius (*le Monde* du 20 mars 1986) préparaient le terrain en instaurant de nouveaux statuts pour les PEGC et les *certifiés* et en prévoyant la création d'un CAPES interne permettant le passage d'une catégorie vers l'autre.

Pour l'essentiel, ces textes pourront être conservés par M. Monory. Par une étonnante coïncidence, les épreuves 1986 de recrutement des PEGC n'avaient pas été organisées, les circulaires d'application du décret sur leurs nouveaux statuts n'ayant pas été publiées. Il restait juste au nouveau ministre à annoncer que trois mille postes (chiffre indicatif) seraient mis au nouveau CAPES interne en 1987, ce concours étant réservé, comme l'avait prévu M. Chevènement, aux seuls titulaires d'une licence (un tiers seulement des PEGC). M. Monory a annoncé que les certifiés pourraient avoir à enseigner deux matières différentes dans les collèges – en particulier dans les petits établissements qui ne peuvent se permettre d'avoir des professeurs spécialisés dans toutes les disciplines. Cette possibilité, en fait, n'est pas nouvelle : elle est prévue par un décret de 1950, qui est tombé en désuétude. Il ne semble pas toutefois que la bivalence des certifiés sera étendue dans les lycées, sauf cas exceptionnels, ou pour les enseignants volontaires (qui préfèrent par exemple enseigner deux matières dans le même établissement plutôt qu'une dans deux lieux différents).

Cette obligation de bivalence ne devrait pas entraîner de modifications des épreuves du CAPES – ce qui peut sembler curieux puisque ce concours est organisé autour d'une seule discipline. Mais on estime que la formation reçue pour la licence permettrait d'enseigner une matière complémentaire.

« Trente ans pour s'éteindre »

Quant à l'annonce de l'extinction du corps des PEGC, déjà inscrite en perspective dans l'évolution des dernières années, elle est surtout destinée à déstabiliser la FEN et à convaincre l'opinion publique des efforts du gouvernement en faveur de la qualité de l'enseignement. Car les quatre-vingt mille PEGC ont encore de longs jours devant eux, seuls quelques milliers d'entre eux pouvant espérer réussir les difficiles épreuves du CAPES et arrondir ainsi sensiblement leur salaire. Les gestionnaires de l'éducation nationale prévoient même que la mesure annoncée n'aura pas d'*« effet budgétaire immédiat »* puisque, comme le précise poétiquement l'un d'entre eux, *« un corps met toujours vingt à trente ans pour s'éteindre »*.

Réduisant son intervention sur les collèges à cette affaire statutaire complexe, le ministre semble presque avoir oublié les graves difficultés de ceux-ci, point sensible du système scolaire, parce que révélateur de l'échec. Silence complet sur les nouveaux programmes Chevènement recentrés sur les contenus, qui entreront en vigueur, comme prévu, à la prochaine rentrée; mutisme total sur la poursuite éventuelle de la rénovation des collèges, engagée dans un quart des établissements, pour tenter de traiter le problème de l'hétérogénéité des classes, sans remettre sur pied des filières ségrégatives.

Et si peu de commentaires sur l'amélioration de la formation des maîtres (1), où contenus et pédagogie s'opposent trop souvent. M. Monory a seulement souhaité un ajout aux programmes actuels : que les professeurs des collèges reçoivent *« une initiation au contact, à la convivialité »*.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Selon le sondage « Le Monde »-Ipsos de septembre 1985, 49 % des professeurs (et 53 % de ceux du collège) pensent avoir été mal formés à leur métier.

1 000 postes dans les lycées

Plusieurs mesures ont été annoncées par M. Monory au cours de sa conférence de presse (outre celles que nous avons citées dans nos éditions du 29 avril).

– L'équivalent d'un millier d'emplois d'enseignants pour la rentrée prochaine sera prévu au collectif budgétaire pour les lycées publics, en complément des 1 800 déjà retenus par la loi de finances. (M. Monory avait déjà annoncé une rallonge de 400 postes pour les lycées privés). Mais le ministre a admis que la suppresson de 700 postes de non-enseignants ne pourrait pas être évitée.

– Les présidents de conseil généraux seront réunis par le ministre qui souhaite passer avec eux un « pacte moral » pour la réhabilitation des bâtiments des collèges.

– La décentralisation de certaines compétences de l'éducation nationale sera accompagnée par des mesures de déconcentration afin de donner aux échelons locaux de l'administration (recteurs, inspecteurs d'académie, chefs d'établissement) *« les capacités de réagir vite et bien »*. Ce dosssier, confié à Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat à l'enseignement, fera l'objet d'un rapport dès la fin mai.

– Le calendrier scolaire publié pour 1986-1987 ne sera pas modifié. *« On va voir comment il fonctionne, on le modifiera éventuellement après »*, a indiqué le ministre.

SPORTS

● HOCKEY SUR GLACE : *L'URSS championne du monde.* – En battant la Suède (3 à 2) lors du dernier match des championnats du monde, lundi 28 avril à Moscou, l'URSS a remporté son vingtième titre mondial, devenant le pays le plus titré de l'histoire du hockey sur glace. Elle partageait jusque-là le record des victoires avec le Canada, troisième cette année derrière la Suède (deuxième) et devant la Finlande (quatrième).

● TENNIS : *Tournoi de Monte-Carlo.* – Yannick Noah et Guy Forget ont remporté, lundi 28 avril, la finale du double messieurs du Tournoi de Monte-Carlo en battant les Suédois Mats Wilander et Joakim Nystroem 6-4, 3-6, 6-4.

culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 TOUTE UNE ÉPOQUE...

IL ne fait pas bon en général quand on est un peu connu de mourir en même temps que quelqu'un qui l'est plus que vous. Déjà que ce n'est pas gai de mourir, mais mourir avec plus fort que soi, c'est vraiment la poisse. En mourant à quelques heures d'intervalle, Simone de Beauvoir et Jean Genet, tout au contraire, ont donné plus d'entrain, plus d'importance à nos commentaires. Morts séparément, je ne dis pas qu'on ne leur aurait pas accordé de la place, mais la simultanéité de leurs décès n'a fait qu'accroître la grandeur de leur concession. Chacun à lui seul, c'était déjà du gros gibier, la mort qui les a réunis en avril 1986 les a métamorphosés en chapitre. Et comme si ce n'était pas assez, le destin, nous prenant vraiment pour des cancres, nous a soufflé : « A six ans près, le même jour que Sartre! » Plus la peine de nous faire un dessin : « C'est toute une époque qui s'en va! » Et nous par la même occasion malgré notre manque d'enthousiasme à figurer dans la composition.

La mort ne libère pas forcément le talent de ceux qui restent. Et s'ils pouvaient nous lire, les chers disparus n'éprouveraient pas, je le crains, un grand étonnement devant nos commentaires. On se souvient peut-être du mot de René Mayer à Henri Queuille après son discours d'investiture devant l'Assemblée nationale. Le bon docteur de la Corrèze demandait à l'homme des Rothschild avec une anxiété qui n'était pas le fond de sa nature : « *Comment m'avez-vous trouvé? Je n'étais pas en forme. Je crains d'avoir été médiocre.* » « *Egal à vous-même, monsieur le Président!* » Même Shakespeare n'arriverait pas à changer nos phrases. Et ce qui, en nous, faisait bâiller les vivants ne risque pas de réveiller les morts! On peut dire en ce sens que *le Quotidien de Paris* n'a pas arrangé Dassault en annonçant prématurément son départ. Après avoir lu comment il allait être traité, Marcel Dassault s'est définitivement assoupi. Ne soyons pas injuste. Si les grands enterrements ne sont pas les meilleurs endroits pour réveiller les vivants, ils permettent parfois ces confidences que l'on chuchote entre deux signes de croix, deux pelletées de terre.

Hommage en différé

Ainsi une phrase de Monique Lange, entendue lors du passage de *l'Observateur*, a picoté ma curiosité! « *On a souvent dit que ce texte* — M. L. évoque le *Saint Genet, comédien et martyr*, les six cents pages écrites par Sartre en guise de préface aux *Œuvres complètes* de Genet — *était une pierre tombale et que Genet n'a jamais pu la soulever. Faux : la vérité, c'est qu'à cinquante ans Genet avait tout dit. La survie d'un écrivain est la chose la plus déchirante et la plus inavouable.* » Monique Lange est généreuse. Malgré *les Paravents* et des broutilles, j'ôterais dix bonnes années à Genet écrivain. A moins de quarante ans, Genet avait fini de chanter sa vérité-mensonge. Les pièces de théâtre ne doivent pas nous abuser. Ce sont des commandes. Ou si l'on préfère, les travestis d'une œuvre. Qu'il ait écrit un dernier livre qui va bientôt sortir en librairie ne contredit pas mon propos.

Passé un certain âge, un écrivain peut tout se permettre. Ecrire, ne pas écrire, quand on va mourir, ça ne rime plus à grand-chose. Paulhan, au grand dépit de Gaston Gallimard, qui n'admettait pas que son timonier entache l'honneur de la NRF, s'est présenté à l'Académie française à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Genet, qui était d'un naturel moins gamin, qui par ses origines populaires était foncièrement moral, a voulu nous laisser une dernière bonne œuvre. Je ne sais si c'est à cela que pensait Philippe Boucher lorsqu'il affirmait ici même, dans *le Monde*, qu'il y avait similitude, ressemblance entre Beauvoir et Genet, dans tous les cas, c'était rudement bien vu. Non pas Sartre, ni l'âge, ni *les Temps modernes*, ni le petit groupe, ni les rencontres, ni le même départ en flèche, mais ce côté patronage, dame de charité, ce sens terrible de *ce qu'il faut faire ou ne pas faire en* toute occasion, finalement, de ce qu'est la vertu et de ce qu'est le mal, aussi bien chez celui qui croyait au style que chez celle qui n'y croyait pas!

2 L'ÉGLISE DE LA MADELEINE

LES morts nous quittent toujours au mauvais moment. Je me suis rarement trouvé là pour les accueillir. François Châtelet, Marie Bell et tant d'autres, ce n'était pas les souvenirs qui m'auraient manqué et, qui sait, ils n'auraient peut-être pas été mécontents que je les accompagne une fois dernière dans ces colonnes : pas un mot. Ma grande, mon éternelle excuse, c'est que j'ai l'impression de déranger. Un jour pareil, il faudrait laisser la place aux seuls intimes. Comme si ces derniers n'avaient pas d'autres soucis en tête. *Entre les familiers* qui par nature se taisent et les délicats qui ne veulent pas faire mousser leurs rares souvenirs, les morts sont livrés aux idées générales, ce qui n'est pas une vie. Genet, je l'ai rencontré en juillet 1950. Forcément en 50. Il semble bien que tout se soit passé cette année-là. *Il avait quarante ans*, et moi vingt. Nous étions tous fourrés sur la Côte d'Azur.

A cette époque, de Menton à Sanary, la Côte en été — ce grand métro aérien, — sans être déserte comme en 1925 était encore supportable. Un de mes amis, Cyril K., qui devait publier trois ans après à La Table ronde deux livres délurés, m'avait procuré une fausse carte de journaliste qui m'impressionnait beaucoup plus que celle dont je suis aujourd'hui l'heureux titulaire! J'avais loué chez l'habitant, dans une villa proche d'Antibes, une chambre confortable munie d'une véranda que je destinais à une belle personne qui me préféra cette année-là la Bretagne et ses natifs. Ma carte m'ouvrit d'autres plaisirs.

La nuit venue, après une longue marche, j'arrivais par exemple au Tagada de Juan-les-Pins, une boîte débile animée par un de ces accompagnateurs dont « La dernière séance », que j'aime tant, d'Eddy Mitchell peut vous donner une faible idée. Oh! Il y en avait d'autres où, au vu de ma carte, on m'offrait la consommation de mon choix. J'optais pour le gin-fizz. Mais je ne vivais que dans l'attente de l'ouverture du Vieux-Colombier qui était le New-Jimmy, le Castel, le Palace, etc. de l'époque sur la Côte. *C'était une sorte de boîte-cirque en plein air*, d'immense tente plantée au beau milieu de Juan-les-Pins, avec des tables, des chaises et, sur la droite en entrant, un bar où, duc en exil, j'avais mon tabouret. Le tout dispersé un peu au hasard sur une piste de terre battue. Au fond, l'estrade, où Juliette Greco, amoureuse de Philippe Lemaire cette année-là, disait avec superbe les paroles de Sartre et de Queneau. *Elle* ne chantait pas encore. Il lui suffisait d'apparaître pour régner.

Tout à l'opposé du bar et de mon tabouret, et s'en souciant d'ailleurs comme d'une guigne, sur le côté gauche, il y avait Sartre qui s'écoutait chanter. Sartre, entouré de sa clientèle, de ses femmes, prenait un repos bien gagné dans un lieu qui lui rappelait ses romans, les meilleures scènes de *l'Age de raison*. Il habitait alors chez de vieux amis à qui il avait dédié, dix ans auparavant, *l'Imaginaire*. Leur villa sur la plage était à deux pas du palace de Juan créé par Frank J. Gould, le milliardaire, le roi des chemins de fer américains, surtout connu en France par sa femme, amie des Jouhandeau par exemple. C'est dans cette maison toute familiale, dans une chambre d'une belle simplicité, au rez-de-chaussée et donnant sur la mer où il allait se baigner chaque matin vers les cinq heures, que Sartre m'avait donné rendez-vous. Par défaitisme, je trouvai moyen d'arriver en retard : à une heure au lieu de midi. Comme si l'on gênait moins parce qu'on n'était pas exact. Comme si ce temps perdu vous faisait passer inaperçu. Sartre était alors en plein Genet. De la page fraîche s'accumulait sur une petite table placée devant la porte-fenêtre. Nous parlâmes de choses et d'autres et même d'un roman que j'écrivais alors et dont j'ai gardé le titre, *1944*. Il me demanda de l'accompagner. Il devait rejoindre une dame qui était assez loin sur la plage. Il n'était plus tellement sûr qu'elle fût encore là. A vingt ans, on a bien des défauts, mais on est la disponibilité même. J'étais prêt à suivre ce petit homme en short gris et en chemise blanche à manches courtes pendant des kilomètres. La fausse carte de presse ponctua notre marche. Sartre m'interrompit au milieu d'une histoire où Anouck Aimée était ma dupe : « *Vous devriez faire le coup à Genet. Les interviews, il adore ça!* » Et il me donna ses coordonnées sans l'ombre d'un remords.

Ce fut sans difficulté que je contactai Genet qui me fixa un rendez-vous, pour le surlendemain, dans un vieux bar d'Antibes que nous connaissions tous les deux. L'ennui, c'est que Genet ne m'amusait pas. Et l'idée de lui jouer un tour, même avec la complicité de Sartre, n'arrivait pas à me dérider. Qu'est-ce que j'allais bien pouvoir lui dire? C'est en maugréant que j'achetai pour la deuxième fois le *Journal d'un voleur*, qui passe à juste titre pour son meilleur livre. J'avais l'impression de réviser un cours, de bachoter Genet! A suivre.

PATRIMOINE

LA GUERRE DES PLANS-RELIEFS

Visite aux Invalides

La bataille des plans-reliefs se poursuit, le front du Nord s'est embrasé. M. Mauroy a lancé au gouvernement un avertissement solennel. Si l'on veut lui reprendre son bien, « *la sirène de la ville alerterait la population* ». Celle-ci a d'ailleurs été conviée à bombarder le ministère de la culture de cartes postales protestataires. Vingt mille projectiles de papiers se sont abattus Rue de Valois, où le moral reste cependant bon. On s'y est apparemment résigné à une guerre d'usure. « *Les collections appartiennent à l'Etat*, précise M. Christian Pattyn, qui a maintenant la haute main sur le trésor disputé. *Un contrat de dépôt peu toujours être révoqué.* » En attendant que les maquettes regagnent les bords de la Seine, il leur mijote un retour digne de l'enfant prodigue, aidé par M. Jean-Claude Rochette, l'architecte des Invalides, qui n'a eu qu'à réactiver un de ses projets vieux de trois ou quatre ans.

Pour l'instant, les salles qui abritaient les plans-reliefs sont tristement désertes. Aux murs, quelques cartes oubliées. Par terre, ça et là, des bouts de maquettes désemparées. Des fragments de Cherbourg et de Brest mêlés dans une promiscuité toute maritime. Les vasières de Berg-Op-Zoom, une citadelle néerlandaise, jouxtent les murailles de Philippsbourg, ville fortifiée rhénane. Abîmée par la pluie, il faudra six à sept mois de travail pour la remettre en état. Plus loin, des caisses ouvertes, prêtes à partir, laissent voir la manière dont les maquettes sont arrimées, en pièces détachées. Ce sont les établissements Tailleur, orfèvre en la matière, qui les ont préparées au grand voyage.

Chaque élément est très soigneusement calé. Les plus fragiles d'entre eux reposent sur des élastiques. Les camions chargés de les transporter sont équipés de suspensions hydro-pneumatiques. L'addition est à la hauteur des précautions prises : « *3,7 millions de francs, hors taxes* », précise M. Christian Pattyn. Sept cents à huit cents caisses sont nécessaires pour emballer la collection, beaucoup plus volumineuse que prévue. L'hospice général de Lille, qui doit les accueillir, est plein. « *On a dû entreposer un certain nombre de caisses ailleurs* », affirme M. Pattyn. Ce qui inquiète plus M. Carlet, l'un des restaurateurs attachés au Musée des plans-reliefs, c'est que certaines d'entre elles, entassées sous les combles de l'hospice sont soigneusement enveloppées d'une bâche plastifiée. Or les maquettes doivent « respirer ». « *On a dû percer des trous d'aération dans les caisses, sinon elles moisissent très vite.* »

En attendant le retour espéré de ses places fortes, il retape la ville de Perpignan. Un travail de longue haleine. Pour ressusciter une prairie, disparue, il étale soigneusement des fragments de soie grège hachée menue. Le décor de chaque maison est soigneusement refait à la main, et chacune d'entre elles est différente. Mme Catherine Brisac, conservatrice au musée, estime à 2 millions de francs l'exécution, en fac-similé, de la maquette d'une ville comme Lille. Et deux ou trois années de travail pour un seul homme. C'est pourquoi l'une des préoccupations majeures de M. Pattyn est de monter un atelier de restauration d'une dizaine de personnes.

Une vue plongeante sur les villes

La place ne manquera pas. Aux 3 800 m² existant auparavant — chiffre contesté par Jack Lang, mais confirmé par l'architecte des Invalides — viendront s'ajouter immédiatement 2 200 m², un couloir qui permettra une visite circulaire, la galerie Fourcroy et, surtout, les combles de la chapelle Saint-Louis à l'admirable charpente. Plus de 900 m² d'un seul tenant où les plus grandes pièces, Cherbourg et Brest — 150 m² chacune — tiendront à l'aise. Une galerie circulaire légèrement surélevée permettra des visits à deux niveaux et une vue plongeante sur les villes qui seront « mises en scène ». C'est là que le nouveau maître d'œuvre des plans-reliefs devra montrer ce qu'il est capable de faire.

Le résultat peut être tout à fait concluant ou verser dans le ridicule. Sans doute a-t-il dans la tête les réussites de Luxembourg où l'on peut suivre les étapes de la construction de la ville, et celle du Barbican Center de Londres où l'on assiste à l'embrasement progressif de la ville lors du grand incendie de 1664.

Dernier problème à résoudre, celui de la protection des maquettes. Il ne faut pas oublier que si l'on ne montrait naguère, aux Invalides, que cinquante-sept plans-reliefs sur cent deux, c'était bien évidemment un problème de place et parce que nombres d'entre elles étaient en mauvais état. Mais aussi parce que les plus volumineuses ne pouvaient être suffisamment protégées du public. Les vols de maisons, les jets répétés de chewing-gum ou de pièces de monnaie finissaient par faire des ravages.

Dès l'année 1987, les espaces libérés, aménagés de manière « ultra-moderne », doivent s'ouvrir au public. Le coût de l'opération est estimé à une vingtaine de millions de francs contre 74 millions de francs à Lille. Enfin, le ministère des armées a promis la libération prochaine de 2 000 m² supplémentaires actuellement occupés par une pléthore de services administratifs. Si le maire de Lille accepte de laisser repartir les cinquante plans-reliefs arrivés à bon port — et rien n'est moins sûr, — il aura fallu en définitive une querelle clochemerlesque et pas mal d'argent pour que l'on daigne prendre en considération ce patrimoine, embryon, on l'espère, d'un futur musée de l'urbanisme.

Un établissement de ce type est ouvert depuis un an à Francfort. Il serait facile d'adjoindre aux plans-reliefs les maquettes des travaux publics qui s'échelonnent de la fin du dix-huitième siècle jusque vers 1930. Elles pourrissent actuellement dans un entrepôt près de la gare d'Austerlitz. Pour qu'on les sauve de la poussière, peut-être sera-t-il nécessaire qu'une grande ville de province les réclame.

EMMANUEL DE ROUX.

CINÉMA

« BLACK MIC-MAC », de Thomas Gilou

Un Africain à Paris

Parce qu'elle avait des souvenirs d'enfance du Sénégal et du Cameroun, Monique Annaud décida d'écrire et de produire un film sur le milieu africain de Paris, une comédie, un film gai. Parce qu'elle voulait un jeune réalisateur à l'esprit neuf, elle choisit Thomas Gilou, qui se faisait un nom dans le court métrage. Il partit se documenter à travers Paris, vécut des nuits « black ». Un Guinéen, Cheik Doukouré, et François Favre, journaliste, participèrent au scénario. Patrick Braoudé se joignit à l'équipe constituée autour de Monique Annaud, lorsque Christian Fechner offrit à celle-ci l'avance distributeur qui allait faire démarrer la production.

Ainsi est né le film français le plus inattendu, le plus pittoresque de cette saison. Un film qui, sans discours et sans démonstration, bat l'intolérance en brèche, fait apparaître un univers tant bien que mal installé au sein du nôtre, rapproche les Blancs des Noirs sans dorer la pilule ni aux uns ni aux autres.

Michel Le Gorgue (Jacques Villeret, qui va promener dans toute cette histoire ses ahurissements, son côté pataud et ses disponibilités sentimentales) est, à la préfecture de police, un fonctionnaire de la protection et de la prévention sanitaires. Son honnêteté dans l'application des règlements lui commande d'ordonner la démolition d'un foyer de travailleurs africains jugé insalubre. Le conseil fait venir par avion un vieux marabout de Kamoré, qui doit jeter un sort à Le Gorgue pour le faire revenir sur sa décision. Dans l'avion, il rencontre Lemmy (Isaach de Bankolé, une nature), baratineur et combinard, qui prend sa place : il y a 5 millions de francs CFA à *gagner*...

Malentendus, quiproquos, entourloupettes. Un mécanisme de vaudeville se met en marche. La mise en scène glisse et n'appuie pas. Lemmy, qui découvre Paris du côté des communautés noires (la Sape et les *défilés de mode masculine*, les bals, les restaurants), sert en même temps de révélateur. Avec lui, on se faufile partout et on apprend la vie africaine transposée dans la capitale. Les coutumes religieuses et exercices de la magie n'ont pas le même sens ici et là-bas. Il paraît que les marabouts de l'Afrique de l'Ouest ont soutenu le film.

Black Mic-Mac est, mine de rien, une œuvre sympathique, humoristique et sociologiquement juste. Une œuvre sans paternalisme, qui, avec des acteurs noirs épatants, fait un malicieux pied de nez au racisme.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.



CANNES SANS STALLONE

Rambo les foies

Le metteur en scène, Martin Scorsese, lorsqu'on lui posait la semaine dernière la question : *« Viendrez-vous au Festival de Cannes pour défendre votre film* After Hours *? »*, répondait crânement : *« Non. J'ai peur de tout. Pour une fois que je n'ai pas peur pour rien, vous pensez bien que je vais en profiter. »* Steven Spielberg, lorsqu'on lui demandait la semaine dernière : *« Viendrez-vous au Festival de Cannes défendre votre film* Color Purple *? »*, répondait franchement : *« Je ne voyage pas sans ma femme Amy Irving et mon petit garçon de neuf mois, Max. Je n'ai pas envie de prendre le risque. »* Ces hommes ont le courage de leurs craintes. OK.

Quand on a demandé à M. Sylvester Stallone s'il était toujours d'accord pour venir à Cannes pour défendre sa notoriété, il a fait répondre qu'il ne disait pas non pour la bonne raison qu'il n'avait jamais dit oui, jamais. Oh ! M. Stallone, c'est pas beau de mentir. Non seulement vous aviez accepté l'invitation du Festival, mais encore toutes les attentions qui devaient entourer votre lumineuse visite.

Réception à la villa Domergue, résidence de Mme le maire, Anne-Marie Dupuy, et remise d'une médaille d'or de la ville, spécialement frappée, scellement de l'empreinte de votre pied musclé sur la Croisette, etc. Il n'y a qu'un point sur lequel le protocole festivalier avait légèrement tiqué. Vous aviez projeté de bondir de l'avion spécial qui devait vous amener sur la Côte d'azur, en tenue de para, mitraillette au poing. On avait écarté jusqu'à l'idée – pourtant séduisante – de ce viril atterrissage.

Alors, M. Stallone, on n'a jamais dit qu'on viendrait à Cannes ? Alors Rambo, on a les foies ? Pas bon pour l'image de marque, ça.

DANIÈLE HEYMANN.



MUSIQUE

La « Turangalîla-Symphonie » à la Salle Pleyel

La *Turangalîla-Symphonie* d'Olivier Messiaen est une œuvre-fleuve qui ne comporte pas moins de dix mouvements ; au grand orchestre (une centaine de musiciens) se joignent deux instruments solistes : les ondes Martenot, dont la voix peut couvrir les tutti les plus formidables, et le piano, traité de façon plus concertante. Cette partition, créée en 1949 et jouée depuis lors des centaines de fois à travers le monde, n'avait pas été reprise à Paris depuis sept ans ou huit ans. Grâce au cycle Images de la musique française, l'Orchestre de Paris vient d'en donner une exécution mémorable sous la direction de Kent Nagano.

Assistant de Seiji Ozawa lors de la création de *Saint François* à l'Opéra, ce jeune chef américain est en passe de devenir le plus brillant et le plus fidèle interprète de Messiaen. Les parties solistes étaient tenues par Yvonne et Jeanne Loriod : elles se passent si naturellement de partition qu'on pourrait croire qu'elles improvisent, tandis que le chef, aussi à l'aise dans ces perpétuels changements de mesure que s'il dirigeait une valse, donne l'impression de faire surgir tour à tour de larges mélodies amoureuses, des soupirs de clarinettes, des chorals de cuivres, de somptueux coups de tam-tams.

Cela ne fait pas oublier le formalisme délibéré de Messiaen, une certaine obstination fatigante, mais on trouve dans cette œuvre désormais historique des beautés de premier ordre qui culminent dans le mystérieux « Jardin du sommeil d'amour ».

GÉRARD CONDÉ.

★ Ce concert sera diffusé sur France-Musique le 1er mai à 20 h 30.



NOTES

CINÉMA

« L'AVENIR D'ÉMILIE », d'Helma Sanders

Duel

Emilie est une petite fille élevée par ses grands-parents maternels en Normandie. Déçus pour leur fille Isabelle, comédienne à la vie trop libre – dissolue selon eux, – ils ont reporté leurs soins et leurs espoirs sur l'enfant. Arrive Isabelle qui vient de terminer un film en Allemagne. Reproches et escarmouches. L'amant d'Isabelle, son partenaire dans le film, l'a suivie. Elle va le rejoindre la nuit. Au retour, elle se heurte à Paula, sa terrible mère.

On pense à *Sonate d'automne*, d'Ingmar Bergman. Mais Helma Sanders n'a pas écrit et réalisé une tragédie de chambre, un règlement de compte intimiste. L'auteur d'*Allemagne, mère blafarde* et de *la Fille offerte* a transposé dans une atmosphère française – en mineur, il est vrai – les conflits brûlants, les écartèlements de ses œuvres précédentes. Ses personnages féminins ont l'énergie, le caractère farouche des êtres qui veulent s'émanciper pour vaincre. Paula, allemande, a épousé après la guerre un général français, qui l'a remenée dans son pays. L'installation bourgeoise s'est révélée, pour elle, un déracinement. Comme attirée par l'Allemagne, Isabelle y est devenue vedette. A Berlin, elle tournait *Penthésilée* de Kleist. Isabelle joue l'amazone mais c'est plutôt Paula qui en aurait le tempérament. La vie a mal distribué les rôles. D'où le duel mère-fille dont une autre fille, Emilie, est l'enjeu. Il culmine en une scène carnassière. Hildegard Knef, grandiose dans le ressentiment, et Brigitte Fossey, toute de rage froide sous ses traits lisses et sa blondeur, se déchirent. Leurs coups de griffes et leurs morsures hurlent la nostalgie d'un amour qui n'a pu naître. Elles sont remarquables. Dans cet univers, les hommes comptent peu. Un souffle de dévastation traverse la mise en scène, des décors aux visages. Mais, lorsque Brigitte Fossey porte Emilie (Camille Raymond) sur son dos, la vie paraît soudain moins pesante, malgré les incertitudes de l'avenir. Et c'est beau.

JACQUES SICLIER.

ROCK

Simply Red à l'Olympia

L'aspect factice de l'image n'a rien d'engageant. La crinière rousse et ébouriffée du chanteur Mick Hucknall, sa mise poulbot façon enfant de la crise, on a déjà vu tout ça, mieux porté, mieux assumé chez les Dexy's Midnigth Runners. Difficile, quand il s'agit d'un groupe qui débute, d'y voir autre chose qu'un produit préfabriqué à destination des hit-parades vidéo-clipés. La surprise n'en est que meilleure : Simply Red existe, sa musique a une âme. Elle vit, elle balance sur scène. Et si leur réunion (à Manchester) ne remonte qu'au mois de janvier 1985, les six musiciens ont, chacun à sa façon, une histoire. Fils de prêtre, Fritz McIntyre (claviers) a chanté dans les chorales et joué dans des formations de gospel. Tony Bowers à la basse et Chris Joyce à la batterie ont tenu la section rythmique originelle de l'excellent Durutti Column. Mick Hucknall a mené pendant trois ans un groupe de rhythm'n blues (Frantic Elevators) passé à la moulinette punk.

Puisant à l'envi dans la soul des années 60, versant Stax (surtout pour les cuivres), le groupe s'inscrit dans le courant teinté jazz qui souffle en Angleterre. On est ici dans la même spirale qui emporte Sade – dont Mick Hucknall pourrait camper un équivalent masculin si justement les envolées de sa voix timbrée n'avaient quelque chose de très féminin.

Money's Too Tight To Mention et *Come To My Aid* étant, en guise de tubes, un départ mieux qu'honorable, Simply Red est en passe de faire un tabac.

ALAIN WAIS.

★ Ce mardi 29 avril à 20 h, à l'Olympia. Disque : Picture Book (WEA, 960452-1).

COMMUNICATION

« Privatiser deux chaînes risquerait de créer un très grand déséquilibre » déclare M. Hervé Bourges, PDG de TF 1

De notre envoyé spécial

Cannes. – Dernier des trois responsables du service public de la télévision française à s'exprimer à Cannes, M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, a devancé les questions inévitables sur l'avenir de la télévision et le rôle qu'y jouera TF 1. Se prononçant contre la privatisation de deux chaînes publiques, M. Bourges a mis en garde *« le maintien d'un service public croupion »*.

« Je suis là, j'y reste ! J'ai été nommé jusqu'en 1988 par la Haute Autorité et, sauf incident de parcours... » M. Hervé Bourges n'est pas connu pour pratiquer la langue de bois et, en réponse à une question un peu cruelle – *« Dans quelle situation financière laisserez-vous la chaîne ? »*, – il répond, tout de go : *« Je n'ai pas l'intention de la quitter ! »*

Déjà dans son introduction, le PDG de TF 1 avait carrément exprimé son opinion sur les réformes de la télévision qui, selon lui, *« font partie intégrante du mal français ! »* Pour M. Bourges, *« seuls des observateurs superficiels peuvent penser que la France serait prête à brader son potentiel de création et à renier son identité artistique »*. Prenant la défense de la loi de 1982, qui *« a permis, avec la création de la Haute Autorité, d'accomplir un grand pas vers l'indépendance »*, et souhaitant que celle de 1986 *« ne nous en retranche rien »*, il a ajouté : *« Je crois que la télévision n'a rien à gagner au maintien d'un service public croupion voué à d'ambitieuses, mais trop souvent stériles ambitions culturelles. »*. Puis, lors du débat avec les journalistes, M. Bourges a mis les points sur les « i » : *« Privatiser deux chaînes,* a-t-il dit, *risquerait de créer un très grand déséquilibre. »*.

Quant à son propre avenir, il a tenu à distinguer la question des personnes de celle des structures. Mais il a souligné que la situation actuelle d'incertitude *« n'est pas bonne pour TF 1, qui a besoin de progresser dans la durée »*. L'avenir de la chaîne ? *« Elle restera sans doute publique, mais rien n'est sûr... »*

Cette durée est nécessaire pour parfaire le redressement de TF 1, qui était *« en perdition »* lors de la nomination de M. Bourges en 1983. Actuellement, les indices d'audience sont bons. La situation financière s'améliore. Le déficit pour cette année sera de *« l'ordre de 85 millions de francs, soit 3 % du chiffre d'affaires »*, et pour la première fois TF 1 a ouvert une *« réserve budgétaire »* pour parer aux coups durs. *« J'ai fait un pari sur trois ans pour assainir la situation,* conclut M. Bourges. *Laissez-moi travailler avant de faire le bilan ! »*

Le PDG a sacrifié, lui aussi, au *« rituel du MIP qui consiste à annoncer une liste de coproductions, d'achats ou de ventes »*. Parmi les grands projets annoncés, signalons les suivants : une série de six heures sur de Gaulle, d'après la biographie de Jean Lacouture ; une série sur le musée d'Orsay et l'impressionnisme ; une série consacrée au poète François Villon ; la série sur Maupassant de Claude Santelli sera peut-être prolongée. Il y aura des coproductions européennes : *Un métier de Seigneur*, d'Edouard Molinaro, avec Annie Girardot et Evelyne Bouix ; le roman de Robert Merle *l'Ile* sera transformé en série ; une grande série sur les croisades, de treize heures, sera tournée autour de la Méditerranée.

ALAIN WOODROW.

Le PCF pour une « télévision démocratique »

« Non aux projets du gouvernement en matière d'audiovisuel. » Le ton était ferme, et le représentant du Parti communiste français, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central, lundi 28 avril, devant la presse, déterminé à prononcer une condamnation sans appel de la politique gouvernementale en matière d'audiovisuel. Une politique, expliquait-il, amorcée il y a douze ans, en 1974, avec *« démantèlement »* de l'ORTF, poursuivie après 1981 par le gouvernement socialiste avec la création de deux chaînes privées, aggravée en 1986 par une démarche propre à affaiblir encore le service public. Une *« politique de domestication de l'audiovisuel »* que le PC est décidé à combattre *« au Parlement et dans le pays »*. Encore la bataille implique-t-elle de tirer définitivement un trait sur le passé – *« le monopole d'Etat est à ranger au chapitre des structures périmées »* – et se tourner vers l'avenir et les nouvelles technologies.

« Il est temps, a poursuivi M. Fiterman, *d'écarter l'idée vieillie selon laquelle il n'y aurait d'alternative qu'entre une télévision d'Etat et une télévision commerciale, ou encore un savant amalgame des deux qui ne ferait que cumuler les dégâts. »* La télévision joue désormais un rôle trop important dans la vie d'une nation pour être traitée *« comme une quelconque marchandise ou un instrument d'Etat. »* Il faut donc, estime le PC, lui *« reconnaître une responsabilité publique et nationale »*. Une responsabilité dont découleraient naturellement un certain nombre de *« missions »* et de *« règles de service public »* applicables quel que soit le statut des télévisions et qui pourraient prendre la forme d'un code de la communication audiovisuelle, à inscrire dans la loi.

Enfin, évoquant quelques objectifs décisifs pour la construction d'une *« télévision démocratique »*, M. Fiterman a insisté sur l'importance de poursuivre la construction d'un réseau câblé national en fibre optique, et de soutenir une production française de qualité, prenant appui sur la SFP (société française de production) menacée aujourd'hui de démantèlement.

LE RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS DE RADIOS SUR PARIS

Avis défavorable de la commission Jouvin pour NRJ, CHIC FM, Skyrock, Solidarité...

La commission consultative pour les radios locales – présidée par M. Bertrand Jouvin – a transmis, lundi 28 avril, à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ses avis concernant le renouvellement des premières autorisation de radios sur Paris et sa région.

Accordées sur trois ans et parues au *Journal officiel* du 29 mai 1983, ces autorisation parviendront à échéance le 29 mai prochain, date à laquelle la Haute Autorité devra rendre ses décisions. Un travail délicat, vu l'état anarchique de la bande FM parisienne – un *statu quo* toléré depuis de nombreux mois, – et la règle selon laquelle la plupart des radios populaires, aux taux d'écoute importants et aux ambitions de réseau, sont aussi celles qui violent le plus délibérement la loi.

Après quatre longue séances de travail et de discussions les 10, 17, 23 et 24 avril, la commission Jouvin a donc joué les éclaireurs – ou les kamikazes – en adoptant une ligne de conduite ferme et en se référant au texte de la loi, ainsi qu'au cahier des charges établi par la Haute Autorité. Références normales sans doute ; références archaïques aujourd'hui, tant est grande la distorsion entre la législation et les faits ; références fatales donc, pour la plupart des grosses stations engagées notamment dans une course infernale à la puissance, souvent sur des sites non autorisés et sans le concours de TDF, ou émettant un programme en boucle en attendant un possible rachat.

Ainsi, la commission a-t-elle refusé l'actroi d'une autorisation aux radios suivantes : NRJ (130 kilowatts relevés par TDF) ; Chic FM (50 kW) ; Skyrock (110 kw) ; Radio Solidarité (45 kW) ; Poste Parisien (50 kW) ; Hit FM (37 kW) ; Radio 3 (60 kW) ; Gilda (15 kW), boucle) ; Radio Libération (boucle) ; FM stars ; Radio Show.

La commission préconise en revanche d'autoriser trois autres radios à émettre sur l'ensemble de la région parisienne : Radio Service tour Eiffel (la mairie de Paris) ; Radio Beur (la station de la deuxième génération d'immigrés) et Radio Classique-Latina. A la première, il est même suggéré d'actroyer la fréquence considérée comme l'une des meilleures de la bande FM et occupée actuellement par NRJ : le 99,8 MHz.

Enfin, vingt et une stations reçoivent un avis favorable, parmi lesquelles on note l'appartion d'une fréquence musulmane autour de Radio Orient, une radio « Chanson française », une radio d'informations (Paris-Info), et le retour d'une radio « historique », éclipsée en 1982 par son associée NRJ : Radio Verte.

Position légaliste – légitime – de la commission. Situation inextricable pour la Haute Autorité... et le gouvernement.

ANNICK COJEAN.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ELECTRE, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.
PERSEPHONE, Petit Odéon (43-25-70-32), 21 h 30.
OPÉRAPHORISME, Plaisance (43-20-00-06), 20 h 30.
FEMME, Fontaine (48-74-74-40), 21 heures.
QUAI OUEST, Nanterre, Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30.
LES TROMPETTES DE LA MORT, Paris Villette (42-02-02-68), 21 h.
POIL DE CAROTTE, Comédie de Paris (42-81-00-11), 21 heures.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Salomé.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Menteur.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Electre.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de géographie.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : les Baigneuses de Californie ; 21 h 30 : Persephone, de Y. Ritsos.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Portrait de famille.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Saison Rossini, 20 h 30 : la Cenerentola.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet (dern.).

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : la Dupe.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fragments lunaires.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Deuxième Coupe du monde d'improvisation.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours.
CINQUANTE THEATRE (43-55-33-88), 21 h : la Femme qui frappe.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Galerie, 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre ; Resserre, 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h, 18 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30, la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESPACE CARDIN (42-66-17-61), 20 h 30 : Class Enemy.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : la Stratégie des papillons.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises ; 21 h : Il était une fois... un cheval magique.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Femme.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Tant que vivray ; 21 h : Gaston H.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Vieilles Canailles !
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 19 h : Pour Thomas : 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky ; Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Haute surveillance ; 22 h : Savage Love.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. — Petite salle, 21 h : Marx et Coca-cola.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Elles nous parlaient d'amour.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. : 21 h : Et Juliette ; II. 22 h 30 : Just Married.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. 19 h 30 : Ma'Dea. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 22 h 15, 18 h : Théâtre de chambre de J. Tardieu (dern.) ; 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Rêverire.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste.
THEATRE 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Paris/Deauville.
THEATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Mary contre Mary ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 22 h : William corps et âme.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. ; 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Nashredoin et histoires de thé.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h 15 : la Baignoire qui venait du froid.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) ; 21 h : Chansons françaises.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : F. Curto.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.
PALAIS DES GLACES (43-73-48-78), 22 h 30 : Speedy Banana.
PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : F. Marten, J. Dulac.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Claude Maurane.
TH. DU JARDIN (47-47-77-86), à 20 h 30 : J. Douai, W. Fukuda.

La danse

ESPACE MARAIS (47-71-10-19), 21 h : Danza Teatro de Argentina.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Rencontres internationales de danse.
THÉÂTRE MONTORGUEIL (42-36-12-61), 20 h 30 : Compagnies de 7 Lieues.

Les concerts

Radio-France, 18 h 30 : A. Andia, G. Schneider, J.-G. Cattin, G. Sylvestre... (Manoury) ; 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachon, Cras, Fischer, Boely) ; 22 h 30 : J. Gottlieb, A. Planes, V. Bauer, B. Balet (Ohana, Bartok).
Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. P. Maag, N. Zabaleta (harpe) (Mozart, Haendel, Debussy).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre S. Béquet (Albinoni, J.-S. Bach, Blavet, Mozart).
Eglise des Billettes, 20 h 30 : R. Aussel (guitare) (Piazzola, Castelnuovo-Tedesco, Rosé, Takemitsu).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : S. Vladar (piano) (Chopin, Beethoven, Brahms).
Eglise St-Roch, 20 h 30 : Orchestre français d'oratorio, Ensemble vocal de Neuilly (Vivaldi, Mozart).
Conservatoire Rachmaninov, 20 h 30 : F. Chaslin (piano) (Prokofiev).
Eglise de la Madeleine, 20 h 30 : Chœurs J.-B. Corot, dir. C. Boulanger (Mozart).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : D. Abramovitz (piano) (Haydn, Schubert, Hersant, Debussy).
Gaveau, 20 h 30 : les Solistes de Sofia, K. Atanassov (clarinette) (Haydn, Rossini, Spohr, Stoianov, Bartok, Desportes).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : Orchestre de chambre de l'Eléphant blanc et l'Orchestre du bâtiment.
BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Bertrand Richard.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Jean-Luc Parodi Quartet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 23 h : La Manigua.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Grise Lou.
MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : avec Jean-Louis Chautemps.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Gilbert Leroux.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Jump Up.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Simply Red.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 29 avril

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Cl. Bolling Trio.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : S. Petronio, Tap Dancer.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : L. Stewart, M. Taylor.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio Fiokelson.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Tom Cat.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : A. Ceccarelli, R. Persi, J.-M. Jafet.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Prévert (48-68-00-22), 21 h : le Dieu foudroyé.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 30 : Othello.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Lady Day.
CHAMPIGNY, TBM (48-80-90-90), 21 h : Tango viennois.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre (46-81-44-15), 21 h : Mademoiselle Else.
CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), 20 h 30 : Amphitryon ; II : 20 h 30 : Neige et sable.
GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden-Arabie.
IVRY, Théâtre (46-72-37-43), 20 h : Hamlet.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.
PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (48-48-10-30), 20 h 30 : Trahison Women.
SARCELLES, Forum (34-19-54-30), 20 h 30 : la Baie de Naples.
VILLEJUIF, Théâtre R. Rolland (47-26-15-02), 20 h 30 : l'Arbre à soleils.
VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16), 20 h 30 : Anne Boleyn.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

25 ans de la Semaine de la critique : 19 h, Fritz the Cat, de R. Bakshi (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, la Maudite Galette, de D. Arcand.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82) ; Grand-Pavois, 15e (43-80-30-11).
L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41).
L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
BIRDY (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).
BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHEREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
DELTA FORCE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).
DREAM LOVER (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
ENEMY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (43-27-52-37).

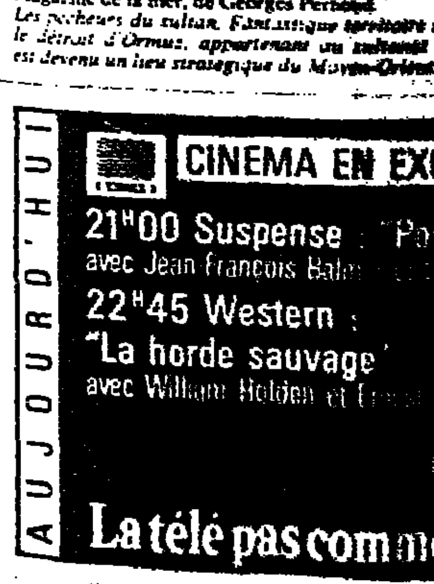
LES FILMS NOUVEAUX

L'AVENIR D'EMILIE, film allemand de Helma Sanders. Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
BERLIN AFFAIR (*), film de Liliana Cavani, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Images, 18e (45-22-47-94).
BLACK MIC MAC, film français de Thomas Gilou. Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
DOUBLEPATTE ET PATACHON, film danois de Lau Lauritzen. Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07).
L'ILE DES AMOURS, film portugais-japonais de Paulo Rocha, v.o. : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SUIVEZ MON REGARD, Film français de Jean Curtelin. Forum 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (47-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
TENUE DE SOIRÉE (*), film français de Bertrand Blier. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-47).
LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
MACARONI (It. v.o.) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
MAXIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-07-49-70) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
NATTY GANN (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PARIS MINUIT (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
RE-ANIMATOR (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
REMO (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-71).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).
SILVERADO (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) : Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
ZONE ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
Z.O.O. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
CETTE SACRÉ VÉRITÉ (A., v.o.) Logos, 5e (43-54-42-34).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).
HALLOWEEN 1 (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e, (43-29-11-30).
KALIDOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
OCTOPUSSY (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
UNDERFIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
UN HOMME PARMI LES LOUPS : Utopia, 5e (43-26-84-65).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
WITNESS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).



RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 29 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Les grands écrans de TF1 : Les Nerfs à vif.
Téléfilm d'Y. Ciampi, scénario de L. Rognoni, avec D. Carrel, P. Santini, M. Barbier. (Redif.)
Un homme est assassiné. Deux présumées coupables : la femme et la maîtresse... Beaucoup de suspense, un peu d'immoralité, une soirée « noire »...

22 h 5 Le magasin.
Emission littéraire de Pierre Dumayet.
Actualité oblige, Pierre Dumayet s'est installé ce soir à la librairie viennoise de l'exposition « Vienne » au Centre Georges-Pompidou. Le dégustateur de livres, fumeur de pipe, l'œil en alerte et l'intelligence en éveil, reçoit Gérald Stieg et Dieter Hornig, pour évoquer les auteurs autrichiens Karl Kraus et Helmut von Doderer. Une large place est également réservée à Jean Tardieu, filmé dans sa maison de campagne.

23 h 20 Journal.

23 h 35 Hommage à Jean Genet : le Sphinx ; Quatre heures à Chatila.
Court métrage de T. Knauff.
Une voix dit des fragments du texte de J. Genet ; des portraits, une tentative d'arrêt aussi, de halte, dans l'information. Une vision des massacres de Sabra et Chatila.

23 h 50 Prix vidéo Jean d'Arcy

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : l'Ombre rouge.
Film français de Jean-Louis Comolli (1981), avec C. Brasseur, J. Dutronc, N. Baye, A. Ferreol, L. Belsky.
En 1937, des communistes « internationalistes », qui font passer, de France, des armes aux républicains espagnols, sont victimes de la nouvelle ligne stalinienne et des purges sanglantes décidées à Moscou.

22 h 25 Série documentaire : Le temps des usines.
De N. Descendre, réal. J.-D. Bonan (2e partie).
Suite du voyage dans l'architecture industrielle. De Fos-sur-Mer à Longwy en passant par une filiale de Pechiney en Normandie... Multiples réflexions sur l'osmose entre la ville et l'usine, sur la sociologie de l'industrie, sur l'esthétique, etc.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : la Bataille de la vallée du Diable.
Film américain de Ralph Nelson (1965), avec J. Garner, S. Poitier, B. Anderson, B. Travers, D. Weaver, J. Hoyt.
Un convoi de militaires et de civils va se trouver aux prises avec les Apaches. Une certaine complexité psychologique (la femme blanche partagée entre deux races, les réactions de l'ancien sergent noir) n'empêche pas les poncifs de pleuvoir. A voir à la rigueur pour quelques scènes d'action.

22 h 20 Journal.
22 h 45 Emissions régionales.
23 h 15 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, La mer buissonnière ; 17 h 15, Dessins animés ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, L'homme au képi noir.

CANAL PLUS

20 h 35, les Rois du gag, film de C. Zidi ; 22 h 15, A nous les garçons, film de M. Lang ; 23 h 55, Elle, film de B. Edwards ; 1 h 50, Série : Mike Hammer.

La « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road (et à 23 h 55) ; 21 h 25, Arabesque, série de suspense (et à 0 h 45) ; 22 h 10, Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1 h 35).

TV6

14 h, 6 Tonic (et à 20 heures) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 heures).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.
21 h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Trio à cordes... plus (en direct du Grand Auditorium) : *Quatuor à cordes en fa mineur*, de Vachon, *Trio à cordes en la mineur*, de Cras, *Trio à cordes* de Fischer, par le Trio à cordes de Paris.

22 h 30 Maurice Ohana, l'œuvre pour piano (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Ohana et Bartok par J. Gottlieb, A. Planes, V. Bauer, B. Balet.

0 h Les soirées de France-Musique : Poissons d'or.

Mercredi 30 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

19 h 50 Football : Finale de la Coupe de France.
En direct du Parc des Princes. Commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué. Réalisation Gérard Van der Gucht. Pendant la mi-temps, tirage du Loto.

21 h 45 Cameroun parade.
En direct de Yaoundé. Emission d'E. Dietlin. Réal. B. Deflandre.
Soirée organisée en commun par TF1 et CTV, la nouvelle chaîne de télévision du Cameroun. Plus d'une heure en direct pour découvrir Yaoundé, la capitale, Douala, Bafoussam et quelques-uns des principaux artistes camerounais, Manu Dibango bien sûr, star cool du saxo, André-Marie Tala, John Salle et ses danseurs, Eko Roosvelt, Betty Betty et beaucoup d'autres...

23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : la Dame des dunes.
D'après J. Bunuel et M. Princi, réal. J. Bunuel. Avec S. Barjac, A. Karina, X. Saint Macary.
(Lire notre article.)

21 h 55 Magazine : Sexy folies.
De P. Breugnot et B. Bouthier, avec France Roche.
Un nouveau magazine mensuel ! Le sexe abordé avec humour... Reportages, conseils, jeux, « clips d'amour », des tas de petites rubriques variées, au ton coquin mais pas racoleur : les télévisions étrangères s'y intéressent déjà. L'esprit est bien français.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : Show Jeanne Mas.
Emission de Gilbert et Marie Carpentier, tournée à l'école de l'art de Salon-de-Provence.
La petite bête qui monte, qui monte... Depuis son sacre aux « Victoires de la chanson » comme « révélation de l'année 1985 dans les variétés », Jeanne Mas ne cesse de faire parler d'elle. Ce soir, elle a carte blanche.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Les pêcheurs du sultan. Fantastique territoire de pêche, le détroit d'Ormuz, appartenant au sultanat d'Oman, est devenu un lieu stratégique du Moyen-Orient.

22 h 20 Journal.

22 h 50 Coupe mondiale d'improvisation.
En direct du Bataclan à Paris. Présentation A. Metayer et M.-A. Guillaume. Réal. P. Masson.
Un match où s'affrontent les meilleurs improvisateurs de France, de Suisse, des Antilles et du Québec sur des thèmes parfaitement loufoques.

0 h 10 Prélude à la nuit.
« Sonate en ré mineur sur un thème russe », de C. Maria von Weber, par K. Redel, flûte, et N. Lee, piano.

CANAL PLUS

7 h 5, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 30, Cabou Cadin (et à 14 h) ; 9 h, le Jeu du faucon, film de J. Schlesinger ; 11 h 10, Série : Mike Hammer ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 15 h 40, Les dessous d'Hollywood ; 17 h 10, Série : Comics ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 15, Les affaires sont les affaires ; 18 h 55, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h, Zénith ; 19 h 35, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz ; 21 h, Polar, film de J. Bral ; 22 h 45, la Horde sauvage, film de S. Peckinpah.

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road (et à 0 h 10) ; 21 h 20, Série policière : Inspecteur Derrick ; 22 h 25, Big Bang, magazine de la science.

TV6

14 h, 6 Tonic (et à 20 heures) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 heures).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire, avec Cécile Rheims ; Portrait : Jean Tardieu ; Reportage : Daniel Giraud, poète, vagabond.

21 h 30 Pulsations : portrait du compositeur Marc Monnet.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 23 février à l'abbaye de Westminster) : œuvres de Haendel, par l'English Chamber Orchestra London Philharmonic Choir, les chœurs de l'abbaye de Westminster, dir. R. Leppard, sol. P. Tinsley, J. Bowman, A. Rolfe-Johnson...

23 h 30 Les soirées de France-Musique : jazz club, le trio du pianiste Francis Lockwood.

A VOIR

Fantasmes

Juste avant « Sexy folies », que nul ne saurait manquer mercredi soir sur la 2 (*le Monde* du 26 avril), la chaîne diffuse une dramatique soumise à dure concurrence : football sur la 1, show Jeanne Mas sur la 3 ! D'autant que cette fiction de quatre-vingt-dix minutes — signée Joyce Bunuel et intitulée *la Dame des dunes* commence bien mais finit moins bien.

Sables du Nord, silhouette rapide d'un homme chargé d'une croix. Des volets battent, un rideau se soulève... On sait tout de suite qu'il y a quelque chose de bizarre, une menace pèse, on est plutôt content.

Dans un appartement style atelier-loft à Paris, Jean-Claude Thibault annonce à sa jeune et blonde femme qu'il part en voyage et qu'il vient de mettre en vente la maison dont il a hérité à Malo-les-Bains, *« une ruine »*, dit-il. Première surprise pour Anne-Marie, qui ignorait que son mari possédait des pierres dans les dunes ! Autre surprise, quand elle décide, après le coup de téléphone d'un éventuel acheteur, d'aller sur place avec son fils, et qu'elle découvre non pas une *maison délabrée*, mais des pièces coquettes et, semble-t-il, habitées.

Les faits troublants s'accumulent. Regards lourds sur la jeune femme et l'enfant, allusions à un *« autre » (« qui aimait le thé au jasmin »)*. Anne-Marie, qui a décidé de s'installer provisoirement dans la maison, trouve des marguerites déposées partout sur son chemin, les tables, les dessus-de-lit.

Le problème dans ce « suspense », où le mystère s'épaissit au fur et à mesure que l'écheveau compliqué se débrouille, c'est que Joyce Bunuel mélange tout. Tempête la nuit, plancher qui craque, fenêtres qui claquent (on attend le fantôme !), cabane, bougies. Aïe !

On sombre vite dans le rocambolesque, l'invraisemblable. Tout cela ne serait rien si ce suspense ne jouait pour finir sur des fantasmes beaucoup plus troubles, la peur du fou — le fou qui s'échappe, menace pour la société. Au milieu du délire de la nature, des hurlements paroxystiques, des cris psychopathologiques, des flammes, seule Sophie Barjac, blonde, têtue, reste extraordinaire. Pour le reste...

CATHERINE HUMBLOT.

★ Téléfilm : « la Dame des dunes », mercredi 30 avril, A 2, 20 h 35.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« SERVICES »

1er MAI

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. — Aucun quotidien ne paraît le 1er mai.

BANQUES. — Fermées le 1er mai.

POSTES. — Pas de distribution de courrier à domicile. Seuls seront ouverts les bureaux qui assurent la permanence les dimanches et jours fériés.

SNCF, RATP. — Service réduit des jours fériés.

GRANDS MAGASINS. — Fermés le 1er mai, ouverts le 30 avril et le 2 mai aux heures habituelles.

ASSURANCE-MALADIE. — Les guichets de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés du 30 avril 15 heures au 2 mai au matin.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — Les services d'accueil de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne seront fermés du 30 avril à midi au vendredi 2 mai au matin.

ASSURANCE-VIEILLESSE. — Les bureaux d'accueil parisiens de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés, rue de Flandre et rue du Chevaleret, seront fermés au public du mercredi 30 avril à 14 heures au 2 mai à 8 h 30.

ARCHIVES NATIONALES, MUSÉE D'HISTOIRE. — Les salles de lecture des Archives et le Musée seront fermés le 1er mai.

MUSÉES. — A Paris seront ouverts les galeries nationales du Grand Palais, les musées des Monuments français, Jacquemart-André, Jean-Jacques-Henner, de l'Holographie, les Invalides (le Musée de l'armée sera fermé), et le Musée de l'air et de l'espace au Bourget.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 30 AVRIL

« De Rembrandt à Vermeer », 17 h 30, Grand Palais (J. Angot).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De l'ancien boulevard du Crime au faubourg Saint-Martin », 14 h 30, métro Filles-du-Calvaire (Paris pittoresque et insolite).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant grilles (Ch. Merle).

Versailles : l'hôpital civil et la médecine sous Louis XIV (apothicairerie et oratoire), 14 h 30, 1, rue Richaud.

« Architecture médiévale et tombeaux des rois de France à la basilique de Saint-Denis », 14 h 30, façade église (Approche de l'art).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, 36, quai du Louvre (AITC).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Exposition Moments de mode du XVIIIe siècle à nos jours », 15 heures, 107 rue de Rivoli (M. Hager).

« L'abbaye et l'ancien bourg de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, porche église (Arts et curiosités de Paris).

« Un jardin inconnu de couvents vu à 200 mètres d'altitude et visite dans le noble faubourg », 15 heures, entrée tour Montparnasse devant ascenseurs.

« L'enclos tragique de Picpus » : , 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

« L'Hôtel de Lauzun : de la Grande Mademoiselle à Baudelaire », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-Ch. Lasnier).

« Le vieux village de Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 20 h 30 : « La Kabbalah ou tradition cosmique ».

BREF

GALA

TENUE DE SOIRÉE. — Organisé par les élèves de l'Institut supérieur d'électronique de Paris, le Gala ISEP 86 fêtera son trentième anniversaire le mercredi 30 avril au Cirque d'hiver. Le spectacle, qui commencera à 19 heures, sera suivi d'un buffet cocktail, d'un concert et d'une soirée dansante.

★ **Renseignements, ISEP, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 42-22-45-81. Prix d'entrée, 90 F.**

SCIENCES

HISTOIRES D'EAUX. — Des cours publics sont organisés en Sorbonne par le Mouvement de la responsabilité scientifique sur le thème «La science au service de l'eau des hommes» les mercredis à 18 h 15 ; le 30 avril, «Connaissance des réserves et des flux d'eau depuis l'espace» (M. Cruette, directeur de recherche à l'ORSTOM) ; le 14 mai, «L'utilisation des ressources et des flux» (M. de Marsily, professeur à l'Ecole des mines) ; le 21 mai, «La protection et la restauration des ressources en eau» (M. Lefrou, directeur du BRGM) ; le 28 mai, «Histoire de l'eau aménagée par les hommes» (M. Bonnin, ingénieur des arts et manufactures).

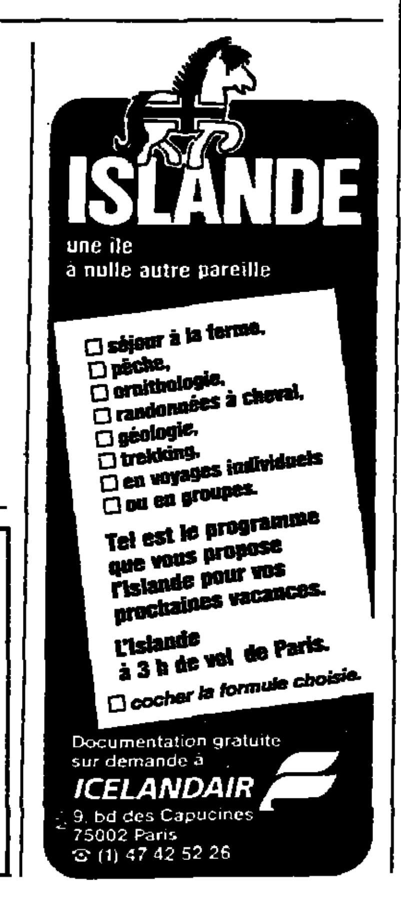
★ **Inscriptions : MURS, 127, boulevard Saint-Michel 75005 Paris. Tél : 43-26-43-98.**

STAGES

CHERCHER RACINES. — L'Institut national de formation généalogique, créé par l'Association des généalogistes familiaux (AGF), organise en mai des stages intensifs de quarante-huit heures, ouverts à tous les généalogistes amateurs qui souhaitent rechercher eux-mêmes leurs racines.

★ **Renseignements et inscriptions : Association des généalogistes familiaux, 12, avenue Treilhard, 19100 Brive. Tél. : 55-74-42-25.**



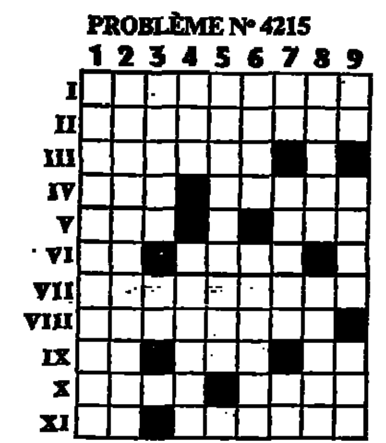




INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4215



HORIZONTALEMENT

I. Avec elle, on est sûr de n'avoir que les miettes. – II. Plis difficiles à faire disparaître. – III. Très froissé. – IV. Doir avoir de bonnes dents ou une bonne mâchoire. Il a un crochet foudroyant. – V. Réformateur religieux tchèque. Le fait qu'il soit très beau nous fait bien suer. – VI. Manière de parler. A donc eu le brevet mais pas le certificat. – VII. Se nourrissent exclusivement de radis. – VIII. Entrer dans le détail. – IX. Pouvait cogner fort ou caresser avec douceur. Circule en Suède. Personnel. – X. Signes de croix. S'exprime en nasillant. – XI. Conjonction. Mises à feu.

VERTICALEMENT

1. Une manière de faire passer en glissant doucement. – 2. Capable de nous renverser. – 3. Vaut un clou. Exemple de courant alternatif. – 4. Désigne un « moulin ». Met en terre pour la vie. – 5. Couper le souffle. – 6. Transmises par annonce. Sonne souvent sans avertir mais après une mise en garde. – 7. Contracté de bas en haut. Milieu fermé. N'a pas beaucoup d'allure. – 8. Se prend en soufflant. Desserre les lèvres. – 9. Forme d'être. Pieds à terre. Article.

Solution du problème n° 4214

Horizontalement

I. Apartheid. – II. Naturiste. – III. Art. Sel. – IV. La Réole (allusion aux frères Faucher). – V. Plis. Ré. – VI. Hystérie. – VII. Astérie. – VIII. Bias. Nyon. – IX. Eén (née). Isard. – X. Tri. S.A.R. – XI. Erse. Mule.

Verticalement

1. Analphabète. – 2. Paralysie. – 3. Attristants. – 4. Ru. Estes. Ré. – 5. Trio. ER. II. – 6. Hi! Lérins. – 7. Esse. Ieyasu. – 8. Ite. Ré. Oral. – 9. Délié. Indre.

GUY BROUTY.

VIE ASSOCIATIVE

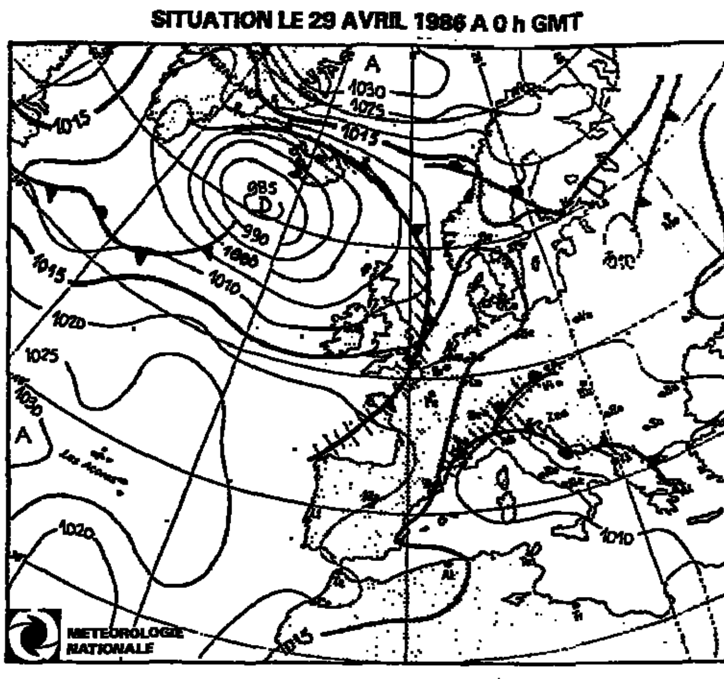
AU SERVICE DES RESPONSABLES. – Service associations a créé une « université associative » dont les cours auront lieu tous les mardis et jeudis soir de 17 h 30 à 20 heures, jusqu'au 26 juin. Des cours magistraux et pratiques permettront aux inscrits d'acquérir une formation juridique et comptable et une connaissance des formalités administratives indispensables à tout responsable d'association. Service associations édite également un mensuel, *Pratique de l'association*, destiné aux dirigeants d'organismes sans but lucratif et à leurs interlocuteurs (collectivités locales, experts comptables, commissaires aux comptes...).

A partir du numéro 2, plusieurs articles de fond concerneront les adaptations comptables en 1986 (avis du Conseil national de la comptabilité, compte de résultat, bilan, etc.). Le prix du numéro est de 30 F ; l'abonnement annuel, 250 F.

★ **Service associations, 60, rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret. Tél. 16 (1) 47-37-92-50.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 AVRIL 1986 A 0 h GMT



PRÉVISIONS POUR LE 1er MAI A 0 h GMT

Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 avril à 0 heure et le mercredi 30 avril à minuit.

D'une part le centre dépressionnaire du golfe de Gênes va se décaler vers la mer Ionienne. D'autre part, les perturbations atlantiques seront rejetées sur les îles Britanniques par la hausse du champ de pressions sur notre pays.

Mercredi matin : Le ciel sera très nuageux de la Champagne au Nord-Est, et de l'est du Massif Central à la Méditerranée. De plus, il pleuvra faiblement de la Franche-Comté à la Bourgogne, à l'Auvergne, et plus modérément sur les Alpes, où il neigera au-dessus de 1800 mètres. Sur ces régions, une amélioration se dessinera en cours de journée. Le temps couvert et pluvieux ne persistera le soir que sur les Alpes, les passages nuageux restant abondants sur les régions à l'est du Rhône et sur la Corse. Sur le reste du pays, les éclaircies nocturnes favoriseront le développement de formations brumeuses. Mais, après leurs dissipations assez rapides, le ciel sera bien ensoleillé.

Les températures minimales seront stationnaires, de 8 à 10 degrés, sur l'est du pays, où les nuages seront abondants. Sur le reste du pays, elles seront en légère baisse, de 3 à 5 degrés.

Les températures maximales seront en hausse, de 16 à 18 degrés sur l'ensemble du pays, sauf près de la Méditerranée, où elles seront proches de 20 degrés.

Le vent de nord sera faible à l'exception des régions exposées au mistral et à la tramontane, qui souffleront assez fort.

Prévisions pour le reste de la semaine :

Temps anticyclonique sur l'ensemble du pays jusqu'à vendredi. L'évolution orageuse qui affectera l'ouest du pays dès vendredi soir s'étendra progressivement à l'ensemble du pays.

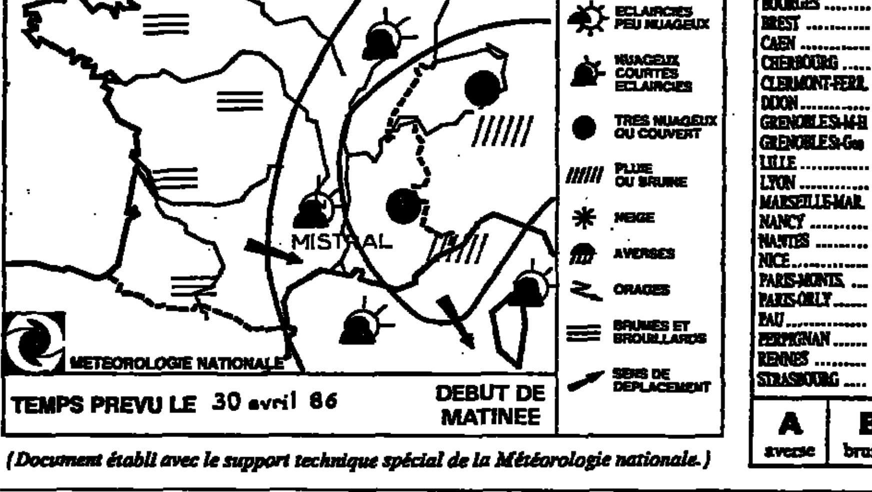
Jeudi 1er mai : Après dissipation des brumes et des brouillards matinaux, le temps sera bien ensoleillé et plus chaud. Le ciel sera encore couvert, le matin, sur le nord des Alpes, le Jura et la région lyonnaise. Le mistral faiblira dans la journée. Les températures minimales seront de 6 à 8 degrés, localement de 9 à 10 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales seront de 18 à 20 degrés sur la moitié nord et de 20 à 24 degrés sur la moitié sud.

Vendredi 2 mai : Temps très ensoleillé avec quelques brumes locales le matin. Dans l'après-midi, le ciel deviendra très nuageux avec quelques pluies sur la moitié ouest du pays. Des orages se produiront du Sud-Ouest au Pays de Loire. Températures minimales sans grand changement, maximales comprises de 20 à 25 degrés du nord au sud.

Prévisions pour le samedi 3 et le dimanche 4 mai :

Sur la moitié ouest du pays, le ciel sera très nuageux avec des éclaircies mais aussi des averses orageuses, tandis que sur la moitié est le temps sera bien ensoleillé et chaud, mais des orages isolés se produiront.

Températures maximales en baisse de 2 à 3 degrés sur la moitié ouest et en hausse de 2 degrés environ sur la moitié est samedi, stationnaires dimanche.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE			
AJACCIO	16	6	S
BIARRITZ	12	10	P
BORDEAUX	13	6	C
BOURGES	17	5	N
BREST	11	4	N
CAEN	14	8	P
CHERBOURG	12	4	S
CLERMONT-FERR.	13	8	P
DIJON	13	10	C
GRENOBLE-St-M-H	9	9	C
GRENOBLE-St-Geo	9	9	P
LILLE	15	3	P
LYON	10	9	C
MARSEILLE-MAR.	15	9	N
NANCY	14	10	N
NANTES	15	11	P
NICE	13	9	S
PARIS-MONTS.	15	8	C
PARIS-ORLY	16	6	C
PAU	10	4	C
PERPIGNAN	13	7	P
RENNES	15	8	P
STRASBOURG	13	11	A
TOURS	15	4	C
TOULOUSE	13	7	C
POINTE-A-PITRE	31	25	N

ÉTRANGER			
ALGER	21	8	S
AMSTERDAM	14	3	B
ATHÈNES	24	16	C
BANGKOK	35	27	O
BARCELONE	18	10	N
BELGRADE	27	14	C
BERLIN	21	10	N
BRUXELLES	15	7	C
LE CAIRE	35	27	S
CANARIES	–	–	–
COPENHAGUE	17	6	B
DAKAR	24	22	N
DJERBA	19	14	S
GENÈVE	10	8	C
HONGKONG	31	24	C
ISTANBUL	24	13	P
JÉRUSALEM	26	14	S
LISBONNE	16	10	S
LONDRES	16	3	N
LOS ANGELES	27	14	S
LUXEMBOURG	15	9	P
MADRID	15	2	S
MEXICO	26	12	B
MILAN	17	10	P
MONTRÉAL	27	8	S
MOSCOU	24	9	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	34	21	S
NEW-YORK	25	11	N
OSLO	10	5	B
PALMA-DE-MAJ.	17	12	N
PÉKIN	23	10	C
RIO-DE-JANEIRO	25	25	C
ROME	15	6	N
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	18	7	C
SYDNEY	16	16	A
TOKYO	19	10	N
TUNIS	21	10	S
VARSOVIE	24	10	S
VENISE	19	12	C
VIENNE	26	14	N

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION AU CŒUR DE PARIS

Concorde, place nette

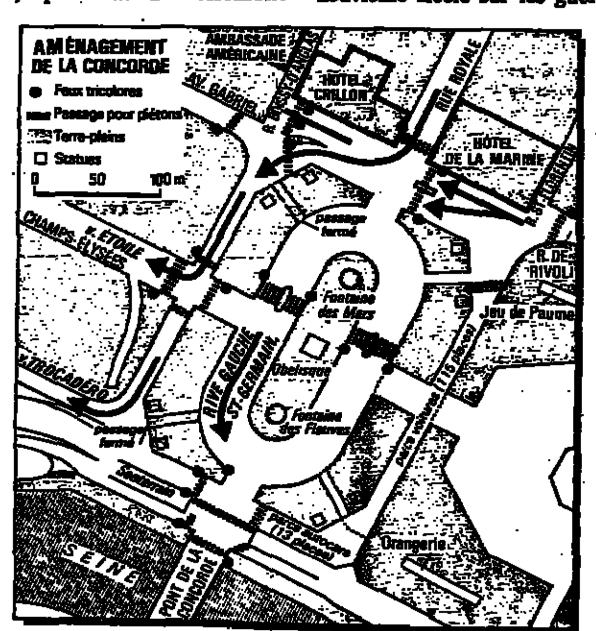
La place de la Concorde va perdre le titre détestable de carrefour le plus dangereux de Paris. Chaque année, cent personnes dont une vingtaine de piétons y sont victimes d'accidents de la circulation. La Ville a décidé d'y porter remède. Depuis mardi matin 29 avril, les automobilistes débouchant de la rue de Rivoli et de la rue Royale et se dirigeant vers les Champs-Élysées sont détournés du centre de la place et invités à passer plus à l'ouest dans le prolongement de la rue Boissy-d'Anglas. Aux moments de pointe, le pied de l'obélisque est ainsi débarrassé de mille sept cents véhicules à l'heure. Des feux rouges et des passages protégés permettent enfin aux touristes d'atteindre le terre-plein central sans risquer leur vie.

Ce nouveau plan de circulation s'accompagne d'une toilettage général de l'une des places les plus célèbres du monde. Elle en avait bien besoin. Depuis que l'architecte Hittorff en avait conçu l'aménagement, en 1836, ces sept hectares et demi ont été littéralement dévorés par les exigences de la circulation. L'ancienne place Royale donnée par Louis XV à la Ville n'était plus qu'un carrousel d'automobiles. L'opération entamée le 29 avril n'est que la première étape d'une restauration générale qui devrait s'achever en 1989.

D'ores et déjà, cent quarante-cinq places de stationnement ont été supprimées devant l'hôtel Crillon et les Tuileries. Quant aux cars de tourisme, ils sont désormais invités par la police à se ranger sur un parc spécial qui leur est réservé près du pont de la Concorde.

Sur les deux cents candélabres de fonte surmontés de lanternes en bronze et cuivre qui éclairent la place, un tiers ont été entièrement refondus et un tiers ont subi une sérieuse remise à neuf. L'ensemble de ces aménagements a coûté douze millions de francs dont 35 % sont payés par la région Ile-de-France.

La facture totale sera quatre fois plus élevée. En effet, les dix-huit colonnes rostrales en fonte dorée plantées par Hittorff sur les terre-pleins ont perdu leur dorure et se trouvaient menacées par la corrosion. Les monuments historiques en ont remétallisé six, à titre expérimental, qui sont actuellement remises en place mais qui, hélas, continuent à se détériorer. Même situation pour les fontaines monumentales dont les motifs extérieurs sont à la fois rongés par la rouille, encombrés de calcaire et déchirés par les éclats d'obus de la Libération. Si on trouve un procédé efficace il faudra plus de trois millions de francs pour redorer ce blason-là. Car les machineries cachées sont, elles aussi, à reprendre entièrement.



Du côté des édifices en pierre, la situation n'est pas meilleure. Les chevaux de Guillaume Couston qui encadrent l'entrée des Champs-Elysées, comme ceux de Coysevox du côté des Tuileries ont été transportés au Louvre en piteux état. Ceux que l'on voit aujourd'hui sont des copies en résine époxyde et poudre de marbre que des projecteurs vont mettre en valeur.

Quant aux huit statues des villes de France qu'on a juchées au dix-neuvième siècle sur les guérites de l'architecte Gabriel, elles sont défigurées par une sorte de lèpre de la pierre. Les respectables matrones censées représenter Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Pouen et Brest sont méconnaissables et pour certaines incurables. Celle de Lille, due au ciseau de Pradier, devra être entièrement resculptée dans le calcaire. Coût : dix millions de francs au moins. Aussi la Ville et l'Etat ont-ils cherché un sponsor. Ils l'ont trouvé auprès d'une banque, dont le nom est encore tenu secret, mais qui, justement, possède des succursales dans ces huit villes.

Il n'est pas jusqu'à l'obélisque lui-même qui ne donnait des inquiétudes. Le monolithe, en syénite rose porte les traces de son transport et de sa mise en place en 1836. Des blessures historiques bien connues et finalement sans gravité. Mais le socle en granit breton montre lui aussi des fissures. Après une inspection détaillée et récente il y aurait plus de peur que de mal.

La place elle-même devrait être partiellement rendue à son état d'origine. Il était d'abord de redonner aux terre-pleins une partie de leur surface primitive. L'architecte des monuments historiques responsable de la place, M. Michel Jantzen, propose d'élargir les terre-pleins périphériques, comme au temps d'Hittorff. Les services municipaux de la voirie envisagent plutôt d'engraisser l'îlot central pour le porter de 4 500 mètres à 8 000 mètres carrés. Aucun parti définitif n'est encore pris. De toute manière, il faudra refaire entièrement le pavage de la place. Encore dix millions de francs de travaux.

Enfin les monuments historiques souhaitent remplacer l'affreux parking situé au pied des terrasses des Tuileries par les fossés d'autrefois. Au siècle dernier, au temps du crottin de cheval, ils étaient garnis de potagers modèles ; il faudra renoncer à ce détail-là pour cause de pollution.

A coup de dizaines de millions et de travaux méticuleux, la place de la Concorde pourrait donc retrouver dans trois ans sa splendeur et son charme. Pour préparer cette fête, l'immeuble de la Marine, – ancien garde-meuble royal – et l'hôtel Crillon ont déjà procédé à la toilette de leur façade. Reste une verrue honteuse de l'autre côté du pont de la Concorde : le Palais-Bourbon aux colonnes crasseuses. On attend avec impatience que les parlementaires veuillent bien se mettre à l'unisson. Alors, en 1989, pour le bicentenaire de la Révolution, on pourrait célébrer dignement *« aux applaudissements d'une peuple immense »*, comme le dit le texte gravé sur l'obélisque, les retrouvailles de Paris et de la Concorde.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le Monde

SCIENCES

Le «cholestérol» du pétrole

De la découverte de molécules fossiles à l'identification et à l'étude de ces substances omniprésentes dans les sédiments, la voie ouverte il y a vingt ans par la nouvelle « paléontologie moléculaire » a pris des tours inattendus.

ON les retrouve dans tous les sédiments, dans tous les pétroles, charbons ou gaz naturels, d'où qu'ils proviennent et quel que soit leur âge géologique. Où que l'on fore, où que l'on creuse, on peut détecter des représentants d'une même famille de molécules fossiles, les hopanoïdes.

Leur découverte est vieille d'une vingtaine d'années, mais leur étude ne cesse de trouver des prolongements et des applications, tant dans le domaine de la prospection pétrolière que dans celui – plus inattendu – de la connaissance des membranes cellulaires. Elle vaut aujourd'hui à ses auteurs, MM. Guy Ourisson et Pierre Albrecht, respectivement ancien et actuel directeurs du laboratoire de chimie organique des substances naturelles associé au CNRS à Strasbourg, de recevoir le prix Roussel. Un prix de 20 000 dollars, décerné tous les deux ans par le groupe chimique français Roussel-UCLAF qui leur a été remis le 25 avril.

La naissance de ce que l'on pourrait qualifier de « paléontologie moléculaire » date du début des années 60 lorsque, poussés par des collègues géologues, MM. Ourisson et Albrecht commencent à s'intéresser à la genèse des combustibles fossiles et des sédiments organiques. Se démarquant des géologues et des pétroliers, ils ont abordé cette étude avec des méthodologies et des outils d'analyse qui sont les leurs : ceux de chimistes organiciens. Les mécanismes généraux présidant à la formation du pétrole étant connus, ils ont cherché à aller plus loin en isolant les molécules les plus complexes présentes dans les hydrocarbures, puis en en déterminant la composition et la structure chimiques.

« Nous sommes allés de surprise en surprise », raconte M. Ourisson. Surprise d'abord de parvenir à identifier de grosses molécules dans des mélanges très hétérogènes. Surprise aussi de constater que les milliers d'échantillons de toutes provenances qui étaient analysés renfermaient tous des représentants d'une même famille de substances chimiques. Des composés caractérisés par un même squelette d'atomes de carbone, celui du hopane (1), et qui ont de ce fait été nommés « hopanoïdes ».

Les « orphelins »

Une telle omniprésence avait de quoi étonner et soulevait la question de l'origine de ces composés, que l'on qualifiait alors d'« orphelins », car on ne leur connaissait pas de précurseurs. D'autant que l'on se trouvait en présence de substances longues de trente-cinq atomes de carbone, alors que les hopanoïdes connus à l'époque (ils avaient été isolés dans des fougères et dans certaines espèces d'arbres de l'Asie du Sud-Est) n'en contenaient, au mieux, que trente.

« Imaginez, explique M. Ourisson, *que des archéologues trouvent, dans tous les terrains de fouille, des semelles, des lacets, des talons. Ces pièces n'ont en soi aucun contenu informatif, et elles ne peuvent être reconnues comme appartenant à une même famille d'objets que si l'on connaît l'existence des chaussures. »* C'est dans une situation analogue que se sont trouvés à l'époque les chercheurs strasbourgeois ; par chance, ils disposaient dans leur laboratoire d'hopanoïdes extraits de fougères.

« Imaginez encore, poursuit l'ancien directeur de l'équipe, *que les archéologues découvrent que ces chaussures sont beaucoup plus compliquées que celles utilisées de nos jours. »* Ils trouveraient sans doute une explication à ce phénomène, mais il était beaucoup plus difficile pour des chimistes de comprendre pourquoi des molécules enfouies dans les roches, où elles se dégradent et doivent donc se simplifier, sont contre toute attente plus longues et plus lourdes que leurs sœurs isolées dans des végétaux.

Ce paradoxe fut éclairci en 1973, lorsque des chercheurs américains du Massachusetts Institute of Technology découvrirent des hopanoïdes à trente-cinq atomes de carbone dans une bactérie, *Acetobacter xylinum*. Cela plaidait pour une origine bactérienne des substances « orphelines ». Mais cela n'expliquait pas leur omniprésence.

Il fallut chercher ailleurs, faire la preuve que pratiquement toutes les principales classes de bactéries renfermaient des hopanoïdes pour résoudre ce problème. Il fallut aussi quelques années de recherche pour établir de façon certaine que ces substances chimiques contribuaient à renforcer les membranes cellulaires des bactéries, et qu'elles jouaient donc un rôle analogue à celui du cholestérol, présent dans les organismes plus évolués.

Il reste que de nombreuses espèces ne possèdent ni cholestérol (ou autres stérols) ni hopanoïdes, et l'on cherche actuellement à découvrir d'autres molécules susceptibles de rigidifier leurs membranes. Certaines ont été récemment identifiées ; les caroténoïdes, notamment, paraissent pouvoir remplir cet office.

Stérols, hopanoïdes et caroténoïdes présentent des analogies structurales, ce qui conduit M. Ourisson à avancer une *« hypothèse phylogénétique inattendue »*. *« La même fonction biophysique essentielle, la stabilisation des biomembranes*, dit-il, *semble assurée chez tous les êtres vivants par des dérivés d'une famille unique de substances, les polyterpènes. »*

Mais la fonction physiologique des hopanoïdes ne semble pas devoir se réduire à celle de simples produits rigidifiants. N'a-t-on pas découvert récemment que ces molécules fossiles renfermaient des fractions de peptides et de nucléosides (morceaux d'ADN) ? De là à penser qu'elles devraient jouer un rôle plus noble, qu'elles pourraient par exemple être des *« stéroïdes de bactéries, en quelque sorte des hormones »*, il n'y a qu'un pas que les chercheurs strasbourgeois sont tentés de franchir, avec prudence toutefois, tant que cette hypothèse n'est pas vérifiée.

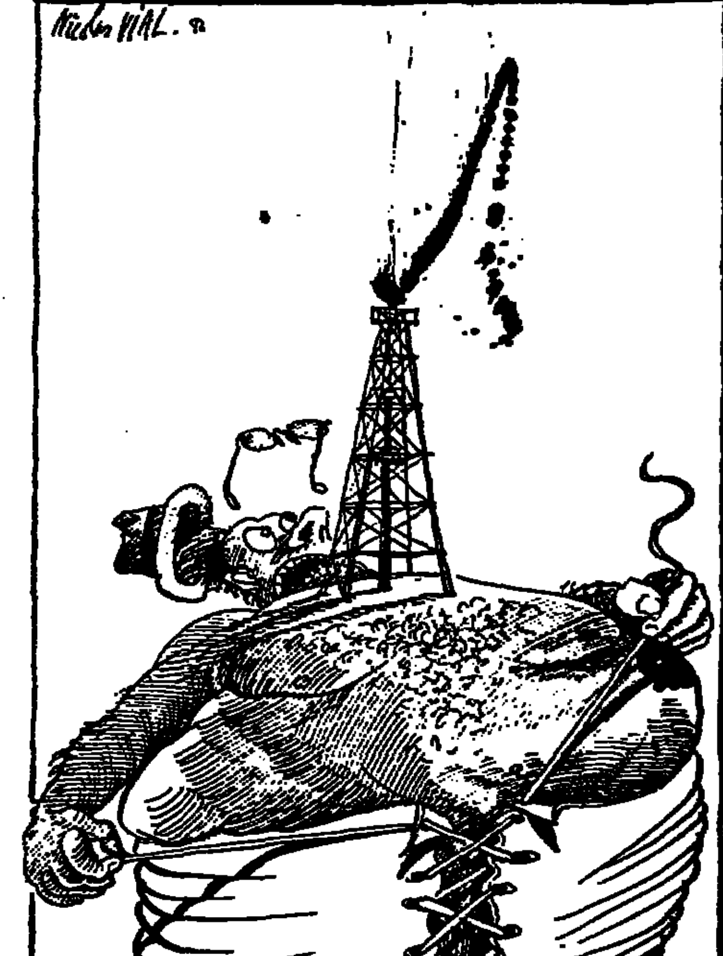
Marqueurs moléculaires

Si l'étude des hopanoïdes a conduit à une meilleure compréhension de la nature et du fonctionnement des membranes biologiques, elle a aussi largement atteint son but premier : contribuer à l'avancement de la géochimie et, par là, aider à la prospection pétrolière.

A mesure que les sédiments les plus anciens s'enfouissent sous les plus récents, à mesure que leur matière organique se transforme peu à peu en hydrocarbures sous l'effet de la température, de la pression et du temps, la structure des hopanoïdes qu'ils contiennent se modifie.

Aussi ces molécules – parmi d'autres – peuvent-elles servir de « marqueurs moléculaires ». Elles permettent en effet d'évaluer le degré de maturité d'un pétrole, lequel est lié au *« stress thermique »* subi par la roche qui lui a donné naissance, comme le dit M. Albrecht.

C'est dire que les hopanoïdes peuvent indiquer si une couche sédimentaire a été portée à une température suffisante pour être susceptible d'être une source de pétrole. C'est dire aussi que, une fois découverte une roche-réservoir, ces marqueurs peuvent aider à localiser la roche-mère où se sont formés les hydrocarbures, parfois située très loin de là.



NICOLAS VIAL.

L'intérêt de ces recherches n'a d'ailleurs pas échappé aux compagnies pétrolières. La Société nationale Elf-Aquitaine et l'Institut français du pétrole ont soutenu les travaux de MM. Ourisson et Albrecht et continuent à collaborer avec leur laboratoire. Quant à la société américaine Chevron, elle a été l'une des premières à croire en ces méthodes géochimiques utilisées maintenant par les principaux groupes pétroliers.

Attirés par les applications potentielles des hopanoïdes, plusieurs laboratoires se sont lancés dans leur étude, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale notamment. Mais l'équipe strasbourgeoise occupe toujours une position dominante dans ce domaine, comme en témoignent les distinctions qu'ont déjà reçues, en 1985, MM. Ourisson et Albrecht : le prix Wieland, décerné par l'Institut des corps gras ouest-allemand, pour le premier, le prix Alfred-Triebs, de la Société américaine de géochimie, pour le second.

ELISABETH GORDON.

(1) Le hopane, molécule de trente atomes de carbone, est caractérisé par son squelette carboné fait de quatre cycles hexagonaux et d'une cycle pentagonal accolés les uns aux autres.

Le bébé sapiens

ILS sont intelligents, ces petits d'hommes. Ils sont astucieux, ces bébés sapiens. Ils ont séduit Dominique Simonnet. Il les a longuement regardés, puis a peint une magnifique fresque à leur gloire. Vivent les bébés !

Etre séduit par eux n'a rien d'étonnant. Tout le monde aime les bébés. On les regarde, on leur fait risette... et on passe à autre chose. On les prend pour de petites plantes fragiles, qu'il faut bien soigner et laisser grandir. C'est l'opinion courante, et c'était encore celle des scientifiques il y a vingt-cinq ans. Mais des travaux, de plus en plus nombreux et fins, ont montré que le nouveau-né est un être intellectuellement complexe, qu'il voit, qu'il sent, qu'il communique... et que la relation qu'il établit avec son entourage est d'une merveilleuse richesse. C'est cet amas de connaissances que Dominique Simonnet expose dans son livre.

Amas ou fatras ? Le bébé ne se laisse pas aisément interroger. On n'imagine pas de lui appliquer les techniques créées pour l'étude du comportement animal, de lui donner le « choix » entre une friandise et un choc électrique. L'expérimentateur est presque dépourvu de moyen d'action, il ne peut intervenir que de façon brève et peu agressive : changer l'odeur de la mère, déformer sa voix, multiplier son image. Il lui faut longuement observer, compter des gestes, mesurer le rythme et l'intensité des succions quand le bébé tète, étudier image par image des enregistrements au magnétoscope pour découvrir dans le côté furtif d'une attitude sa fonction de communication.

Il ne faut donc pas s'étonner que presque chaque étude soit ambiguë, qu'elle indique une possibilité sans la prouver, qu'elle suggère une hypothèse sans l'imposer. La théorie du bébé est loin d'être faite. La science du bébé est, pour longtemps encore, une science inexacte, une accumulation de données imprécises que ne relient guère de fils conducteurs.

Pour l'auteur, c'était là un matériau à haut risque. Vouloir en faire une œuvre bien charpentée, solide, allant à l'essentiel aurait imposé des choix et des jugements arbitraires, avec la quasi-certitude que certains soient bientôt démentis. Dominique Simonnet a donc préféré une approche impressionniste. Ses chapitres, précédés de *« où l'on voit... »* délicieusement rétros, sont de minutieux agencements de petites touches. Quelques bonheurs d'expression, un peu d'humour quand il le faut... et beaucoup d'amour pour ceux dont il parle ; tout s'unit en un livre subtil.

M. A.

★ *Vivent les bébés ! Ce que savent les petits d'hommes*, de Dominique Simonnet. Le Seuil, 258 p., 85 F.

Les aléas de la démographie

Rien n'est sûr en matière de démographie. Aussi ne faut-il guère s'étonner que les spécialistes se déclarent incapables de savoir si, en 2035, les Français seront 42,5 millions ou 73,5 millions.

LES hommes politiques qui font des déclarations fracassantes sur le « péril démographique » auraient dû assister au débat organisé par le CNRS et l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information (AJSPI). Ils y auraient appris... qu'on ne sait pas grand-chose, et surtout pas les raisons pour lesquelles les couples ont plus ou moins d'enfants.

On sait bien calculer combien il y aura en France, en 1996, d'habitants... âgés de plus de dix ans ! Et encore, en raisonnant à solde migratoire nul. Pour les Français qui naîtront dans l'intervalle, l'imprécision est déjà plus grande. Quant aux projections sur la population au prochain siècle, *« il faut les prendre pour des scénarios et non pour des prévisions »*.

C'est qu'en matière de démographie *« le domaine de la connaissance scientifique est très étroit »* et l'on doit le compléter par des hypothèses fragiles. Les données sont toujours incertaines. D'après un des participants, l'imprécision sur la population française actuelle atteint un million d'habitants, et cent millions pour la population mondiale.

Le taux de fécondité, qui est l'élément principal des projections, varie de manière peu prévisible. Les mouvements migratoires sont aussi mal connus et encore moins compris. Et pour compliquer le tout, il faut se méfier des raisonnements simplistes. Ainsi, le taux de fécondité actuel est de 1,8 enfant par femme, ce qui n'assure pas le renouvellement des générations – compte tenu de la mortalité infantile et d'autres causes de non-remplacement, il doit pour cela atteindre 2,1. On peut donc apparemment pronostiquer une baisse de la population. Or les projections faites sur la base d'un taux constant à 1,8 indiquent qu'en 2035 la population française sera en gros égale à l'actuelle. La pyramide des âges se sera beaucoup déformée, mais son volume sera le même.

Le taux de fécondité n'a cependant aucune raison de rester constant, et, suivant les hypothèses faites, on obtient pour 2035 une population comprise entre 42,5 et 73,5 millions d'habitants. La marge est grande.

Quant à savoir ce qui contrôle ce taux, les spécialistes sont d'une grande prudence. Pour M. Gérard Calot, de l'Institut national d'études démographiques, l'élément principal serait économique : le coût du troisième enfant est ressenti comme interdisant à sa mère une activité professionnelle, et donc refusé par un grand nombre de femmes. En RFA, ce refus se manifeste dès le deuxième enfant, ce qui expliquerait le très bas taux de fécondité (1,3) qu'on relève outre-Rhin.

M. Hervé Le Bras, qui travaille pour le même organisme, n'est pas convaincu. A partir d'une perspective historique, il estime que plus les Français s'intéressent à leurs enfants, moins ils en ont. Le débat a montré que chacun des protagonistes a réponse aux arguments de l'autre. Ce n'est pas étonnant. Les débats organisés par le CNRS et l'AJSPI – c'était le premier du genre et d'autres seront organisés environ tous les deux mois – sont destinés à éclairer des zones où l'incertitude est grande. Il y a bien d'autres domaines où la science est plus interrogation que connaissance. Les spécialistes le savent bien. Les autres l'oublient parfois.

M. A.

Mathématiques et vision artificielle

Demain les robots sauront sans doute entendre et parler. Mais, sans le secours des mathématiques les plus actuelles, on ne pourra mettre au point la vision artificielle.

LE traitement automatique des images est une étape incontournable dans de nombreux processus techniques : manipulation d'objets, navigation automatique, surveillance rapide dans le domaine militaire... De plus, il existe des parentés entre le problème de donner la vision aux robots et celui de comprendre la vision humaine — qui ne sera pas abordé ici.

Le traitement automatique des images fait appel à diverses méthodes mathématiques, anciennes ou récentes. La Société mathématique de France a consacré une journée d'information à ces questions, qui connaissent actuellement un développement rapide, tant au plan scientifique qu'industriel. D'ailleurs, comme l'affirme un rapport officiel américain, « *la technologie de pointe est essentiellement une technologie informatisée* ».

Imaginez devant l'objectif d'une caméra un amas de pièces mécaniques posées en désordre sur une table. Comment définir un traitement systématique de l'image obtenue pour qu'un robot reçoive l'information nécessaire à son action, par exemple pour qu'il puisse déplacer les pièces et les ranger dans un certain ordre ? Ou encore, comment obtenir une image en volume d'un objet à partir de deux caméras ? Ce type de problème a déjà fait l'objet de nombreux travaux, en France comme à l'étranger. Comme l'a montré Olivier Faugeras, chercheur à l'Institut national de recherches en informatique et automatique (INRIA), on peut l'aborder par des méthodes mathématiques classiques : géométrie des surfaces, calcul des variations (1), etc.

Ces méthodes permettent d'obtenir, à partir de la donnée des images, leurs lignes caractéristiques (lignes de contour, de contraste lumineux) ou bien des approximations, des triangulations de la surface de l'objet inconnu — quelque chose comme le squelette en fil de fer sur lequel on pourrait modeler une surface en plâtre.

Une application spectaculaire de ces techniques à l'imagerie médicale a été présentée par Claude Benchimol (Thomson-CSF). On peut aujourd'hui reconstituer des vues en volume d'organes internes du corps humain à partir d'une série d'images en coupe obtenues par un scanner. Les représentations d'os du crâne ou du pied sont impressionnantes, sans parler des utilisations possibles en chirurgie.

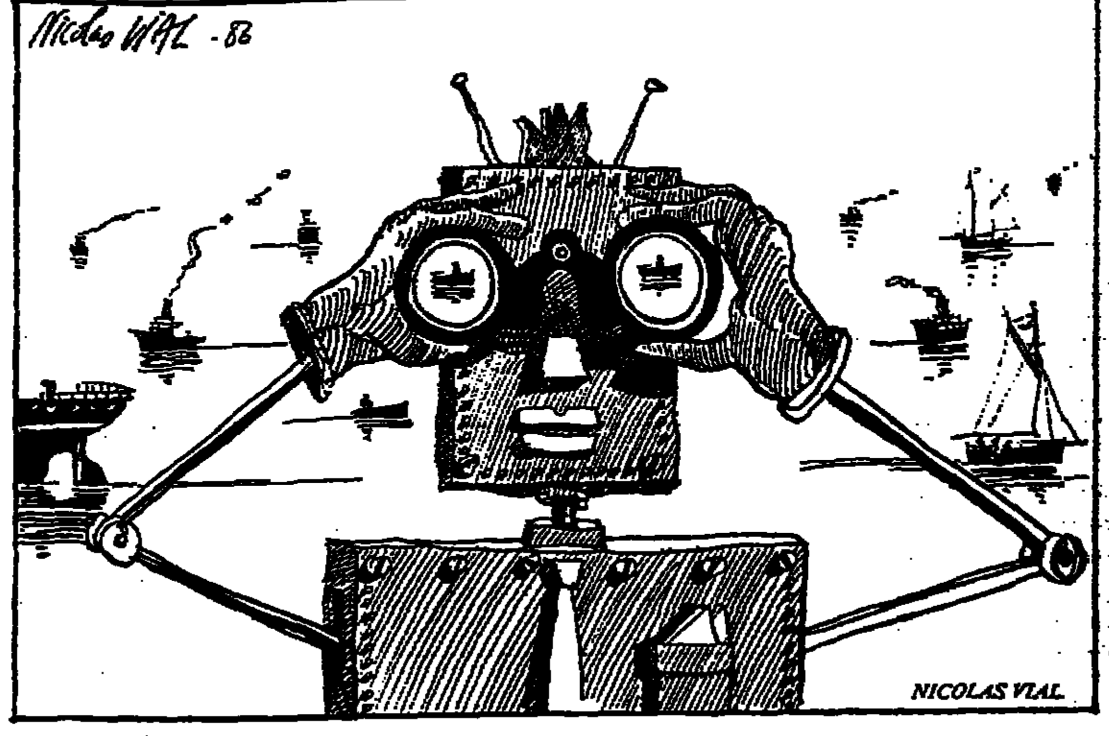
Une valeur du point

Mais la bonne vieille géométrie est concurrencée par des mathématiques plus actuelles, comme l'a montré l'exposé de Robert Azencott, professeur à l'université de Paris-Sud, qui a expliqué comment on utilise en traitement automatique des images les progrès les plus récents de la théorie des probabilités.

Considérons une série d'images obtenues dans un même cadre expérimental. Chacune de ces images est constituée d'un grand nombre de points (par exemple 10 000). Chaque point est affecté d'un nombre indiquant sa couleur, et l'image est ainsi entièrement numérisée. La couleur de chaque point est liée statitisquement à celle de ses voisins, mais n'a en général que peu de rapports avec celle de points éloignés. On est ainsi conduit à considérer, pour les problèmes de prédiction, l'image comme une famille de valeurs numériques aléatoires ayant certaines propriétés d'indépendance : plus précisément, la « loi conditionnelle » de la valeur en un point, connaissant la valeur de tous les autres points, est égale à la « loi conditionnelle » obtenue si on connaît seulement la valeur des points dans un petit voisinage. On peut alors montrer que les problèmes principaux de l'analyse d'images peuvent être ramenés à la recherche du minimum d'une fonction d'énergie, dépendant d'un nombre gigantesque de paramètres.

Problème du VRP

Les physiciens et les probabilistes ont mis récemment au point des algorithmes efficaces permettant de calculer ces minima. Ils les ont appelés algorithmes de recuit, à cause du rôle qu'ils font jouer à un paramètre analogue à la température ; l'énergie minimale s'obtient en faisant tendre la température vers zéro, comme en physique ! Ces algorithmes font partie de la famille des méthodes de Monte-Carlo, qui permettent d'obtenir des estimations de quantités inconnues à partir d'expériences aléatoires multiples. Ainsi, on obtient, comme le suggère l'intuition, la surface d'un trou dans un carré en lançant un grand nombre de billes dans le carré : le rapport du nombre de billes qui tombent dans le trou au nombre de billes lancées donne une estimation de la surface du trou. On peut aussi obtenir une estimation de la longueur d'une ligne courbe quelconque tracée dans un plan, en la coupant par une ligne droite choisie au hasard, d'après le nombre de points d'intersection de la droite et de la ligne courbe : cette idée est à l'origine de la tomographie par scanner.



Parmi les résultats obtenus dans ce cadre de recherches, et qui doivent conduire rapidement à des développements technologiques, on peut signaler des méthodes de restauration d'images brouillées. D'autre part, les algorithmes de recuit peuvent, au moins théoriquement, servir à la détection de lignes de contrastes ou de contours géométriques. Ils ont aussi trouvé des applications dans d'autres domaines, en physique statistique (structure des verres), et en théorie des graphes, dans l'étude du célèbre problème du voyageur de commerce : une grande quantité de villes et de routes étant figurées sur un plan, il s'agit de trouver un itinéraire qui soit de longueur aussi petite que possible et qui permette de visiter toutes les villes. Les recherches sur cette question, qui n'a pas encore trouvé de réponse définitive, ont conduit, parmi de nombreuses applications, à des méthodes de câblage pour des circuits électriques complexes ou d'organisation des tâches (conception assistée par ordinateur). La mise en pratique des algorithmes de recuit reste dépendante de la longueur des calculs demandés aux ordinateurs. Comme dans les autres directions de travail en analyse d'images, où des quantités gigantesques d'informations sont traitées, les méthodes théoriques doivent être jugées au crible du temps nécessaire pour réaliser les calculs.

JEAN-MICHEL KANTOR.

(1) Recherche de fonctions satisfaisant à des conditions d'extréma. Ce calcul est né au 18e siècle avec les travaux d'Euler et de Lagrange (détermination par exemple des rayons lumineux dans un système optique en utilisant le principe de Fermat). Il est toujours un domaine actif des mathématiques (théorie du contrôle optimal).

Deux rééditions d'Arago

L'ÉVOLUTION des connaissances scientifiques fait vieillir bien des livres. Il en est qui gardent leur intérêt. C'est le cas du dix-septième livre de l'*Astronomie populaire* de François Arago, consacré aux comètes et réédité en cette année de passage de la comète de Halley.

Nos connaissances sur les comètes ont évidemment beaucoup changé. On ne se pose plus la question, comme le fait Arago dans son dernier chapitre, de l'habitabilité des comètes. De même est-il parfaitement établi que les comètes renvoient la lumière du Soleil. Ce n'était pas évident à l'époque d'Arago, et l'on appréciera les fins raisonnements qui conduisent le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences à cette conclusion.

Si le livre peut survivre à cent trente ans de découvertes, c'est d'abord parce qu'Arago possède une plume alerte. On s'en convaincra encore plus en lisant son *Histoire de ma jeunesse*. Né en 1786, à Estagel, près de Perpignan, polytechnicien à dix-sept ans, élu six ans plus tard à l'Académie des sciences, François Arago a eu une jeunesse bien remplie. A sept ans, il échappa de peu à un coup de sabre. A dix-huit, il fut dans la confidence d'un projet d'assassinat de Napoléon, resté à l'état potentiel. Et une bonne part de sa narration couvre un voyage de trois ans en Espagne et en Algérie, qui aurait pu n'être qu'une banale expédition géodésique, et que le talent de l'auteur a transformé en un passionnant roman d'aventures.

M. A.

★ *Les Comètes.* Librairie Albert Blanchard, 263 p., 79 F.

★ *Histoire de ma jeunesse.* Christian Bourgois, 188 p., 50 F.

● ERRATUM. — Dans l'article sur « Les téléscopes cyclopéens » (*le Monde* du 16 avril), nous avons attribué à Victor Hugo le vers célèbre de Corneille « *cette obscure clarté qui tombe des étoiles* ». Un souvenir (plus obscur que clair) nous a fait placer ce vers, somme toute assez hugolien, dans le non moins célèbre *Booz endormi.*

Les chaudrons du thermonucléaire

Le CEA construit actuellement en Provence une grande machine pour l'étude de la fusion thermonucléaire. L'occasion pour les industriels d'améliorer leurs procédés de fabrication.

LA première bobine supraconductrice de Tore-Supra est arrivée le 22 avril à Cadarache (Bouches-du-Rhône). Tore-Supra (*le Monde* du 12 mars 1980) est la machine d'étude de la fusion thermonucléaire que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) construit actuellement dans son centre de recherche provençal, et qu'il est prévu de mettre en service à la fin de 1987. Une machine qui n'est pas, comme le JET européen, un instrument d'extrême pointe au plan des performances, mais qui fait appel à des techniques nouvelles et va permettre d'apprendre beaucoup sur le comportement de la matière aux très hautes températures. Ce sont en effet près de 100 millions de degrés qu'il faut atteindre pour déclencher les réactions de fusion. La matière est alors à l'état de plasma : les atomes sont dissociés en noyaux et électrons, ce qui permet à deux noyaux de s'approcher assez pour fusionner sans en être empêchés par leurs cortèges d'électrons.

L'une des originalités de Tore-Supra, qui se reflète dans son nom, est d'utiliser pour produire le champ magnétique de la machine des bobinages supraconducteurs. Refroidi à très basse température, l'alliage de niobium et de titane utilisé perd toute résistance électrique. Il peut donc transporter un courant électrique très intense sans déperdition d'énergie, et créer un très fort champ magnétique qui confine le plasma, l'oblige à garder la forme d'un anneau à l'intérieur de la chambre torique qui le contient, et lui interdit tout contact avec les parois, contact qui le refroidirait instantanément.

Le JET, dont le champ magnétique est créé par un bobinage classique, consomme pour cela une puissance de 300 mégawatts. Les éventuels réacteurs industriels du siècle prochain, qui produiront de l'électricité à partir de la fusion thermonucléaire, devront avoir des dimensions encore plus grandes et des champs magnétiques plus élevés. Il est exclu qu'ils puissent produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment sans recourir à la supraconductivité. C'est la raison première qui a fait retenir ce choix pour Tore-Supra.

L'appareil a l'originalité de fonctionner à une température de 1,8 kelvin (— 271,35° Celsius) alors que la température habituellement utilisée est de 4,2 kelvins, point d'ébullition de l'hélium liquide. A 1,8 kelvin, l'hélium liquide change d'état : il devient superfluide — absence complète de viscosité — et surtout très bon conducteur de la chaleur. L'emploi d'hélium superfluide assure que tout échauffement accidentel d'une partie de l'appareil sera sans conséquence : la chaleur sera immédiatement évacuée, et la température ne variera sensiblement pas. Cela assure que le bobinage restera supraconducteur et continuera de produire le champ magnétique indispensable au confinement du plasma.

Tokamaks

Une autre originalité de Tore-Supra est que cet appareil, le « tokamak », pourrait bien être enfin une machine de principe différent et nouveau. Les tokamaks, invention soviétique, sont des appareils d'étude de la fusion dans lesquels le plasma, qui est parcouru par un courant électrique, a la forme d'un anneau torique. Ce courant chauffe le plasma, mais de manière insuffisante pour atteindre les températures requises ; il faut donc prévoir des moyens supplémentaires de chauffage.

D'autre part, le courant crée un champ magnétique, qui s'ajoute à celui créé par le bobinage extérieur, et contribue au confinement du plasma. Le courant circulant dans le plasma est lui-même induit par un autre bobinage, ce qui fait qu'un tokamak est, au plan électrique, un transformateur dont l'anneau de plasma est l'enroulement secondaire. Or un transformateur n'est utilisable qu'avec des courants électriques variables, ce qui astreint les tokamaks à un fonctionnement par impulsions. Ce n'est pas très gênant pour les études physiques si l'impulsion dure cinq à dix secondes, comme c'est le cas du JET, bien que certains phénomènes ne puissent être étudiés dans un délai aussi bref. Ce serait plus grave pour un réacteur industriel.

La supraconductivité de Tore-Supra va permettre d'allonger les impulsions — la durée prévue est de trente secondes, et les physiciens espèrent la minute. Cet allongement tient aussi à l'utilisation d'un mode de chauffage qui a pour effet secondaire de créer un courant dans le plasma. Ce chauffage se fait en envoyant dans le plasma des micro-ondes de fréquence adaptée, qui sont absorbées par lui et lui cèdent leur énergie. Mais, sous certaines conditions, elles peuvent communiquer aux ions et aux électrons du plasma une vitesse d'ensemble, créant ainsi un courant électrique. Dans un premier temps, ce courant ne fera que renforcer celui qui a pour origine le fonctionnement en transformateur. Mais il est envisageable que ce courant devienne suffisant pour qu'on puisse renoncer à l'effet transformateur, et faire fonctionner la machine de manière parfaitement continue. Ce qui ouvre des perspectives intéressantes au plan physique comme au plan technique.

Ces deux caractéristiques de Tore-Supra, bobinage supraconducteur et impulsion très longue, voire fonctionnement continu, doivent logiquement apporter aux physiciens d'intéressantes découvertes. M. François Prévot, qui dirige le département Recherches sur la fusion contrôlée du CEA, estime qu'il y a bien dix années de travail pour exploiter Tore-Supra. L'installation est d'ailleurs conçue comme une « facilité » permanente et l'un des murs du blockhaus antisismique qui l'abrite est démontable, pour agrandissement éventuel.

Les trois cent quarante agents de son département — auxquels s'ajoutent quarante personnes payées par la CEE, — qui pour la plupart travaillaient auparavant sur les machines de Fontenay-aux-Roses (TFR) et de Grenoble (Pétula), sont en cours de regroupement à Cadarache. Ils assurent l'ingénierie d'un projet qui exige beaucoup de ses constructeurs. Mais qui leur apprend aussi beaucoup. Comme tous les grands projets de pointe, Tore-Supra fait progresser le niveau technologique de ses fournisseurs.

Chaudronnerie par ordinateur

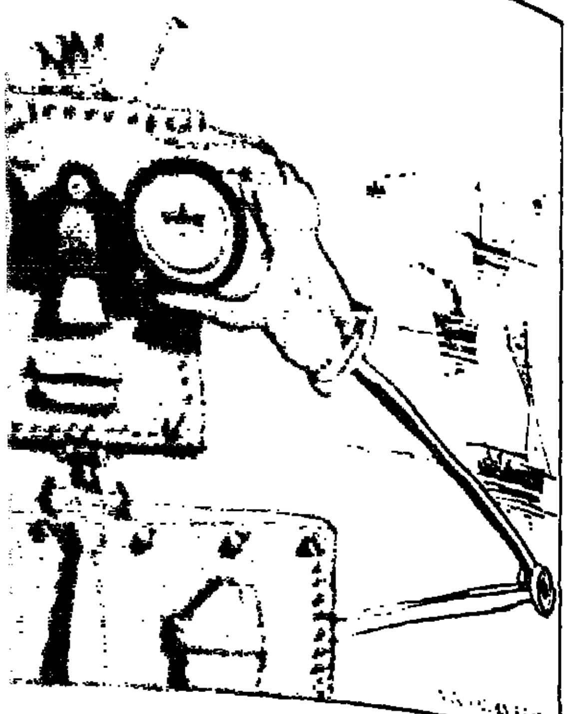
L'exemple le plus frappant est celui de Jeumont-Schneider, qui a pris en charge la construction de la chambre où circulera le plasma. Cette chambre est une sorte de très gros pneu, constitué de nombreux secteurs qu'il faut assembler de manière à obtenir une étanchéité parfaite, et ce malgré les nombreuses ouvertures ménagées pour que les instruments d'étude puissent accéder au plasma. De nombreuses contraintes, apparemment contradictoires entre elles, devaient être respectées — légèreté, résistance mécanique, pureté parfaite du matériau constitutif qui ne doit contenir qu'un minimum d'atomes lourds, traitement complexe de la surface pour qu'elle ne libère aucune impureté.

L'étude, menée avec les spécialistes du CEA, a conduit Jeumont-Schneider à retenir une structure de tôles entretoisées du type aile d'avion et à construire un atelier spécial où le découpage des tôles et leur soudage sont pilotés par ordinateur. La firme peut ainsi respecter des tolérances mécaniques qui sont de l'ordre du millimètre, alors que pour ce type de construction la norme habituelle est plutôt le centimètre. Un autre progrès techniques important a été enregistré dans la fabrication des soufflets qui relient les segments et assurent l'étanchéité de la chambre.

Il s'agit ici de chaudronnerie, ce qui n'est pas spécialement une technologie nouvelle. Les progrès sont encore plus naturels dans les domaines plus « pointus ». Spécialiste des grands froids, L'Air liquide a une bonne expérience, mais ne rencontre pas souvent l'occasion d'installer un système pouvant amener 7 000 litres d'hélium liquide à la température de 1,8 kelvin et à l'état superfluide — ce qui lui donne la propriété de remonter par capillarité le long de n'importe quelle paroi verticale et de couler en abondance par des trous guère plus gros que la taille d'un atome.

Le gros morceau était le bobinage supraconducteur. Il a été réparti en quatre lots. Bruxelles finançant à 45 % Tore-Supra (un investissement global d'environ 1 milliard de francs courants pour la période 1981-1987), les appels d'offres étaient ouverts à tous les industriels de la CEE. C'est cependant la société américaine Wah-Chang qui a reçu commande pour l'alliage de niobium-titane, car elle était seule au monde à pouvoir fournir la cinquantaine de tonnes demandée. La fabrication du fil (étirage, gainage) était une opération difficile, et a été par prudence répartie entre deux industiels, Vacuum-Schnels (RFA) et Alsthom (France). Les deux sociétés ont rencontré des difficultés, mais ont toutes deux livré du fil respectant les spécifications prévues — M. Prévot précise qu'il a été contrôlé centimètre par centimètre. Enfin, la fabrication des bobinages a été confiée à la société italienne Ansaldo, qui livre actuellement la première bobine.

MAURICE ARVONNY.



SECTEURS DE POINTE

L'image, un nouveau marché industriel

C'EST l'un des objectifs du CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées) – soixante-dix personnes, dont la moitié de chercheurs – que de mettre en relation scientifiques et industriels. Ce qu'Yves Stourdzé, directeur général, rassemble dans la formule *« cristallisation-diffusion »* des connaissances modernes et de leurs applications. Accélérer le changement par une confrontation dynamique, s'inscrivant dans un mouvement de développement. Le grand rêve du CESTA : *« Lutter contre la rigidité, la segmentation »* ; mettre les techniques et leurs utilisateurs *« en réseau »* pour favoriser *« la vitalité, la mobilité des moyens et des hommes »*.

Le rêve se réalise : entre le colloque réuni en 1984 à Biarritz et celui qui vient d'être organisé à Nice, des équipes de chercheurs se sont mobilisées, des entreprises se sont lancées à l'assaut des marchés. Et à côté des géants – ils ont nom General Electric, General Motors, Siemens, Kodak, Thomson... – de petites boîtes se sont créées, qui connaissent une croissance exponentielle, à la manière des pionniers de la micro-informatique dans la Silicon Valley. Un exemple ? Digital Design, à Orsay, démarre en février 1981 avec quatre personnes et un capital de 100 000 F. Aujourd'hui, la société de Jean-Marie Lucani, trente-sept ans, emploie soixante-dix personnes, dont six dans une filiale à Atlanta, et compte dépasser 100 millions de francs de chiffre d'affaires en 1986. Elle commercialise en France et à l'étranger des machines de traitement d'images (surtout dans le domaine médical) et de « vision industrielle ».

Le prix des azalées

L'imagerie (1) connaît des applications de plus en plus variées dans trois directions principales : la télédétection, avec le développement des satellites ; la médecine, où elle aide puissamment au diagnostic ; la « vision » enfin, qui permet en particulier le travail des ordinateurs et des robots dans des circonstances diverses et parfois inattendues.

C'est le cas d'un système installé dans une conserverie de poisson américaine : il localise les arêtes, que le robot doit ensuite retirer avant la mise en boîtes sur la chaîne de production. Ou encore de cet horticulteur belge, qui détermine avec une caméra reliée à un ordinateur le prix de chaque azalée en fonction de l'importance du pot. Polaroïd commercialise pour 15 540 F un petit appareil qui, couplé à un micro-ordinateur, développe en une minute sur papier ou diapositive des diagrammes de gestion, améliorés par une palette de soixante-douze couleurs.

Comment contrôler qu'une bouteille de champagne ne contient pas de petits morceaux de verre après l'embouchonnage en force ? Ou vérifier qu'il n'y a pas de bulle dans une bouteille de parfum ? Ce qu'aucun œil, même exercé, ne pourra voir, l'électronique le fera.

Ainsi, du plus simple au plus compliqué, l'imagerie électronique s'impose et multiplie les exploits. General Electric a présenté récemment à des spécialistes les battements d'un cœur en coupe, avec un contraste et une finesse inimaginables il y a dix ans ; il s'agissait d'une image obtenue par résonance magnétique nucléaire (RMN), une technique en passe de supplanter le scanner, mais dont les coûts d'installation sont encore très élevés (plus de 20 millions de francs). La firme Perceptron a mis au point un système de mesure des carrosseries de voitures, qui utilise 130 caméras, enregistrant 586 données en moins de 20 secondes...

A partir d'avancées technologiques incessantes, un marché s'organise et se développe à vive allure. On estime à 4 milliards de dollars en 1986 celui de la synthèse d'images,

> *Le marché des images de synthèse se développe à vive allure. Le dernier colloque du CESTA en a donné une nouvelle illustration.*

qui connaît une progression d'environ 35 % par an. Les trois quarts du marché sont occupés par la conception et la fabrication assistées par ordinateur (CAO, CFAO), auxquelles il faut ajouter le « business graphics », utilisation de l'image de synthèse pour le marketing, la publicité, la communication d'entreprise, etc. (15 %) et l'audiovisuel (10 %). Les Américains sont rois, avec 80 % du marché mondial ; l'Europe (15 %) et le Japon (5 %) se partagent les miettes...

Donner un œil à l'ordinateur

L'imagerie médicale s'est développée à partir des années 60, en complément de la radiologie classique à rayons X, inventée il y a un siècle. Diverses techniques sont successivement apparues : médecine nucléaire, échographie, puis scanner au début des années 70. Il y a actuellement 6 900 scanners dans le monde, dont 200 en France (prix moyen : 5,5 millions de francs), et le parc se renouvelle à raison de 10 % par an. La décennie 80 voit apparaître deux nouveautés. D'abord, la numérisation de la radiologie classique, qui permet d'observer en temps réel et de stocker les images ; principale application : l'angiographie (visualisation des artères et veines). Puis la RMN, qui laisse espérer de nombreuses utilisations, non seulement pour de très belles images anatomiques, mais aussi pour l'exploration fonctionnelle et métabolique. A la fin de 1985, on comptait environ 200 de ces machines (dont une dizaine en France) ; ce nombre devrait doubler en 1986, estime le spécialiste du CESTA, le docteur Jean-Pierre Thierry.

Si l'on y ajoute la reprographie et le développement de « réseaux d'images » dans les hôpitaux et cliniques, visant à relier tous ces appareillages, c'est un marché de près de 5 milliards de dollars, un cinquième des investissements technologiques du monde médical.

Autre secteur plein d'avenir : ce que les spécialistes appellent du néologisme barbare de « visionique ». C'est-à-dire tous les systèmes permettant de capter des images (la vision) et de les transmettre à un ordinateur en vue de leur traitement et de leur utilisation par d'autres machines. Selon la formule de M. Maurice Milgram, professeur à l'Ecole nationale supérieure d'électronique et de ses applications (ENSEA) : *« donner un œil à l'ordinateur »*. En deux et maintenant trois dimensions.

Les neuf dixièmes du marché sont occupés par l'« inspection visuelle », le contrôle en cours ou en fin de fabrication. Mais on développe aussi des systèmes pour l'assemblage (par exemple aider à la saisie de pièces en vrac par un robot manipulateur) et pour le guidage (aider au fonctionnement des robots mobiles). Ce domaine, encore largement au stade de la recherche, a des applications automobiles, militaires, spatiales et océanographiques évidentes ; il pourrait déboucher sur des véhicules de transport autonomes.

Les avancées dans ce domaine sont liées au développement de l'informatique (des logiciels de plus en plus perfectionnés) et, de manière plus générale, à l'intelligence artificielle. Mais la vision nécessite aussi un matériel ultrasophistiqué, capable d'analyser chaque point d'image (le pixel) avec le maximum de rapidité. Selon des études américaines, le chiffre d'affaires du secteur sera d'environ 420 millions de dollars en 1986 ; il a été multiplié par cinq en trois ans pour des systèmes dont le coût varie de 10 000 dollars à plus de 1 million ! Depuis 1980, deux cents sociétés nouvelles ont cherché à occuper ce créneau.

Même si, selon certains experts, le marché du traitement de l'image doit tripler en Europe d'ici à 1990, les Etats-Unis sont largement dominants. L'un des enjeux scientifiques et industriels des prochaines années est de donner aux activités européennes un poids suffisant. Une condition : développer les échanges. A Nice, un « club » d'universitaires et d'industriels spécialisés en vision a été créé. Le CESTA a fait mouche.

YVES AGNÈS.

(1) Voir *le Monde* du 16 janvier, à propos du récent Forum des nouvelles images « Imagina » à Monte-Carlo.

Boeing redécouvre l'avion à hélices

BOEING lance un nouvel avion. Pas un de ces avatars astucieux obtenus en rallongeant ou en gonflant un modèle éprouvé comme le 737-100 devenu 200, puis 300, ou le 747 décliné 100, 200, 300 et 400. Non : un vrai nouvel avion qui va peu à peu prendre forme sur les planches à dessin du plus célèbre avionneur du monde installé à Seattle (Etat de Washington). Nom de guerre : 7J7.

Le commun des mortels sera surpris. Il s'attend à voir paraître un colosse ayant un air de ressemblance avec le Jumbo, qui emporte dans les airs un demi-millier de personnes : ce sera un petit avion de 150 places. Il s'attend à un profil de jet : ce sera un avion propulsé par deux moteurs à hélices, de surcroît, placés à l'arrière. En revanche, ce qui ne se verra pas – les commandes, les ordinateurs, les matériaux – feront du 7J7 le dernier cri de l'électronique et de la légèreté.

Nulle fantaisie ne préside à la définition du futur Boeing. Les ingénieurs du grand constructeur d'avions américain ont demandé aux ordinateurs de croiser des données aussi variées que le cours du dollar, le coût du carburant, la croissance des produits nationaux, l'évolution du trafic et l'état des flottes aériennes. Il en ressort plusieurs conclusions : après la chute actuelle du prix du pétrole, le coût du kérosène recommencera à croître dès 1988, et les compagnies aériennes resteront attentives à leurs dépenses de carburant. Le trafic aérien devrait augmenter chaque année entre 1986 et l'an 2000 de 5,5 % par an. Enfin, les études de marché font apparaître que l'avion le plus recherché dans les quinze ans à venir sera un appareil d'une capacité de 128 à 185 sièges et d'un rayon d'action court ou moyen. Avec 2 553 unités, cette catégorie d'avion représentera, selon Boeing, 45 % de l'ensemble du marché des appareils civils.

La menace d'Airbus

Ajoutons à cette approche chiffrée l'aiguillon du concurrent européen Airbus, qui a dépassé Boeing pour l'utilisation des technologies de pointe, que ce soit dans l'électronique embarquée ou dans les matériels composites qui allègent l'avion et le rendent plus performant. Boeing, qui avait plutôt misé sur des matériels éprouvés, se devait de réagir pour rester dans la course.

Boeing a donc décidé de mettre sur le marché, à partir de 1992, un avion de 150 passagers qui profitera des dernières technologies en matière de propulsion, d'aérodynamisme, de système de pilotage et d'aménagement de cabine pour offrir aux compagnies des améliorations spectaculaires en terme de confort du passager, de souplesse d'exploitation et, surtout, de coûts. Le constructeur voudrait proposer à ses clients un 7J7 coûtant 10 % de moins à entretenir et à faire voler que ses concurrents les plus performants.

● **Les moteurs :** le 7J7 sera équipé de deux moteurs à double flux et à très haute dilution. Sous la houlette de la NASA, General Electric et Pratt and Whitney-Allison

> *Le futur appareil du constructeur américain, relativement petit, est propulsé par des hélices, mais est bourré d'électronique.*

étudient plusieurs versions de ce type de propulseur. Il ne s'agira plus du réacteur classique, mais, pour chaque moteur, de deux hélices incurvées de 3 mètres de diamètre tournant en sens inverse à l'extérieur de la nacelle où se trouvera la turbine. Au mois d'août prochain, un triréacteur Boeing-727 sera équipé d'un de ces moteurs à hélice pour tester la puissance développée et le niveau des vibrations et du bruit. La consommation de carburant devrait diminuer d'un quart par rapport aux réacteurs traditionnels les plus économes.

● **Les structures :** Boeing emploiera au maximum un alliage d'aluminium-lithium, qui allège de 8 % le poids des éléments de la structure, ainsi que des composites comme le graphite-époxy, qui pourrait être utilisé dans certaines parties essentielles de l'avion comme le plancher (gain de poids : 25 %).

● **La voilure :** une aile nouvelle sera dessinée pour améliorer la portance et diminuer la traînée. Elle sera de plus grande envergure et aura une flèche moindre que celle des Boeing-737.

● **Le poste de pilotage :** les batteries de cadrans et d'indicateurs seront centralisées sur des écrans plats qui donneront, en couleurs et à volonté, toutes les informations sur le vol et sur le fonctionnement de l'avion. Par rapport aux écrans à tube cathodique en service, ces écrans coûteront deux fois moins cher et économiseront 70 % en poids et 80 % en énergie.

● **Les commandes de vol :** finis les câbles et les circuits hydrauliques qui commandent les gouvernes ! Boeing a opté pour des circuits électriques et des fibres optiques. Grâce à son système DATAC, elle fera dialoguer en temps partagé les différents terminaux et ordinateurs de bord sur un même fil. 73 kilomètres de fils et des centaines de connecteurs vont disparaître.

● **La cabine :** le constructeur hésite encore entre une cabine à deux couloirs (trois fois deux sièges) ou à un seul couloir (deux fois trois sièges) et il teste les réactions de ses clients éventuels devant les deux maquettes qu'il a construites à Seattle. Le 7J7 sera « modularisé », c'est-à-dire qu'il sera possible de changer en un tournemain l'emplacement des offices, des toilettes et l'agencement des sièges.

Le personnel disposera d'un écran Minitel sur lequel apparaîtra le nom de chaque passager, sa destination, le menu spécial embarqué pour lui, mais aussi l'état du stock de vin ou le remplissage des toilettes. Ainsi pourra-t-il demander, avant même que l'avion n'atterrisse, un complément de provisions ou un fauteuil roulant pour un passager handicapé.

Pour quelques milliards de dollars

L'avion sera aussi équipé de téléphones fonctionnant avec des cartes magnétiques et pouvant communiquer avec le sol. Il sera doté d'un système de mini-postes de télévision intégrés dans le dossier des fauteuils, qui permettront de donner aux passagers les consignes de sécurité et de les distraire tout en intercalant des messages publicitaires dans les films ou dans les émissions diffusées. L'équipement d'un appareil en petits téléviseurs coûtera 100 000 dollars (700 000 francs).

Boeing prévoit un échéancier très serré. En 1987, le constructeur sera à même de garantir les performances et les capacités du 7J7. En 1988, il en lancera la construction. En 1991, il l'assemblera, le testera en vol et le fera certifier par les administrations compétentes. La mise en service commerciale est prévue pour 1992. Boeing investira 2,7 milliards de dollars (19 milliards de francs) pour la mise au point de la cellule. Les motoristes, eux, devront dépenser de 2 à 4 milliards de dollars (14 à 28 milliards de francs) pour le développement de l'hélice transonique.

L'avionneur de Seattle a choisi de s'associer avec des constructeurs japonais pour la fabrication du 7J7. Cette formule, éprouvée par Airbus, présente plusieurs avantages : tout d'abord, elle allège le fardeau financier de Boeing, et, par la suite, cette association lui garantit une aide commerciale de ses partenaires intéressés au succès de l'opération. Boeing a donc accepté de confier 25 % du programme 7J7 aux firmes nippones Mitsubishi, Kawasaki et Fuji.

Boeing a déjà commencé à vendre son futur appareil en tenant aux compagnies aériennes le discours suivant : *« Nous avons fait exprès de ne pas lancer d'avion nouveau avant 1992 pour vous faire bénéficier des derniers progrès technologiques. N'achetez pas d'Airbus A-320 de 150 places qui se révéleront plus coûteux à exploiter que notre 7J7. Si vous tenez vraiment à acquérir des petits appareils, prenez le Boeing 737-200 de 128 places, dont la technologie est tout à fait sûre et le prix, avantageux. »* Une manière de prendre en tenaille l'A-320 d'Airbus, qui entrera en service quatre ans plus tôt que le 7J7 et dont le modernisme gêne les Américains.

Le 7J7 se fera, même si les challengers de Boeing, McDonnell-Douglas et Airbus, espèrent encore le contraire. Le plus grand avionneur du monde a jeté dans la bataille son énorme puissance technologique, industrielle et financière. Il lui sera difficile de revenir en arrière, bien que la partie ne soit pas gagnée d'avance. En effet, le sort du 7J7 est lié à celui d'un moteur à hélice new-look dont les essais sont loin d'être terminés. De plus, le nouveau « petit » Boeing aura un concurrent redoutable : son aîné, le Boeing 727-200 de 156 sièges, dont il est appelé à prendre la place. Il s'agit de l'appareil civil le plus vendu dans l'histoire de l'aviation et d'un avion récent puisque le dernier a été achevé en 1984. 1 772 exemplaires sont en service. Si les compagnies les entretiennent correctement, la plus grande partie peuvent être encore opérationnels dans dix ans. Le prix du carburant sera déterminant pour convaincre ou non les compagnies de se tourner vers un 7J7 très économe.

ALAIN FAUJAS.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE HYDRAULIQUE

Clermont-Ferrand

Une Société qui a pour objet l'étude et la réalisation d'aménagements dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, et de l'industrie, en France et à l'étranger, recherche UN ADJOINT AU CHEF DU SERVICE HYDRAULIQUE. Il sera chargé de mener les études générales (définition des périmètres d'irrigation avec incidences sur le plan économique) et les études de faisabilité pour des projets à caractère hydraulique (irrigation, mini-centrales électriques, barrages,...). Il sera ensuite chargé du montage et de la conduite des opérations (définition des investissements, recherche des financements, suivi des réalisations,...). Le titulaire du poste âgé d'environ 28 ans, de formation Ingénieur ENSI Hydraulique (Grenoble ou Toulouse), possèdera une première expérience de 2 à 3 ans acquise dans le domaine de l'hydraulique. Il possèdera une réelle capacité à apprécier l'ensemble des éléments d'un projet : technique, administratif, financier,..., ainsi que des connaissances en informatique. Ce poste basé à Clermont-Ferrand impliquera quelques déplacements à l'étranger, ce qui nécessite une bonne connaissance de la langue anglaise. Ecrire sous référence 833/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur 75007 Paris. Discrétion assurée.





JEUNES INGENIEURS

• bureau d'études - NEVERS
fabrication de matériels d'éclairage.

Mécanicien de formation, il sera responsable d'un groupe de 2 à 3 dessinateurs BTS-DUT. Il devra être capable d'étudier seul de nouveaux projets répondant à un cahier des charges et de rechercher des adaptations optimales sur le plan technique comme économique.

• organisation industrielle - NEVERS
fabrication de matériels d'éclairage.

Il prendra en charge le suivi de l'amélioration de la productivité (machines et process) : amélioration des temps, coûts et suivi technique... en étroite collaboration avec la Production, l'Industrialisation et la Qualité.

• en maintenance - CHARTRES

Pour un centre industriel hautement mécanisé, spécialisé dans la fabrication de lampes automobiles. Il sera chargé de l'informatisation de la maintenance.

Pour ces 3 postes, une première expérience dans le domaine industriel et une bonne maîtrise de l'anglais seront des atouts supplémentaires pour de jeunes ingénieurs de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Pierre DUTOT - PHILIPS ECLAIRAGE - 204 Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt cedex.

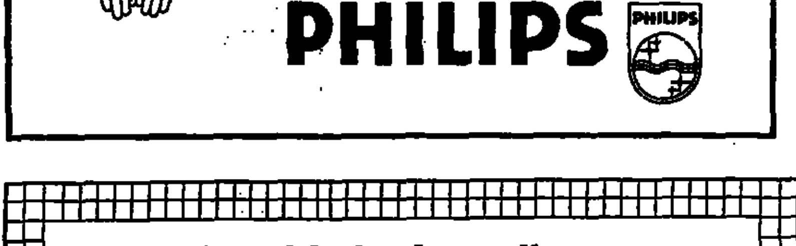
Les possibilités d'évolution dans une grande entreprise :

■ UN POTENTIEL CONSIDERABLE
par la richesse et la diversité des carrières offertes, de la Recherche au Commercial, du Marketing vers la Production, chez PHILIPS comme dans les Sociétés apparentées. PHILIPS FRANCE représente près de 30.000 personnes, dont 5000 cadres et réalise un CA de 17,3 milliards de francs.

■ L'OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL
Au niveau mondial, PHILIPS représente 343 000 personnes : 28% du CA mondial du Groupe est réalisé en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada). Ces données et la longue tradition de mobilité des meilleurs cadres de la Compagnie sont la garantie d'une carrière ouverte sur de larges perspectives internationales.

CONTESSE





COMMUNICATIONS A L'UNISSON

Le groupe Alcatel recrute 120 ingénieurs

TERRE - MER - ESPACE... ALCATEL maîtrise l'ensemble des systèmes de transmissions : câbles terrestres et sous-marins sur cuivre ou fibres optiques, faisceaux hertziens, stations terriennes et liaisons par satellite.

Pour faire face aux importants développements techniques dans ces domaines, ALCATEL recrute des ingénieurs pour ses laboratoires d'études et ses centres industriels.

Ingénieurs d'industrialisation

expérimentés et débutants, au fait des méthodes les plus modernes de gestion de production, CAO, GPAO... Postes à pourvoir dans le Sud-Ouest et en Région Parisienne. Réf. : FHES 03/M

Ingénieurs de fabrication et de méthodes

expérimentés, capables de prendre en main l'organisation et la gestion d'ateliers de fabrication, de veiller à l'amélioration de la qualité et de la productivité dans le cadre d'une technologie de laboratoire et d'un environnement automatisé (CFAO). Postes à pourvoir dans le Loiret. Réf. : TRA 01/M

Responsable de montage de composants silicium

(circuits intégrés - photo détecteurs...), diplômé d'une école d'ingénieurs en micro-mécanique optique ou électronique, possédant une solide connaissance en métallurgie et physique des semi-conducteurs, et expérimenté en montage de composants semi-conducteurs.
Poste basé en banlieue sud de Paris. Réf. : TRA 02/M

Adresser les lettres de candidature, sous référence correspondante à ALCATEL, Direction des Affaires Sociales, Recrutement des Cadres, 33 rue Emeriau, 75015 Paris.





Alcatel

Alcatel, un temps d'avance.

média system



INGÉNIEUR INFORMATICIEN SENIOR, PARIEZ SUR L'AVENIR, VENEZ APPORTER VOS IDÉES DANS LE PÉTROLE

Le métier du pétrole devient de plus en plus sophistiqué. Mais notre puissance nous permet de parier sur l'avenir en affrontant les défis technologiques des années 80. Notre informatique en pleine mutation, renforce ses effectifs pour nous permettre de repenser la totalité de nos applications.

Votre expérience nous intéresse pour prendre la direction de projets de gestion commerciale à la dimension de Shell France.

Ingénieur GE ou universitaire, vous terminez votre première expérience de 3 à 5 ans en informatique de gestion, vous croyez aux progiciels, vous vous sentez de taille à maîtriser la sous-traitance et voulez faire du neuf. Votre avenir est chez nous et le monde informatique du Groupe vous attend car bien sûr, votre anglais est courant.

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire (réf. 4814 LM), à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON GRENOBLE LILLE NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Des logiciels pour des grands projets

CHEFS DE PROJET INGÉNIEURS SYSTÈMES

Nous sommes une importante société de systèmes informatiques, filiale d'un groupe français de notoriété internationale. Les logiciels que nous développons sont utilisés dans une grande variété de systèmes informatiques : conduite de réseaux de communication, téléconduite d'essais, cartographie automatique...

La croissance de nos activités nous amène à renforcer nos équipes et à recruter des INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE : **chefs de projet logiciel, ingénieur d'études** *et pour notre centre de calcul* **ingénieurs systèmes** *(VAX, MITRA, ÉTHERNET).*

Nous offrons un environnement de travail mettant en œuvre les méthodes les plus modernes en conception, réalisation et qualification des logiciels.

Nous apprécions des compétences en logiciel temps réel, en visualisation, en communications et en base de données, ainsi qu'une expérience sur DPS 7, VAX, 68 000, UNIX...

Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature sous référence 204 M à l'agence CURRICULUM, 4, rue Tronchet 75008 PARIS qui transmettra en toute confidentialité.

La satisfaction de nos clients passe par la compétence de notre service de maintenance, pour cela nous étoffons nos équipes en :

INGENIEURS DE MAINTENANCE

Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 4 minimum, options informatique, électronique, automatisme ou réseaux) nous vous offrons la possibilité de rejoindre une équipe technique de haut niveau.
Vous interviendrez sur des logiciels d'exploitation très performants et des matériels mettant en application les technologies les plus récentes dans le contexte de réseaux de systèmes complexes.
Notre formation constructeur vous permettra d'acquérir les connaissances spécifiques.

REJOIGNEZ UNE ÉQUIPE QUI GAGNE

Contacter sous réf. 226 M :
Boris RESNIKOW BULL Recrutement
78/80, Avenue Gallieni 93174 BAGNOLET.



La Chambre Syndicale des Banques Populaires

Organe Central de 37 Banques Régionales recherche pour son **INSPECTION,** un

INFORMATICIEN DE DEVELOPPEMENT.

Vous aurez pour mission sur micro-ordinateurs PC et matériel IBM-4361 - VM/CMS :
- de définir avec les inspecteurs leurs besoins en applications micro-informatiques,
- d'assurer leur mise en place et leurs liaisons avec les autres sites informatiques,
- de participer à la conception et à l'animation d'actions de formation dans ces techniques.

Vous interviendrez ponctuellement au cours de missions d'audit en banques.
Vous gérerez le parc de micro-ordinateurs mis à la disposition de l'inspection.
Sur site central, vous développerez des applications de contrôle financier (sous APL).
De formation grandes écoles d'ingénieur ou MIAGE, débutant ou avec une première expérience, vous avez un goût prononcé pour la gestion et la finance.



Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V.) sous réf. ID à F. MARSAL - **Chambre Syndicale des Banques Populaires** - 131, avenue de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17.

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.

RECHERCHE & DEVELOPPEMENT EN ENVIRONNEMENT SEVERE

JEUNES INGENIEURS

Chef de Projet

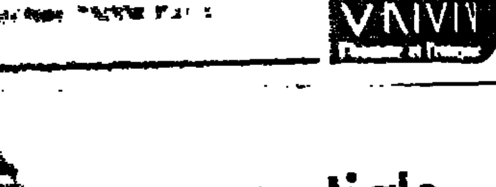
sponsable Système

MATRA



IGENIEUR
S DE MACHINES

ier
...d les Méthodes et Entretien
...uite une Unite de Production



NGENIEURS
ECOLES INSA INSTA - ENST - ECP - ESE
UNIVERSITAIRES 3ème cycle



Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Responsable service marketing

Nous sommes un très puissant groupe industriel français présent sur les grands marchés d'équipement en France et à l'étranger. Nous avons une vocation internationale prononcée, et une place prépondérante en France dans le domaine des automatismes industriels.
La Direction Marketing de cette activité recherche le responsable de l'un de ses services pour prendre en charge l'analyse des marchés, le suivi de la concurrence et l'animation des systèmes d'information internes.
Ingénieur, vous avez idéalement un complément de formation économique.
Vous parlez anglais et offrez une expérience de 2 à 3 ans acquise soit dans la fonction marketing, soit dans un poste technico-commercial au sein d'une grande entreprise du secteur des biens d'équipement industriel.
Adressez vite votre CV complet et rémunération, sous référence 107.01/LM, à :

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES — CERA
33, rue Galilée
75116 PARIS.

média-system



La Direction des Achats développe ses activités de coopération industrielle sur des marchés aéronautiques et propose un poste (H/F) pour

Négocier et Gérer des Contrats de Coopération Industrielle

Ingénieur ou Cadre Commercial

A partir d'un marché de maîtrise d'oeuvre de matériel aéronautique, vous prenez en charge la consultation des fournisseurs et la négociation contractuelle et technique des contrats avec des coopérants industriels.

Vous intervenez dans la rédaction et la gestion des contrats et le suivi des affaires sous-traitée en coordination avec différentes Directions de Matra (Commercial - Projet - Qualité ...).

Diplômé d'une grande école généraliste (ECP - A et M . . ./HEC - ESSEC. . .) vous avez une solide compétence pour négocier et évaluer les propositions et un sens rigoureux de la gestion des affaires acquise par une expérience de 3 à 5 ANS en milieu industriel ou engineering.

Vos qualités d'organisatin et de rigueur et votre affirmation personnelle favoriseront votre réussite et votre évolution.

Adresser CV, rémunératin souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1338 à Nicole KAMIRZAC - Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de BONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA

PARFRANCE ANNONCES



Filiale du Groupe MATRA JAEGER, nous sommes l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles en appareils électriques de commutation et d'interconnexion - moyennes - grandes séries.
Nous renforçons notre B.E. APPAREILLAGES ELECTRIQUES en intégrant un CHEF DE PROJETS. Largement autonome, il gère des projets complets : depuis l'analyse des besoins, la conception de produits (nouvelles fonctions, nouveaux mécanismes) jusqu'à la phase d'industrialisation.
Il a le souci de répondre aux exigences budget, délais qualité.
Ce poste convient à un spécialiste en électromécanique (si possible ingénieur) expérimenté en appareillages électriques de précision qui a la connaissance des techniques de découpe et moulage plastique.
Candidatures et informations en totale discrétion à notre Conseil Ghyslène DESPLANCHES - CAPTAN - 4, rue Pt-Carnot, 69002 Lyon. Tél. : 78 92 87 33.

Fiche du poste sur demande

Société d'Electronique et d'Informatique spécialisée dans le secteur pharmaceutique cherche dans le cadre de son développement

ELECTRONICIEN

Après une période de formation à nos systèmes, il se verra confier la responsabilité du Département Micros et Terminaux d'Officines.
Travaillant en collaboration directe avec le responsable Méthodes-Produits, il assurera la direction du SAV du matériel existant et participera au développement technique et commercial de son département.
Œuvrant sur un marché porteur il sera intéressé aux résultats de son secteur.
Ce poste s'adresse soit à un diplômé d'état électronique (DUT ou BTS) ayant 3-5 ans d'expérience soit à un jeune ingénieur passionné d'électronique.
Connaissances souhaitées en programmation Basic.
La pratique de l'allemand serait un atout.
Basé à Paris, des déplacements en France et l'étranger sont à prévoir.
Rémunération de base 120 000 + intéressement.

Envoyer CV et lettre manuscrite à PLUSINFO 42, rue Barbès, 92120 Montrouge.

COMMUNICATIONS A L'UNISSON



Le groupe Alcatel recrute 120 ingénieurs

TERRE - MER - ESPACE ... ALCATEL maîtrise l'ensemble des systèmes de transmissions : câbles terrestres et sous-marins sur cuivre ou fibres optiques, faisceaux hertziens, stations terriennes et liaisons par satellite.
Pour faire face aux importants développements techniques dans ces domaines, ALCATEL recrute des ingénieurs pour ses laboratoires d'études et ses centres industriels.

Ingénieurs d'études

- ESE, ENST - débutants ou ayant une première expérience technique en électronique ou optoélectronique pour participer à de nouvelles études de liaisons optiques à très haut débit.
Réf. TRA 03 M

Ingénieurs études et développement expérimentés,

pour des postes de chefs de groupe ou responsables produits, de formation Telecom + optique. Etudes des fonctions optiques et optoélectroniques et des dispositifs utilisés dans les réseaux de vidéocommunication sur fibres optiques.
Réf. TRA 04 M

Ingénieurs de développement produits,

à l'interface des divisions techniques (laboratoire et bureau d'études) et de la production, seront chargés du développement des produits nouveaux dans le domaine de l'assemblage de composants électroniques ou optiques.
Réf. TRA 05 M

Ingénieurs d'études en micro informatique,

pour la conception d'équipements raccordables au réseau à commutation de paquets dans le cadre d'une activité de téléinformatique.
Réf. TRA 06 M

Rédacteur technique,

de documents technico-commerciaux en lange anglaise-Electronicien, de langue maternelle anglaise ayant connaissance de l'anglais Telecom et du français courant.
Réf. TRA 07 M

Ingénieurs logiciels expérimentés,

d'une part pour l'étude et la mise en place de logiciels de gestion de bases de données, d'autre part pour l'étude et la mise en place de logiciels de CFAO.
Réf. TRA 08 M

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne ou dans le Loiret (TRA 05).
Pour la plupart un très bon niveau d'anglais est nécessaire.
Adresser lettres de candidature, sous référence correspondante à ALCATEL - Direction des Affaires Sociales, Recrutement des Cadres, 33 rue Emeriau 75015 Paris.

CIGIE



Alcatel, un temps d'avance.

média-system

DIPLOMES OU FUTURS DIPLOMES (H/F)

Grandes Ecoles ou Cycle long de l'Enseignement Supérieur

(Sciences et Techniques, Commerce, Gestion)

SI VOUS ETES DISPONIBLE ENTRE
LE 1ER JUILLET 1986 ET LE 31 DECEMBRE 1987
nous pouvons vous proposer DES MAINTENANT un engagement pour la fonction

D'INGENIEUR COMMERCIAL

Sous réserve
– Que vous ayez obtenu votre diplôme,
– Que vous soyez dégagé du Service National

• Merci de nous adresser une lettre de candidature avec C.V. en nous précisant vos souhaits professionnels (sous référence 871) à notre Département Recrutement 2, rue de Marengo 75001 PARIS.

• Vous pouvez également appeler le
(1) 42.61.82.81
de 8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, et de 10 h à 13 h le samedi.

Nous étudierons chaque offre de collaboration en fonction de la nature des postes à pourvoir et de leurs exigences.

Frais de transport éventuels à notre charge.

IBM France

MASH

TELIC-ALCATEL

Les nouveaux communicants ONT LE GENIE DE LA NEGOCIATION !

LE GROUPE

TELIC-ALCATEL, filiale C.G.E., est présent dans 40 pays. Avec un C.A. supérieur à 2 milliards de francs en 1985, nous sommes l'un des premiers dans le monde sur ce marché en forte expansion : la communication d'entreprise.
Notre effectif est de 3.000 personnes, réparties essentiellement en Alsace et en région parisienne.
Notre croissance importante et notre développement international nous amènent à renforcer en permanence nos équipes par de jeunes talents prêts à innover et à entreprendre avec nous.



SERVICE ACHATS

Comprenant 33 personnes (dont 11 ingénieurs et cadres), le Service Achats négocie sur les marchés mondiaux les composants de systèmes électroniques de pointe et de grande diffusion tels que le Minitel. Il traitera en 1986 un volume d'affaires de 800 millions de francs.

RESPONSABLE MARKETING ACHATS

Vous aurez pour mission d'anticiper les tendances des marchés mondiaux des composants électroniques et de proposer les choix techniques d'architecture de nos systèmes de communication, en étroite collaboration avec nos équipes de conception et de développement.
Une première expérience professionnelle a conforté votre connaissance des composants électroniques. Homme de dialogue, vous savez convaincre vos interlocuteurs. Vous parlez couramment l'anglais.
Vous serez amené à vous déplacer fréquemment en France et à l'étranger afin de mener d'importantes études prospectives chez les fournisseurs.

INGENIEUR ACHATS ELECTRONIQUES

Au sein d'une équipe, vous aurez pour responsabilité de négocier et de traiter les marchés de composants électroniques. Pour cela, vous participerez au choix des composants en liaison avec les Services Techniques et Industriels.
Vous êtes ingénieur électronicien. Vous possédez une expérience commerciale (vente-achat-marketing) ou une expérience technique dans le domaine des composants électroniques. Vous parlez couramment l'anglais.

COORDINATEUR DES APPROVISIONNEMENTS

Vous appuyant sur un outil de gestion performant, vous aurez à assurer la coordination entre les équipes définissant les besoins d'approvisionnement de l'usine et les groupes d'achats négeciant et traitant les marchés de composants et de pièces détachées. Vous travaillez en liaison avec les Services de Développement, d'Industrialisation et de Gestion de Production. Homme de dialogue et de contact, vous avez une expérience de la gestion informatisée de production de produits électroniques.

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.

Si vous êtes intéressé par le développement de ces projets, merci d'adresser votre C.V. à B. CAMMAS, Directeur des Ressources Humaines Confidentialité assurée.



TELIC-ALCATEL 206, ROUTE DE COLMAR - BP 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX





Pour le Département Pilotage – Guidage et Navigation nous créons plusieurs postes : (H/F)

Ingénieurs en Automatique

(ECP - Sup-Aéro - ENST - ESE - ENSI...)

Au sein d'une équipe projet, vous participez aux études théoriques, à l'analyse et à la conception de systèmes et vous réalisez les simulations sur des avant-projets mettant en oeuvre des méthodes très diversifiées : optimisation - estimation - filtrage - commandes multivariables - contrôle adaptatif.

Ces postes concernent des Ingénieurs diplômés, débutants à 4 ans d'expérience intéressés par une responsabilité au sein d'équipes de synthèse et d'étude, pluridisciplinaires.

Anglais courant. Postes situés à VELIZY.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1340 à Nicole KAMERZAC - Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA

Génie génétique, une opportunité rare ...





RHONE-ALPES

Vous êtes de formation universitaire supérieure, titulaire d'une thèse de sciences et depuis 2 à 3 ans vous travaillez dans le domaine de la recombinaison génétique.

En rejoignant notre Société, c'est une expérience de 2 ans qui vous est proposée **dans notre centre de recherche aux USA.**
Auprès de spécialistes reconnus de la recombinaison génétique, vous développerez et approfondirez votre pratique. De retour en France, vous intégrez l'équipe de Recherche en Biologie Moléculaire et développez ces techniques pour mettre au point des produits en ligne avec la vocation de notre Société.

Bien sûr, votre pratique de la langue anglaise est suffisante.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous réf. 865 à Joëlle Khuat Duy. Elle traitera votre candidature dans la plus grande confidentialité.

HAY *Managers* 94 rue Servient, 69003 Lyon.

BULL CP8

leader sur le marché de la carte à microcalculateur recherche des :

INGENIEURS QUALIFICATION SYSTEMES

Ingénieur de formation avec quelques années d'expérience en informatique, vous souhaitez vous orienter vers la qualification.
Responsable et autonome, vous travaillerez en étroite collaboration avec les concepteurs logiciel dès l'élaboration des spécifications techniques.
Vous concevrez les cahiers des charges de qualification et vous vérifierez en finale la conformité des produits.
La qualité étant le 1er impératif de nos produits, vous veillerez à ce qu'elle reste un objectif constant dans notre entreprise en plein essor.

Veuillez transmettre votre dossier de candidature sous référence 274 à :

Gérard Lavergne - BULL CP8
Rue Eugène Henaff
78193 TRAPPES CEDEX



LA VENTE D'USINES DE COMPOSANTS : UNE AFFAIRE D'ÉLECTRONICIEN DE HAUT NIVEAU.

Sélectionner les technologies les mieux adaptées, convaincre le client des avantages de ce choix, superviser l'offre technique et contrôler la réalisation au plan du procédé : une mission à la fois globale et très technique au service de projets ambitieux. Ceux d'une société à la pointe de l'ingénierie.

Ingénieur, spécialiste des process électroniques, vous savez allier une connaissance élargie des différents procédés de votre spécialité à une sensibilité commerciale affirmée. Vous êtes jeune et bien sûr évolutif : venez rejoindre notre équipe de financiers export, d'ingénieurs commerciaux et de chefs de projets. Ensemble, vous bâtirez la meilleure des task-force sur un marché d'avenir.

Merci d'écrire à Christian SANCHEZ, sous réf. 1032/LM, 9 avenue Réaumur, B.P. 15 92350 Le Plessis-Robinson Cedex.

SODETEG

La maîtrise des systèmes



Constructeur automobile

Nous renforçons le **service développement de la C.A.O.** de notre **BUREAU D'ETUDES** et nous recherchons des

Ingénieurs d'applications CAO

En développement

- Vous êtes débutant (X, Mines, Centrale, ...).
- Ou vous avez acquis une première expérience en informatique appliquée à la mécanique (connaissance d'EUCLIP ou du matériel VAX appréciée).
- Vous serez chargé de DEVELOPPER des programmes d'application pour des bureaux d'études automatisés (carrosserie, mécanique) et d'étudier la faisabilité d'applications avant la mise en place des nouveaux logiciels. Réf. LMI.D.

En assistance

- Agé de 30 ans environ, vous avez déjà participé à des projets techniques de conception mécanique avec, éventuellement, utilisation de C.A.O.
- Vous serez chargé d'ASSISTER des utilisateurs C.A.O. en mécanique automobile : aide au démarrage des applications, formation, dépannage, prise en compte des demandes utilisateurs... Réf. LMI.C.

Notre groupe offre à des candidats de valeur d'intéressantes perspectives d'évolution en bureau d'études, fabrication, méthodes.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo en précisant la référence du poste choisi à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

Pour faire face à la croissance de nos activités TELECOMMUNICATIONS PUBLIQUES nous recherchons pour notre Direction Commerciale PARIS 13ème

Ingénieur produits confirmé

pour assurer la responsabilité d'un service chargé de la définition technico-commerciale et du suivi des études des produits.

Formation Grande Ecole.
Expérience technique indispensable acquise au cours de plusieurs années en laboratoire de développement dans le domaine des Télécommunications (Faisceaux Hertziens, matériels de transmissions).

Merci d'adresser votre candidature à : T.R.T. Direction du Personnel
5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

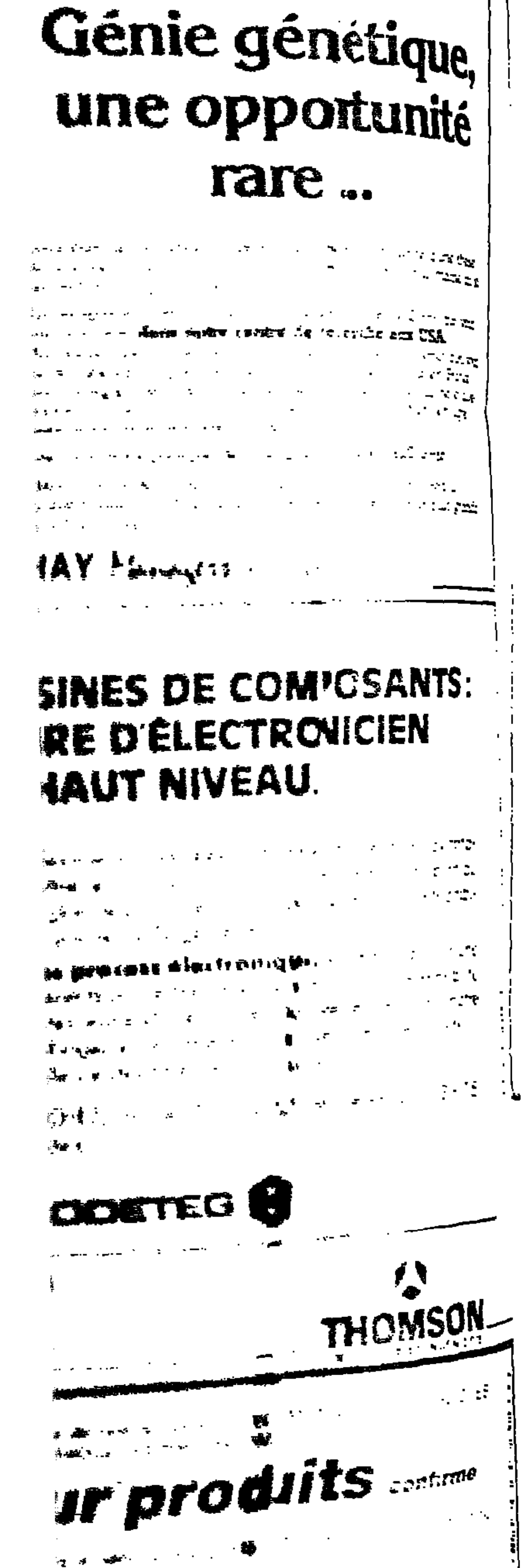
TRT

Une des 1ères Stés. françaises d'électronique professionnelle

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde


TE
nieurs en Automatique
MATRA
Génie génétique, une opportunité rare ...
SINES DE COMPOSANTS:
RE D'ÉLECTRONICIEN
HAUT NIVEAU.
THOMSON
ur produits

UNILOG

UNILOG, groupe indépendant de Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique - 9 sociétés, 520 ingénieurs - renforce ses équipes et offre à des

INGENIEURS DEBUTANTS

Diplômés Grandes Ecoles ou 3ème cycle d'études supérieures

Un vrai métier de conseil

Ils reçoivent, dès leur intégration, une formation théorique et pratique considérée comme l'une des plus solides du secteur. Ensuite, au sein d'équipes opérationnelles, ils interviennent sur des projets en relation avec les entreprises clientes de la société. Ils acquièrent ainsi des compétences et un sens des responsabilités les préparant à la conduite de projets. Les prochaines sessions de formation débuteront le **2 juin 1986.**

Adressez-nous dès maintenant votre candidature (lettre man., CV, photo) sous réf. 515.

UNILOG
9, rue Alfred de Vigny
75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN

Recherche et développement...

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

FULMEN La Compagnie Européenne d'Accumulateurs (2500 personnes - groupe CGE) est spécialisée dans l'étude, la fabrication et la commercialisation d'accumulateurs au plomb. La division Batteries Industrielles renforce son service technique.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le titulaire du poste prend en charge l'étude et le développement de systèmes électroniques pour la gestion des batteries : automatisation de certaines fonctions, mise au point de systèmes de surveillance.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel diplômé d'une école d'ingénieurs option électronique : ESE, ISEP ou équivalent. Il a acquis une première expérience des systèmes électroniques industriels : circuits analogiques et digitaux, capteurs (mesures physiques), informatique (programmation de micro- processeurs), électronique de puissance.

Les conditions offertes et les perspectives d'évolution au sein de la société sont susceptibles d'intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M19/431 AG à :

CIGIE

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor



Chez un constructeur, une SSII où vous développez vos projets de A à Z

Au sein de notre jeune division **Systèmes Spéciaux et Applications** vous définissez, proposez et réalisez des logiciels techniques avancés chez nos nouveaux grands comptes en étendant nos outils de base pour des applications de grande envergure.

CHEF DE PROJETS

Concentré sur un matériel performant, du PC portable au CPU 10 Mips, vous pouvez vous consacrer à fond à maîtriser les nouvelles techniques qui se généraliseront demain, avec l'appui d'un support technique international très accessible.

Vous développez des projets originaux (serveur d'applications Videotex à grand débit, moniteur de gestion de process déportés, émulateurs de protocoles...), dans des domaines où nous avons conquis le leadership mondial, notamment la bureautique intégrée, plus tard ceux où nous activons nos recherches, avec toujours une génération d'avance.

Ingénieur grande école option informatique avec une bonne maîtrise de l'Anglais, 3 à 5 ans d'expérience d'ingénieur système et/ou chef de projet, vos capacités ne sont pas employées à fond.

Les postes que nous créons aujourd'hui dans cette jeune structure en expansion rapide sont ceux qui connaîtront les plus fortes perspectives d'évolution. Nous en tiendrons compte au niveau du potentiel des candidats retenus.

Soyez vous-même aussi exigeant que nous en examinant vite et avec attention l'opportunité Data Général. Adressez lettre, CV, rémun. sous réf. M5 à Philippe GUILLON, DATA GENERAL FRANCE, La Boursidière, Immeuble L. 92537 Le Plessis Robinson

LEVY-TOURNAY / ASSOCIM

Nous sommes une importante Société d'Assurances affiliée à un groupe puissant

L'évolution rapide de notre informatique nous conduit à recruter un

RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES

Reportant au Directeur informatique, il prendra dans un contexte dynamique la responsabilité d'une équipe d'une quinzaine de personnes actuellement en cours de formation.

Nous souhaitons recruter pour ce poste un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, ayant une bonne pratique de l'encadrement d'équipes de développement. Une expérience du secteur de l'assurance serait un atout supplémentaire.

Merci d'env. votre c.v. accompagné d'une lettre manus. à Madame LAFFON, 16, rue Victor-Daix, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE sous la référence B612.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Nous sommes la filiale française d'un fabricant de produits chimiques américain de premier plan.

Ingénieur chimiste de formation (ou équivalent), votre mission sera de commercialiser nos produits auprès d'une clientèle très diversifiée, de la PME à la multinationale. Responsable de l'assistance technique, vous serez également en contact avec les techniciens de laboratoire de notre clientèle.

A 30 ans environ, vous possédez une première expérience de 3 à 5 ans dans le secteur de la peinture, de la résine synthétique, des plastiques ou des cosmétiques qui vous a permis de démontrer vos aptitudes à la négociation. Vous maîtrisez l'anglais et, si possible, l'allemand. Poste basé à Paris.

Déplacements fréquents en France, périodiques en Europe.

La rémunération offerte et les perspectives de carrière très ouvertes sont de nature à motiver un candidat de valeur.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 6172 M à BLEU Publicité, 17, rue du Dr Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

Bleu

TELIC-ALCATEL

Les nouveaux communicants
ONT DU GENIE !

LE GROUPE

TELIC-ALCATEL, filiale C.G.E. est présent dans 40 pays. Avec un C.A. supérieur à 2 milliards de francs en 1985, nous sommes l'un des premiers dans le monde sur ce marché en forte expansion : la communication d'entreprise.
Notre effectif est de 3.000 personnes, réparties essentiellement en Alsace et en région parisienne.
Notre croissance importante et notre développement international nous amènent à renforcer en permanence nos équipes par de jeunes talents prêts à innover et à entreprendre avec nous.

DIRECTION TECHNIQUE

Les 250 ingénieurs et techniciens de notre unité de STRASBOURG peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT. Ils développent actuellement des systèmes de communication et un ensemble de terminaux associés. A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel...
Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, des stations CAE, plus de 80 machines de développement, un centre de calcul puissant (VAX, UNIX).
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intégrera dans ses produits, en 1986, plus d'un million de microprocesseurs 4, 8, 16, 32 bits.

INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

CONFIRMES

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

DEBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

De formation électrotechnique, vous animerez une équipe de techniciens chargée d'homologuer les composants passifs, les bobinages et les tubes vidéo. Vous suivrez les évolutions de ces technologies et conseillerez les concepteurs dans leur choix de composants. En liaison avec les services techniques et industriels, vous assurerez les relations avec les fournisseurs de composants.

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.

Si vous êtes intéressé par le développement de nos projets, merci d'adresser votre CV à B. CAMMAS, Directeur des Ressources Humaines Confidentialité assurée.

TELIC
Alcatel

TELIC-ALCATEL 206, ROUTE DE COLMAR - B.P. 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX.

---

responsable informatique HF

une offre pour un jeune chef de projet

Notre établissement public à Paris — 600 personnes, un budget de 370 millions de francs — se caractérise par une vocation à la fois commerciale et culturelle. En pleine expansion, nous créons notre propre système d'information avec vous comme maître d'œuvre et responsable de son évolution. Rattaché à la Direction, vous définissez avec les utilisateurs les besoins en matière de gestion commerciale (plus de 40 points de vente), de paie et de gestion de personnel. Vous mettez en place l'organisation nécessaire à l'informatisation à partir d'un DPS7 auquel doit être relié un réseau étendu de terminaux et de micro-ordinateurs. Vous animez, coordonnez et supervisez l'activité des intervenants extérieurs que vous chargez du développement des projets, de l'installation des logiciels et des matériels. Avec l'aide d'un collaborateur, vous formez et assistez les utilisateurs dans les phases d'implantation. Vous assurez également le suivi de l'exploitation qui doit être confiée, au moins dans un premier temps, à une SSII.

Vous êtes âgé de 28 ou 30 ans minimum et, de préférence, diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs. Vous avez aussi, au cours d'une première expérience de Chef de Projet, conçu et réalisé des applications de gestion dans un contexte de grands ou moyens systèmes. La connaissance d'un environnement BULL, comme celle du secteur public et de la gestion commerciale seraient appréciées.

Nous vous remercions d'écrire, sous la réf. M/189.01. à notre Conseil, Nicole DOGNIN, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION - 49, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS.

SERTI SELECTION

MEDIA PA

Nous sommes une jeune entreprise née de la fusion de grands groupes internationaux.
Notre dynamisme nous positionne déjà parmi les leaders de notre spécialité : les automatismes industriels.
Nous recherchons **pour notre unité Midi-Pyrénées.**

Ingénieurs * Réf. M/IT 1
logiciel d'applications techniques

Pour participer aux équipes de «projets logiciels» destinés à l'utilisation et au paramétrage des automates.

Ingénieurs * Réf. M IT 2
logiciel «embarqué»

Pour participer aux spécifications concept et développement de logiciels temps réel embarqués pour la commande des automates.

* Débutants ou ayant une première expérience en informatique industrielle, vous possédez le potentiel de manager nécessaire à votre évolution dans nos équipes techniques et de solides compétences en système, méthodologie, codage.

pour notre unité Rhône-Alpes

Ingénieur "Infocentre" Réf. M/IG 1
responsable des moyens matériel et logiciel de base

Chargé de la gestion technique des moyens informatiques (matériel, logiciel, normes, interface avec les sous-traitants).
Généraliste ou d'orientation technique en informatique de gestion, vous débutez ou possédez une première expérience en conduite de projets, commercial ou technico-commercial.
Pédagogue et autonome, vous savez conseiller les équipes dans les domaines de la micro-informatique et de l'informatique de gestion.

Pour tous ces postes, vous êtes ingénieur informaticien, diplômé d'une grande école (SUPELEC, ENSIMAG, ENSEEIHT...), ou universitaire de haut niveau.
Mobile et maîtrisant bien l'anglais, vous êtes un entreprenant, motivé par un travail concerté en équipe.
Nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution au sein d'une structure souple, jeune et en pleine expansion.

Merci d'écrire sous la référence choisie, avec prétentions et photo à notre Conseil Informama Carrières.
24 rue de Metz, 31000 Toulouse.

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

média-system



Références



Le matin des cogniticiens

Une nouvelle aventure industrielle : l'Intelligence Artificielle. Un nouveau métier : ingénieur de la connaissance. Vous avez l'étoffe d'un bâtisseur : il est temps de rejoindre les cogniticiens.

En quelques années, Cognitech s'est imposé comme un des leaders de l'Intelligence Artificielle et des systèmes-experts.

Nos clients figurent parmi les plus grandes entreprises dans les secteurs les plus avancés de l'industrie.

Notre société, dotée de moyens d'action importants, a besoin de votre esprit d'entreprise et de votre goût pour les défis.

Nous recherchons des diplômés de Grandes Écoles (d'ingénieurs ou commerciales) ou de l'Université à qui nous proposons les postes suivants sur PARIS :

Ingénieurs développement I.A.

Au sein du Département Études et Production, vous participerez, dans un contexte méthodologique de haut niveau, au développement d'applications et d'outils logiciels (systèmes-experts).

Les projets auxquels vous serez associés vous permettront de valoriser une expérience minimum de deux ans en réalisation de logiciels et une compétence voire une expertise en Intelligence Artificielle. (Réf. MSC/CG/DN)

Ingénieurs génie logiciel

Vous jouerez un rôle de support technique pour le Département Études et Production en concevant et réalisant les outils de génie logiciel nécessaires à l'industrialisation des applications. A terme vous serez garants de la cohérence et de la normalisation des développements dans le cadre d'un atelier de génie logiciel.

Pour ces postes clefs, une technicité en méthodes et génie logiciel acquise dans la conduite d'importants projets est impérative. (Réf. MSC/CG/GL)

Ingénieurs commerciaux

Vous avez acquis, dans une grande SSII ou chez un constructeur, une expérience significative de la vente de systèmes et/ou de produits logiciels avancés, aux grands comptes de l'industrie du tertiaire ou de l'administration.

Motivés par l'ouverture d'un nouveau marché, vous évoluerez dans un environnement très exigeant lié à une technologie de pointe.

A court terme, cette démarche vous amènera à prendre la responsabilité d'une ligne de produits et/ou la gestion d'un secteur d'activité. (Réf MSC/CG/CM)

Cognitech

Serge CIQUIE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence du poste choisi à

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

PARIS - Filiale informatique d'un important groupe de sociétés du secteur financier, nous assurons l'ingénierie de projets de gestion faisant appel aux techniques DB/DC dans le cadre d'un large réseau hétérogène (IBM 308X, 30 mini-ordinateurs, 300 terminaux).

Chargés de concevoir et mettre en œuvre, pour l'une des sociétés du groupe, un nouveau système de contrôle de gestion, nous recrutons un

Jeune Chef de projet - Applications financières

Interlocuteur des utilisateurs concernés et en liaison avec les responsables d'applications connexes, vous définirez et mettrez en place un système de contrôle de gestion de façon modulaire et cohérente, avec le souci constant d'organisation et d'optimisation des moyens.

Nous souhaitons confier la conduite de ce projet à un jeune ingénieur ou universitaire (MIAGE, DEA) ayant acquis une première expérience (2 à 3 ans) sur des applications comparables dans un environnement technique complexe (systèmes hétérogènes, micros connectés, IMS/DL1).

Vos qualités personnelles (autonomie, implication, mobilité) seront vos meilleurs atouts pour évoluer dans notre société au delà de la réussite dans cette première mission.

Bernard RIQUIER vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MBR/ML/CP.

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS



CRÉDIT AGRICOLE
CHARENTE MARITIME

SAINTES - La Caisse Régionale de Crédit Agricole de Charenté Maritime est, avec un effectif de 900 personnes et un réseau de plus de 50 bureaux, l'un des principaux établissements financiers de sa région. Dotée d'un ICL Super Dual 2988, la Direction Organisation et Informatique (90 personnes) contribue aux performances de la société dans un environnement technique et méthodologique de haut niveau (PAC base, Merise, IDMS). Elle recrute un

Ingénieur système - spécialiste ICL

Au sein d'une équipe système de 5 personnes, vous participerez à la mise en œuvre et à l'optimisation des logiciels de base (VME - TPMS - IDMS) et jouerez un rôle de support technique vis-à-vis des Etudes et de l'Exploitation.

De formation supérieure (Ingénieur, Miage), vous possédez une expérience significative (5 ans environ) de la fonction système-réseau sur une configuration ICL comparable. Votre réussite dans le poste proposé vous permettra à terme d'accroître vos responsabilités.

Bernard RIQUIER vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MBR/CACM/IS.

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS



Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

MEDIA 84



DE LA RECHERCHE APPLIQUEE AU DEVELOPPEMENT

La Société Française HOECHST est filiale de l'un des leaders mondiaux de la chimie et de la pharmacie, et réalise en France un chiffre d'affaires de 5 milliards tant en produits importés qu'en produits fabriqués.

Outre 4 usines, elle dispose d'un **Centre de Recherches et d'Applications** (93 Stains), où 150 collaborateurs participent à la **recherche et au développement** de produits chimiques spécifiques. C'est pour cet établissement que nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR CHIMISTE H/F

Après une expérience d'environ 2 années en recherche organique, il sera affecté à notre Usine de **Compiègne (60)** pour mettre au point les procédés de fabrication des produits sur lesquels il aura travaillé.

Cet ingénieur, qui peut être un débutant, aura reçu une solide formation en **chimie organique et en génie chimique** (ENS Chimie + Doctorat ...) et aura de bonnes connaissances en allemand et en anglais.

Les structures et le développement de notre Société offrent d'intéressantes possibilités d'évolution.

Si ce poste vous intéresse, merci de préciser la réf. 712 dans la candidature (CV + prétentions) que vous adresserez au Département des Ressources Humaines de la Société Française HOECHST. Tour Roussel Hoechst. Cédex 03. 92080 Paris La Défence.

DESSEIN



AMX APX

Au sein du G.I.A.T. (Groupement Industriel des Armements Terrestres) l'AMX-APX (1700 personnes) étudie et assure la maîtrise d'œuvre de systèmes d'armes faisant appel aux technologies les plus avancées. Nous recrutons :

INGENIEUR OPTIQUE

Réf. IO 294

INGENIEUR E.S.O. débutant, il participe au sein d'une équipe à la conception de divers matériels optiques et optroniques intégrés à des systèmes complexes.

Des compétences particulières en optique instrumentale sont souhaitées.

Le goût pour les contacts, l'aptitude à travailler en équipe, le sens de l'autonomie permettront à ce jeune ingénieur d'acquérir une expérience valorisante dans l'un des domaines les plus avancés de l'industrie.

INGENIEUR ELECTRONIQUE

Réf. IE 294

Responsable au sein d'une équipe de la définition, du développement et de la coordination d'études sur un grand système d'arme.

Il mettra en œuvre des techniques multiples : ELECTRONIQUE - AUTOMATIQUE - INFORMATIQUE dans le domaine des asservissements, du traitement de l'image et de la conception d'ensembles électroniques ainsi que leur intégration.

Un candidat ayant le sens des contacts et l'esprit d'initiative se verra naturellement amené vers une rapide prise de responsabilités.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence à
ETABLISSEMENT AMX-APX
13, route de la Minière - SATORY
78013 VERSAILLES Cedex.

AMX APX GIAT

Pierre Lichau S.A.

INGÉNIEUR GESTION DE PRODUCTION
Un tremplin pour aller loin

Notre usine de TOURS évolue au rythme des techniques avancées. Nos résultats, nous les devons à des équipes qui ont su mettre en place des méthodes performantes et s'adapter à un environnement technique en continuelle mutation. Rattaché au chef du service gestion de production et logistique, vous serez chargé de la réalisation des objectifs en chiffre d'affaires et service clientèle, de l'élaboration des prévisions à court terme et de l'animation d'une petite équipe.

Charnière entre le marketing, la production et la clientèle, ce poste est une position-clé dans l'entreprise. Il confère une pratique des mécanismes de l'organisation et de la gestion qui met sur la ligne de départ pour des fonctions de management. C'est une opportunité pour un diplômé d'une école d'ingénieurs ou de commerce de 29 ans minimum, ayant acquis le goût de la gestion au cours d'une première expérience industrielle.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Notre conseil, Maryse PERCHE, vous remercie de lui adresser votre C.V. avec photo sous référence 3155/LM à CORT, 65, avenue Kléber – 75116 PARIS.

HAVAS CONTACT

THOMSON SEMICONDUCTEURS



JEUNE INGENIEUR
(même débutant)
METALLURGISTE ou MECANICIEN

Diplômé INSA - ENI (Metz St-Etienne, Tarbes...) - ECAM - ICAM
Connaissance de la gestion de production et de l'analyse des coûts.

NECESSITE : bonne capacité d'adaptation, bon contact esprit rigoureux.
Bonne ouverture sur l'INFORMATIQUE.
Anglais indispensable, dégagé O.M.

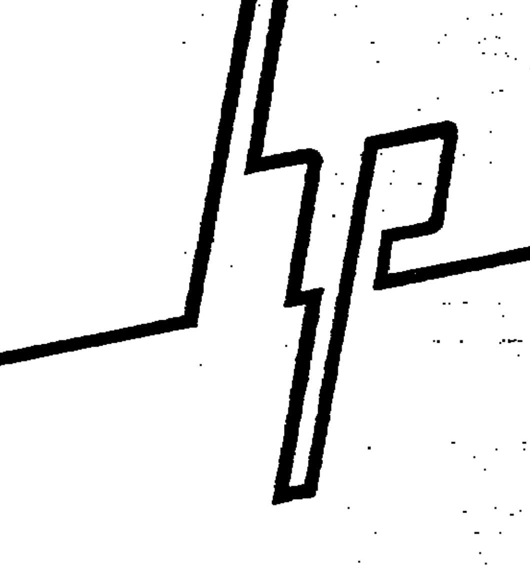
Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 41485 à Contesse Publicité 7, rue Béchevelin, 69363 Lyon Cedex 07.



HP GRENOBLE

PROFESSIONNELS DU MARKETING RESEAUX D'ORDINATEURS

HP EN FRANCE : 3000 PERSONNES, 3 USINES, 4,3 MILLIARDS DE CA, 3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE.



Notre division est chargée au niveau européen du développement des réseaux d'ordinateurs.
Constitué d'experts travaillant en petites équipes autonomes et responsables, notre service Marketing contribue largement à la satisfaction de nos clients en apportant des solutions fiables et innovatrices répondant à des standards adaptés au niveau international.
Qualité de l'environnement, performances des produits, autonomie, développement et respect de l'individu, HP sait conjuguer rigueur et professionnalisme, plaisir et profit.
Chargés de mettre en oeuvre l'ensemble des techniques marketing depuis l'analyse des marchés, l'établissement des prévisions, l'introduction du produit jusqu'au suivi de son évolution, vous dynamisez votre potentiel et participez à notre croissance.
Diplômés d'écoles d'ingénieurs - électroniciens ou informaticiens - vous avez une expérience significative dans une fonction similaire ou dans la vente. L'anglais est indispensable, une formation de type MBA serait un plus.
Passionnés par le marketing au plus haut niveau, si ces perspectives vous intéressent, contactez Jean-Philippe DARA, Recrutement, Hewlett-Packard France, 5 Avenue Raymond Chanas, 38320 EYBENS.



PERFORMANCES A L'APPUI.

Si vous êtes passionnés par les techniques d'avenir : venez nous rejoindre.

Nous sommes un important groupe d'ingénierie informatique et nous créons une nouvelle unité spécialisée en **INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.**

Nous recherchons pour créer, démarrer, développer cette entité et travailler en collaboration avec les laboratoires de recherche

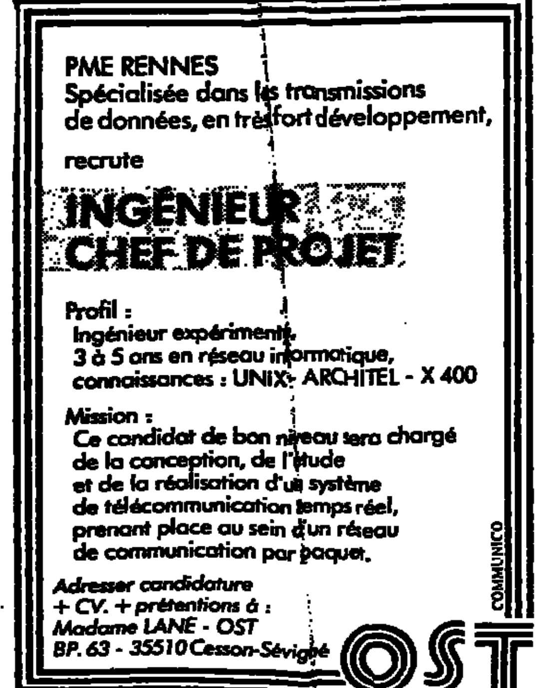
un CHEF de PROJET

Ce poste conviendrait à :

- Un ingénieur diplômé possédant une bonne connaissance des systèmes experts appliqués à l'intelligence artificielle ayant une expérience de 5 à 10 ans dans ce domaine, le sens des contacts, de la négociation, le goût de l'encadrement et de la décision.

Rémunération motivante.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV en précisant sur l'enveloppe la Réf. 3794 à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.



Filiale informatique d'un important organisme financier (Paris 2e), nous agissons comme conseils auprès de ses clients en pilotant l'installation de leurs nouveaux systèmes sur VAX. Nous cherchons

DEUX INGÉNIEURS D'AFFAIRES, POUR APPORTER À NOTRE CLIENTÈLE LEURS COMPÉTENCES VAX

Nous vous confions en maîtrise d'œuvre, le démarrage et le suivi de ces clients et vous leur garantissez un service de qualité. Vous étoffez notre structure actuelle et apportez de nouvelles compétences.

Ingénieur Grande École ou universitaire, vous avez acquis en deux à cinq ans d'expérience professionnelle une solide pratique en réalisation d'applications et/ou en installation de progiciels de préférence sur VAX. Vous souhaitez gagner en autonomie et vivre de tels projets d'envergure. (réf. 4813 LM)

Notre consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, vous remercie de lui écrire à Paris **"Carrières de l'Informatique".**

L'OUVERTURE POUR TROIS CHEFS DE PROJET
ENTRE JERSEY ET DEAUVILLE

Le jeune DSI d'un groupe agro-alimentaire européen, réveille et vivifie son informatique et la dote de moyens puissants : IBM/MVS, réseau de VAX et de micros. Il vous donne le choix entre trois grands projets stratégiques :

PRODUCTION (réf. 4820 LM)
COMMERCIAL (réf. 4821 LM)
FINANCES (réf. 4822 LM)

Venez rejoindre les études par le haut et concevoir dans votre secteur le nouveau système d'information.
Vous allez faire œuvre d'organisateur en vous appuyant sur des progiciels et autres outils du marché, et orchestrer sa réalisation en veillant au succès de son démarrage.

Ingénieur Grande École, vous avez acquis, en cinq à sept ans, votre compétence de chef de projet dans un environnement IBM haut de gamme et une solide culture dans l'un des domaines que nous abordons. Prenez à bras le corps un vaste projet dont le budget oscille entre 4 et 8 MF.

Notre consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, vous remercie de lui écrire à Paris **"Carrières de l'Informatique".**



TÉLÉMATIQUE ET BON SENS : COHABITATION RÉUSSIE

Nous sommes cinq caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel. Nous créons ensemble, en Dauphiné-Savoie, une S.A.R.L. pour mettre à la disposition de nos clients de nouvelles applications VIDÉOTEX, exploitées sur nos centres-serveurs.

Venez concrétiser nos réflexions en lançant cette société de services. Vous allez constituer votre équipe, convaincre vos partenaires, vendre vos logiciels et en développer les champs d'application.

Vous êtes ingénieur, chef de projets informatiques, de préférence dans le tertiaire, vous savez négocier, créer et gérer. Diriger une affaire est votre objectif. (réf. 3811 LM)

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire, à Grenoble.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
6, RUE BILLEREY - 38000 GRENOBLE

MEMBRE DE SYNTEC



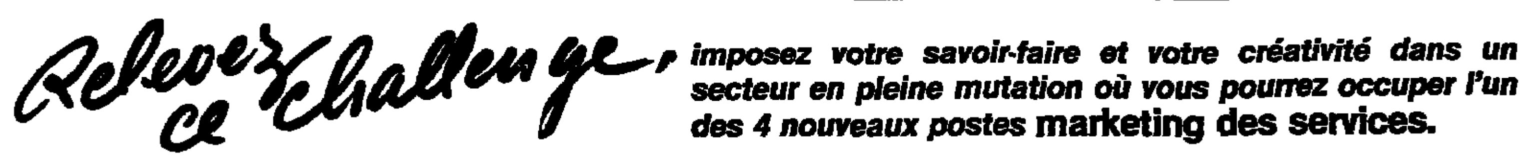
Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Cette entreprise se place, en Europe, parmi les 3 plus avancées dans son secteur de haute technologie. Son rayon d'action et de notoriété s'étend au monde entier.

***Un plan ambitieux de développement qui mène de l'après-vente au* service à la clientèle.**



***imposez votre savoir-faire et votre créativité dans un secteur en pleine mutation où vous pourrez occuper l'un des 4 nouveaux postes* marketing des services.**

■Chef de produits services après-vente

Réf. 72080/M

A partir d'un bilan des différents concepts et produits mis en œuvre dans les réseaux et filiales, vous serez chargé de concevoir les services qui assureront croissance et profitabilité à ce secteur réalisant actuellement 800 millions de chiffre d'affaires. De formation Grande Ecole de Gestion et/ou d'ingénieurs, vous avez une solide expérience du Marketing (des "services") en technologie avancée (bureautique, informatique, instrumentation-mesures, aéronautique, etc.) et une bonne pratique de l'anglais. La création de ce poste peut être, pour vous, l'occasion d'exprimer et de réaliser vos idées et votre dynamisme.

■Responsable de zone après-vente

Réf. 72083/M

Chargé de suivre les marchés étrangers, de sensibiliser et former aux produits et techniques de commercialisation les équipes de collaborateurs des réseaux Après-vente ; de concevoir et réaliser des actions d'animation ponctuelles dont vous contrôlerez périodiquement l'application ; d'assurer une assistance à la gestion de l'activité après-vente. Votre action portera sur les pays anglo-saxons, Europe et Amérique du Nord. Le poste nécessite une très bonne connaissance de l'anglais et, si possible, de l'allemand ; une grande disponibilité ; une expérience confirmée de la promotion des ventes de produits techniques et services à la clientèle, de la gestion d'un réseau après-vente.

■Responsable des communications

Réf. 72082/M

Chargé d'établir et d'animer le programme de communication interne de la Division Après-Vente : de créer tous supports nécessaires à la promotion des Ventes Services, ainsi qu'à l'information réciproque des différents réseaux et filiales. De formation supérieure Marketing/Communication, vous avez une solide expérience professionnelle en entreprise ou agence de publicité/Marketing industriel. Anglais impératif, allemand souhaité.

■Analyste de marché

Réf. 72081/M

Chargé de piloter les études de marché nécessaires à l'activité APRES-VENTE ; d'actualiser une base de données et assurer son exploitation, en vue d'aider les filiales et réseaux dans leurs décisions de politique Marketing services. Pour un diplômé ENSAE, Ecole de Gestion, ayant une première expérience - ou particulièrement sensibilisé - en Marketing quantitatif et en informatique.

Adressez lettre man. et C.V. détaillé sous la référence choisie à Sylvie RAMON
Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX en indiquant votre rémunération actuelle.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC — Publival



GROUPE BOUYGUES IMMOBILIER, leader français de la construction et de la promotion recherche

JEUNE INFORMATICIEN (NE)

Doué(e) du sens des contacts et de la communication, il aura pour mission :
- de parfaire la formation des utilisateurs sur micro et traitement de texte (450 collaborateurs répartis en France sur 14 sites équipés de 150 écrans PC et VS Wang et de 75 écrans/terminaux IBM 4381)
- de créer un service documentation et communication en informatique :
  - en centralisant et uniformisant les applications développées
  - en créant de nouvelles applications
  - en réalisant des brochures utilisateurs
- de collaborer à la maintenance du VS Wang sur un site de 130 personnes.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions au service du Personnel, sous référence VSG/ INF.
FRANCE CONSTRUCTION
42/48, rue de Bellevue
92100 Boulogne

Jonction

Objectifs : qualité et Croissance.

Le marché de l'Informatique et de la Bureautique Distribuées est en forte croissance : il double tous les trois ans.

Bull Transac s'impose comme leader européen dans ce secteur très porteur.

Pour relever le défi de demain nous accueillons de nouveaux

Ingénieurs Grandes Ecoles

H-F

Responsable Support Produits :

préparez l'insertion de nos produits sur le marché.

- développer une politique de maintenance
- Prévoir la logistique en "hommes" et matériels pièces détachées
- faire des études économiques pour vérifier le ratio coûts/revenus.

Un contexte national et international.
Une mission qui englobe le produit sous tous ses aspects (matériel, logiciel, système).

Le sens des contacts, le goût pour l'action, des capacités à encadrer une équipe (10 personnes), la parfaite maîtrise de l'anglais : c'est le profil que nous recherchons.

Vous l'avez? Alors adressez votre dossier de candidature à Michèle Corbineau. **BULL TRANSAC.** 7, rue Ampère. 91343 MASSY Cédex.





emplois régionaux

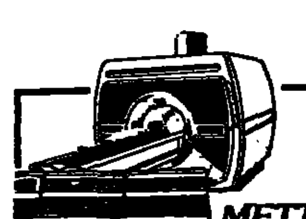
INGENIEUR D'AFFAIRES TOURISME

Metz

Une Société qui a pour objet l'étude et la réalisation d'aménagements dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie, en France et à l'étranger, recherche UN INGENIEUR D'AFFAIRES. Il sera chargé du montage d'opérations dans les différents domaines d'intervention de la Société mais principalement pour le secteur du tourisme. Il sera responsable de la définition des investissements, de la recherche des financements et du suivi des réalisations. Il aura également la responsabilité d'études générales ou d'études de faisabilité économique avec prise en compte des aspects marketing, commerciaux et financiers, pour le compte de partenaires privés ou appartenant au secteur public. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 27 ans, possédant une formation supérieure type Maîtrise d'Aménagement du Territoire, ainsi qu'une première expérience de 2 à 3 ans dans le montage d'opérations immobilières, industrielles, touristiques,... Il sera parfaitement bilingue français/allemand. Ce poste est basé à Metz. Ecrire sous référence 834/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM



THOMSON-CGR

METTRE DES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA SANTÉ

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'**Imagerie Médicale**. Dans un secteur stratégique, nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie au service de la santé.*

Pour renforcer nos équipes, nous recherchons plusieurs

INGÉNIEURS INFORMATICIENS D'ÉTUDES GRANDES ÉCOLES

*De spécialité **Informatique** avec une expérience industrielle de 4 à 5 ans.*

- *Intéressés par les outils modernes en Logiciels :*
  - *Langage C – UNIX – S.G.B.D. – Environnement d'ateliers logiciels.*
- *Motivés par les technologies modernes :*
  - *Disques optiques numériques.*
  - *Systèmes d'imagerie médicale.*
  - *Réseaux locaux.*

Vous participerez aux études de produits futurs de stockage et de communication en imagerie médicale. (Réf. 1/LM)

*Spécialistes en **traitement numérique du signal ou de l'image** avec une expérience de la recherche dans des laboratoires reconnus.*

- *Intéressés par les techniques modernes en Algorithmique :*
  Traitement et analyse d'images. – Intelligence artificielle. Systèmes experts – Architecture de processeurs.
- *Motivés par les applications médicales :*
  - *Scanner. – Radiologie numérique.*

Vous participerez aux études avancées de nos produits d'imagerie médicale et à leur développement, grâce à nos moyens informatiques de pointe. (Réf. 2/LM)

Si vous êtes attirés par ces postes et par notre Société, vous avez votre place dans l'une de nos équipes jeunes et dynamiques.

*Ces postes actuellement basés à **ISSY-LES-MOULINEAUX** seront dans le cadre d'un regroupement des activités Études et Développement de **THOMSON-CGR**, regroupés à **BUC (78)** mi-1986.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Françoise LEMAIRE – **THOMSON-CGR** – 48, rue Camille-Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.*

THOMSON ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

L'INSTITUT DE FORMATION PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

recherche

• SON DIRECTEUR
• UN FORMATEUR

ROLE DE L'IFEAP :

- Conception et réalisation de sessions pour enseignants et chefs d'établissement
- Animation d'établissements dans leur innovation pédagogique

PROFILS RECHERCHÉS

- Expérience de l'enseignement ou du développement dans poste à responsabilité
- Maîtrise, ingénieur

Adresser C.V. + photo + lettre de candidature à : IFEAP
21, rue Merlet-de-la-Boulaye – 49000 ANGERS.

Important établissement industriel de l'Etat
Région Ouest littoral

recherche

INGÉNIEUR SUR CONTRAT

FONCTIONS :
Elaboration, suivi et mise à jour des études ou rapports de sûreté des installations à terre associées aux chaufferies nucléaires.
Suivi des dossiers d'infrastructure et d'équipement industriel concernant ces installations.

PROFIL :
Ingénieur niveau ENSI ou Arts et Métiers.
Compétence ou expérience en énergie nucléaire souhaitable mais non indispensable.
2 à 6 ans d'expérience industrielle si possible.

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie sous n° 7.214 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Organisme spécialisé
AMÉLIORATION DE L'HABITAT
Assistance aux collectivités locales – Urbanisme
20 salariés
recherche

UN DIRECTEUR

Disponibilité immédiate
Envoyer C.V., lettre manuscrite photo et prétentions à :
PACT Indre-et-Loire
18, rue H. Barbusse, 37000 Tours, avant le 10 mai 1986.

SAINT-QUENTIN (AISNE)
recrute

1. UN CHARGÉ DE MISSION

« formation professionnelle »

niveau supérieur et expérience professionnelle souhaitée, aptitude aux relations humaines.

2. UN CHARGÉ DE MISSION

« économique »

expérience professionnelle exigée, formation commerciale et publicitaire, qualité de négociateur

Candidature et prétentions à adresser à
M. le Sénateur, Maire de la ville de Saint-Quentin
Hôtel-de-Ville
02100 SAINT-QUENTIN

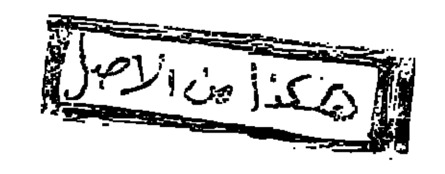
VILLE DE DIEPPE
(36.000 habitants)
recherche

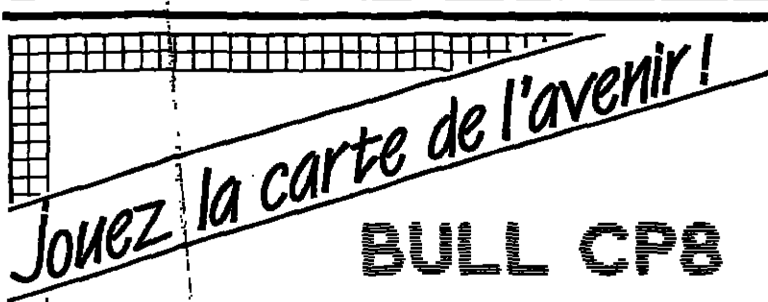
CADRE A POUR LA DIRECTION DE SON SERVICE URBANISME

Connaissances :
- Droit des sols et permis de construire (pratique de l'urbanisme réglementaire indispensable) ;
- Sensibilité approfondie en architecture.

Recrutement selon conditions statutaires.
Poste à pourvoir immédiatement.

Candidature à envoyer à :
M. le Maire – B.P.P.
76208 DIEPPE Cedex.





BULL CP8

leader sur le marché de la carte à microcalculateur recherche un :

CHEF DE PRODUIT SENIOR

Ingénieur de formation après quelques années d'expérience en électronique et/ou informatique, vous vous êtes orienté vers le marketing.
Au sein de notre entreprise en plein essor, vous aurez la responsabilité de commercialiser des produits HARDWARE et d'en assurer le suivi technique tout en effectuant l'étude de marché sur un plan national et international.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Ce poste est basé dans l'ouest parisien.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 7374 M à

Gérard Lavergne - BULL CP8
Rue Eugène Henaff
78193 TRAPPES CEDEX





POUR PILOTER NOS ÉTUDES DE GESTION, NOUS METTONS UN JEUNE INFORMATICIEN AUX COMMANDES

La réussite de nos projets d'ingénierie exige la parfaite maîtrise de la gestion de nos affaires.
Responsable des études et de la coordination de l'ensemble des projets en informatique de gestion (comptabilité, budget, suivi des activités, achats...), notre jeune pilote sera le collaborateur immédiat du Directeur Informatique et animera une petite équipe évoluant dans un environnement VAX 730, 750, 785 sur VMS et Oracle.
Bien sûr, il justifiera d'une formation supérieure (MIAGE, ingénieurs, ESC) et d'une expérience significative en matière d'informatique de gestion. Mais tout autant que ses connaissances professionnelles, son potentiel d'adaptation et sa capacité d'évolution seront déterminantes pour sa réussite dans notre groupe.

Merci d'écrire à Christian SANCHEZ, sous réf. 1031/LM, 9, avenue de Réaumur, B.P. 15, 92352 Le Plessis-Robinson Cedex.

SODETEG

La maîtrise des systèmes



HAVAS CONTACT



LA CARTE A MEMOIRES COTE PRODUCTION :

PAYMATEC, leader mondial de la carte à mémoires recherche le

PATRON DE FABRICATION

VOTRE MISSION : rattaché au patron de la production, vous êtes directement responsable du chiffre d'affaires associé à la fabrication des cartes. Vous êtes responsable d'une équipe de 50 personnes travaillant en continu.

VOS OBJECTIFS : délais, qualité, coûts et quantités.

VOS ATOUTS : une école d'ingénieurs : Arts et Métiers, Centrale... Une expérience significative de la production de grandes séries, le sens de l'organisation, de la prise de décision, la disponibilité.

NOUS VOUS OFFRONS : une activité High Tech qu'il faudra gérer et adapter au mieux pour répondre à une demande sans cesse croissante.
Poste basé en région parisienne.

Adressez votre lettre manuscrite avec CV, photo, rémunération actuelle au Chef de Personnel de PAYMATEC SCHLUMBERGER, 420 rue d'Estienne d'Orves, BP 84, 92704 COLOMBES.

PAYMATEC
Schlumberger

DESSEIN

Importante entreprise Banlieue Parisienne recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Pour poste TECHNICO-CCIAL En études et constructions de lignes électriques T.H.T.

Envoyer C.V. détaillé sa : n° M. BLEU 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

SITONIC

Société de commercialisation de matériels informatiques et logiciels recherche :

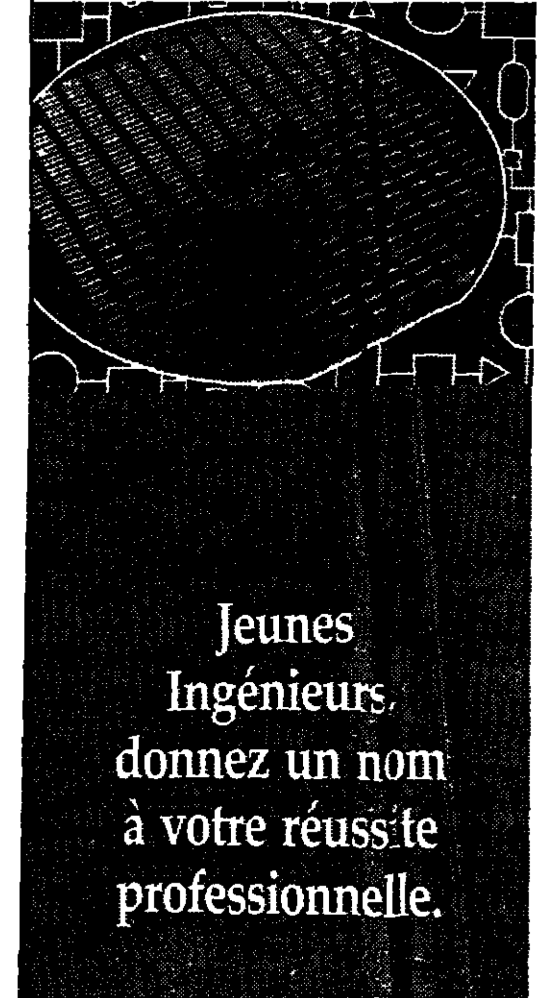
UN INGENIEUR INFORMATICIEN

- pour mettre en place n[illegible]ens techniques faisant appel aux trans[illegible] de données
- pour évaluer les prod[illegible] informatiques que nous souhaitons vendre, [illegible]es d'une clientèle située sur Paris et Région [illegible]sienne.
- pour assurer le sup[illegible] technique correspondant.

Cette annonce s'a[illegible]sse à des candidats de valeur voulant évoluer [illegible]dement vers des responsabilités importantes [illegible] rémunération qui pourra être très élevée, se[illegible]rgement dépendante des résultats obtenus.

Envoyer le[illegible] manuscrite avec C.V. et prétentions à SITO[illegible] - 29 rue Tronchet 75008 PARIS.
(Répons[illegible] discrétion totale assurée).

DEPUIS 28 ANS, L'ELECTRONIQUE A UN NOM : TEXAS INSTRUMENTS



Pionniers dans les domaines de l'électronique de pointe, c'est parce que nous avons un passé que nous savons réfléchir et préparer votre avenir.
Notre société vous donne la possibilité d'exprimer à plein vos talents et vos capacités d'innovation, au sein de notre division SEMICONDUCTEURS.

CHEFS DE PRODUITS : DIVISION SEMICONDUCTEUR Réf. SC/0486/1 M
Responsable de l'application de la stratégie TEXAS INSTRUMENTS sur la France et le Bénélux pour une gamme de produits, vous prenez en charge, en liaison avec les centres de production européens :
- L'identification des prévisions de vente,
- L'élaboration et le contrôle de la gamme de produits,
- La détermination et la mise en place des éléments de support technique,
- L'élaboration des politiques de prix
- *La définition des plans de campagnes publicitaires.*

Ingénieur électronicien de formation, vous avez développé lors d'une expérience de 1 à 3 ans les aspects, tant techniques que marketing, d'une fonction très évolutive.
Notre structure européenne exige de vous un très bon niveau d'anglais. TEXAS INSTRUMENTS vous offre des perspectives d'évolution à la mesure de vos résultats.
Les postes sont basés à VELIZY au sein de la Direction Marketing.

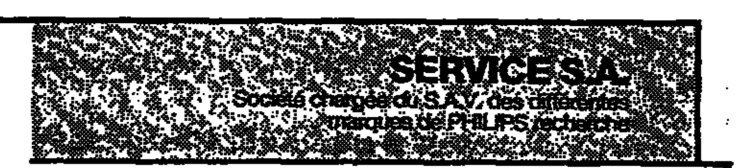
INGENIEURS DES VENTES Réf. SC/0486/2 M
Ingénieur, vous avez 2 à 3 ans d'expérience de la vente industrielle, si possible de produits de haute technologie, et vous souhaitez rejoindre une société dans laquelle la vente est un tremplin d'évolution reconnu (vers des responsabilités commerciales, de produits).
Responsable du développement et du suivi d'un portefeuille clients sur un segment de marché précis - Télécom, Aérospatiale, Informatique, Grand Public, Industriel, - vous commercialisez *l'ensemble de nos produits : micro-processeurs, circuits personnalisés...*
Très impliqué dans la phase d'identification des besoins du client, vous savez faire remonter les informations produits-marchés vers le marketing et participez ainsi à l'élaboration des stratégies futures de TEXAS INSTRUMENTS.
Sous la responsabilité d'un Chef des Ventes, vous êtes intégré dans une équipe dynamique et stimulante. Notre structure Marketing en Europe vous ouvre toutes possibilités d'évolution.
Les postes sont basés à VELIZY.

Ingénieurs des Grandes Ecoles ou diplômés d'Ecoles de Commerce qui voulez donner un nom à votre réussite professionnelle, n'oubliez pas que c'est parce que nous avons un passé que nous savons *préparer votre avenir.*
Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre candidature à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8/10, avenue Morane-Saulnier - 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.



média-system

OFFRES D'EMPLOIS



CHEF DE PRODUITS

Boutique Services
Débutants ou 1re expérience

De formation supérieur (HEC, ESSEC, Sup de Co...), vous aurez pour mission la recherche et le choix des gammes d'accessoires.
Vous serez responsable des prix de vente, de la définition des promotions équipes de vente, de la constitution des catalogues et mettrez en place le suivi des promotions par marketing direct (documentation technique et minitel).
La pratique de l'anglais est souhaitée ainsi que de bonne connaissance en informatique.

Les possibilités d'évolution dans une très grande entreprise :

■ **UN POTENTIEL CONSIDERABLE**
par la richesse et la diversité des carrières offertes, de la Recherche au Commercial, du Marketing vers la Production, chez PHILIPS comme dans les Sociétés apparentées. PHILIPS FRANCE représente près de 30.000 personnes dont 5 000 cadres et réalise un CA de 17,3 milliards de francs.

■ **L'OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL**
Au niveau mondial, PHILIPS représente 343 000 personnes : 28% du CA mondial du Groupe est réalisé en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada). Ces données et la longue tradition de mobilité des meilleurs cadres de la Compagnie sont la garantie d'une carrière ouverte sur de larges perspectives internationales.

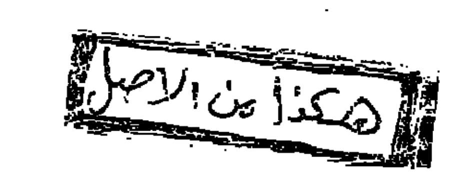
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à Monsieur AUTIER - Service S.A. Rue des Vieilles Vignes, Croissy-Beaubourg, B.P. 1, 77311 Marne-La-Vallée cedex 2.

CONTESSE



L'AVENIR ENTRE VOS MAINS

PHILIPS





SECTEURS DE POINTE

THOMSON-CSF
DIVISION TUBES ÉLECTRONIQUES

Nous sommes parmi les premiers mondiaux dans les domaines des Tubes Électroniques Professionnels, utilisés dans les radars, les télécommunications terrestres et spatiales ainsi que dans l'imagerie électronique.

Notre force de vente riche de plus de cinquante Ingénieurs et Cadres, s'exerce sur les 5 continents.

Pour améliorer encore notre position mondiale, nous voulons partir à la conquête de nouveaux marchés, tant en France qu'à l'Export. Dans ce but, notre Directeur Commercial cherche à s'adjoindre le concours de plusieurs

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX ÉLECTRONICIENS
(GRANDES ÉCOLES)

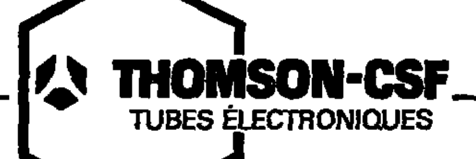
ayant de bonnes connaissances en électronique. Une première expérience professionnelle de quelques années est souhaitée mais non indispensable.

La dimension internationale de nos activités nécessite, suivant les postes, de fréquents déplacements à l'étranger, ainsi que la maitrise de l'Anglais courant.

Vous êtes diplômé d'une Grande École, vous avez un fort potentiel. Vous voulez prouver votre performance dans un secteur d'activité de haute technologie et vous offrir d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière dans une division à la pointe du progrès.

Nous vous invitons à envoyer vos C.V., photo et prétentions sous réf. ITC/M à notre Responsable des Affaires Sociales : M. SURBIER, THOMSON-C.S.F. – D.T.E., 38, rue Vauthier, 92100 BOULOGNE.

HAVAS CONTACT



De l'analyse à l'organisation ...
Chef de projets informatiques

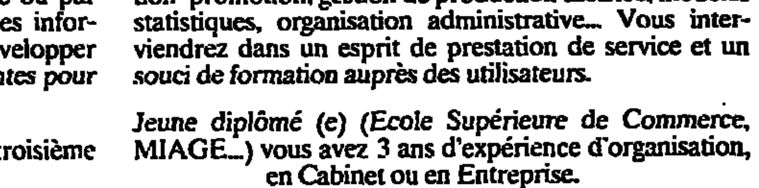
LE LIVRE DE PARIS. Importante filiale du Groupe HACHETTE – près d'1 Milliard de C.A., effectif de 3200 personnes – nous vendons par courtage ou par correspondance, livres, encyclopédies, ouvrages informatifs de prestige... Nous nous attachons à développer une informatique et une bureautique performantes pour accompagner l'accroissement de notre activité.

Notre équipe d'Organisation recherche son troisième **CHEF DE PROJETS ORGANISATION INFORMATIQUE.**

Rattaché directement au Directeur Administratif, vous définirez, réaliserez (ou ferez réaliser) *et mettrez en place vos projets, en faisant appel tout particulièrement à nos outils* **micro-informatiques** et à notre **infocentre** : gestion clients, optimisation promotion, gestion de production assistée, modèles statistiques, organisation administrative... Vous interviendrez dans un esprit de prestation de service et un *souci de formation auprès des utilisateurs.*

Jeune diplômé (e) (Ecole Supérieure de Commerce, MIAGE...) vous avez 3 ans d'expérience d'organisation, en Cabinet ou en Entreprise.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., et prétentions), sous réf. 6039/M2 au Service Gestion des Cadres 12, rue François-1er - 75008 PARIS.



HACHETTE





TRÈS IMPORTANT ORGANE DE PRESSE

Recherche pour un de ses départements commerciaux un

DIRECTEUR

De formation supérieure et ayant l'expérience des métiers de la communication et du marketing, il aura pour mission la restructuration et la dynamisation de son secteur et l'animation d'une équipe d'une quinzaine de personnes.

Adresser C.V. et photo au **MONDE PUBLICITÉ** sous le nº 7.236 M 5, rue de MONTTESSUY, 75007 PARIS.

Société leader mondial de la distribution de micro-informatique professionnelle

recherche pour sa DIRECTION DE LILLE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable équipe commerciale, il prendra en charge la *mise en œuvre du développement et la définition de la* stratégie commerciale.

DIRECTEUR DES VENTES

- Animation d'une équipe d'ingénieurs commerciaux.
- Relations avec les Grands Comptes.

Ces deux postes offrent à des candidats expérimentés et de fort potentiel des rémunérations de haut niveau et de larges perspectives de carrière.

Merci d'adresser lettre man., C.V. et photo s/ nº 7.238 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

---

emplois internationaux

Ecole française de Nairobi recrute 1 couple d'Instituteurs titulaires – Septembre 1986 Ecrire ou téléphoner FE.F.N. P.O. BOX 47525 Nairobi – Kenya Tél. : 56-79-57/56-78-22 URGENT

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

ouvre une inscript. pour la pourvue d'un poste, à plein temps, de profess. ordinaire de linguist. et philologie du russe. Titre exigé : doctorat ès lettres, doctorat d'Etat ou publications importantes, habilitation.

Entrée en fonct. : 1er sept. 87.

Les candidatures (avec C.V. et liste de publications, en 5 ex.) doivent parvenir, avant le 1er juin 1986, au Doyen de la Faculté des Lettres, Bâtiment central, 1015 LAUSANNE, Suisse. Tél. : 46-31-26.

Fédérat. écoles catho. franç. ISTANBUL ch. sept. 86 : MATHS, SC. PHYS. ; PROF. CHRÉTIENS DIPLOMÉS, 2 ann. exerc. Ecr. HAVAS PUB., B.P. 412, 29275 Brest s/réf. 3926.

CONSULTANTS recherchent : **PARTENAIRES** pour Directions Régionales. Tél. : (16) 88-95-98-40.

FÉDÉRATION NATIONALE *rassemblant une centaine d'établissements de formation (secteur agricole) souhaite renforcer la petite équipe (5 permanents) de son bureau parisien et recherche un*

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

CE POSTE, QUI EXIGE des compétences en gestion administrative et financière, en comptabilité et fiscalité S'ADRESSE de préférence à un JEUNE TITULAIRE du DECS justifiant d'une première expérience réussie dans une Direction Financière, ou un Cabinet d'Expertise Comptable.

Merci d'adresser C.V. + rémunération actuelle sous réf. 340/LM à DICA SÉLECTION, 69, rue Lecourbe, 75015 PARIS.

MASSON, ÉDITEUR MÉDECINE, SCIENCES, DROIT recherche

TECHNICIEN DE FABRICATION

pour prise en charge d'ouvrages, du manuscrit au bon-à-tirer, B.T.S. Estienne, exp. livre scient. appréciée.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. TF A : SPAG, 120, bd Saint-Germain, 75280 PARIS Cedex 06.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE ÉTUDES DE MARCHÉ DANS LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION recherche

JEUNE CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Envoyer C.V. + prétentions sous nº 7224 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7e.

B.E.T. de V.R.D. Recherche région parisienne OPÉRATEUR GÉOMÈTRE Expérience. Libre de suite. Libéré O.M. Tél. pour R.V. : (1) 45-33-64-96.

OFFRES D'EMPLOIS

COGEMA — VELIZY-VILLACOUBLAY

Société française leader du secteur nucléaire, C.A. consolidé de près de 20 milliards, effectif : 14600 personnes ; recherche pour renforcer son service d'**AUDIT INTERNE** en cours de développement.

auditeur senior

Sous la responsabilité du chef de service, il participera à l'établissement du plan d'audit interne, à l'élaboration et à la maintenance des normes comptables et financières de la compagnie ; il prendra en charge la réalisation complète des missions, contrôlera l'application des normes, proposera les actions correctives nécessaires et assurera le suivi des recommandations.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 27 ans minimum, de formation supérieure option : finance-comptabilité + DECS ou l'équivalent, ayant acquis une première expérience de l'audit, de préférence au sein d'un cabinet utilisant les méthodes anglo-saxonnes. **Réf. 22.495-M**

auditeur junior

Il sera chargé de missions similaires à celles de l'Auditeur Senior au sein de la même équipe ; c'est un candidat âgé de 25 ans minimum, de formation supérieure orientée **INFORMATIQUE** (exemple : MIAGE,...) ayant acquis une première expérience. **Réf. 22.500-M**

Ces postes sont une réelle opportunité de carrière pour de jeunes candidats désireux de faire la preuve de leurs compétences au sein de ce Groupe très performant.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions sous la référence du poste choisi, à l'attention de *H. CARON*

Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

Une mentalité de partenaire !

Nous sommes une équipe de 27 consultants répartis en plusieurs cellules à Paris, Lyon et Mulhouse. Nous intervenons en entreprise dans des domaines variés : gestion du personnel, formation, recrutement. Nous recherchons un

CONSULTANT EN RECRUTEMENT
de haut niveau pour PARIS.

LE PARTENARIAT EST, CHEZ NOUS, UNE REALITE.

D'UN COTE, NOUS VOUS OFFRONS :
- Une image de marque de sérieux et de compétence basée sur une ancienneté et expérience de plus de 15 ans.
- L'assistance de psychologues et graphologues au plan technique.
- Une organisation logistique.

NOUS VOUS DEMANDONS :
- Une expérience confirmée de l'entreprise et plus particulièrement du recrutement.
- Un réseau relationnel et de solides qualités commerciales car vous devrez gérer votre clientèle, la développer et la suivre.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 61409 M, à notre Conseil Françoise BARSI.

13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS - Tél. 42.85.15.53 — centor

---



Le chef des services comptables

Directement rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous êtes responsable de la comptabilité générale et analytique, de la trésorerie, des relations avec les banques ainsi que de l'ensemble des comptes au niveau du bilan. Vous animez une équipe de *15 personnes.*

Titulaire d'un DECS, complété par un certificat supérieur, vous avez exercé des responsabilités de Chef Comptable, durant 5 à 7 ans, dans une société commerciale ou industrielle, de préférence dans les produits de grande consommation. Vous avez également animé une équipe performante.

Agé de 30-35 ans environ, vos qualités de souplesse et de rigueur, votre disponibilité seront des atouts supplémentaires.
La réussite dans ces fonctions vous permettra d'évoluer à l'intérieur de nos structures.
Le poste est situé dans la proche banlieue Sud.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV), sous réf. 9568, à la Direction du Personnel, 188 rue Paul Hochart, 94150 Chevilly-Larue.

media-system

Paris

Notre 15ème partenaire : un patron de choc

Il nous impressionne par son dynamisme commercial, sa culture d'entreprise, sa perspicacité, son imagination.

Il cherche une activité de Conseil de Direction dans une société qui sort des « sentiers battus » et qui a de nombreux projets.

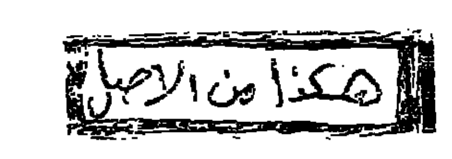
Nous vous proposons d'être acteur de notre développement en région *parisienne en intégrant une équipe de 4 personnes qui, sous votre* impulsion, doit grandir très vite.

Notre 15ème consultant est un patron de choc, un partenaire, un futur associé dirigeant. Voulez-vous en savoir davantage ?

Prenez contact avec Patrick de BEJARRY en lui écrivant sous référence 1740 M.

argos — HOMMES, STRUCTURES ET STRATEGIES
135, avenue de Wagram 75017 PARIS
Tél. : (1) 42.27.96.49
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO



OFFRES D'EMPLOIS

2 jeunes comptables

L'un BTS ou DUT, l'autre Sup de Co (option finance comptabilité), tous DECS.

Le Département Financier et Comptable d'un important groupe privé souhaite s'adjoindre pour renforcer son potentiel, deux jeunes comptables dynamiques agés environ de 28/30 ans.

Ceux-ci, rejoindront de petites équipes où ils participeront pleinement à tous travaux courants de comptabilités générale, bancaire,... très fortement soutenues par un outil informatique performant.

Leur formation de base en comptabilité sera le garant de leurs connaissances théoriques, mais, leur **première expérience** (emploi ou stages) au sein d'une **petite entreprise**, ou d'un **cabinet d'expertise comptable**, attestera de leurs connaissances pratiques.

Ces postes sont formateurs, évolutifs et peuvent assurer à des jeunes professionnels la garantie d'un développement de carrière, qui sera aussi fonction de leurs résultats.

Connaissance de **l'anglais** serait appréciée.

Si cette proposition vous intéresse, adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 2108 à :

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra confidentiellement.

MONTROUGE

La filiale française d'un groupe multinational recherche un

fiscaliste comptable senior

Relevant du chef des services fiscaux basé à Londres, il devra assurer la préparation des états financiers de la société et la coordination des audits extérieurs, effectuer les paiements, **conseiller** le chef des services fiscaux **en matière de fiscalité des pays francophones**, d'impôts sur les sociétés, de déclarations de salaires, être l'interlocuteur des autorités fiscales françaises, assurer la liaison avec le département fiscal de la maison-mère.

De formation supérieure en Droit, avec une spécialisation fiscale et comptable, pratiquant couramment l'anglais, il a acquis une expérience de 3 ans minimum en Cabinet ou dans une société d'envergure internationale.

Déplacements fréquents à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions sous référence 22.505-M à l'attention de H. CARON



Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

Société d'Etudes

Spécialisée dans le Domaine de la Mécanique Avancée (Dynamique des Structures et des Fluides : Matériaux Nouveaux)

Leader Européen dans son Domaine

recherche pour ses activités en forte expansion (Espace ; Aéronautique ; Défense...)

1. SON CHEF DE DÉPARTEMENT

MÉCANIQUE AVANCÉE/DYNAMIQUE RAPIDE

2. DES CHEFS DE PROJETS

Responsables d'Equipes d'Etudes et de Développements (Hydrodynamique ; Chocs/Impacts ; Dynamique des Fluides) pour Applications Industrielles de Pointe
Projets Internationaux

Ingénieurs Grande Ecole (X. ECP. Sup-Aéro...)
Docteurs ou Equivalent
5 à 10 ans d'expérience minimum
Postes d'avenir pour Candidats de haut niveau

Envoyer C.V. et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL S.A.
Silic 270 - 94578 RUNGIS Cedex.

Importante Société Industrielle recherche pour ses activités situées à AIX EN PROVENCE

UN RESPONSABLE GESTION-FINANCE

Sous l'autorité du Directeur du Centre et assisté de quelques collaborateurs, il exercera les fonctions suivantes pour plusieurs centres de profit :

- *animation du processus budgétaire,*
- *conseil des responsables opérationnels,*
- *gestion de trésorerie et relations avec les banques.*

Profil : Formation supérieure avec 3 à 5 ans d'expérience minimum dans ces domaines.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 5790, qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75002 PARIS

JEUNE SPECIALISTE DISTRIBUTION

Votre première expérience dans un groupe de distribution ou un organisme d'assistance (études de marché, plans, marketing, gestion...) et vos qualités d'initiative, de créativité d'efficacité, vous préparent à un rôle de conseil, d'évaluation et de négociation à hauts niveaux.

Rejoignez l'équipe d'experts d'un établissement financier spécialisé dans le commerce associé (franchise) créé depuis 10 ans par un groupement de distributeurs leaders sur leur marché.

Envoyer votre dossier sous réf. 312 à

COGER 3, Place Séverine - 93310 Le Pré St Gervais

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
Neuilly/Sablons
recherche

JURISTE
Confirmé

Niveau Doctorat en droit privé

Pour seconder un collaborateur consultant en droit des sociétés et droit patrimonial (structures, acquisitions, concentrations, transmissions).

Une formation complémentaire fiscale et comptable ainsi que la connaissance de l'anglais seront appréciées.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous référence 8408, à B.E.O,
34, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ KELLER

Importante filiale d'un groupe suisse, spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes et de matériaux de correction acoustique

recherche

UN RESPONSABLE D'AFFAIRES

C'est avant tout un bon commerçant ayant une expérience de la vente d'équipements accessoires ou produits techniques à l'usage de l'industrie automobile.

C'est un homme de dialogue (interne ou externe) avec les services d'études, de recherches, d'achats, voire de production.

Le candidat recherché a environ 30 ans, il est de formation et/ou d'expérience commerciale (une culture technique sera un +).

Ses clients étant surtout des constructeurs automobiles, des introductions auprès des bureaux d'études ou services achats seraient fortement appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
KELLER
1 Bd de Mantes - BP 2 - 78410 AUBERGENVILLE

Bleu Publicité

JAPAN MANAGEMENT CONSULTING
Filiale de JMA Tokyo

CONSULTANTS MANAGEMENT INDUSTRIEL

Recherchons Ingénieurs (type Arts et Métiers, INSA) Expérience de 5 ans dans une fonction de Production (Industrialisation, Gestion), ayant participé à un projet majeur dans l'entreprise.

Formation en France et au Japon assurée.
Pratique d'une langue étrangère (anglais, italien...) souhaitée.
Déplacements courts mais fréquents en France.

Envoyer C.V. à : JMA EUROPE S.A.
80, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

PANTHEON
Duplex 4e/5e ét. séj. 2 chbres 65 m² asc. balcon.
GARBI 45-87-22-88.

Mº LUXEMBOURG
VAL DE GRACE
Imm. récent, tt cft, gd balcon, liv. dble. 3 ch. + chbre enf., entrée, cuis., 2 bains, 2 w.-c., 138 m², soleil, 3e ét.
282, RUE SAINT-JACQUES.
Mardi, mercredi, 14 h-17 h.

6e arrdt

ODÉON Studio tout confort, bon état, soleil, 340.000 F. 43-25-97-16.

12e arrdt

12e PRÈS NATION
Gd séj. + 2 chbres, bel. cuis., bains, chauff., bon imm. anc. 885.000 F. Micot, 43-44-43-87.

14e arrdt

Montparnasse. N.D.-des-Champs 3 pces, 2 bns, 75 m² sur jard., box. 6e ét. asc. T. 43-26-73-14.

DIDOT, RÉC., BEAU STUDIO TT CFT. SOLEIL, CALME. 380.000 F. 48-05-10-08.

16e arrdt

R.C.I.
vous informe de ses programmes en rénovation dans imm. pierre de T. gd ou bon stand. Prof. lib. autorisée.
PRÈS PORTE AUTEUIL
2, 3, 4 PCES LIBRES ou occupés récupérables.
RUE BOISSIÈRE, 5/6 PCES LIBRES, 5e étg balc. 4/5 PCES occupés récupérables et dernier étage à aménager.
PRÈS AV. VICTOR-HUGO
2, 3, 4, 5/6 PCES LIBRES ou occupés récupérables.
R.C.I. 47-58-12-21.

17e arrdt

PTE MAILLOT ravissant 2/3 P. PLEIN SOLEIL CHARME tt cft
LE POULAIN — 43-20-73-37.

8, RUE DU PRINTEMPS
Luxueux appt 100 m² env. + terrasse, cave, park. 1.950.000. S/pl., 14 h/19 h ou 47-42-08-00.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAURICE, résidence stand. bords de Marne, 2 pces 53 m² + jard. priv. clos 136 m². cuis. et s.-de-b. amén., cave, park. s/sol. Frais de notaire réduits. RER à 10 mn. 685 000 F. Tél. : 48-89-91-02.

Province

SÈTE (34200) PLEIN SUD FACE MER ET PLAGE
Studio-cabine 4 personnes dernier étage, terrasse dans marina. Ent. meublé. Tous commerces. Parking privé 290 000 F. Immobilier Gylbert (16) 67-53-53-40

MER ROSCOFF Bretagne
Vds studio, cuis., s. de bns, w.-c., loggia ouverte ou fermée, 200 m mer, exp. Sud. Téléphone : 78-47-43-74.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels Part. dans quartiers résidentiels paiement compt. chez notaire.
TÉL : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-57, même le soir.

ARCHITECTE
Ch. hôtel part. ou appart. à partir de 500 m². Gd stand. Neuilly ou Paris XVIe pour clientèle étrangère.
MAHALLAWI T. 46-02-87-75

immeubles

J.-M. CLEMENT ach. cpt tous IMMEUB. dans Paris, 111, av. V.-Hugo, 75116 45-53-60-36.

locations non meublées demandes

Paris

Pour certains dirigeants et employés en cours mutation, Importante Société Française Produits chimiques recherch. apparts ttes catég., studios, villas, Paris et environ. Merci. Tél. 45-04-04-45 H. Bureaux.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine. 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère
APPTS DE STANDING
pour Ambassades et sociétés
S'adr. SERVICE ACCUEIL
Téléphone : 42-56-26-16.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

maisons individuelles

NOGENT-SUR-MARNE
Prox. IMMÉDIATE RER, BOIS. Très joli « MANSART » séj., 4 chbres, s/700 m² terrain. EXPOSITION PLEIN SOLEIL.
DEMIOHELI
48-73-50-22 - 48-73-47-71.

pavillons

SANNOIS (95)
Vends pavillons
1) 86 m² + cave aménagée 36 m².
2) Pavillon de 54 m², terrain 248 m² dont jardin 155 m², gare à 5 mn à pied, commerce à proximité imméd.
Ecrire sous le nº 8892
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

FONTENAY-AUX-ROSES
Résidentiel centre et RER. jolie maison sur 2 niveaux, grenier, cave, gar., jard. 500 m². 1.470.000 F. 45-87-80-16.

maisons de campagne

TÉL : 89-04-13-66
VENDS MAISON CAMPAGNE 3 HEURES DE PARIS
Cuisine, salle à manger, cheminée rustique, deux chambres, salle de bains, garage, cave, hangar, pêche 1.000 m². 14 km de Moulins.

propriétés

BARBIZON
50 km. Paris autoroute villa neuve pierre de taille 500 m², habitables, terrain 3 300 m² + garages. Prix : 1 620 000 F. Facilités. 89-34-14-24.

64 - BIARRITZ
DANS TRÈS BELLE DEMEURE « ANGLO-NORMANDE XIXe »
R.-de-ch. : 280 m² habit. gd hall, voûtes, gdes chbres, bains. Réception : 100 m².
DÉCORATION SOMPTUEUSE
terrasse vitrée, jardin 1.200 m² paysagé + STUDIO indép. Prox. centre, plages, golf. Px 1.850.000 F (expertisée 1.750.000 F). Tél. : 60-14-33-68 (bur.) ou 60-11-22-32.

villas

TRÈS RARE
1 H PARIS MONTARGIS (45)
5 mn Ctre ville. Ecrin de verdure, 8.700 m², clos, calme, reposant
MAJESTUEUSE VILLA NEUVE
pêche canotage, équitation intérieur d'une demeure confortable, alliant style, élégance, sal., gd séjour harmonieux, accès direct terrasse, pisc. privée, cuis. luxueusement amén., 3 chbres, bns, w.-c., gar., s. de jeux
Traite avec 150.000 compt, long crédit
TURPIN RELAIS MIEL
Montargis
Téléphone : (16) 38-92-72-32 et apr. 20 h : (16) 38-98-22-29.

Au pied du LUBERON (84)
PARTICULIER VEND
TRÈS BELLE VILLA
2 chambres + bureau
Cuis. équipée, grand séjour avec cheminée
garage (2 véhicules)
très bon standing avec piscine sur 1.200 m² clôt.
Arboré. Vue imprenable
village agréable
PRIX : 95 unités
Téléphone : 90-20-39-45.

VILLA
A VENDRE
RÉGION LUBÉRON
5 km D'APT
800 mètres village
Villa comprenant : gd séjour avec cheminée, entrée, cuisine, w.-c., s. de bns, 2 chbres, terrasse 50 m², garage - plain-pied + cabanon. Possibilité d'agrandissement - sur 4.300 m² de terrain boisé (pins et chênes)
SITE PROTÉGÉ
Téléphone : 90-75-44-78
aux heures de repas
PRIX 850.000 F.

hôtels particuliers

ROUEN proximité gare SNCF, bel hôtel particulier 18e, colomb., jdin. Prix 2 600 000 F. Cab. DESERT, 35-70-97-26.

manoirs

Allier, splendide manoir 17e Très grd cft de village. 10 pces, Parc 8.000 m². Belles depend. Doc. + photo. Cabinet Pezet 03500 SAULCET
Téléphone : 70-45-35-70.

forêts

A VENDRE
BOISEMENT
POUR EXPLOITATION
(pin noir d'Autriche)
13 ha. âge : 35 ans, situé au nord de l'Hérault. 400 000 F justifié par expertise. Tél. : 90-86-10-49.

viagers

F. CRUZ — 42-66-19-00
8, RUE LA BOETIE 8e
Conseil, 48 ans d'expérience
Prix rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

ETUDE LODEL
Viagers, 35, bd Voltaire
75011 PARIS. 43-55-61-58.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER
entre particuliers
maison, appartement, château propriété, terrain commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
6, rue Greffulhe, 75008 Paris
APPEL GRATUIT : 05-07-09-11

POUR VENDRE OU ACHETER
entre particuliers
maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
6, rue Greffulhe, 75008 Paris
APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

bureaux

Locations

17e PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX ÉQUIPÉS
OUVERTS 24 H/24
avec tous services : tél., télex, télécopie, secrétariat, salles de réunions, restaurant, etc.
ACTE - 43-80-90-10

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT - TELEX
TÉL. : (1) 47-27-15-59.

NEUILLY - MÉTRO
Loue directement 1 bureau ou + ds imm. neuf. 47-58-12-40.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/ms.
St-HONORÉ. Tél. : 42-86-84-91.
PARIS-12e. Tél. : 43-40-68-50.
Loc. BUREAUX PARIS-BANLIEUE.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède magasin
ARTICLES SPORTS
rue Connue - Paris 17e
Tél. : 43-87-66-03

locaux commerciaux

Ventes

MAINE-MONTPARNASSE
Local r.-de-ch., 35 m² + 27 m² sous-sol. Libre, tte propriété, plein soleil, 470 000 F. 43-26-73-14/45-48-26-25.

Locations

A louer 2.200 m² locaux convenant pour vente, dépôt, atelier de fabrication et bureaux, grand parking
Téléphone : 42-67-84-74.

DEMANDES D'EMPLOIS

En politique on dirait :
à 40 ans ce fut un jeune loup
à 50 ans il est ministre
à 60 ans il sera président.

Dans le monde des affaires... Je vous apporte 25 ans d'expérience Cadre dirigeant, j'assure :

FONCTION FINANCIÈRE

Animant services comptables administratifs informatiques, analysant les bilans, centralisant la trésorerie, les structures, relation : banque, administration fiscale, sociale.

Participant à la vie commerciale, industrielle de l'entreprise, **J'ASSISTE ET CONSEILLE** en matière de gestion financière et de politique de développement.

Je vous propose de vous aider pour 10-20 ans. **CONTACTEZ-MOI**, que vous soyez **PME-PMI** ou **GROUPE**. Ecrire sous nº 953 à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX, qui transmettra.

CADRE SUP. 15 ans expérience, cinq continents prospection commerciale et vente biens équipement, montage projets industriels et financement, création/animation réseaux agents et SAV, effectuerait toutes missions ponctuelles assistance export et conseil à PME ne pouvant recruter collaborateur expérimenté sous contrat.
Ecrire sous le nº 7.235 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. Universitaire 30 ans, gérant de banque depuis 1980, ch. emploi similaire ou ccial, région Pyrénées-Orientales. Contact. B.P. 158 Verviers. 4800 Belgique

H. 35 a., maîtrise sc. sociales, 14 a., prof. para-médicale, ch. reconversion ds carrière administrative ts secteurs.
Ecrire sous le nº 7.217 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

14 ANS EXPÉRIENCE
Exécution publicité
Grand-News
J.-F. dynamique, ch. poste motivant et correspondant dans Presse ou trafic agence.
Disponible rapidement et prête à former. Tél. 43-57-64-11.

J.H. 22 a., BTS Info., DEST CNAM en prépa., anglais, espagnol, ch. stage formatif ou emploi en communication audiovis., conception médiatique, TV, traitement de l'image. D. Leroy, 171, rue de l'Ambassadeur, 78700 CONFLANS.

Journaliste 56 ans, rech. tous travaux rédaction, adaptation ou rewriting, littérature, histoire, traduction anglais-français, espagnol-français. Lecture ou relecture de textes, correction d'épreuve.
Téléphone : 30-24-01-20.

D. 60 ans, excel. présentation, sérieuse réf. rech. place dame de compagnie auprès personne seule voyageant beaucoup.
Ecrire sous le nº 7.166 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Traduct. Interpr. Négociat. CHINOIS diplôm. Univ. Canton. 8 ans expér. négoc. franco-chinoises, collaborerait tte entreprise, désir. investir ou commercer avec CHINE.
Tél. 47-66-98-02 le matin.

J.-F. 28 ans. Licencié Droit Expér. Crédit, rech. poste Ccial ou contentieux, secteur industriel, financier — 43-07-52-47.

INFORMATICIEN
40 ans, 4 ans d'expérience en Logiciel Graphique. Tps réel ch. situation pour monter
ACTIVITÉ GRAPHIQUE
Ecrire sous le nº 7.219
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ENSEIGNANT ELECTRONIQUE
MICROPROC. (HARD)
ch. poste mi-temps préf. enseignement. Tél. : 45-57-82-21.

Commercial dynamique 25 ans maîtrise sciences économiques libre de suite, cherche situation. Tél. de 9 h à 15 h, 43-29-40-14.

capitaux propositions commerciales

Négoce Prod. Bâtiment, rech. DIRECTEUR AVEC CAPITAUX Tél. 86-47-41-30.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.







LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. François SCHEER
et Mme, née Nicole Roubaud,
Adrien et Maxime,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Orane,

à Bruxelles, le 25 avril 1986.

30, avenue des Chasseurs,
1950 Kraainem (Belgique).
8, rue Maison-Dieu,
75014 Paris.

Décès

— **Etienne ALLEMAND,**
enseignant à l'université de Paris-VII,

nous a quittés le 23 avril 1986.

Ses principaux ouvrages sont : *Ethosystème et pouvoir, Pouvoir et télévision, l'Information scientifique et la télévision.*

— Le professeur Louis Auquier,
président de l'université René-Descartes (Paris-V),
et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur Pierre-Yves Hatt et Mme le docteur Andrée Hatt-Auquier,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André AUQUIER,
née Brigitte, Jeanne Michel,
pianiste,
ancienne internée résistante
(réseau d'évasion Comète),
médaille de la Résistance belge,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, décédée à Paris le 25 avril 1986, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Sainte-Tulle (Alpes-de-Haute-Provence) dans l'intimité.

3, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

— Mme René Boisgirard,
M. et Mme Claude Boisgirard,
Isabelle et Christophe.
M. et Mme François Roucher,
Xavier, Bruno, Claire et Bénédicte,
Mlle Jeanne Cadet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Maître René BOISGIRARD,
commissaire-priseur honoraire,
ancien président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier national du Mérite,

décédé à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 30 avril à 11 heures, en l'église d'Ouistreham (Calvados). L'inhumation aura lieu le même jour à 16 heures, dans l'intimité familiale au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, avenue du Général-Leclerc,
14150 Ouistreham.
6 *bis*, rue Donizetti,
75016 Paris.
88, rue de l'Université,
75007 Paris.
14, avenue Bartholomé,
78370 Plaisir.

— Mme Pierre Closset,
M. et Mme Patrick Sebilleau
et leur fils Bruno, et Sophie Chevallier,
M. et Mme Pierre Chiquet
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Guelaud
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne CHEVALLIER,

survenu le 22 avril 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 25 avril à Bourron-Marlotte.

— Mme Roger Dujour,
Le docteur et Mme René Berouti,
M. et Mme Jean-Paul Dujour,
M. et Mme Michel Dujour
et leurs enfants,
Mlle Simone Dujour,
font part du décès de

M. Roger DUJOUR,

survenu à Paris le 27 avril 1986, à l'âge de quatre-vingts ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 2 mai à 10 h 30, en l'église *Saint-Louis* des Invalides, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

160, avenue de Suffren,
75015 Paris.

— M. et Mme Lucien Eberhard,
M. et Mme André Eberhard,
Ainsi que *leurs enfants* et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert EBERHARD,
née Berthe Winsphen,

survenu le 21 avril 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Le directeur de l'UFR des sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion de Besançon,
Les enseignants,
Le personnel administratif, technique et de service,
Les étudiants,
ont le profond regret de faire part du décès de

Claude ENTREVAN,
chargé de cours de droit public,

survenu le 24 avril 1986.

— Le docteur et Mme Raoul Vannier
et leurs enfants,
M. et Mme Eugène Decimo
et leur fille,
M. et Mme Francis Fayolle
et leurs enfants,
Mme Philippe Fayolle
et ses enfants,
Mme Brigitte Fayolle
et son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marie FAYOLLE,

survenu le 26 avril 1986, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 avril à 15 h 45, en l'église Saint-Germain de Soisy-sous-Montmorency.

7, avenue des Violettes,
95230 Soisy-sous-Montmorency.

— Talant (21).

Mme Sonia Girardot,
son épouse,
Nicole Morhain,
Geoffroy, Marie-Aude, Guillaume, Tony Frualdo,
Sabine et Jean-René Girardot,
Yaël et Elsa,
Françoise et Philippe Girardot-Mechin,
Benjamin et Claire,
Sylvie et Patrick Dugniat,
Sophie et Sébastien,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Jacob,
ses beau-frère et belle-sœur,
Mme Charlotte Barthélemy,
sa tante,
Ainsi que toute la famille
ont la profonde douleur de faire part du décès survenu subitement en Turquie, à l'âge de soixante-neuf ans, de

M. Henri GIRARDOT,
agrégé de l'Université,
inspecteur d'académie honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
médaille du combattant volontaire de la Résistance,
commandeur des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu le mercredi 30 avril 1986, à 14 h 30, au cimetière de Dijon.

Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré.

Des dons peuvent être adressés à la Ligue bourguignonne contre le cancer, 1, rue du Professeur-Marion (Dijon), CCP Dijon 103 67 G.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21 A, rue de la Chaumière,
21240 Talant.

— Mme Geneviève Gretillat,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

Docteur
Etienne-Simon GRETILLAT,
vétérinaire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
officier du mérite agricole.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 30 avril, à 10 h 45, en l'église de Négron (Indre-et-Loire).

« La Moutonnerie »
Nazelles-Negron,
37530 Amboise.

— M. et Mme Pierre Jacquis
et leurs enfants, Hélène, Philippe, Agnès, Marie-Dominique et Claire,
M. et Mme Alain Jacquis
et leurs enfants, Florence, Stéphane, Bruno, Vincent et Sabine,
M. et Mme Paul Jacquis
et leurs enfants,
Mme Jean Poinas
et son fils,
M. Albert Jacquis
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Henri JACQUIS,
ancien interne des Hôpitaux de Lyon,
ingénieur ICPI, licencié ès sciences,

leur père, grand-père, frère et oncle, survenu à Roanne, le 25 avril 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 28 avril, en l'église Saint-Etienne de Roanne.

11, rue Bourgneuf,
42300 Roanne.
3, rue A.-Germaine,
10000 Troyes.
49, rue Robert,
69006 Lyon.

— Mme Jean Meyer,
M. Yves Meyer,
M. et Mme Gilbert Meyer,
Danièle, Yann, Florant Meyer,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jacques Hauser,
Mme Marthe Spira,
leurs familles, parents et alliés,
ont la peine de faire part du décès, le 26 avril 1986, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année de

M. Jean MEYER,
maître imprimeur,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes 1914-1918,
médaille de l'Yser,

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

2, villa Montcalm,
75018 Paris.

— Le docteur et Mme Jean Canivet,
M. et Mme Gérard Jacquemin,
M. et Mme Claude Jacquemin,
M. et Mme Raymond Boussin,
Le comte et la comtesse Philippe d'Angély,
Ses neveux, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy
ROUSSEAU de FORCEVILLE,
née Suzanne Vincent,

munie des sacrements de l'Eglise, le 26 avril 1986 en son domicile.

La cérémonie aura lieu ce jour en l'église Saint-Ferdinand des Ternes à Paris-17e, à 14 heures.

Inhumation le même jour à Amiens, dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la Société d'entraide de la Légion d'honneur.

46, avenue des Ternes,
75017 Paris.

— M. Raymond Schmitt,
M. et Mme Jean-Pierre Schmitt,
Mme Odile Schmitt,
M. et Mme Bernard Schmitt,
Mme Raymonde Schmitt,
M. et Mme Michel Godard,
M. et Mme Emmanuel Schmitt,
M. et Mme Philippe Auberger,
et leurs enfants,
Les familles Le Blanc, Gaillard, Huck, Schmitt,
ses frères, sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond SCHMITT,
née Le Blanc Marie-Anne,

survenu le 27 avril 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 30 avril 1986, à 15 heures, en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois de Fontenay-sous-Bois, suivie de l'inhumation au cimetière des Lilas (Seine-Saint-Denis).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, avenue de la Dame-Blanche.
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Le président et les membres du Consistoire central israélite de France et d'Algérie
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Edmond TENOUDJI,
premier vice-président
du Consistoire central,
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 29 avril 1986 à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, Paris.

17, rue Saint-Georges,
75009 Paris.

Remerciements

— Mme Herman Besin
et ses enfants,
profondément touchés par les nombreux messages d'amitié et les précieux témoignages qui leur sont parvenus lors du décès de

M. Herman BESIN,

tiennent à exprimer à chacun leur gratitude pour le réconfort qu'ils y ont puisé.

— Mme Edmond Hassid
et ses enfants,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et font part des prières d'usage qui auront lieu le samedi 3 mai 1986, à 11 heures, au 61, rue Vergniaud, 75013 Paris.

Anniversaires

— Voilà un an,

Georges LEFRANC,
historien du syndicalisme
et du socialisme,

nous quittait à l'âge de quatre-vingts ans.

La probité, le refus de parvenir, la fraternité marquent son œuvre.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

Germaine GOSSELIN,
née Servin,

dont le service religieux aura lieu le mercredi 30 avril à 14 h 30, il fallait lire :
11, rue de Jossigny,
77240 Cesson.

Communications diverses

— Nane STERN présente Bjarne ROTTERUD, tableaux récents, du 29 avril au 31 mai 1986, 21, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 47-05-08-46.

ÉCHECS

LE GMI OUEST-ALLEMAND LOTHAR SCHMID ARBITRERA LE MATCH-REVANCHE ENTRE KASPAROV ET KARPOV

Le grand maître ouest-allemand Lothar Schmid sera l'arbitre principal du match-revanche du Championnat du monde d'échecs, qui commencera le 28 juillet prochain à Londres, entre le tenant du titre, Garry Kasparov, et l'ancien champion du monde, Anatoly Karpov, a annoncé le lundi 28 avril à Lucerne M. Florencio Campomanes, président de la Fédération internationale des échecs (FIDE).

Pour la première partie du match (douze parties) à Londres, M. Schmid sera assisté par les grands maîtres Lembit Vakesaar (URSS) et Jivko Kaikamdzonov (Bulgarie). Pour les douze dernières parties, qui se joueront à Leningrad, ses assistants seront le grand maître Miroslav Filip (Tchécoslovaquie) et Robert Wade (Grande-Bretagne).

M. Schmid a déjà arbitré deux championnats du monde : en 1972, à Reykjavik, entre l'Américain Bobby Fisher et le Soviétique Boris Spassky, et en 1978 à Baguio, entre Anatoly Karpov et Viktor Korthnoï.

MÉDECINE

« L'HOPITAL DEVRA S'OUVRIR SUR LA VILLE » affirme Mme Barzach

A l'occasion de l'inauguration d'un nouveau laboratoire à l'hôpital Necker de Paris, lundi 28 avril, Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, a apporté quelques précisions sur les réformes qu'elle entend mener à l'hôpital. Selon Mme Barzach, il n'est question ni de *« retourner à la case départ »*, ni de *« perpétuer la situation mise en place par le précédent gouvernement qui a conduit à une désorganisation des hôpitaux »*. Mme Barzach souhaite clarifier la structure de l'hôpital en conservant les services comme unités de base et en instaurant une départementalisation *« sur une base volontaire »*.

En ce qui concerne l'introduction d'un secteur libéral à l'hôpital, Mme Barzach a regretté l'absence de passerelle entre la médecine de ville et l'hôpital. Ce dernier devrait, selon elle, *« s'ouvrir sur la ville »* et permettre aux médecins de *« surmonter une situation qu'ils ont tendance à fuir »*.



	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F)
16 bons résultats	7	777 975,00 F
15 bons résultats	237	22 975,00 F
14 bons résultats	2 522	2 155,00 F
13 bons résultats	19 901	273,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	105 328	22,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 25 Avril 1986 : 5 7 9 10 12 13 16



ÉCHECS

LE GMI OUEST-ALLEMAND LOTHAR SCHMID ARBITRERA LE MATCH REVANCHE ENTRE KASPAROV ET KARPOV

MÉDECINE

INISTÉRIELS ADJUDICATION

APPARTEMENT BOULOGNE

D'HABITATION

économie

REPÈRES

Dollar : stable à 6,93 F

Sur des marchés des changes très calmes (la place de Tokyo était fermée), les cours du dollar ont peu varié, mardi 29 avril, après leur chute de la veille, s'établissant à 2,1750 DM contre 2,17 DM, à 6,93 F contre 6,92 F et à 167,50 yens contre 167 yens. A Paris, le mark s'est légèrement affaibli à 3,1870 F contre 3,19 F.

Production industrielle : hausse de 3 % dans la CEE

L'indice de la production industrielle des Douze a fait apparaître en *février une progression de 3 % par rapport à février* 1985, *indique* l'Office statistique des Communautés européennes EUROSTAT. Pour la *période* décembre 1985-*février* 1986, la hausse s'inscrit à 3,9 % pour les biens d'équipements, à 2,5 % pour les produits intermédiaires et à 1,8 % pour les biens de consommation.

CONJONCTURE

La Banque de France profite de la dévaluation pour abaisser à nouveau son taux d'intervention

En abaissant, le lundi 28 avril, son taux d'intervention d'un quart de point, le ramenant de 7 3/4 % à 7 1/2 %, après l'avoir, déjà, diminué *d'un demi-point le 14 avril*, la Banque de France accélère ou, plutôt, prend acte de la désescalade du loyer de l'argent. On remarquera qu'elle a pris sa décision sans attendre une mesure similaire de la Banque fédérale d'Allemagne, pays sur *lequel la France se règle le plus souvent*, maintenant un écart de taux important pour défendre sa monnaie.

C'est là une des conséquences de la dévaluation du franc le 7 avril, qui « libère » la France de la nécessité de défendre sa monnaie, du moins dans l'immédiat. C'est, aussi, une des conséquences de la désinfla*tion, en accélération sensible depuis* l'automne grâce à la chute conjuguée des cours du dollar et du pétrole, qui ont puissamment contribué à réduire l'inflation importée. Dans ces conditions, les taux d'intérêt « réels » (hors inflation) pratiqués en France ne cessaient de monter dans la mesure où les taux nominaux ne fléchissaient pas au rythme de la désinflation, comme l'avait pourtant promis, à l'automne 1985, M. Michel Camdessus, gouverneur de la Banque de France, *phénomène de nature à pénaliser* dangereusement l'économie française.

On peut donc se demander pourquoi l'Institut d'émission a tellement tardé à réduire son taux d'intervention, alors que tout se conjuguait pour l'y autoriser. Deux réponses peuvent être apportées, dont aucune n'est pleinement satisfaisante mais qui recèlent leur part d'explication. *La première tient, naturellement*, à la volonté politique de défendre le franc, dans la période qui a séparé l'été dernier de la consultation électorale du 16 mars. Le maintien de taux d'intérêt plus élevés en France qu'ailleurs facilitait cette défense en incitant les capitaux étrangers à venir se placer à Paris, ce qui provoquait une demande de francs.

La seconde raison est le souci, *certains disaient l'angoisse*, qu'éprouve la Banque de France *devant l'évolution d'une masse* monétaire, disons, de liquidités, qu'elle contrôle de plus en plus difficilement en raison de l'apport de capitaux étrangers. On écrirait une véritable histoire financière de la France en étudiant les mouvements de ces capitaux : afflux au lendemain des élections de 1978, gagnées par l'actuelle *majorité*, et à la fin de 1980 (soutien au mark), reflux de *février* 1981 à *mars* 1983 *pendant* la *« relance sociale »*, afflux à nouveau après mars 1983 (plan de rigueur) et surtout après la dévaluation du 14 avril dernier.

Ces phénomènes rythment, pour une part appréciable, l'évolution de la masse des liquidités disponibles, notamment pour les banques, et compliquent la tâche de l'Institut d'émission, qui a de plus en plus de mal à régler *cette évolution*, comme s'efforcent de le faire avec un succès inégal ses homologues étrangers, Réserve fédérale des Etats-Unis, Banque d'Angleterre et Bundesbank.

Concurrence

Cette dernière ne vient-elle pas de refuser d'abaisser ses taux d'intervention, comme *beaucoup s'y attendaient*, en grande partie parce que la masse monétaire allemande augmente plus rapidement que prévu (près de 7 % annuellement au lieu des 5 % autorisés) ?

A la vérité, on peut se demander si l'Institut d'émission n'est pas déjà débordé par une irrésistible poussée en faveur de la baisse du taux, qui s'exerce là où elle peut, c'est-à-dire *dans les domaines où les taux ne* sont pas réglementés. Le meilleur exemple en est le marché des obligations, où des anticipations débridées, favorisées par la mise en place récente d'un marché à terme d'instruments financiers (MATIF), ont forcé la baisse des taux à long terme au-dessous du taux de l'argent au *jour le jour*, phénomène d'« *inversion* » qui crée une situation instable.

En fait, longtemps retardée, la baisse des taux d'intérêt français est en train de s'accélérer naturellement, à la faveur de la déréglementation entreprise par les services de M. Bérégovoy, de l'afflux de capitaux étrangers (50 milliards de francs en 1985, autant pour le printemps 1986) et de la concurrence entre les établissements de crédit, qui semble, enfin, s'amorcer. Les tarifs baissent à vue d'œil sur les prêts au logement, les prêts personnels *et même le crédit à la consommation* : les organismes liés aux constructeurs automobiles, à l'exemple des Etats-Unis, « cassent » les taux, prêtent à moins de 9 %, sur un an seulement, il est vrai, car à plus de trois ans on retrouve les 17 % habituels (*le Monde* du 29 avril).

Les conséquences sont spectaculaires. Tout d'abord, le taux de *l'argent au jour le jour, sacro-saint* en France, perd chaque jour de son importance sur le marché à court terme, où, à la veille du week-end, les taux à un an (7 1/8 %) étaient inférieurs d'un point au taux au jour le jour (8 1/8 %).

Ensuite, *le taux de base bancaire* (TBB), également sacro-saint, se vide progressivement de sa substance, dans la mesure où les grandes et moyennes entreprises empruntent au taux du marché monétaire (entre 7,5 % et 8 %) au lieu des 10,10 % du *TBB, désormais réservé aux PME* et aux particuliers (avec 2 à 7 points supplémentaires). Enfin, si vraiment l'inflation revient à moins de 3 %, les livrets A des caisses d'épargne à 6 % net d'impôt sont trop rémunérés par rapport aux obligations à 8 %, dont le rendement, après prélèvement forfaitaire de 26 %, devient identique. Le long terme au même taux que le court terme : on marche sur la tête !

Le seul vrai problème reste celui *des banques de dépôts, que la baisse* du taux de base à moins de 10 % va commencer à toucher et qui sont activement concurrencées par les établissements de crédit spécialisés sans guichets coûteux, emprunteurs par nature et que le fléchissement *du loyer de l'argent favorise* directement. Il va donc falloir que la Banque de France maîtrise tout cela, et on comprend l'inquiétude des autorités : pour endiguer l'afflux des capitaux étrangers, créateurs de monnaie, il faut abaisser les taux, au *risque* de relancer dangereusement la demande de crédit, d'où les réserves obligatoires infligées aux banques. C'est le seul moyen de réglage disponible, à moins d'utiliser *l'arme absolue* qui serait un relèvement des taux d'intérêt. Il n'en est pas question actuellement.

FRANÇOIS RENARD.

Le gouverneur de la Banque de France dans sa « lettre » annuelle au président de la République fait allusion à la suppression de la devise-titre

M. Michel Camdessus, gouverneur de la Banque de France, a été reçu mardi matin pendant près de deux heures par le président Mitterrand au palais de l'Elysée. Il a remis au chef de l'Etat le rapport annuel de l'Institut d'émission.

Dans la « lettre » qu'il adresse traditionnellement chaque année au président de la République, pour lui présenter le « compte rendu » des opérations de la Banque de France pendant l'exercice écoulé (en l'occurrence l'année 1985), le gouverneur de l'Institut d'émission, M. Michel Camdessus, écrit notamment qu'en 1986 le loyer de l'argent *« pourra baisser au fil de la désinflation constatée, mais cela n'exclut pas des relèvements si des tensions venaient à se manifester. Les taux devraient rester élevés si l'inflation ne cédait pas ou venait à rebondir. En revanche, si les autorités agissent avec résolution sur les trois variables stratégiques que sont la monnaie, le budget et les revenus, on peut penser que l'élimination de l'inflation, dans les mécanismes comme dans les esprits, permettra d'abandonner prochainement le filet de sécurité de la régulation quantitative »*.

Cette régulation quantitative, qui pourrait être supprimée, c'est le sys*tème mis en place à la fin de 1984* pour se substituer à l'encadrement *du crédit*.

M. Camdessus estime encore que le succès d'une politique de stabilisation devrait conduire à une accélération du *« démantèlement du contrôle des changes, les prochains trains de mesures pouvant viser l'abandon du bénéfice des clauses de sauvegarde du traité de Rome, sous lequel nous nous trouvons depuis 1968. Ainsi conduite, cette libération devrait non pas constituer une menace pour notre monnaie mais justifier, davantage encore, la confiance qu'elle a retrouvée sur les marchés »*.

Concrètement, la renonciation aux clauses de sauvegarde, probable avant la fin de l'année, signifierait la suppression de la devise-titre et le retour à une certaine liberté (à définir) des investissements immobiliers effectués par les particuliers à l'étranger. Actuellement, ces investissements doivent être « autorisés ». Auparavant, il existait un régime de liberté sous plafond (une simple déclaration suffisant pour les investissements inférieurs à 300 000 F ou 150 000 F, selon les époques).

TRANSPORTS

80 MILLIONS DE FRANCS D'ÉCONOMIES EN 1986

Le gouvernement impose une partie de bras de fer au président communiste de la RATP

En demandant à la RATP de réduire, en 1986, de 80 millions de francs ses dépenses d'exploitation et de stabiliser ses effectifs au niveau de 1985, le gouvernement vient de reprendre l'initiative dans la partie de bras de fer qui l'oppose à M. Claude Quin, président communiste du conseil d'administration de la Régie.

Au cours de la première manche, M. Quin, qui ne veut pas démissionner de son poste, et qui souhaite cohabiter, prend ses ministres de tutelle à contrepied en demandant une hausse des tarifs de 8 % pour le 1er mai. Un discours de gestionnaire responsable auquel MM. Méhaignerie et Douffiagues, respectivement ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire et ministre délégué des transports, ne peuvent trouver à redire.

Alors que certains augures prédisaient la chute de M. Quin dans les jours suivant les élections du 16 mars, le président de la RATP est conforté par des déclarations gouvernementales favorables à ses propositions. La hausse de 8 % officiellement entérinée semble traduire une victoire au moins provisoire de M. Quin. La cohabitation est en bonne voie.

La deuxième manche est aujourd'hui engagée. M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, signe, le 24 avril, avec M. Jacques Douffiagues, une lettre dans laquelle ils demandent au président de la RATP des économies Il s'agit là d'une petite provocation qui va obliger M. Quin à se soumettre, à se démettre... ou à biaiser.

En effet, les 80 millions de francs d'économies demandés sont plus contraignants qu'il n'y paraît. La lettre des ministres stipulent que n'entreront en ligne de compte ni la baisse du prix de l'énergie (40 millions de francs attendus) ni la moindre croissance des rémunérations (40 millions de francs) ni l'allégement des frais financiers (100 millions de francs). Les 80 millions feront donc « mal » d'autant plus que les ministres veulent que la RATP renonce aux deux cents créations de postes obtenues l'an dernier par *M. Quin*. C'est *toucher* à la stratégie de celui-ci, d'abord parce qu'il *a fait de l'augmentation des effectifs* un de ses chevaux de bataille ; ensuite parce que le *recrutement* de deux cents nouveaux agents chargés de la lutte contre la fraude et de la protection des couloirs d'autobus est presque achevée. *Il va donc falloir* tailler — sans licenciement, bien sûr — *dans les effectifs des ateliers* les plus pléthoriques.

« Gestionnaire de choc »

Si M. Claude Quin entérine ces mesures, il apparaîtra comme un « collaborateur de classe » aux yeux du Parti communiste qui trouve déjà peu orthodoxe son côté « gestionnaire de choc ». S'il se rebiffe, le gouvernement aura beau jeu de regretter publiquement que le président de la RATP rechigne pour deux cents emplois alors que l'Etat lui a accordé 1,8 milliard de francs d'augmentation de capital en 1985 et une hausse de tarifs exceptionnelle de 8 % cette année et que la RATP compte *quarante mille* agents.

M. Quin a jusqu'au conseil d'administration du 30 mai pour trouver un moyen de se tirer du traquenard. Cet exercice difficile consistera à donner en apparence satisfaction au gouvernement tout en protégeant un maximum d'emplois et à tenir tête publiquement aux ministres sans que ceux-ci s'en aperçoivent trop...

ALAIN FAUJAS.

ÉTRANGER

Les Douze butent à nouveau sur l'obstacle budgétaire

De notre envoyé spécial

Luxembourg. — La Commission européenne a dramatisé, au cours de la réunion des ministres des finances des Douze qui s'est tenue le 28 avril, la situation budgétaire de la CEE. Bruxelles a annoncé qu'il sera présenté mercredi aux gouvernements membres un budget supplémentaire de 2,5 milliards d'ECU pour cette *année. L'exécutif européen a toute*fois laissé entendre que ce moment pourrait ne pas être suffisant pour boucler l'exercice.

Dans son projet, la Commission a l'intention de consacrer 1 milliard d'ECU pour tenir compte des effets de la baisse du dollar sur le financement de la politique agricole commune (PAC) ; 750 millions d'ECU seraient destinés à des dépenses ad*ditionnelles, au titre des politiques* sociale et régionale de la Communauté. Une somme équivalente devrait permettre d'effectuer des remboursements à la Grande-Bretagne (les experts européens avaient surévalué sa contribution au budget communautaire), à l'Espagne et au Portugal (dans ces deux derniers *cas, les versements sont* prévus pa les traités d'adhésion).

Au total, les sommes nécessaires pour couvrir l'exercice 1986 épuiseront, selon la Commission, les « ressources propres » (1) dont la CEE dispose cette année. En plus, Bruxelles fait état — sans toutefois préciser la manière dont ils pourraient être *financés — de 500 millions* d'ECU supplémentaires dus au réajustement opéré au sein du système monétaire européen (SME) en début de mois et aux décisions sur les prix agricoles de la semaine dernière.

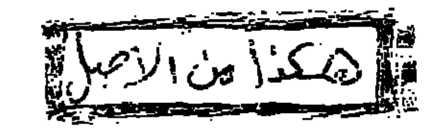
L'alerte donnée par la Commission n'a pas réellement causé d'émo*tion au sein du conseil des ministres.* Seule la délégation grecque a soulevé la question de l'augmentation de la part de TVA versée par les Trésors nationaux. M. Balladur, le ministre français, et M. Tietmeyer, le *secrétaire* d'Etat *ouest-allemand*, ont jugé excessif le chiffrage effectué par Bruxelles et ont surtout insisté sur la priorité à donner aux finances de l'Europe verte. Mais, lors de leur prochaine rencontre (le 26 mai), les ministres des finances disposeront du projet de budget supplémentaire de la Commission et devront fatalement se montrer plus précis.

MARCEL SCOTTO.

(1) Les ressources propres se composent des droits de douane et des prélèvements agricoles perçus aux frontières *des Douze et* du versement au budget européen de 1,4 % des recettes de TVA de chaque pays membre.

Selon M. Schlesinger
L'INFLATION N'EST PAS VAINCUE EN RFA

Au moment où l'Office fédéral de *statistique annonçait*, selon des données provisoires, que les prix à la consommation devraient être en avril inférieurs de 0,1 % à ceux d'avril 1985 — la première baisse des prix en rythme annuel depuis juin 1959, — le vice-président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, mettait les Allemands en garde *contre toute euphorie. L'actuelle* quasi-stabilité des prix est *« seulement due à la baisse des prix des produits importés, en particulier des produits pétroliers »*, a-t-il déclaré, et les prix des produits fabriqués outre-Rhin devraient connaître cette *année* une hausse allant jusqu'à 2,5 %. Lorsque l'effet d'apaisement dû aux importations aura disparu l'an prochain, la hausse des prix à la consommation reprendra, sans toutefois dépasser 2 %, estime M. Schlesinger.



LE BILAN DE LA GESTION SOCIALISTE

Le rapport de M. de La Genière embarrasse le gouvernement

(Suite de la première page.)

L'ancien gouverneur de la Banque de France reprend les prévisions d'un déficit de 25 milliards de francs cette année et de 40 milliards de francs en 1987, chiffres qui *ont permis* à M. Chirac de déclarer la semaine dernière à Antenne 2 que *« nous arrivions devant une situation vraiment dramatique ».*

L'ensemble du rapport La Genière a fort embarrassé le gouvernement pour les motifs que l'on devine. Décrivant une situation des comptes de l'Etat et de la Sécurité sociale sans problème immédiat – nous écrivons bien immédiat, – il a le double inconvénient d'obliger la majorité à modérer ses critiques envers la gauche et de renforce à l'intérieur de la coalition gouvernementale ceux qui penchent avant tout pour des réductions massives d'impôt (le RPR, mettant en position de relative faiblesse les partisans d'une réduction prioritaire des déficits, les barristes surtout).

Dans une première version de son rapport, M. de La Genière conseillait fortement au gouvernement de réduire rapidement le déficit du budget de l'Etat – un calendrier était même proposé – et d'augmenter les cotisations de Sécurité sociale. On a demandé à l'auteur de donner une nouvelle présentation à son rapport qui ne contient finalement qu'une dizaine de pages : des chiffres, des faits, pas trop de propositions ou de suggestions. En même temps, M. Chirac a annoncé – c'était le 23 avril – que la commission des finances du Parlement allait être chargée elle aussi de faire un bilan. Il en serait de même dans tous les ministères *« sous l'autorité d'une personnalité aussi incontestable que possible ».*

Ce curieux hommage rendu à l'ancien gouverneur de la Banque de France ne rend que plus aiguë la question maintenant posée : la réduction du déficit public est-elle compatible comme le pensent certains giscardiens avec une baisse importante des prélèvements obligatoires ? La réponse ne fait pas l'unanimité au sein du gouvernement puisque elle passe par des suppressions de dépenses (40 milliards de francs en 1987) qui apparaissent à beaucoup irréalistes.

Les baisses d'impôt annoncées

C'est à la possibilité de respecter les promesses contenues dans la plate-forme électorale RPR-UDF qu'ont commencé de réfléchir MM. Balladur et Juppé, qui doivent mettre au point, d'ici à la fin du mois d'août, le projet de budget pour 1987.

Diverses déclarations gouvernementales ont, *grosso modo*, confirmé les promesses préélectorales de la plate-forme commune. D'un côté, M. Balladur s'est engagé à ramener le déficit des finances publiques de 145 milliards de francs à 100 milliards de francs en trois ans. D'un autre côté, M. Chirac a déclaré, mercredi 23 avril sur Antenne 2, que tous les niveaux du barème de l'impôt sur le revenu seraient réduits de 8 %, ce qui représente une perte de recettes considérables pour l'Etat, de l'ordre de 17 milliards de francs (1).

Bien *évidemment*, cette mesure s'ajoute à toutes celles qui ont été annoncées par MM. Balladur et Juppé lorsqu'a été rendue publique, le 16 avril, la loi de finances *rectificative pour 1986* : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes (3,9 milliards de francs), réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 50 % à 45 % pour les bénéfices distribués (3,8 milliards de francs), abattement sur les actions et obligations (300 millions de francs), mesures en faveur de l'agriculture (500 millions de francs).

Si l'on ajoute qu'un certain relâchement des contrôles fiscaux sur les petits contribuables – *incontestablement* dans l'esprit de la plate-forme commune – risque de réduire les redressements, on aboutit à quelque 25 milliards de francs de réduction des rentrées fiscales, même en tenant compte des 2 ou 2,5 *milliards* de francs que l'Etat devrait récupérer du fait de la modification de la fiscalité sur les fonds communs de placement et les SICAV de trésorerie.

Un geste pour les plus démunis

Encore ce total, déjà fort impressionnant, ne comprend-il pas l'exonération des charges sociales – totale ou partielle – dont vont bénéficier cette année les entreprises qui embauchent, mesure qui, en toute logique, devrait, pour être efficace, s'appliquer l'année prochaine, entraînant une perte de recettes de 8 milliards de francs.

Comment, d'autre part, faut-il comprendre la promesse faite par le gouvernement – et confirmée par M. Chirac – d'accorder aux petits contribuables une réduction d'impôts sur le revenu égale à la perte de recettes entraînée par la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, soit 4 milliards de francs environ ? Si cette mesure est bien destinée à montrer que le nouveau gouvernement fait un geste particulier pour les plus démunis, un geste destiné à prouver que le pouvoir n'est pas en charge des intérêts des contribuables les plus fortunés (M. Chirac a insisté sur ce thème de la prise en compte des besoins des milieux populaires), alors il faut penser que cette réduction d'impôts viendrait s'ajouter à la baisse uniforme de 8 % dont bénéficieront tous les contribuables l'année prochaine.

« Référez-vous toujours à notre plate-forme ; nous ferons ce que nous avons dit que nous ferions », a déclaré M. Chirac à « L'heure de vérité ». Si telle est bien la charte du premier ministre, 5 à 10 milliards de francs de pertes d'impôts devront encore être ajoutés à cette avalanche de baisses, pour tenir compte des promesses *faites concernant* la taxe professionnelle payée par les entreprises aux collectivités locales.

On en arrive à quelque 40 milliards de francs de pertes de recettes, un chiffre d'ailleurs cohérent avec la plate-forme RPR-UDF, qui annonçait cet allégement, accordé moitié aux entreprises, moitié aux particuliers. L'ennui – toute l'expérience politique le prouve – est qu'il est très facile de promettre des réductions d'impôts mais qu'il est beaucoup plus difficile de réduire les dépenses.

ALAIN VERNHOLES.

(1) L'impôt sur le revenu devrait rapporter 210 milliards de francs cette année.

Faute d'investigations approfondies

Le rapport confié il y a un mois par le gouvernement à M. Renaud de la Genière sur l'état des finances publiques a été rendu public le 29 avril.

Après avoir rappelé que le temps qui lui était imparti et les moyens qui lui étaient alloués *« ne permettaient pas d'investigations approfondies »*, l'ancien gouverneur de la Banque de France écrit : *« La loi de finances initiale pour 1986 accuse un déficit global de 145,3 milliards de francs. La direction du budget estime que diverses charges supplémentaires ne peuvent être évitées (...), soit au total 24,9 milliards de francs.*

» En sens inverse, certains crédits pourront être annulés (+ 2,5 milliards), et les recettes peuvent être révisées en hausse (+ 8,8 milliards), soit au total plus de 11,3 milliards. Le déficit tend donc, en exécution, vers 159 milliards. »

Concernant les débudgétisations, M. de la Genière indique : *« Périodiquement, l'Etat a repris à sa charge des dépenses qui étaient auparavant assumées par d'autres agents (budgétisation), ou, au contraire, a reporté sur d'autres agents la responsabilité de certaines actions qu'il assurait antérieurement (débudgétisation). (...) La balance des unes et des autres (27 milliards en 1986) a allégé le solde du budget de l'Etat. Elle ne constitue pas pour son montant intégral un déficit supplémentaire que l'on pourrait sans discernement ajouter au solde comptable, car tout dépend à cet égard de la manière dont les charges débudgétisées ont été financées par les agents qui les ont reçues : en fait, elles ont été couvertes soit au moyen des ressources ordinaires de ces agents (ou d'un accroissement ou d'une moindre diminution de ces ressources), soit par l'emprunt ; dans ce dernier cas, selon la nature des charges en cause, le financement par l'emprunt est normal ou équivaut à un déficit analogue à celui du budget de l'Etat. »*

Concernant les comptes sociaux, M. de la Genière ajoute : *« La tendance qui se dégage, à structures constantes, est celle d'une détérioration annuelle du solde général qui semble s'accélérer : 3 milliards en 1983, 10 milliards en 1984 et 1985, 15 à 20 milliards en 1986 et 1987 (cette dernière prévision étant faite avant tout effort de freinage des dépenses analogue à celui qui a été réalisé au cours des dernières années). C'est ainsi que, à structures constantes et hors cotisations nouvelles, l'on passerait, selon les directions du budget et de la prévision, de moins 8 milliards de francs environ en 1982 à moins 60 milliards de francs environ en 1987. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,9390	6,9430	+ 20	+ 35	+ 30	+ 60	+ 50	+ 150
$ can.	5,0210	5,0293	– 80	– 58	– 159	– 127	– 518	– 426
Yen (100)	4,1390	4,1438	+ 81	+ 95	+ 159	+ 185	+ 479	+ 548
DM	3,1867	3,1900	+ 63	+ 78	+ 128	+ 158	+ 378	+ 440
Florin	2,8253	2,8281	+ 32	+ 42	+ 71	+ 88	+ 214	+ 265
F.B. (100)	15,6240	15,6409	– 236	– 159	– 424	– 252	– 728	– 295
F.S.	3,8147	3,8201	+ 95	+ 114	+ 185	+ 213	+ 559	+ 638
L (1 000)	4,6376	4,6434	– 226	– 185	– 448	– 383	– 1204	– 1083
£	10,7416	10,7547	– 316	– 272	– 606	– 532	– 1499	– 1298

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16
DM	5 1/2	5 5/8	4 9/16	4 13/16	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16
Florin	6	6 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	9 1/2	11	8 13/16	9 1/4	8 7/16	8 13/16	7 9/16	7 15/16
F.S.	35	35	4 3/16	4 5/16	4 1/8	4 1/4	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	10 1/2	14 1/2	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13	12 1/8	12 5/8
£	11 1/8	11 3/8	10 3/4	10 7/8	10 9/16	10 11/16	9 7/8	10
F. franç.	7 3/8	7 7/8	7 1/2	7 7/8	7 1/2	7 7/8	7 3/8	7 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MATIÈRES PREMIÈRES

● **Trois mines d'étain seraient fermées en Angleterre.** – Le groupement minier britannique Rio Tinto Zinc (RTZ) a donné, le lundi 28 avril, un préavis de fermeture de ses mines d'étain de Cornouailles (sud-ouest de l'Angleterre), pour le 1er août. Les trois sites miniers concernés (Wheal-Jane, South-Crofty et Wheal-Pendarves), qui emploient un millier de personnes, produisaient chaque année 5 000 tonnes de métal en concentrés, à un prix de revient de 7 000 livres la tonne. Or depuis l'éclatement de la crise de l'étain, le 24 octobre dernier, suite à la faillite du conseil international de ce produit, les cours mondiaux ont chuté de 8 500 livres à 3 700 livres par tonne environ.

SOCIAL

LE PRIX DES MÉDICAMENTS

Les industriels demandent une augmentation immédiate de 7 % et l'ouverture d'un « Grenelle de la pharmacie »

Comment libérer les prix des *médicaments*, encore sous surveillance, sans remettre en cause la prise en charge par l'assurance-maladie ni alourdir le fardeau de la Sécurité sociale ? C'est le véritable casse-tête que *vont avoir* à résoudre les pouvoirs publics et le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP). Les rencontres officieuses se multiplient *dans les ministères de tutelle* (industrie, santé, finances) et à Matignon. Déterminé à engager très vite des pourparlers et conscient des enjeux, le SNIP ne souhaite pas tout bouleverser en *réclamant un retour immédiat à la* liberté. Son président, M. Pierre Joly, se déclare prêt à négocier la mise en place, pour deux ans au maximum, d'un régime transitoire durant lequel l'administration maintiendrait *son contrôle*, ce *qui* permettrait de s'entendre sur les modalités de la libération.

Mais en attendant, M. Joly demande trois mesures d'urgence :

1) Accorder tout de suite aux firmes pharmaceutiques une hausse « conjoncturelle » importante. *La* dernière (1 %) *date du* 1er août 1984. Selon le SNIP, le retard sur l'inflation s'élève à 9 % environ. Mais, pour remettre les compteurs à zéro, M. Joly juge suffisante une augmentation de 7 %. Il faudrait en même temps rétablir le droit à la modulation dans les gammes de produits : les laboratoires pourraient ainsi relever de façon plus substantielle les tarifs des médicaments anciens, les moins chers et les plus vulnérables ;

2) Rendre la liberté aux médicaments non remboursables (8 % du total) ;

3) Supprimer la taxe frappant la publicité, qui pénalise la visite médicale devenue trop onéreuse (12 % du chiffre d'affaires) pour être renforcée. D'après le président du SNIP, en quinze ans si le nombre de médecins a triplé, celui des visiteurs médicaux a seulement augmenté de 15 %.

M. Joly souhaite qu'en même temps les deux parties s'entendent sur un calendrier de consultations à l'issue desquelles l'industrie pharmaceutique retrouverait sa liberté de manœuvre.

La portion congrue

Depuis cinq ans, estime le syndicat, du médicament a été mise à la portion congrue, n'ayant obtenu que 12 % d'augmentation entre le 15 juillet 1981 et le 1er août 1984 face à une inflation de 37,4 %. Les firmes pharmaceutiques s'en tirent comme elles peuvent en jouant *sur* l'effet de volume. Mais la situation est malsaine : gisement de l'avenir, la recherche ne reçoit pas les dotations financières dont elle a besoin.

D'autre part, avec les écarts de prix existant entre le marché français et les autres (30 % en moyenne), les exportations ne fournissent pas leur contingent de devises. Les prix français faisant référence, les laboratoires n'ont pas la ressource de combler à l'étranger leur manque à gagner.

« Nous sommes condamnés si le tir n'est pas rapidement corrigé », constate M. Joly : le SNIP veut organiser un véritable *« Grenelle de la pharmacie »*. En revanche, il ne voit pas d'inconvénient à négocier une libération des prix dans le cadre d'une discipline, dont les termes sont à discuter. *« Le marché pharmaceutique est concurrentiel et la qualité doit y primer sur la quantité. Nous sommes donc prêts à accepter un schéma de régulation. »*

« Dans le gaspillage, tout le monde est fautif », dit encore M. Joly, qui préconise de réguler la consommation en fixant d'abord des seuils (les dépassements *feraient l'objet, comme en* RFA, de discussions semestrielles), en agissant ensuite sur la prescription et sur le remboursement, en responsabilisant enfin les malades sur *le coût économique*. En d'autres termes,président du SNIP renvoie la balle dans le camp des pouvoirs publics, leur laissant le soin de redéfinir la règle du jeu, en jouant notament sur le ticket modérateur.

Pour éviter l'écueil d'une médecine à deux vitesses, l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres, M. Joly propose de prévoir, comme en Italie, une aide pour les plus démunis. Pour lui, mieux vaut que le malade paie un peu plus en direct que d'être contraint de verser à nouveau une partie de son salaire de façon « anonyme ».

ANDRÉ DESSOT.

LE JEU SERRÉ DE LA CFDT

Les syndicats vont-ils entrer dans le scénario que M. Philippe Séguin a élaboré, après les avoir officieusement consultés, sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ? Dès le lendemain des déclarations de M. Gattaz, FO s'est déclarée prête à participer aux négociations. Officiellement silencieuse, la CGT ne pratiquera pas la chaise vide. Très méfiante et même *« choquée »*, la CFTC estime encore que c'est *« aux partisans de la suppression de l'autorisation administrative de présenter des propositions crédibles »* sur un dispositif de remplacement. Seule, la CGC juge réunies les conditions d'une négociation.

Tout le monde ira négocier, mais il ne faut pas trop le crier sur les toits, les *quatre confédérations* ouvrières demeurant opposées à la liberté de licenciement. La CFDT s'est ainsi livrée à un exercice particulièrement difficile pour présenter, le lundi 28 avril, sa position. Ne voulant pas baisser la garde, elle a lancé une campagne d'information. Refusant qu'il y ait des *« inégalités »* entre les protagonistes de la négociation – le gouvernement ayant déjà accordé un *« gage fort »* au patronat en annonçant la suppression, – elle demande au pouvoir de s'engager en inscrivant ses trois exigences – information des salariés, recours extérieur et plan social – dans la première loi.

« Il faut qu'il y ait une pression suffismment forte, a lancé M. Maire, *pour que le résultat des courses ne soit pas un recul pour les salariés. »* Voulant accroître les garanties pour les salariés, la CFDT essaiera de *transformer* un moins législatif en un plus conventionnel. Une partie serrée...

M. N.

● **Licenciements chez Citroën.** – L'administration vient d'autoriser 336 licenciements dans les usines Citroën de Clichy et Nanterre (Hauts-de-Seine), *fermées depuis* le 31 décembre dernier, sur les 380 demandés, les autres étant considérés comme des cas sociaux. La direction va proposer à ceux-ci de nouvelles mutations en région parisienne. En décembre dernier, sur les 1 200 salariés de Clichy et les 800 de Nanterre, 600 (475 à Clichy, 128 à Nanterre) n'avaient pas accepté les offres de la direction (aides au départ ou mutations dans l'est de la France).

FO est prête à accepter une « fiscalisation partielle » des allocations familiales

Force ouvrière, qui consacre sa commission exécutive des 28 et 29 avril à la protection sociale, *est* favorable à l'examen de la situation de la Sécurité sociale régime par régime et risque par risque proposé par le premier ministre, indique M. André Bergeron, secrétaire général de FO, dans l'éditorial de *FO Hebdo* du 23 avril. *« Pour l'essentiel*, ajoute M. Bergeron, *la confédération souhaite conserver le système tel qu'il est... Elle a clairement indiqué que l'on ne conserverait la protection sociale qu'en acceptant les contreparties »*, c'est-à-dire en augmentant les recettes, par exemple en rétablissant le prélèvement de 1 %. *« Le choix paraît d'autant plus clair que le coût des charges complémentaires résultant pour les assurés de l'adhésion à une mutuelle ou à une assurance personnelle privée* (autre hypothèse évoquée) *serait proportionnellement plus élevé que la cotisation à la Sécurité sociale. »*

D'autre part, estime M. Bergeron, *« l'établissement des comptes réels révèlerait sans doute que le régime général des salariés serait beaucoup moins déficitaire qu'il n'y paraît... le poids des transferts au profit des régimes non salariés est pour beaucoup dans les difficultés présentes »*. Souhaitant voir *« relancer la politique des conventions négociées entre les caisses d'assurance-maladie et les professions de santé »*, le secrétaire général de FO souligne que *« l'augmentation du coût des prescriptions est trop forte »*. Or *« les prescriptions représentent près de 30 % des 300 milliards de dépenses de santé »*.

Dans le même numéro de *FO Hebdo*, M. Maurice Derlin, secrétaire confédéral et président de la *Caisse nationale d'assurance-maladie*, précise que celle-ci verse chaque année *« entre 2,5 milliards et 3 milliards de francs »* au budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) et la caisse vieillesse plus de 10 milliards de francs en moyenne aux régimes des agriculteurs, des indépendants et des cultes. De même, la caisse d'assurance-maladie des salariés *« supporte un déficit de l'assurance personnelle pour 2,5 à 3 milliards de francs ».*

M. Derlin réclame *« une réflexion honnête et constructive tendant à alléger le poids des procédures de contrôle sur le fonctionnement des organismes sociaux »*, dans le domaine de la politique budgétaire et immobilière, de la politique conventionnelle avec les professions de santé (notamment pour une revalorisation des actes médicaux), des dépenses d'action sociale.

En matière de politique familiale, écrit M. Derlin, *« nous ne sommes pas hostiles à une fiscalisation partielle des allocations familiales... peut être en dissociant les allocations familiales à vocation nataliste de celles qui ont pour objet l'entretien des enfants »*. En revanche, M. Derlin se montre très réservé sur l'extension de l'allocation parentale d'éducation annoncée par le premier ministre : *« Il faudrait trouver 8 milliards de plus par an pour le financement de cette mesure »*, qui creuserait, selon lui, un fossé entre les bénéficiaires et les autres familles. *« Il vaudrait mieux faire un effort sur les allocations familiales en insistant sur le troisième enfant... »*



.AFFAIRES

Le nouveau premier groupe mondial américain de publicité n'a pas encore de nom

Trois égalent un ! En annonçant la création d'une société commune, trois entreprises de publicité américaines viennent de bouleverser le paysage mondial de ce secteur. Tant par le chiffre d'affaires, environ 5 milliards de dollars, que par le revenu brut (736 millions de dollars) le holding constitué par BBDO, Doyle Dane Bernbach (DDB) et Needham Harper devient le numéro un mondial détrônant le japonais Dentsu et l'américain Young and Rubica (1).

En présentant cette opération à la presse à Paris, le lundi 28 avril, John Bernbach, président de la division internationale de DDB, fils du cofondateur et publicitaire célèbre William Bernbach, a déclaré : *« Nous vivons dans un monde où il y a trop d'agences et pas assez de budgets. Les taux de régie sont en baisse partout et les marges disparaissent ».*

De fait, ce regroupement illustre la tendance à la mondialisation des agences, suivant elle-même la mondialisation des produits. Les groupes les plus importants sont appelés à se renforcer par fusion ou absorption, au détriment des moyens, tandis que continuent à se créer de petites entreprises.

Le nouveau holding, qui n'a pas encore de nom – les négociations entamées à Noël 1985 se sont accélérées et conclues dans les quinze derniers jours, – sera coté dans deux mois environ à la Bourse de New-York, quand les actionnaires des trois sociétés auront accepté le montage financier. Celui-ci prévoit des échanges séparés d'actions entre BBDO et chacune des deux autres sociétés.

Le capital sera réparti entre les précédents actionnaires à raison de 65 % pour ceux de BBDO, 24 % pour ceux de DDB et 11 % pour ceux de Needham Harper. La nouvelle société aura trois filiales. La première, BBDO International, fonctionnera selon son organisation actuelle, sous la responsabilité de MM. Norman Campbell et Willi Schalk. La deuxième, appelée DDB Needham, résultera de la fusion de DDB et Needham Harper, et aura à sa tête MM. Reinhard et John Bernbach. La troisième, Diversify Agency Group (DAG), réunira les agences indépendantes rattachées aux trois agences initiales. Son chiffre d'affaires sera d'environ 1,5 milliard de dollars. Enfin, M. Allen Rosenshine, aujourd'hui président de BBDO, sera le patron du nouveau holding.

Actuellement, le nouveau groupe réalise près de 75 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis et environ 20 % en Europe (1 milliard de dollars), région où il espère se développer en priorité.

En France même, les filiales des groupes américains devraient peser 1,4 milliard de francs, ce qui les mettrait, en tant que groupe, au quatrième rang derrière Eurocom, Publicis et Roux Seguela Cayzac et Goudard. Toutefois, les deux filiales DDB-France et CLM-BBDO, sous les houlettes respectives de M. de Plas et M. Philippe Michel, continueront à fonctionner de façon autonome.

En ce qui concerne Needham-France, des conversations doivent être engagées avec l'agence Dassas-Jaglin-Walhain (DJW), qui, selon les responsables du holding, a des accords avec Needham mais pas de participation financière. Pourtant, il avait été indiqué (*le Monde* du 22 février 1985) que le groupement entre les agences Roumagnac et DJW possédait 51 % des parts de la filiale française de Needham.

Les trois sociétés américaines étaient chacune à la recherche d'accords, et les contacts de BBDO notamment avec d'autres grands de la profession étaient connus. De nouveaux rapprochements ne sont pas à exclure, mais, a indiqué M. Bernbach, *« aujourd'hui, c'est le holding qui décide ».*

Les dirigeants du groupe justifient la fusion des agences, non pas simplement pour augmenter le volume des affaires, comme c'est trop souvent le cas, disent-ils, mais pour renforcer, au bénéfice de leurs clients, leur potentiel de créativité. Ainsi, M. Bernbach a-t-il précisé que DDB était l'agence la plus primée et que Needham était très « cotée » aux Etats-Unis.

J. G.

(1) Selon le classement du mensuel spécialisé *Advertising Age* (avril 1986), BBDO était en 1985 le septième groupe mondial, avec un revenu brut de 377 millions de dollars, Doyle Dane Bernbach le treizième (231,8 millions de dollars), et Needham Harper le dix-neuvième (127,1 millions de dollars).

ENTREPRISES

London International veut créer le troisième groupe mondial de porcelaine

Le conglomérat London International a lancé, le lundi 28 avril, une OPA de 149 millions de livres (environ 1,5 milliard de francs) sur Wedgwood, célèbre fabrique de porcelaine anglaise. Les dirigeants de Wedgwood ont rejeté l'OPA et mettent en doute les compétences de London International dans ce secteur. Ce groupe ne détient en effet des intérêts dans la porcelaine que depuis dix-huit mois avec le rachat de Royal Worcester. Le président de London International voit dans cette OPA l'occasion de créer, par la fusion de Wedgwood et de Royal Worcester, l'une des sociétés les plus compétitives dans son domaine, qui prendrait la place de numéro trois mondial.

Gel 2000 rachète Vik

La société Gel 2000, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 620 millions de francs en 1965 (contre 481 millions en 1984), avec un bénéfice de 14,7 millions de francs en progression de 16,5 % et un dividende inchangé de 24 F, a racheté 75 % du capital de la société Vik-Le Marché aux Surgelés, pour plus de 13 millions de francs. Vik a perdu 1,6 million de francs en 1984, et son acquisition *« relativement coûteuse »,* selon M. Guy Maheux, président de Gel 2000, permettra à cette société de faire passer de 31 % à 35 % sa part du marché français des surgelés, notamment avec l'apport des dix-sept points de vente de Vik à Paris.

AEG lance une OPA sur la société américaine Modcomp

La société ouest-allemande AEG, spécialisée dans la construction électrique et passée récemment sous le contrôle du constructeur automobile Daimler-Benz, a lancé une OPA (qui pourrait s'élever à 42 millions de dollars) sur la société informatique américaine Modular Computer Systems (Modcomp) basée à Fort-Lauderdale, en Floride. AEG possède 19,4 % de Modcomp depuis 1980 et entend, par cette OPA, développer ses activités, notamment aux Etats-Unis, sur le marché des calculateurs en temps réel, de l'automation et de l'informatique industrielle, qui sont les spécialités de Modcomp. AEG est déjà présent sur ces secteurs par sa filiale ATM Computer. Modcomp a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 70 millions de dollars.

AGRICULTURE

● **M. Guillaume veut réduire et surveiller les importations.** – Le ministre de l'agriculture a annoncé, le lundi 28 avril à Nîmes (Gard), qu'il allait demander aux autorités marocaines de diminuer leurs exportations notamment de tomates et de pommes de terre primeurs. Il a ajouté qu'il réclamerait, s'il le faut, la clause de sauvegarde. Cette déclaration fait suite à la destruction par un commando d'agriculteurs, vendredi, d'un camion chargé d'oranges marocaines. Le ministère français des affaires étrangères avait pour sa part élevé une protestation. Le 21 avril, des manifestants avaient intercepté deux camions espagnols sur l'autoroute La Catalane. Pour limiter ces importations, M. Guillaume a encore indiqué, à Paris cette fois que les contrôles sanitaires seraient renforcés *« pour éviter une concurrence anormale venant d'Espagne ».*

● **Les importations de manioc thaïlandais vont augmenter dans la CEE.** – Les Douze ont entériné, sans débat, l'accord de principe conclu entre la Commission européenne et la Thaïlande. Celui-ci prévoit un quota d'importation de 21 millions de tonnes de manioc à droit de douane réduit (6 %) pour la période 1987-1990, contre 18,9 millions de tonnes pour les quatre années précédentes. La France et l'Irlande, opposées à cet accord, avaient fait valoir que l'Europe était excédentaire en céréales alors que le manioc est un produit de substitution aux céréales. La Commission justifie cette augmentation par le fait que la CEE s'est élargie à l'Espagne et au Portugal depuis le 1er janvier 1986.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

Au *cours de sa séance du 25 avril* 1986, le conseil d'administration de la Société des Ciments français a procédé à l'arrêté définitif des comptes de l'exercice 1985 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 1986.

Conformément aux premières informations communiquées fin février, le résultat net ressort à 142,5 millions de francs, en hausse de 12 % sur celui de l'année précédente. Il sera proposé à l'assemblée de fixer le dividende à 16,50 francs par action, contre 15,70 francs au titre de l'exercice 1984. Compte tenu des conversions d'obligations en cours d'année, la distribution globale s'élèvera à 96,8 millions de francs.

Les comptes consolidés font ressortir un bénéfice net de 250,5 millions de francs et une marge d'autofinancement de 635,7 millions, contre respectivement 202,8 et 524,1 pour l'exercice précédent. Toutes les activités ont été bénéficiaires et la plupart présentent des résultats en amélioration. Il en a été ainsi en particulier pour Coplay, aux Etats-Unis, après l'absorption de Louisville Cement.

Le conseil a, d'autre part, décidé de procéder à une augmentation du capital social pour un montant, primes comprises, d'environ 400 millions de francs. Parallèlement, une assemblée générale extraordinaire va être convoquée à l'effet de décider une opération financière sur le marché international, apportant un complément de 300 à 350 millions de francs.

Enfin, le conseil a décidé d'acquérir, auprès de la Banque privée de gestion financière, la quasi-totalité des titres de la Société financière Bouvet-Ponsar. Cette société, d'origine familiale, contrôle la Société des Ciments de Champagnole, laquelle possède deux usines en Franche-Comté, l'une à Champagnole même, l'autre à Rochefort-sur-Nenon, au voisinage de Dole. Les Ciments français exploitent, dans ce même voisinage, une usine d'ensachage et de distribution de ciment à Saint-Jean-de-Losne.



Chiffre d'affaires : 233 millions de francs (+ 14 %). Perte consolidée : 19,1 millions de francs, due notamment au résultat SNEI (acquise 100 % en 1985), inférieur de 14 millions de francs aux prévisions.

Les mesures prises permettent de prévoir que 1986 sera une étape significative dans le redressement des résultats.

SOVABAIL

Les actionnaires de SOVABAIL, Sicomi du groupe SOVAC, réunis en assemblée générale ordinaire le 24 avril 1986, ont approuvé les comptes de l'exercice 1985.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 76 200 777,88 F, contre 76 975 864,51 F au titre de l'exercice 1984.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 6 mai 1986, d'une somme de 66 300 000 F; le dividende unitaire correspondant s'élève à 51 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 0,0321 F, contre 50,30 F pour l'exercice précédent.

Moulinex

Le conseil d'administration, dans sa séance du 25 avril, a approuvé les comptes de l'exercice qui font apparaître une perte de 34,9 millions de francs au niveau du groupe et 17,9 millions pour Moulinex SA.

Ces résultats tiennent compte du report en arrière du déficit fiscal pour un montant de 32,6 millions de francs.

La marge brute d'autofinancement consolidé s'élève à 186,7 millions contre 229,2 en 1984. Pour Moulinex SA, elle est de 150,8 millions contre 181,4 l'exercice précédent.

Les résultats de Moulinex SA et du groupe peuvent être résumés ainsi :

	Moulinex consolidé		Moulinex SA	
(en millions de francs)	1985 (1)	1984	1985	1984
Chiffre d'affaires	3 367,0	3 327,0	2 917,0	2 807,4
Résultat d'exploitation	142,1	211,6	81,7	121,3
Résultat courant	24,0	71,7	1,0	46,9
Résultat net	– 34,9	54,3	– 17,9	46,7
Investissements industriels nets	263,4	213,0	236,5	206,9
Dotations aux amortissements	189,5	165,1	178,8	168,5
Marge brute d'autofinancement	186,7	229,2	150,8	181,4

(1) Pour la première fois en 1985, les comptes des filiales étrangères ont été convertis suivant la norme FASB 52, ceux de 1984 ont été retraités en conséquence.

L'année 1985 a été déficitaire tant pour Moulinex SA que pour le groupe, essentiellement pour les raisons suivantes :

– Un chiffre d'affaires nettement inférieur aux prévisions.

Malgré l'évolution très satisfaisante de certaines catégories de produits sur l'Europe notamment, nous avons éprouvé des difficultés importantes sur certains secteurs géographiques (le Moyen-Orient entre autres).

En ce qui concerne le micro-ondes, qui représente maintenant 15 % du chiffre d'affaires global, l'accroissement significatif des ventes est toutefois resté en dessous de nos objectifs.

– Une diminution de la marge brute résultante d'une politique de prix agressive, en particulier sur le micro-ondes, alors que les effets de l'automatisation n'ont été pleinement ressentis qu'en fin d'année.

– Des coûts de sous-activité importants. Les progrès de productivité réalisés grâce au programme d'investissements mis en place ces dernières années n'ont pas été compensés par un accroissement suffisant du volume des ventes.

– D'autre part, nous détenons une créance importante au Venezuela. Le gouvernement de ce pays n'ayant toujours pas autorisé l'achat de devises à taux préférentiels, il nous a paru prudent de constituer une provision de 11 millions chez Moulinex France et de 38 millions au niveau du groupe.

La société a décidé un certain nombre de mesures structurelles qui permettent d'adapter la capacité de production et d'améliorer les marges. Le résultat courant pour 1986, prévu en nette amélioration, est toutefois affecté par le coût de ces mesures.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 10,20 % novembre 1978

Les intérêts courus du 9 mai 1985 au 8 mai 1986 sur les obligations Électricité de France 10,20 % novembre 1978 seront payables à partir du 9 mai 1986, à raison de 183,60 F par titre de 2000 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,40 F (montant global : 204 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 30,58 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 2,04 F faisant ressortir un net de 150,98 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 21 313 obligations comprises dans la série de numéros 717 395 à 744 500 sortis au tirage du 7 mars 1986 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2000 F coupon n° 9 au 9 mai 1987 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

– Amortissement 1982 : 489 942 à 504 172
– Amortissement 1983 : 697 550 à 712 108
– Amortissement 1984 : 110 786 à 130 849
– Amortissement 1985 : 489 739 à 489 941
et 504 173 à 532 477

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 10,80 % mai 1978

Les intérêts courus du 12 mai 1985 au 11 mai 1986 sur les obligations Électricité de France 10,80 % mai 1978 seront payables à partir du 12 mai 1986 à raison de 194,40 F par titre de 2000 F nominal, contre détachement du coupon n° 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 21,60 F (montant global : 216 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 32,38 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 2,16 F faisant ressortir un net de 159,86 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 19 960 obligations comprises dans la série de numéros 55 448 à 79 443, sortis au tirage du 10 mars 1986, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 9 au 12 mai 1987 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

– Amortissement 1979 : 581 171 à 600 642
– Amortissement 1980 : 724 370 à 735 159
– Amortissement 1981 : 318 587 à 330 570
– Amortissement 1982 : 502 078 à 515 547
– Amortissement 1983 : 676 355 à 695 066
– Amortissement 1984 : 447 637 à 465 909
– Amortissement 1985 : 370 289 à 390 014

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 9,70 % mai 1979

Les intérêts courus du 25 mai 1985 au 24 mai 1986 sur les obligations Électricité de France 9,70 % mai 1979 seront payables à partir du 25 mai 1986 à raison de 174,60 F par titre de 2000 F nominal, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,40 F (montant global : 194 F).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 29,08 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 1,94 F (faisant ressortir un net de 143,58 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 30 121 obligations comprises dans la série de numéros 960 716 à 995 835 sortis au tirage du 25 mars 1986, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 8 au 25 mai 1987 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

– Amortissement 1982 : 360 641 à 381 439
– Amortissement 1983 : 149 461 à 172 356
– Amortissement 1984 : 352 247 à 360 640
et 381 440 à 399 637
– Amortissement 1985 : 15 840 à 68 348

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 14,50 % mai 1980

Les intérêts courus du 29 mai 1985 au 28 mai 1986 sur les obligations Électricité de France 14,50 % mai 1980 seront payables à partir du 29 mai 1986, à raison de 652,50 F par titre de 5000 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 72,50 F (montant global : 725 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 108,70 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 7,25 F faisant ressortir un net de 536,55 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 41 666 obligations comprises dans les séries de numéros 70 891 à 83 734 et 464 565 à 493 391, sortis au tirage du 25 mars 1986, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5000 F coupon n° 7 au 29 mai 1987 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

– Amortissement 1981 : 187 221 à 228 886
– Amortissement 1982 : 1 à 26 224
et 493 392 à 500 000
– Amortissement 1983 : 400 216 à 425 335
– Amortissement 1984 : 26 225 à 70 890
– Amortissement 1985 : 395 774 à 400 215
et 425 336 à 464 564

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 11 % décembre 1976

Les intérêts courus du 25 mai 1985 au 24 mai 1986 sur les obligations Électricité de France 11 % décembre 1976 seront payables, à partir du 25 mai 1986, à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F (montant global : 110 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 1,10 F faisant ressortir un net de 81,41 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les obligations appartenant aux séries désignées par les lettres « F » et « K » sorties au tirage du 17 mars 1986 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F coupon n° 11 au 25 mai 1987 attaché.

Il est à rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « E », « D », « B » et « J » sont remboursables depuis les 25 mai 1980, 1982 et 1984.

FOUGEROLLE

Le conseil d'administration de Fougerolle s'est réuni le 22 avril 1986 sous la présidence de M. Louis Lesne, pour arrêter les comptes de la société et les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1985.

Le chiffre d'affaires consolidé de Fougerolle a atteint 6,4 milliards de francs HT contre 6 milliards de francs en 1984, progressant ainsi de 6 % après deux années de baisse consécutives.

Le chiffre d'affaires réalisé en France a progressé de 20 % pour atteindre 4,8 milliards de francs (75 % du total groupe) tandis que le chiffre d'affaires international a été ramené à 1,6 milliard de francs (25 % du total du groupe).

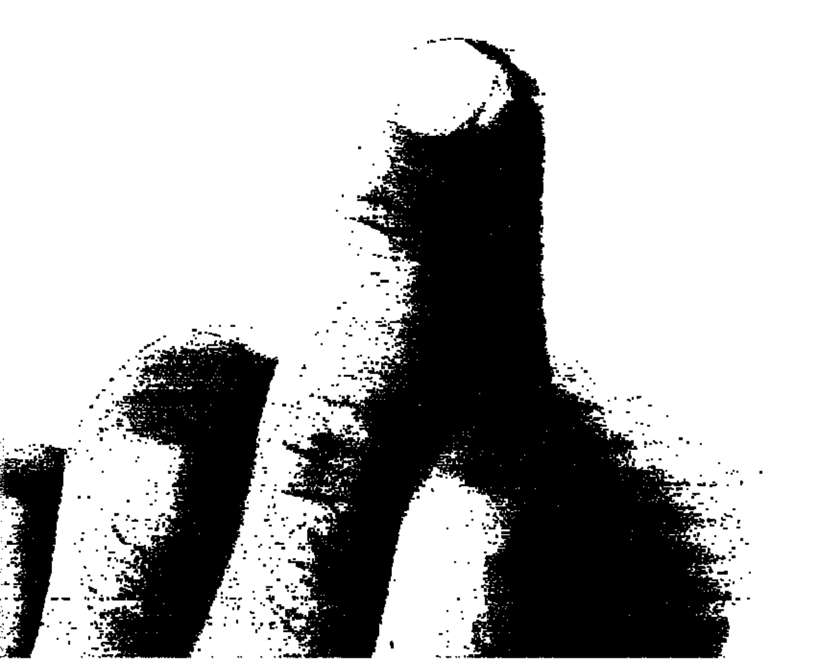
Le bénéfice consolidé du groupe s'est élevé à 27 millions de francs (2 millions de francs en 1984) après 237 millions d'amortissements et de provisions. Ce bénéfice ne prend pas en compte le bénéfice de 10 millions de francs réalisé par la société Forclum, dont Fougerolle a pris le contrôle à la fin de 1985 et qui ne sera consolidée qu'en 1986.

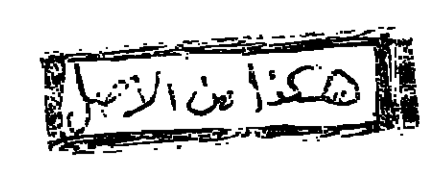
La marge brute consolidée d'autofinancement du groupe (hors provisions pour risques) s'est établie à 260 millions de francs, soit 4 % du chiffre d'affaires.

Au niveau de la société mère Fougerolle, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 690 millions de francs HT et le bénéfice net à 1,9 million de francs. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 1986 de reporter à nouveau le résultat de l'exercice.

Le carnet de commandes du groupe, après la signature de l'avenant au contrat pour la construction de l'Aciérie d'Ajaokuta intervenue le 24 avril 1956, s'élève à 10 milliards de francs environ.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1986 devrait dépasser 7,5 milliards de francs, hors Ajaokuta, et pourrait atteindre 8 milliards de francs en fonction de la date de démarrage des travaux de ce chantier.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 avril

Ventes bénéficiaires

Après la spectaculaire envolée de la semaine passée (six séances de hausse ininterrompue avec un gain global de + 9 %), la Bourse a éprouvé lundi le besoin de souffler. En clôture, l'indicateur de tendance reculait de 1,35 %, dans un marché moins actif, alourdi par un mouvement de ventes bénéficiaires.

Parmi les valeurs en repli, on notait le Club Méditerranée, Alcatel, Béghin-Say et Moulinex – cette dernière subissait le contrecoup des pertes importantes annoncées pour l'exercice 1985. – Colas et Sanofi perdaient également du terrain, de même que la SCREG et Générale Biscuit.

En revanche, Chargeurs (+ 8 %), Pernod-Ricard et les Presses de la Cité étaient vivement recherchés, tandis que Cofimeg, Carrefour, L'Oréal, Peugeot et le Printemps restaient bien orientés. Aussedat-Rey était réservé à la hausse.

Sur le marché obligataire, la baisse du taux de l'argent au jour le jour de 8 1/8 à 7 7/8 (– 1/4) était bien accueillie par les opérateurs. Certains voulaient croire à une réduction imminente du taux d'intervention de la Banque de France, bien que la Bundesbank n'ait, de son côté, donné aucun signal dans ce sens.

Dans un marché peu animé, les emprunts d'Etat et les « fiscalisés » faisaient l'objet d'une demande soutenue. Certains s'inquiétaient cependant de voir le règlement de 26 milliards de francs d'OAT, prévu pour le 2 mai, exercer une nouvelle pression sur les taux. « Une fois passée cette échéance, le marché y verra plus clair », confiait un observateur.

Sur le MATIF, le climat était serein. Le contrat à échéance de décembre se traitait à 113,15, soit une hausse de 0,57 % sur la séance de vendredi.

Le napoléon a perdu 4 F, à 551 F. Le dollar-titre a fléchi à 7,10 F - 7,15 F, contre 7,20 F - 7,26 F vendredi, à la suite du repli du dollar commercial.

NEW-YORK

Irrégularité

La tendance a évolué sur une note irrégulière, lundi à Wall Street. Après avoir enregistré des fluctuations dans les deux sens tout au long de la séance, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles s'est finalement inscrit en hausse. Une vague d'achats de dernière minute l'a en effet projeté à 1 843,75, soit un gain de 8,19 points. Le volume des échanges a en revanche nettement reculé. 123,860 millions de titres ont été traités, contre 142,310 millions de titres à la séance précédente. On comptait 789 valeurs en baisse, contre 766 en hausse. 425 titres sont restés inchangés.

Autour du « Big Board », les investisseurs attendaient avec une certaine nervosité la publication, mercredi prochain, du programme d'emprunts trimestriels du Trésor américain. Les experts prévoient en effet que ces emprunts atteindront un niveau record, agitant ainsi de nouveau le lancinant problème du déficit budgétaire. Les opérateurs ont cependant le sentiment que la Réserve fédérale ne cherchera pas à freiner le repli du dollar par une hausse des taux d'intérêt.

Parmi les titres les plus traités figuraient : Ford (1,979 millions d'actions échangées), Southern Co et Mobil Oil (plus de 1,5 million), American Telephone, American Express, Archer Daniels Midland, IBM et Sanders Associates (plus de 1 million de titres).

VALEURS	Cours du 25 avril	Cours du 28 avril
Alcoa	41	40 5/8
A.T.T.	24 7/8	25 1/2
Boeing	56 3/8	58 1/4
Chase Manhattan Bank	47 3/4	47 3/4
Du Pont de Nemours	79 3/4	79 3/4
Eastman Kodak	60 3/8	60 1/2
Exxon	57 1/4	58
Ford	80 3/4	79 1/4
General Electric	79 5/8	82 1/8
General Motors	81 5/8	82 1/8
Goodyear	32	32 1/4
I.B.M.	159 1/2	161 1/4
I.T.T.	48	49 3/8
Mobil Oil	30 1/8	30 3/8
Pfizer	61 3/4	61 3/4
Schlumberger	30 3/8	30 3/8
Texaco	33 1/8	32 1/2
U.A.L. Inc.	61 3/8	63 1/8
Union Carbide	24 1/2	24 1/4
U.S. Steel	20 1/2	20 3/8
Westinghouse	54 7/8	54 7/8
Xerox Corp.	59 1/2	60 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MERLIN-GÉRIN : RÉSULTATS EN HAUSSE. – Le groupe Merlin-Gérin a enregistré en 1985 un bénéfice net consolidé de 247 millions de francs, en progression de 40,9 % sur celui de 1984, pour un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de francs. Il sera proposé aux actionnaires la distribution d'un dividende de 32 F par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 16 F.

DE DIETRICH : RÉSULTATS EN HAUSSE. – Le bénéfice de la société De Dietrich s'est élevé en 1985 à 70,524 millions de francs, contre 23,164 millions de francs en 1984, compte tenu de 4,877 millions de plus-values à long terme (3,505 millions en 1984). Il sera proposé aux actionnaires la distribution d'un dividende de 42 F par action, dont 14 F d'avoir fiscal.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	25 avril	28 avril
Valeurs françaises	153,2	152
Valeurs étrangères	112,9	111,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 avril	28 avril
Indice général	404,9	402,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 avril .... 7 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 avril	28 avril
1 dollar (en yens)	167,85	167,50

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 726
5 %	59 60	1 192
3 % amort. 45-54	....	2 227
Emp. 7 % 1973	7450	..
Emp. 8,80 % 77	120 55	8 221
9,80 % 78/93	106 90	7 813
8,80 % 78/86	100 75	3 327
10,80 % 79/94	108 90	7 013
13,25 % 80/90	111 30	11 979
13,80 % 80/87	108 45	7 373
13,80 % 81/89	114 10	3 932
16,75 % 81/87	111 30	10 601
16,20 % 82/90	125 40	4 705
16 % juin 82	127 25	14 203
E.D.F. 7,8 % 61	154 50	3 992
E.D.F. 14,5 % 80-92	116	11 977
Ch. France 3 %	156	..
CNB Bques janv. 82	104 99	3 486
CNB Paribas	106 50	3 486
CNB Suez	106 30	3 486
CNI janv. 82	103	3 486
CRH 10,90% déc.85	118 40	3 225

BOURSE DE PARIS Comptant — 28 AVRIL

Cours relevés à 17 h 37

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 28/4

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 37

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1492	4,5 % 1973	1575	1559	1559	– 1 01
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1145	B.N.P.	1150	1145	1145	– 0 43
1370	C.C.F.	1380	1380	1380	....
2840	Electricité T.P.	2896	2900	2900	+ 0 17
350	Elf-Aquitaine	373	368	365	– 2 14
320	– (certific.)	347 30	335	334	– 3 82
2080	Epeda-B-Faure	2240	2218	2200	– 1 78
2650	Essilor	2505	2585	2510	+ 0 19
435	Esso S.A.F.	460	449	445	– 3 26
575	Gen. Motors	575	582	582	+ 1 21
50	Goldfields	51 80	52	52	+ 0 38
44	Gd Metropolitain	43 20	43	43	– 0 46
75	Harmony	76 80	74 50	74 60	– 2 86
380	Volvo	404	389 50	389 50	– 3 58
245	West Deep	249	239 80	242	– 2 81
425	Xerox Corp.	428	428 40	435	+ 1 63
1 50	Zambia Corp.	1 51	1 49	1 41	– 6 62

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/4	Cours des billets aux guichets: Achat	Cours des billets aux guichets: Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 034	6 923	6 650	7 250
ECU	6 853	6 847	....	....
Allemagne (100 DM)	318 830	318 830	309	328
Belgique (100 F)	15 630	15 630	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	282 590	282 560	274 600	291 500
Danemark (100 krd)	86 520	86 090	82	90
Norvège (100 k)	100 650	100 170	96 500	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 782	10 689	10 400	11 150
Grèce (100 drachmes)	5 110	5 065	4 750	5 600
Italie (1 000 lires)	4 650	4 642	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	381 280	381 230	369 500	389 500
Suède (100 krs)	99 280	98 730	95	100 500
Autriche (100 sch)	45 360	45 320	44 500	46 460
Espagne (100 pes.)	5 007	5 005	4 660	5 400
Portugal (100 esc.)	4 778	4 769	4 600	5 400
Canada ($ can 1)	5 067	5 016	4 750	5 200
Japon (100 yens)	4 142	4 129	4	4 180

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/4
Or fin (kilo en barre)	77900	77000
Or fin (en lingot)	77950	77200
Pièce française (20 fr)	555	551
Pièce française (10 fr)	455	.....
Pièce suisse (20 fr)	540	534
Pièce latine (20 fr)	490	481
Souverain	597	608
Pièce de 20 dollars	3180	3140
Pièce de 10 dollars	1600	1600
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3020	2980
Pièce de 10 florins	495	488
Or Londres	344 30	344 40
Or Zurich	344 50	346
Or Hongkong	345 05	346 25
Argent Londres	5 07	.....



Le Monde

LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL

Le gouvernement hésite, pour la privatisation, entre A 2 et FR 3

Le projet de loi sur l'audiovisuel passe cette semaine au crible de la concertation interministérielle.

Le dossier devrait être bouclé en une dizaine de jours pour être soumis à M. Jacques Chirac dès son retour de Tokyo. Un délai qui n'est pas trop long si l'on songe à l'ampleur et à la complexité de la tâche. La création d'une Commission nationale de la communication, chargée notamment de l'attribution des fréquences, est le seul point définitivement acquis. Reste donc à définir tous les grands équilibres du paysage audiovisuel : nombre de chaînes publiques et privées, modalités et calendrier de la privatisation, code de la concurrence, rapport entre producteurs et diffuseurs, articulation entre câble et satellite, etc.

Deux grandes considérations vont peser sur l'examen du dossier. La première est politique : le gouvernement veut faire de la loi sur l'audiovisuel un exemple concret de sa démarche libérale et offrir sur ce thème un large débat au Parlement et à l'opinion.

Mais la nouvelle majorité ne peut pas se permettre de donner, à cette occasion, le spectacle de sa division. Or le cabinet de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, et l'entourage du premier ministre ne semblent pas, depuis plusieurs semaines, accorder leur libéralisme au même diapason. De plus, le groupe de M. Robert Hersant a clairement indiqué que les députés qui lui sont proches accorderaient une attention toute particulière à cette loi. Les arbitrages seront donc délicats.

La seconde considération est plus technique : au fur et à mesure de ses consultations, le gouvernement s'est aperçu que l'équilibre du système audiovisuel tenait du château de cartes. Toucher à la moindre de ses pièces risque, si l'on n'y prend garde, d'entraîner l'effondrement de toute la construction. Le sort des chaînes met en cause celui de la production audiovisuelle et du cinéma, d'une part, celui des filières câble et satellite, d'autre part, avec des répercussions directes sur l'industrie électronique grand public. La prudence est donc de rigueur. A tel point qu'on peut se demander si l'audiovisuel est un terrain bien approprié à la démonstration libérale envisagée.

Equilibre public-privé

Le débat autour de la privatisation des chaînes publiques est un parfait exemple de ce casse-tête. Le sujet captive davantage les responsables politiques que les téléspectateurs. Mais il intéresse au premier chef les nombreux candidats au rachat, qui ne manquent pas de se rappeler, plus ou moins discrètement, au bon souvenir du gouvernement.

Le nombre et l'indentité des chaînes privatisables doivent être précisés par la loi. M. Léotard souhaite que le processus concerne deux chaînes, pour marquer sa fidélité au contenu de la plate-forme UDF-RPR. A Matignon, on ne veut en céder qu'une, parce que l'on souhaite un équilibre entre service public et secteur privé. Les dernières interventions du ministre de la culture et de la consommation le montrent disposé à un compromis : une tout de suite, la seconde dans quelques années.

Une chaîne donc, mais laquelle ? Antenne 2, répond-on rue de Valois. En tête de l'audience, forte d'une gestion saine et d'un vaste catalogue de programmes, l'entreprise attire tous les investisseurs. Mais ces arguments se retournent : pourquoi transférer au privé une chaîne où la gestion publique a fait ses preuves, demande-t-on dans les couloirs d'Antenne 2. Les investisseurs privés, qui risquent de se livrer à une surenchère artificielle, sauront-ils apporter une plus-value culturelle à une société qui produit déjà deux cent quinze heures de fiction originale par an, qui réussit ses coproductions avec le cinéma, alors que, sur le même terrain, la plupart des candidats ont eu une expérience limitée ou des revers fréquents ? Mais, surtout, fait-on remarquer, la privatisation d'A 2 enlèverait la moitié de ses ressources à la Société française de production (SFP), qui vit pour 571 millions de francs des commandes obligatoires de la chaîne.

Sensible à toutes ces raisons, l'entourage du premier ministre envisage plutôt la privatisation de FR 3, dont les résultats sont moins brillants et qui n'a pas de facture à la SFP. L'opération concernerait la seule structure nationale – qui ne comporte que quatre cents personnes – et la totalité du réseau de diffusion. Mais que deviendraient alors les bureaux d'information et les centres de production régionaux ? Seraient-ils regroupés avec les chaînes publiques ou vendus lors de l'attribution des télévisions locales ?

Le goulet d'étranglement

La solution envisagée par Matignon n'enchante pas le groupe Hachette, qui reste fixé sur Antenne 2. Mais elle tente la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion qui, forte de son catalogue de droits et de ses centres de production, convoite surtout un réseau. Le groupe de M. Robert Hersant, qui pourrait être appuyé par des opérateurs étrangers, serait aussi sur les rangs.

Quel que soit l'arbitrage de M. Chirac, la vente d'une chaîne risque de faire plus de déçus que d'heureux parmi les candidats. Il est vrai que le gouvernement peut satisfaire d'autres ambitions en remettant aux enchères la « 5 » et TV 6 : la loi supprimera la réforme des concessions de service public. Pour la « 5 », l'affaire est entendue. Sur la chaîne musicale, les avis sont très partagés. Il y a ceux qui militent pour la redistribution de ses fréquences aux télévisions locales, ceux qui veulent la conserver en l'état, alors que d'autres suggèrent de la transformer en chaîne payante, sur le modèle de Canal Plus.

Le bénéfice politique de ce « monopoly » complexe risque d'être assez maigre, surtout si l'on considère qu'il ne suffit pas à libéraliser le marché de la télévision. Au cours des concertations de ces dernières semaines, de nombreux professionnels sont venus demander au gouvernement d'établir des relations commerciales saines entre producteurs et diffuseurs, qu'ils soient publics ou privés. C'est là, en effet, le véritable goulet d'étranglement du système audiovisuel. L'intégration entre chaînes publiques et SFP a sans doute servi les débuts de la télévision française mais, aujourd'hui, elle se révèle incapable de faire face à la pression des programmes américains.

A l'inverse, la confusion par les chaînes des rôles de producteur et de diffuseur, comme les commandes obligatoires à la SFP, constitue un abus de position dominante qui paralyse toutes les initiatives privées et sclérose la création. La loi de 1974 avait reculé devant ce problème, celle de 1982 l'a ignoré. Si, malgré ses appels à la concurrence et à la transparence, le texte de 1986 ne parvient pas à faire sauter le verrou, il est fort probable que le paysage audiovisuel français soit condamné à chercher encore longtemps son équilibre.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Sur le vif

Monbercet et mon Mimi

Vous avez lu dans *le Monde* d'hier – on remet ça aujourd'hui – cet article signé Monbercet, un proche de mon Mimi, tenu par ses fonctions à garder l'anonymat. Non ? Alors vous en avez sûrement entendu parler à la radio ou dans les dîners en ville. Il n'est question que de ça partout : qui ça peut bien être ?

Fallait voir ce matin, au café, le chef de notre service politique. Crevé, le pauvre ! Il trempait son croissant dans le sucrier. Forcément, il n'a pas dormi de la nuit. Son téléphone n'arrêtait pas de sonner. Les mecs de l'Elysée l'appelaient les uns après les autres : Vous pouvez me le dire à moi... Allez, soyez chic... Je vous jure que je le répéterai pas. Il a tenu bon.

Seulement, attendez, c'est pas fini. Il a été convoqué à l'étage de la direction par le rédacteur en chef. Interrogatoire serré, retors, musclé, derrière les portes hermétiquement closes du bureau. Rien n'en a filtré. Les confrères s'interpellaient dans les couloirs : Tu crois qu'il a craché le morceau ?

Moi, je rigole. C'est pourtant facile à trouver. Voyons, réfléchissez. Fabius en prend plein la gueule dans ce papier. Donc, c'est pas lui. C'est pas Lang. Il n'est pas là. Il reçoit des pierres sur la figure en Afrique du Sud avec Fafa. Attali ? Comme il sort un livre par an, il est parfaitement capable, en effet, de sortir un article par jour. Mais c'est pas lui non plus. Pour une bonne raison : là, on comprend tout ce qui est écrit.

Rocard ? C'est pas un proche de Mitterrand. C'est un reproche. Vivant. La fille, là, comment elle s'appelle déjà, la nouvelle porte-parole de l'Elysée ? Sûrement pas. Ses consignes sont strictes. Elle n'a le droit de l'ouvrir que pour la fermer. Alors un coup des militaires manipulés par Hernu et décidés à le venger ? C'est pas ça. Comment je le sais ? Cherchez pas... C'est moi !

CLAUDE SARRAUTE.

UNE AFFAIRE EMBARRASSANTE POUR LES SOCIALISTES

Enquête sur la comptabilité et les activités de l'association Carrefour du développement

L'affaire dite « Carrefour du développement » – du nom d'une association fondée en 1983 et qui tirait l'essentiel de ses ressources de subventions versées par le ministère de la coopération – est en passe de prendre l'aspect d'un scandale politique. Connue depuis plusieurs semaines par les initiés, elle a été portée sur la place publique, le lundi 28 avril, par le nouveau ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, qui a succédé à M. Christian Nucci. C'est par un communiqué que M. Aurillac a annoncé qu'il avait saisi de ce dossier le procureur général près la Cour des comptes dès le 18 avril dernier (*le Monde* du 29 avril).

En fait, la Cour des comptes examine depuis plusieurs semaines, c'est-à-dire bien avant les élections du 16 mars, les comptes du ministère de la coopération et ceux de l'association Carrefour du développement. Fondée en 1983, selon la loi de 1901, Carrefour du développement avait pour mission, selon ses statuts, de *« sensibiliser l'opinion publique française sur le développement économique, scientifique, culturel et technique des pays en développement dans le cadre des relations Nord-Sud »*. Elle publiait notamment une revue, *Actuel Développement* et employait vingt-sept personnes ; parmi ces salariés figuraient une dizaine de collaborateurs du ministère de la coopération, ce qui peut surprendre mais est fréquent dans l'administration.

L'association, qui a été dissoute en janvier dernier, était présidée par une universitaire, Mme Michèle Bretin-Naquet, dont la bonne foi ne paraît pas en cause, et comprenait notamment, dans son conseil d'administration, M. Guy Penne, le conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines, et M. Yves Chalier, qui était le chef de cabinet de M. Nucci. M. Chalier était trésorier de Carrefour du développement.

L'association semble, malgré son statut, avoir eu des activités de prestataire de services. C'est ainsi que les fonds destinés à financer le sommet franco-africain de Bujumbura, en 1984, ont transité pour l'essentiel par Carrefour du développement. Ils représenteraient une somme supérieure à 50 millions de francs, ce qui est considérable. Selon certaines pièces comptables, 600 000 F auraient, par exemple, été consacrés à l'achat de munitions, 1 million de francs à l'achat d'une voiture blindée, 600 000 francs à la sonorisation de la salle de presse du sommet... L'association, sans que sa présidente le sache, aurait, d'autre part, tenu une double comptabilité : la comptabilité officielle, depuis sa création, se monterait à 16 millions de francs environ, mais la comptabilité occulte atteindrait 65 millions de francs (1). Carrefour du développement aurait même acheté un château en Sologne pour la somme de 5,5 millions de francs.

L'homme-clé dans ce dossier apparaît être M. Yves Chalier, qui était notamment chargé de distribuer les subventions dont profitait Carrefour du développement. Mais depuis une semaine, M. Chalier est introuvable. Agé de quarante-cinq ans, il est un ancien élève de Saint-Cyr et administrateur civil au ministère de la défense. Autre élément pour le moins surprenant : le siège de l'association, situé 18, rue Friant, à Paris-14e, a été cambriolé sans effraction dans la nuit du 22 au 23 avril et les pièces justificatives des activités de Carrefour du développement ont été volées, ce qui va rendre le travail de la Cour des comptes encore plus compliqué.

L'affaire de Carrefour du développement, qui pourrait avoir des répercussions politiques dans la mesure où la responsabilité administrative de M. Nucci est engagée, est suivie discrètement mais avec attention par l'Elysée, qui se refuse à tout commentaire. On sait que M. Aurillac a pris contact avec la présidence peu après son arrivée au ministère de la coopération. M. Mitterrand lui aurait fait dire que la justice n'avait qu'à *« suivre son cours »*. Le président de la République aurait dit la même chose il y a une dizaine de jours à M. Nucci, qu'il avait convoqué à l'Elysée.

(1) Interrogée par téléphone, Mme Bretin-Naquet s'est bornée à nous déclarer qu'elle avait été mise au courant de l'affaire par le cabinet de M. Aurillac et qu'elle avait porté plainte contre X pour abus de blanc-seing, faux et usage de faux.

Les Irlandais de Vincennes

LE COMMANDANT BEAU MAINTIENT AVOIR AGI SUR ORDRE DE L'ELYSÉE

Entendu, lundi 28 avril, pendant plus de quatre heures par M. Alain Verleene, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, le commandant Jean-Michel Beau a indiqué, à sa sortie du cabinet du magistrat, qu'il maintenait ses précédentes déclarations, selon lesquelles il aurait agi sur ordre de l'Elysée en demandant à ses hommes de masquer certains aspects de la procédure utilisée lors de l'arrestation des Irlandais de Vincennes le 28 août 1982.

Inculpé de subornation de témoins le 24 août 1983, le commandant Beau avait, le 22 janvier dernier, sur l'antenne d'Europe 1, mis en cause le lieutenant-colonel Christian Prouteau, commandant au moment des faits, ainsi que MM. Gilles Ménage et François de Grossouvre.

M. P.

Un bien étrange scénario pour enlever l'ambassadeur de France en Israël

De notre correspondant

Jérusalem. – Un commando du Fatah aurait mûri le projet d'attirer dans un piège l'ambassadeur de France en Israël, M. Jacques Dupont, dans un kibboutz proche de la frontière israélo-libanaise. Capturé il y a un mois par Tsahal à Mess-Al-Jbel, au Liban du Sud, un jeune déserteur syrien, Ahmed Hasnaoui El Ali, a fait, lundi soir 28 avril, cette surprenante confession à la télévision israélienne.

Très détendu, se prêtant aimablement au jeu des questions et des réponses, il a expliqué que les trois membres du commando, qui tous avaient abandonné, dégoûtés, l'uniforme syrien pour se rallier au Fatah de M. Yasser Arafat, devaient s'infiltrer à travers la frontière pour attaquer l'important kibboutz Menara situé près de Kyriat-Shmoneh. Le scénario prévoyait la capture d'habitants du kibboutz pour tenter d'obtenir la libération de prisonniers palestiniens détenus dans des geôles syriennes. Mais c'est l'enlèvement de M. Dupont qui devait constituer leur carte maîtresse.

Sous prétexte de lui faire jouer le rôle de médiateur, l'ambassadeur de France devait être attiré dans le kibboutz. Et, de là, les membres du commando, accompagnés de leur précieux otage et des Palestiniens relâchés, se seraient envolés dans un avion gracieusement mis à leur disposition par les autorités israéliennes vers une capitale arabe, Tunis, Le Caire ou Amman. C'est dire que chaque étape du plan décrit par le jeune déserteur paraît frappée d'un total irréalisme.

Un précédent nuance toutefois cette impression : le 15 mai 1974, un commando palestinien, venu du Liban, avait attaqué le kibboutz frontalier de Maalot, prenant en otage une centaine d'écoliers. Les terroristes avaient prié l'ambassadeur de France, M. Jacques Herly, de figurer parmi les médiateurs. Le ministre de la défense d'alors, M. Moshe Dayan, avait opposé un refus catégorique. Après l'assaut, lancé par les troupes d'élite israéliennes, le bilan fut de vingt enfants tués et soixante-dix autres blessés.

Pour lui éviter, sans doute, des angoisses rétrospectives, les autorités israéliennes n'avaient pas jugé bon d'informer M. Dupont, qui n'a appris que mardi matin, en écoutant la radio, les malheurs auxquels il a échappé.

(Intérim.)

Bourse du matin

FAIBLE HAUSSE

La séance du matin à la Bourse de Paris, le 29 avril, s'est déroulée dans le plus grand calme, le marché n'enregistrant qu'une faible hausse.

Parmi les valeurs bien orientées, on notait Navigation mixte (+ 3,5 %), Valeo (+ 3,4 %), Thomson CSF (+ 3 %), TRT (+ 2 %) et l'Agence Havas (+ 1 %). Du côté des baisses, figuraient Alsthom (– 2 %), Dumez (– 1 %) et Le Midi (– 0,4 %). Après s'être inscrit à l'ouverture à + 0,26 %, l'indicateur de tendance conservait en clôture un gain de + 0,22 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 29 AVRIL

Indicateur de séance (%) : + 0 22

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	480	482	480
Agence Havas	1740	1750	1765
Air Liquide (L')	840	842	847
Alsthom	561	555	550
Bancaire (Cie)	1250	1258	1255
Bongrain	2025	2038	2038
Bouygues	1234	1250	1240
B.S.N.	3965	4000	3990
Carrefour	3790	3830	3900
Chargeurs S.A.	1342	1340	1360
Club Méditerranée	530	528	528
Dumez	1421	1421	1409
ELF-Aquitaine	365	366	368
Essilor	2610	2620	2615
Lafarge-Coppée	1545	1545	1545
L. Vuitton S.A.	1260	1260	1265
Michelin	3180	3180	3190
Midi (Cie)	6670	6660	6640
Moët-Hennessy	2450	2450	2440
Navig. Mixtes	1140	1147	1180
Oréal (L')	3430	3440	3425
Pernod-Ricard	1235	1230	1235
Peugeot S.A.	1040	1045	1051
Sanofi	820	820	822
Source Perrier	722	722	728
Télémécanique	3420	3420	3420
Thomson-C.S.F.	1185	1200	1222
Total-C.F.P.	395 10	398	395 50
T.R.T.	3000	3050	3070
Valéo	580	610	600

Le numéro du « Monde » daté 29 avril 1986 a été tiré à 540 101 exemplaires

Sur CFM
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

MERCREDI 30 AVRIL
de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
Tél. : 47-20-52-97
La nouvelle justice pénale
avec BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL
Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

A B C D E F G ..

